



**HAL**  
open science

## La restriction en français : trois études sémantiques.

Céline Raynal

► **To cite this version:**

Céline Raynal. La restriction en français : trois études sémantiques.. Linguistique. Université Paris-Diderot - Paris VII, 2008. Français. NNT: . tel-00345185

**HAL Id: tel-00345185**

**<https://theses.hal.science/tel-00345185>**

Submitted on 8 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 7 – DENIS DIDEROT  
UFR de LINGUISTIQUE  
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
LABORATOIRE LaTTiCe – CNRS UMR 8094

DOCTORAT  
de  
Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique

**Céline RAYNAL**

La restriction en français :  
trois études sémantiques

**Thèse dirigée par** Laurence Danlos et Pascal Amsili

Soutenue le 27 juin 2008

**JURY**

M. Pascal AMSILI (Université de Paris 7) – Co-directeur de thèse  
M. Francis CORBLIN (Université Paris 4) – Rapporteur  
Mme Laurence DANLOS (Université Paris 7) – Directrice de thèse  
M. Jean-Marie MARANDIN (CNRS) – Président du jury  
M. Christian RETORÉ (Université de Bordeaux 1) – Rapporteur



# Remerciements

Au terme de cette thèse, je tiens tout d’abord à exprimer ma reconnaissance à mes directeurs de thèse : Laurence Danlos pour ses conseils avisés, ses critiques précieuses, son soutien et sa générosité ; et Pascal Amsili pour son exigence, sa pédagogie, sa disponibilité et sa motivation.

Je remercie Francis Corblin et Christian Retoré d’avoir tous deux acceptés d’être “doublement” rapporteurs de cette thèse. Je tiens également à remercier Jean-Marie Marandin non seulement d’avoir accepté d’être Président de mon jury mais également d’avoir été l’instigateur du travail collaboratif et bi-disciplinaire mené avec Cédric Gendrot.

Je remercie l’UFR de Linguistique de l’Université Paris 7 et le laboratoire LaTTiCe qui m’ont offert des conditions de travail idéales tant scientifiques que logistiques. Je tiens en particulier à exprimer ma reconnaissance à Jeanine Mary, ainsi qu’à mes collègues de bureau sans qui ces années de thèse n’auraient pas été les mêmes : Alejandro Acosta, Lucie Barque, André Bittar, Sylvain Caillou, Laurence Delort, Anne-Laure Jousse, François Lareau, SinWon Yoon.

Mes remerciements vont également à Cédric Gendrot tant pour notre collaboration scientifique que pour son soutien au-delà de l’étude menée ensemble. Je le remercie aussi pour ses relectures, tout comme Lucie Barque et Laurence Delort, ainsi que François Mouret pour ses conseils d’expert syntacticien. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Marie-Paule Pery-Woodley, Cécile Fabre et Ludovic Tanguy pour m’avoir encouragée à poursuivre un 3<sup>e</sup> cycle parisien et pour leur sollicitude depuis.

Je souhaite enfin remercier mes amis (dont certains déjà mentionnés) qui ont suivi avec la sérénité qui me faisait parfois défaut les étapes diverses et variées qui ont rythmées ces dernières années. Merci enfin à ma famille, et plus particulièrement à mes parents, ma sœur et mes grands-parents pour leur soutien sans faille et leur confiance inébranlable depuis toujours.



# Table des matières

Remerciements	i
Table des matières	iii
Table des figures	ix
Liste des tableaux	xi
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2 Données et ébauche d'un modèle</b>	<b>5</b>
2.1 <i>Seul</i> : un adjectif pas comme les autres . . . . .	6
2.1.1 Lecture adverbiale restrictive : [Seul SN] <sub>SN</sub> . . . . .	8
2.1.1.1 Syntaxe de <i>seul</i> , adjoint au SN . . . . .	9
2.1.1.2 Sémantique de <i>seul</i> et structure du SN . . . . .	12
2.1.2 Lecture adjectivale restrictive : [Un seul N'] . . . . .	13
2.1.2.1 Syntaxe de <i>seul</i> , adjoint au déterminant . . . . .	13
2.1.2.2 Sémantique de <i>seul</i> , associé au déterminant . . . . .	15
2.1.3 Lecture adjectivale d'unicité : [Det <sub>def</sub> seul N'] . . . . .	16
2.1.3.1 Syntaxe de <i>seul</i> . . . . .	16
2.1.3.2 Contribution pragmatique de <i>seul</i> . . . . .	19
2.2 Les adverbes de restriction . . . . .	21
2.2.1 Syntaxe des restrictifs . . . . .	22
2.2.1.1 La catégorie du XP modifié syntaxiquement . . . . .	22
2.2.1.2 Syntaxe des restrictifs . . . . .	23
2.2.2 Sémantique des adverbes restrictifs . . . . .	26
2.2.2.1 Caractéristique syntactico-sémantique . . . . .	26
2.2.2.2 Exclusion totale . . . . .	29
2.2.2.3 Alternatives ordonnées sur une échelle . . . . .	32
2.2.3 Emplois rhétoriques . . . . .	34
2.2.3.1 Exclusion mutuelle des alternatives . . . . .	34
2.2.3.2 Renforcement pragmatique . . . . .	35
2.2.4 Expressions de l'exclusion : syntaxe et sémantique . . . . .	41

2.2.4.1	Les exclusifs . . . . .	42
2.2.4.2	Les exceptifs . . . . .	43
2.3	Synthèse . . . . .	45
2.3.1	Syntaxe . . . . .	45
2.3.2	Sémantique . . . . .	47
2.3.2.1	Association . . . . .	47
2.3.2.2	Interprétation . . . . .	48
2.4	Vers un modèle de la restriction . . . . .	49
2.4.1	Sémantique de l’assertion . . . . .	50
2.4.2	Présupposition du préjacent . . . . .	52
2.4.3	“A est bas sur l’échelle pertinente” . . . . .	54
<b>3</b>	<b>Restriction et syntagmes nominaux</b>	<b>59</b>
3.1	Sémantique des SN . . . . .	62
3.1.1	Éléments théoriques préalables . . . . .	62
3.1.1.1	La théorie des types . . . . .	62
3.1.1.2	Principales catégories de SN . . . . .	64
3.1.2	Éléments de littérature : trois classifications de SN . . . . .	68
3.1.2.1	Importance du prédicat verbal . . . . .	71
3.1.2.2	Ensemble contextuel discriminant . . . . .	74
3.1.2.3	Choix théorique . . . . .	78
3.1.3	[Restrictif SN] : Distribution orthogonale aux classes de SN . . . . .	79
3.2	Sémantique de la restriction et associé sélectionné . . . . .	81
3.2.1	L’associé est le SN entier . . . . .	82
3.2.2	L’associé est le déterminant . . . . .	86
3.2.2.1	Présupposition scalaire et borne supérieure de l’échelle . . . . .	87
3.2.2.2	Renforcement pragmatique : A “trop haut” sur l’échelle . . . . .	89
3.2.3	L’associé est le N’ . . . . .	91
3.2.3.1	Effet contrastif . . . . .	91
3.2.3.2	Le déterminant échappe à la restriction . . . . .	93
3.2.4	Cas particuliers . . . . .	95
3.2.4.1	Flottement de <i>chaque</i> . . . . .	95
3.2.4.2	<i>Peu</i> : redondance et contribution pragmatique . . . . .	96
3.2.5	Synthèse . . . . .	98
<b>4</b>	<b>L’association avec le focus en question</b>	<b>101</b>
4.1	Association avec le focus . . . . .	102
4.1.1	Information lexico-syntaxique : le <i>range</i> . . . . .	102
4.1.2	Marquage prosodique . . . . .	105
4.1.3	Recouvrement avec le focus informationnel . . . . .	105
4.1.3.1	Le focus informationnel : notion pragmatique . . . . .	105

4.1.3.2	Focus informationnel et focus prosodique . . . . .	109
4.1.3.3	Recouvrement : le focus, objet tridimensionnel . . . . .	111
4.1.4	Traitements formels de <i>only</i> . . . . .	112
4.1.4.1	Le sens structuré de <i>only</i> . . . . .	112
4.1.4.2	Les valeurs ordinaire et focale de Rooth . . . . .	113
4.1.4.3	Les Focus Phrases de Krifka . . . . .	116
4.2	Contre l'association avec le focus informationnel . . . . .	119
4.2.1	L'anglais : Vallduví and Zacharski (1994) . . . . .	119
4.2.2	Les données du français . . . . .	120
4.2.2.1	Associé subfocal . . . . .	121
4.2.2.2	Associé dans le fond . . . . .	121
4.2.2.3	Le focus dans l'associé . . . . .	122
4.3	Contre le caractère distinctif de la marque prosodique . . . . .	124
4.3.1	En anglais . . . . .	124
4.3.1.1	Indépendance du "focus prosodique" . . . . .	124
4.3.1.2	Le focus en seconde occurrence . . . . .	126
4.3.2	Le cas du français . . . . .	128
4.3.2.1	Réalisation prosodique du focus informationnel . . . . .	129
4.3.2.2	Marque de la distinction : compte-rendu d'expérience . . . . .	130
4.3.2.3	Synthèse et limite de l'étude . . . . .	139
<b>5</b>	<b>Sémantique compositionnelle de la restriction</b> . . . . .	<b>141</b>
5.1	Règles d'adjonction des unités restrictives . . . . .	142
5.1.1	Le cas de <i>seulement</i> . . . . .	142
5.1.1.1	"Hors classe" . . . . .	143
5.1.1.2	Règles d'adjonction . . . . .	146
5.1.2	Régularité de <i>ne... que</i> . . . . .	148
5.1.3	Le cas de <i>seul</i> . . . . .	150
5.1.3.1	<i>Seul</i> adverbial . . . . .	150
5.1.3.2	<i>Seul</i> adjectival . . . . .	151
5.2	Association de la restriction dépendante de la syntaxe . . . . .	151
5.2.1	Principe général . . . . .	152
5.2.1.1	Le restrictif est adjoint à un SN . . . . .	152
5.2.1.2	Le restrictif est adjoint à un SP . . . . .	153
5.2.1.3	Le restrictif est adjoint à un déterminant . . . . .	154
5.2.2	Les adverbes adjoints au SV . . . . .	157
5.2.2.1	L'associé est le V et son complément . . . . .	157
5.2.2.2	L'associé est un complément et un ajout de V . . . . .	157
5.2.3	<i>Seulement</i> et la phrase . . . . .	158
5.2.4	Synthèse : cinq structures restrictives . . . . .	158
5.3	Représentation du sens de la restriction . . . . .	159



5.3.1	Cadre théorique : la Sémantique des Alternatives de Rooth . . . . .	159
5.3.1.1	Présentation . . . . .	159
5.3.1.2	Remarques . . . . .	160
5.3.2	Représentations formelles . . . . .	162
5.3.2.1	Restriction à 2 arguments : Cas général . . . . .	163
5.3.2.2	Restriction à 1 argument : l'associé est la phrase . . . . .	163
5.3.2.3	Restriction à 3 arguments : le XP modifié et associé est un déterminant . . . . .	164
5.3.2.4	Valeurs alternative et présuppositionnelle communes . . . . .	165
5.4	Illustrations . . . . .	167
5.4.1	Restriction à deux arguments . . . . .	167
5.4.1.1	L'associé est le XP modifié . . . . .	167
5.4.1.2	L'associé est dans le XP modifié . . . . .	169
5.4.1.3	L'associé est un non-constituant du SV . . . . .	172
5.4.2	<i>Seulement</i> s'associe à la phrase . . . . .	175
5.4.3	Le restrictif est adjoit et associé à un déterminant . . . . .	177
<b>6</b>	<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>181</b>
	Contribution . . . . .	181
	Perspectives . . . . .	184
<b>A</b>	<b>Annexes</b> . . . . .	<b>187</b>
A.1	Expérimentation : Corpus . . . . .	187
A.2	Réalisations des locuteurs . . . . .	199
A.2.1	Locuteur f1 . . . . .	200
A.2.2	Locuteur f2 . . . . .	202
A.2.3	Locuteur m1 . . . . .	204
A.2.4	Locuteur m2 . . . . .	206
A.3	Le $\lambda$ -calcul . . . . .	208
A.4	Calcul compositionnel de phrases restrictives . . . . .	211
A.4.1	L'associé est une proposition enchâssée . . . . .	212
A.4.1.1	<i>Seulement</i> est extérieur à la proposition . . . . .	212
A.4.1.2	<i>Seulement</i> est dans la proposition . . . . .	214
A.4.2	L'associé est le XP auquel le restricteur s'adjoit . . . . .	216
A.4.2.1	Adjoit = Associé = $SN_{et}$ . . . . .	216
A.4.2.2	Adjoit = Associé = SV . . . . .	219
A.4.2.3	Adjoit = Associé = SN objet du V . . . . .	220
A.4.3	Le restricteur s'associe à un élément du XP auquel il s'adjoit . . . . .	222
A.4.3.1	Adjoit = SV ; Associé = SN objet . . . . .	222
A.4.3.2	Adjoit = SV ; Associé = V . . . . .	224
A.4.3.3	Adjoit = SV ; Associé = Adv . . . . .	225

A.4.4	L'associé est un constituant double . . . . .	227
A.4.4.1	Adjoint = SV ; Associé discontinu . . . . .	227
A.4.4.2	Adjoint = SV ; Associé = [V SN] . . . . .	229
	<b>Bibliographie</b>	<b>231</b>
	<b>Index</b>	<b>241</b>



# Table des figures

3.1	Quelques types sémantiques . . . . .	64
4.1	Représentation syntaxique des phrases (1) . . . . .	103
4.2	Représentation syntaxique des phrases (3) . . . . .	104
4.3	Réalisation de l'énoncé (60) : $[des\ idées]$ . . . . .	134
4.4	Réalisation de l'énoncé (59) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	134
4.5	Réalisation de l'énoncé (59) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	136
4.6	Réalisation de l'énoncé (57) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	136
4.7	Réalisation de l'énoncé (57) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	138
4.8	Réalisation de l'énoncé (58) : $[des\ idées]_{FA}$ . . . . .	138
5.1	Valeurs sémantiques de la phrase (80) . . . . .	160
5.2	Valeur ordinaire d'une phrase avec <i>only</i> (81) . . . . .	161
5.3	$[(95)]^O$ – L'associé est un SN <sup>e</sup> sujet . . . . .	168
5.4	$[(95)]^O$ – L'associé est un SN <sup>et,t</sup> sujet . . . . .	168
5.5	$[(95)]^A$ & $[(95)]^P$ – L'associé est un SN <sup>et,t</sup> sujet . . . . .	169
5.6	$[(96)]^O$ – L'associé est l'adjectif d'un SN . . . . .	170
5.7	$[(96)]^A$ – L'associé est l'adjectif d'un SN . . . . .	171
5.8	$[(96)]^P$ – L'associé est l'adjectif d'un SN . . . . .	172
5.9	$[(99)]^O$ – L'associé est un non-constituant du SV . . . . .	173
5.10	$[(99)]^A$ – L'associé est un non-constituant du SV . . . . .	174
5.11	$[(99)]^P$ – L'associé est un non-constituant du SV . . . . .	175
5.12	$[(103)]^O$ – L'associé est la phrase . . . . .	176
5.13	$[(103)]^A$ & $[(103)]^P$ – L'associé est la phrase . . . . .	177
5.14	$[(106)]^O$ – <i>Seul</i> interne à un SN indéfini . . . . .	178
5.15	$[(106)]^A$ – <i>Seul</i> interne à un SN indéfini . . . . .	179
5.16	$[(106)]^P$ – <i>Seul</i> interne à un SN indéfini . . . . .	179
A.1	Réalisation de l'énoncé (2) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	200
A.2	Réalisation de l'énoncé (3) : $[des\ idées]_{FA}$ . . . . .	200
A.3	Réalisation de l'énoncé (4) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	201
A.4	Réalisation de l'énoncé (5) : $[des\ idées]$ . . . . .	201

A.5	Réalisation de l'énoncé (2) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	202
A.6	Réalisation de l'énoncé (3) : $[des\ idées]_{FA}$ . . . . .	202
A.7	Réalisation de l'énoncé (4) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	203
A.8	Réalisation de l'énoncé (5) : $[des\ idées]$ . . . . .	203
A.9	Réalisation de l'énoncé (2) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	204
A.10	Réalisation de l'énoncé (3) : $[des\ idées]_{FA}$ . . . . .	204
A.11	Réalisation de l'énoncé (4) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	205
A.12	Réalisation de l'énoncé (5) : $[des\ idées]$ . . . . .	205
A.13	Réalisation de l'énoncé (2) : $[des\ idées]_F$ . . . . .	206
A.14	Réalisation de l'énoncé (3) : $[des\ idées]_{FA}$ . . . . .	206
A.15	Réalisation de l'énoncé (4) : $[des\ idées]_A$ . . . . .	207
A.16	Réalisation de l'énoncé (5) : $[des\ idées]$ . . . . .	207
A.17	$[(2)]^O$ – L'associé est la phrase . . . . .	212
A.18	$[(2)]^A$ – L'associé est la phrase . . . . .	213
A.19	$[(2)]^P$ – L'associé est la phrase . . . . .	213
A.20	$[(2)]^O$ – L'associé est la phrase . . . . .	214
A.21	$[(2)]^A$ – L'associé est la phrase . . . . .	215
A.22	$[(2)]^P$ – L'associé est la phrase . . . . .	215
A.23	$[(3)]^O$ – L'associé est un SN de type $\langle e, t \rangle$ . . . . .	217
A.24	$[(3)]^A$ – L'associé est un SN de type $\langle e, t \rangle$ . . . . .	218
A.25	$[(3)]^P$ – L'associé est un SN de type $\langle e, t \rangle$ . . . . .	218
A.26	$[(8)]^O$ – L'associé est le SV . . . . .	219
A.27	$[(8)]^A$ – L'associé est le SV . . . . .	219
A.28	$[(8)]^P$ – L'associé est le SV . . . . .	220
A.29	$[(9)]^O$ – L'associé est le SV . . . . .	220
A.30	$[(9)]^A$ – L'associé est le SV . . . . .	221
A.31	$[(9)]^P$ – L'associé est le SV . . . . .	221
A.32	$[(10)]^O$ – L'associé est un SN objet d'un V . . . . .	222
A.33	$[(10)]^A$ – L'associé est un SN objet d'un V . . . . .	223
A.34	$[(10)]^P$ – L'associé est un SN objet d'un V . . . . .	223
A.35	$[(11)]^O$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	224
A.36	$[(11)]^A$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	224
A.37	$[(11)]^P$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	225
A.38	$[(12)]^O$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	225
A.39	$[(12)]^A$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	226
A.40	$[(12)]^P$ – L'associé est un V dans un SV . . . . .	226
A.41	$[(13)]^O$ – L'associé est un non-constituant discontinu . . . . .	227
A.42	$[(13)]^A$ – L'associé est un non-constituant discontinu . . . . .	228
A.43	$[(13)]^P$ – L'associé est un non-constituant discontinu . . . . .	228
A.44	$[(14)]^A$ – L'associé est un non-constituant [V SN] . . . . .	229

# Liste des tableaux

2.1	Emplois rhétoriques des adverbes restrictifs . . . . .	41
2.2	Distribution des adverbes restrictifs dans une proposition tensée . . . . .	45
2.3	Distribution des adverbes restrictifs dans une proposition infinitive . . . . .	46
3.1	Les déterminants et la restriction . . . . .	61
3.2	Les déterminants anglais : <i>weak vs. strong</i> (Milsark, 1977) . . . . .	69
3.3	Les déterminants du français : <i>faibles vs forts</i> . . . . .	69
3.4	Classifications des SN non définis . . . . .	71
3.5	Prédicats et indéfinis faibles chez Kleiber (2001) . . . . .	72
3.6	Prédicats et indéfinis chez Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) . . . . .	73
3.7	Indéfinis, Présupposition et Partitivité – DS&B (2004) . . . . .	77
3.8	Compatibilité des SN en fonction de l’associé . . . . .	98
A.1	Patrons des contextes donnés aux locuteurs . . . . .	187



# Chapitre 1

## Introduction

Le phénomène linguistique auquel nous nous intéressons dans cette thèse est celui de la restriction en français. Celle-ci est généralement décrite comme véhiculant deux informations simultanément : une propriété est attribuée à un élément, et l'attribution de cette propriété à d'autres éléments pertinents dans le contexte est niée (1).

- (1) a. Hier, Marie a vu seulement Emma.
- b. Hier, Marie a vu exclusivement Emma.
- c. Hier, Marie n'a vu personne sauf Emma.

*Hier, Marie a vu Emma et Marie n'a vu personne d'autre (pertinent dans le contexte).*

La définition de la restriction sur laquelle nous nous basons plus précisément est la suivante :

La restriction est le phénomène sémantique qui attribue une propriété, le *scope* (noté *Sc*), à un *élément associé* (noté *A*) d'un *ensemble d'alternatives* (*Alt*), et nie l'attribution du scope aux autres éléments de cet ensemble.

Différentes expressions permettent de véhiculer la restriction : *seul, seulement, ne... que, juste, uniquement, exclusivement, simplement, sauf, excepté, hormis, mise à part, à l'exception de, etc.* (1). L'observation et la description détaillée des phrases restrictives font toutefois apparaître qu'elles n'ont pas toutes les mêmes propriétés (2).

- (2) a. Marie a seulement trois enfants.
- b. #Marie a exclusivement trois enfants.
- c. #Marie n'a rien sauf trois enfants.

*Marie a trois enfants et pas plus.*

Le **chapitre 2** est consacré à la présentation des données : nous détaillons le fonctionnement des différentes expressions de la restriction, en nous concentrant plus particulièrement sur les phénomènes inattendus syntaxiquement ou sémantiquement. Ce chapitre sera l'occasion d'expliquer le contraste qui apparaît entre (1) et (2), et plus globalement d'expliquer pourquoi nous nous concentrons sur *seul, seulement* et *ne... que*, et laissons de côté *exclusivement, sauf* et leurs vrais synonymes (*uniquement, excepté, hormis, etc.*). Au



vu des données présentées, nous proposerons un modèle sémantique de la restriction ayant pour objectif de répondre à un certain nombre des phénomènes observés. Nous montrerons qu'il se base sur une nouvelle définition de la restriction qui prend en compte les inférences qu'elle déclenche, et plus particulièrement le rôle joué par la présence d'une échelle pertinente contextuellement sur laquelle sont ordonnés les éléments de l'ensemble *Alt*.

La description ayant mis en évidence des données singulières et soulevé de nombreuses questions, nous avons choisi de nous focaliser sur certaines d'entre elles, cela donnant lieu à trois études spécifiques. L'une d'entre elles a été motivée par le contraste (3) qui fait apparaître que la compatibilité d'un syntagme nominal avec la restriction est fonction de son déterminant.

- (3) a. Seuls  $\left\{ \begin{array}{l} \text{les étudiants} \\ \text{deux étudiants} \end{array} \right\}$  sont venus à la réunion.  
 b. ??Seuls  $\left\{ \begin{array}{l} \text{la plupart des étudiants} \\ \text{tous les étudiants} \end{array} \right\}$  sont venus à la réunion.

Cette première étude, dont nous rendons compte au **chapitre 3**, se focalise sur l'interaction entre les expressions de la restriction et les syntagmes nominaux. Nous tenterons de mettre en évidence l'homogénéité d'une distribution qui semble à première vue anarchique, particulièrement lorsque les SN sont des indéfinis. Nous verrons que la sémantique des SN, que nous prendrons le temps de présenter à partir de quelques classifications existantes (Milsark, 1977 ; Kleiber, 2001 ; Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004 ; Corblin, 2006), ne permet pas d'expliquer les observations mises en évidence car la distribution des SN restreints est orthogonale par rapport aux classes de SN. L'étude s'orientera par conséquent vers la contribution sémantique de la restriction et les propriétés pragmatiques qui y sont liées. Nous montrerons que la compatibilité des SN avec la restriction est fonction de la partie du SN qui joue le rôle de l'associé.

La seconde étude part de deux constats : d'une part, hors contexte, une phrase restrictive peut avoir plusieurs interprétations (4), et d'autre part, la sous-détermination de l'associé (qui est la source des interprétations multiples) disparaît à l'oral car l'élément qui fait l'objet de la restriction est marqué prosodiquement (5).

- (4) Pour Noël, Marie a seulement offert des livres à sa nièce.  
 a. *Marie a offert des livres à sa nièce, et rien d'autre.*  
 b. *Marie a offert des livres à sa nièce, et à personne d'autre.*
- (5) a. Pour Noël, Marie a seulement offert [des LIVRES] à sa nièce.  
*Marie a offert des livres à sa nièce, et rien d'autre.*  
 b. Pour Noël, Marie a seulement offert des livres [à sa NIÈCE].  
*Marie a offert des livres à sa nièce, et à personne d'autre.*

Ce mécanisme est connu comme *le principe de l'association avec le focus* auquel obéit notamment le restrictif anglais *only* (Jackendoff, 1972) ; il fait l'objet du **chapitre 4**. Ce

principe stipule que certaines particules, dont *only*, s'interprètent en fonction de l'élément qui est focalisé dans la phrase ; il est ainsi prédit que le restrictif sélectionne toujours le focus comme objet de la restriction. Après avoir présenté en détail la dimension tridimensionnelle (sémantique, pragmatique et prosodique) de la notion de *focus* ainsi que les différents points de vue qui émergent concernant le principe de l'association en anglais (Rooth, 1985, 1992 ; Jacobs, 1983 ; von Stechow, 1990 ; Vallduví and Zacharski, 1994), nous discuterons de la validité de ce principe en français. Nous chercherons tout d'abord à savoir si la notion sémantique du focus (correspondant au constituant qui fait l'objet de la restriction) et la notion pragmatique du focus (l'information nouvelle dans la phrase) sont deux facettes d'un même objet linguistique en français ; il apparaîtra que ce n'est pas le cas. En revanche, nous montrerons (expérimentation à l'appui) que la distinction sémantique/pragmatique qui caractérise ces deux objets est répercutée à l'oral de la même façon.

La question qui sous-tend notre troisième étude est celle de la sémantique compositionnelle des unités restrictives. En d'autres termes, lorsqu'une phrase inclut l'une d'elles, quel calcul faut-il réaliser pour aboutir à la valeur sémantique de la phrase ? Il s'agira notamment de savoir si la contribution de la restriction (et par conséquent sa représentation formelle) est la même quel que soit le type de l'associé, *i.e.* si le calcul de la sémantique des phrases (2) se fait toujours de la même façon, avec la même représentation de la restriction.

- (6) a. Un seul étudiant est venu à la réunion.
- b. Seul un étudiant est venu à la réunion.
- c. Un étudiant est seulement venu à la réunion.

Ce travail décrit dans le **chapitre 5** s'inscrit dans le cadre général de la sémantique montagovienne, telle qu'elle est illustrée et mise en œuvre dans (Blackburn and Bos, 2005) et (Heim and Kratzer, 1998). Un trait important de cette approche est la dimension vériditionnelle : on s'intéresse à la détermination des conditions de vérité des énoncés ; autrement dit, on considère que l'on a mis en évidence le sens d'un énoncé si l'on est capable de dire, dans toute situation, s'il est vrai ou faux. Un autre aspect important est la dimension compositionnelle : à la suite de Frege, on suppose qu'il est possible de calculer la valeur sémantique d'une expression complexe à partir de la valeur sémantique de ses constituants, et de leur mode de combinaison.

Pour répondre à notre objectif de représenter formellement le sens de la restriction, nous détaillerons avant tout chose les fonctionnements syntaxique et sémantique des unités restrictives *seul*, *seulement* et *ne... que*. Nous dégagerons des règles d'adjonction qui permettent de rendre compte de l'interaction syntaxique entre ces expressions et les constituants qui les entourent. Puis nous mettrons en évidence un principe d'association permettant de savoir, selon le contexte, sur quel constituant une unité restrictive est susceptible de faire porter la restriction. Bien que le mécanisme restrictif soit toujours le même et qu'une forme générale de la contribution sémantique de la restriction puisse être dégagée, nous verrons qu'elle doit être très sous-spécifiée si l'on veut qu'elle représente tous les cas de

figure mis en évidence. Nous ferons le choix de plus de précision, tout en restant encore dans la sous-spécification à certains égards, et proposerons trois représentations distinctes de la contribution sémantique de la restriction au moyen du  $\lambda$ -calcul. Nous mettrons enfin ces représentations en application et présenterons leur fonctionnement en détaillant le calcul compositionnel de la représentation sémantique de plusieurs phrases restrictives du français.

# Chapitre 2

## Données et ébauche d'un modèle

### Sommaire

---

<b>2.1</b>	<b><i>Seul</i> : un adjectif pas comme les autres . . . . .</b>	<b>6</b>
2.1.1	Lecture adverbiale restrictive : [Seul SN] <sub>SN</sub> . . . . .	8
2.1.1.1	Syntaxe de <i>seul</i> , adjoint au SN . . . . .	9
2.1.1.2	Sémantique de <i>seul</i> et structure du SN . . . . .	12
2.1.2	Lecture adjectivale restrictive : [Un seul N'] . . . . .	13
2.1.2.1	Syntaxe de <i>seul</i> , adjoint au déterminant . . . . .	13
2.1.2.2	Sémantique de <i>seul</i> , associé au déterminant . . . . .	15
2.1.3	Lecture adjectivale d'unicité : [Det <sub>def</sub> seul N'] . . . . .	16
2.1.3.1	Syntaxe de <i>seul</i> . . . . .	16
2.1.3.2	Contribution pragmatique de <i>seul</i> . . . . .	19
<b>2.2</b>	<b>Les adverbes de restriction . . . . .</b>	<b>21</b>
2.2.1	Syntaxe des restrictifs . . . . .	22
2.2.1.1	La catégorie du XP modifié syntaxiquement . . . . .	22
2.2.1.2	Syntaxe des restrictifs . . . . .	23
2.2.2	Sémantique des adverbes restrictifs . . . . .	26
2.2.2.1	Caractéristique syntactico-sémantique . . . . .	26
2.2.2.2	Exclusion totale . . . . .	29
2.2.2.3	Alternatives ordonnées sur une échelle . . . . .	32
2.2.3	Emplois rhétoriques . . . . .	34
2.2.3.1	Exclusion mutuelle des alternatives . . . . .	34
2.2.3.2	Renforcement pragmatique . . . . .	35
2.2.4	Expressions de l'exclusion : syntaxe et sémantique . . . . .	41
2.2.4.1	Les exclusifs . . . . .	42
2.2.4.2	Les exceptifs . . . . .	43
<b>2.3</b>	<b>Synthèse . . . . .</b>	<b>45</b>
2.3.1	Syntaxe . . . . .	45
2.3.2	Sémantique . . . . .	47
2.3.2.1	Association . . . . .	47

2.3.2.2	Interprétation . . . . .	48
<b>2.4</b>	<b>Vers un modèle de la restriction . . . . .</b>	<b>49</b>
2.4.1	Sémantique de l'assertion . . . . .	50
2.4.2	Présupposition du préjacent . . . . .	52
2.4.3	"A est bas sur l'échelle pertinente" . . . . .	54

---

La restriction peut être exprimée par différentes unités, par exemple *seul*, *seulement*, *ne... que*, *simplement*, *juste*, *uniquement*, *exclusivement*, *sauf*, *excepté*, *hormis*, etc. (1).

(1) a. Seule Marie a offert un cadeau à Emma.

b. Marie a offert un cadeau  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{uniquement} \\ \text{simplement} \end{array} \right\}$  à Emma.

c. Marie n'a offert de cadeau à personne  $\left\{ \begin{array}{l} \text{sauf} \\ \text{hormis} \\ \text{excepté} \end{array} \right\}$  à Emma.

Ces unités ne sont toutefois pas indifféremment substituables les unes aux autres. Elles ont tout d'abord des comportements syntaxiques distincts, en raison notamment, de leur catégorie grammaticale première : adjectif pour *seul*, adverbe pour *seulement*, *simplement*, *uniquement*, etc. et préposition pour *sauf*, *hormis*, etc. Elles présentent par ailleurs des différences sémantiques qui remettent en cause leur lien de synonymie (2).

(2) a. Marie n'a que trois enfants.

b. ??Marie n'a rien excepté trois enfants.

Dans un premier temps, nous rendons compte du fonctionnement syntaxique et sémantique de *seul* qui a la particularité d'avoir, selon les contextes, un comportement d'adverbe ou d'adjectif, et d'exprimer la restriction ou non (§2.1). Nous présentons ensuite le fonctionnement des adverbes parmi lesquels nous distinguons, sur des critères à la fois syntaxiques et sémantiques, les *restrictifs*, les *exclusifs* et les *exceptifs* (§2.2). Après avoir récapitulé les données pertinentes concernant les unités restrictives (§2.3) ; nous proposerons un modèle sémantique de la restriction basé sur ces observations (§2.4).

## 2.1 *Seul* : un adjectif pas comme les autres

L'unité *seul*, parce qu'elle s'accorde en genre et en nombre avec l'élément nominal qu'elle modifie (3), est catégorisée comme un adjectif par l'ensemble des ouvrages consultés (grammaires et dictionnaires).

(3) a. Seules des femmes attendent dans le couloir.

b. Une seule femme attend dans le couloir.

On peut en réalité distinguer deux comportements syntaxiques distincts. Dans certains cas *seul* a un comportement adverbial (4a) : il commute avec des adverbes (4b) et non avec un adjectif (4c).

- (4) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Simon} \\ \text{Lui} \end{array} \right\}$  seul attend dans le couloir.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Simon} \\ \text{Lui} \end{array} \right\}$  aussi attend dans le couloir.  
 c.  $\left\{ \begin{array}{l} * \text{Simon} \\ * \text{Lui} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{malade} \\ \text{unique} \end{array} \right\}$  attend dans le couloir.

Dans d'autres cas, *seul* commute avec *unique* et a le comportement d'un adjectif (5).

- (5) a. Une  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seule} \\ \text{unique} \end{array} \right\}$  femme attend dans le couloir.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{La seule} \\ \text{L'unique} \end{array} \right\}$  femme du groupe attend dans le couloir.

À ces différences syntaxiques s'ajoutent des distinctions sémantiques. Ainsi, lorsque *seul* se comporte comme un adverbe, il exprime toujours la restriction : il permet d'attribuer le scope à son associé et de nier cette attribution pour les alternatives de l'associé. L'une des interprétations restrictives de (6a) est paraphrasable par (6b)<sup>1</sup>.

- (6) a. Seule une femme attend dans le couloir.  
 b. Une femme attend dans le couloir et personne d'autre n'attend dans le couloir.

Lorsque *seul* est un adjectif (placé après le déterminant du SN auquel il participe), deux contributions se distinguent selon la nature du déterminant : avec un déterminant indéfini, il exprime la restriction (7).

- (7) a. Une seule femme attend dans le couloir.  
 b. *Une femme attend dans le couloir et aucune autre femme n'attend dans le couloir, i.e. et pas plus.*

Lorsque *seul* est placé après le déterminant d'un SN référentiel, il ne permet pas d'exprimer une restriction (ou très rarement, nous le verrons) : (8a) n'a pas l'interprétation (8b) (nous signalons la différence de sens en faisant précéder cette phrase du symbole #).

- (8) a. #La seule femme du groupe attend dans le couloir.  
 b. *La femme du groupe attend dans le couloir et aucune autre femme n'attend dans le couloir.*

On observe que la phrase (8a) a les mêmes conditions de vérités que celle sans l'adjectif (*La femme du groupe attend dans le couloir*), ce qui pousse à penser qu'il participe à l'expression de l'unicité avec le déterminant.

Un dernier emploi de *seul* se dégage, le plus remarqué par les grammaires et dictionnaires : lorsque *seul* est un adjectif placé à droite d'un SN, il exprime la solitude, l'absence de compagnie ou d'aide ; il peut alors être précédé de *tout* (9).

<sup>1</sup>Une autre interprétation possible de (6a) est la suivante : *Une femme attend dans le couloir et aucune autre femme n'attend dans le couloir* ; nous y revenons plus loin (§2.1.1.2).

(9) Une femme (toute) seule attend dans le couloir.

Placé à droite d'un nom, *seul* peut donc, selon le contexte, être considéré comme un adverbe de restriction (4a), il est alors postposé au SN avec lequel il forme un nouveau SN : [SN seul]<sub>SN</sub>. Il peut également être considéré comme un adjectif de solitude (9)<sup>2</sup>, contrairement à ce qui est traditionnellement énoncé par les grammaires qui signalent la structure [Det N seul] comme étant réservé au sens adjectival de *seul* (solitude)<sup>3</sup>. Cet emploi de l'adjectif qui exprime la solitude est à présent laissé de côté. Nous revenons en revanche sur les autres emplois de *seul* en détaillant systématiquement, pour chacun d'eux, leurs fonctionnements syntaxique et sémantique. Nous commençons par présenter celui où il a une valeur adverbiale restrictive, prototypiquement [Seul SN]<sub>SN</sub> (§2.1.1). Nous rendons ensuite compte de celui où il est adjectif restrictif [Un seul N'] (§2.1.2) et enfin de celui où il est adjectif et participe à l'expression de l'unicité [Det<sub>def</sub> seul N'] (§2.1.3).

### 2.1.1 Lecture adverbiale restrictive : [Seul SN]<sub>SN</sub>

Nous nous concentrons ici sur les particularités de l'emploi restrictif de *seul* lorsqu'il a une valeur adverbiale. La structure canonique de cet emploi est celle où *seul* apparaît à droite d'un SN (4), ou à sa gauche (10), à la manière de certains adverbes comme *aussi* ou *même*.

(4) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Simon} \\ \text{Lui} \end{array} \right\}$  seul attend dans le couloir.

b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Simon} \\ \text{Lui} \end{array} \right\}$  aussi attend dans le couloir.

c.  $\left\{ \begin{array}{l} * \text{Simon} \\ * \text{Lui} \end{array} \right\}$  unique attend dans le couloir.

(10) a. Seule  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{une femme} \end{array} \right\}$  attend dans le couloir.

b. Même  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{une femme} \end{array} \right\}$  attend dans le couloir.

c. \*Unique  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{une femme} \end{array} \right\}$  attend dans le couloir.

<sup>2</sup>Cette ambiguïté semble levée à l'oral grâce au découpage prosodique qui varie avec le sens (et la catégorie) de *seul*. Adjectif de solitude, *seul* peut être détaché, comme s'il était en apposition (9'a), ou former un groupe prosodique avec le déterminant et le nom qui le précèdent (9'b). Adverbe de restriction, *seul* forme un groupe prosodique avec le SN mais la courbe mélodique semble alors différente de la précédente car elle est perçue ici comme montante (9'c).

(9') a. Une femme, seule↓, attend dans le couloir.

b. Une femme seule↓, attend dans le couloir.

c. Une femme seule↑, attend dans le couloir.

Une étude prosodique spécifique doit être menée pour s'assurer de ces intuitions perceptives.

<sup>3</sup>Nous relierions à cet emploi l'expression figée *seul à seul*, équivalente à "en tête à tête" (*Simon s'est entretenu seul à seul avec Pierre*).

Nous allons voir que *seul* montre un grand nombre de particularités dont nous avons ici tenté de rendre compte le plus clairement possible. Nous nous penchons tout d'abord sur sa syntaxe (§2.1.1.1), puis sur sa sémantique (§2.1.1.2).

### 2.1.1.1 Syntaxe de *seul*, adjectif au SN

Le comportement de l'adverbe *seul* diffère selon la fonction du SN qu'il modifie.

#### Le SN est sujet

Lorsque *seul* modifie un SN sujet, réalisé par un SN plein, un nom propre ou un pronom fort<sup>4</sup>, il peut le précéder ou le suivre comme nous venons de le voir avec les exemples (4) et (10). Cependant, si le SN est composé d'un nom modifié ( $[Det N Mod]_{SN}$ ), *seul* ne peut pas toujours être placé à sa droite. Lorsque le modifieur est un adjectif (11a) ou un SP (11b), cela est possible (une intonation particulière semble toutefois nécessaire)<sup>5</sup>.

- (11) a. Un expert italien seul a proposé une solution.  
 b. L'expert en écologie seul a proposé une solution.

En revanche, si le nom est modifié par une relative (12a), la phrase est mal formée, alors qu'elle est acceptable lorsque *seul* est placé à gauche du SN (12b).

- (12) a. \*L'expert qui travaille sur la forêt amazonienne seul a proposé une solution.  
 b. Seul l'expert qui travaille sur la forêt amazonienne a proposé une solution.

Il semble que ces inacceptabilités sont notamment liées à la longueur du SN, et à celle du modifieur car bien qu'un SP soit accepté (11b), s'il est trop long, la phrase est problématique (13).

- (13) ?L'expert avec une cravate jaune seul a proposé une solution.

Reprenons les exemples (4) et (10). Contrairement à ce à quoi l'on s'attend, étant donné que *seul* peut apparaître à gauche ou à droite du SN, si ce dernier fait l'objet d'une clivée, l'unité restrictive ne peut pas apparaître à sa gauche (14).

- (14) a. \*C'est seule Emma qui attend dans le couloir.  
 b. C'est Emma seule qui attend dans le couloir.

Cette impossibilité se retrouve lorsque dans une phrase, principale (15) ou enchâssée (16), le SN sujet modifié par *seul* est post-verbal.

- (15) a. \*Sont dispensés du contrôle continu seuls les étudiants salariés  
 b. Sont dispensés du contrôle continu les étudiants salariés seuls.  
 (16) a. \*Emma a amené des jeux auxquels joue seule Marie.  
 b. Emma a amené des jeux auxquels joue Marie seule.

<sup>4</sup>*Seul* ne peut pas modifier un pronom faible : \**Seul tu a la clé du bureau.*

<sup>5</sup>*Seul* ne peut pas être placé entre le nom et son modifieur : *L'expert seul en écologie a proposé une solution intéressante.*



Dans les cas d'inversions du sujet élaboratives (43ab) ou locatives stylistiques<sup>6</sup> (43c), *seul* peut également flotter en tête de proposition .

- (17) a. Seuls sont dispensés de contrôle continu les étudiants salariés.  
 b. Emma a amené des jeux auxquels seule joue Marie.  
 c. Au carrefour, toute trace du feu d'artifice de la nuit avait disparu. Seule restait sur le sol une plaque noire et grise. (Page)<sup>7</sup>

On observe également ce flottement de *seul* lorsqu'il y a une inversion du sujet dans les constructions inaccusatives où le premier argument du verbe est réalisé comme un complément d'objet plutôt que comme un sujet<sup>8</sup> (44).

- (18) Seuls comptent le travail et la discipline. (Tournier)

Selon Grévisse (1988), c'est la présence de *seul* (qu'il qualifie, à tort selon nous, d'"épithète détachée" (§379)) qui rend l'inversion du sujet possible. On observe en effet que la suppression du restrictif dans une telle structure entraîne une agrammaticalité (19a), alors que les inversions locatives ou élaboratives existent indépendamment de la présence de *seul* (19bc).

- (19) a. ??Comptent le travail et la discipline.  
 b. Restait sur le sol une plaque noire et grise.  
 c. Sont dispensés de contrôle continu les étudiants salariés.

Enfin, que le sujet soit pré- ou post-verbal, *seul* peut flotter immédiatement après le verbe tensé (20)<sup>9</sup>, à la manière du quantificateur flottant *tous* (21).

- (20) a. La pente et l'humidité nous avertissaient seules que le fleuve n'était pas loin. (Tournier)  
 b. Sont seuls dispensés du contrôle continu les étudiants salariés.

- (21) a. Tous les enfants vont dormir.  
 b. Les enfants vont tous dormir.

## Le SN est dans le SV

Lorsqu'un SN participe à un syntagme verbal, contrairement à ce qu'il se passe lorsqu'un SN est sujet (10a), *seul* ne peut pas apparaître à sa gauche (22).

<sup>6</sup>Nous renvoyons à (Marandin (1997) et Bonami and Godard (2001)) concernant ce type d'inversions.

<sup>7</sup>Lorsque l'exemple donné est extrait de la base de textes littéraires Frantext (<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>), nous donnons l'auteur entre parenthèses; nous faisons apparaître la mention "(web)" lorsque l'exemple a été trouvé sur Internet via le moteur de recherche Google (<http://www.google.fr>).

<sup>8</sup>Nous renvoyons à (Marandin, 1999b) concernant ce type d'inversions.

<sup>9</sup>En (20a) *seul* peut aussi être l'adjectif de solitude (*La pente et l'humidité nous avertissaient à elles seules que le fleuve...*). On voit ici, peut-être plus clairement qu'ailleurs, le lien entre les deux sens de *seul*. Selon la maxime de quantité de Grice (1975) (il faut être aussi informatif que nécessaire et pas plus), le locuteur coopératif doit dire toutes les choses qui l'ont averti; de ce fait en énonçant (20a), on en déduit que rien, en plus de la pente et l'humidité, ne l'a averti. Or cette conclusion, à laquelle on arrive par la pragmatique, correspond à l'information donnée sémantiquement par *seul* lorsqu'il a une valeur adverbiale restrictive.

- (22) a. \*Marie a offert seul un cadeau à sa nièce.  
 b. \*Marie a offert un cadeau à seule sa nièce.

*Seul* ne peut pas non plus apparaître à droite d'un SN accusatif (23a) ; on a donc recours à un autre adverbe lorsque l'on veut qu'un tel SN fasse l'objet de la restriction (23b).

- (23) a. \*Marie a offert  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seul un cadeau} \\ \text{un cadeau seul} \end{array} \right\}$  à sa nièce.  
 b. Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'a offert qu'un cadeau} \\ \text{a offert seulement un cadeau} \end{array} \right\}$  à sa nièce.

Un SN du SV qui n'est pas accusatif peut en revanche voir apparaître *seul* à sa droite mais il doit répondre à certaines conditions<sup>10</sup> ; il doit tout d'abord être référentiel (24).

- (24) a. Marie a offert un cadeau à sa nièce seule.  
 b. Marie a prévu un cadeau pour Emma seule.  
 c. Ces détails sont visibles par les experts seuls.

En effet, si l'on remplace ces SN référentiels par des SN indéfinis, *seul* n'a plus sa valeur adverbiale restrictive, mais est l'adjectif de solitude (*tout seul*) ; la phrase (25a) n'a pas l'interprétation (25b) (ce que nous symbolisons par #), mais (25c).

- (25) a. Marie a offert un cadeau à une fille seule.  
 b. #Marie a offert un cadeau à une fille et à personne d'autre.  
 c. Marie a offert un cadeau à une fille qui était toute seule/célibataire.

Cependant, tous les SN référentiels n'acceptent pas d'être modifiés à droite par *seul* (26).

- (26) \*On peut passer par cette route seule.

De plus, pour qu'un SN puisse être modifié à droite par l'adverbial *seul*, il doit être relativement court (27a), comme les SN sujets (11)–(12).

- (27) a. De nombreuses observations de télépathie relèvent de la pathologie mentale seule. (Amadou)  
 b. Ces détails sont visibles par les experts en physique seuls.  
 c. ??Ces détails sont visibles par les experts qui travaillent en physique seuls.

Si c'est un pronom qui fait office d'objet indirect, il doit être fort (comme lorsqu'il est sujet) (28).

- (28) a. Marie<sub>i</sub> est directrice. La décision lui<sub>i</sub> revient.  
 b. \*Marie<sub>i</sub> est directrice. La décision lui<sub>i</sub> seule revient.  
 c. Marie<sub>i</sub> est directrice. La décision revient à elle<sub>i</sub> seule.

Dans ce cas-là, la préposition est sous-catégorisée par le verbe et le pronom peut être remplacé par un SN qui co-réfère au sujet (29a) ou non (29b).

- (29) a. Marie doit sa réussite à elle-même seule.  
 b. Marie doit sa réussite à Emma seule.

<sup>10</sup>Nous avons tenté de dégager des conditions d'apparition rendant compte des cas les plus attestés mais la distribution de *seul* à droite d'un SN du SV montre une grande hétérogénéité.

Lorsque la préposition n'est pas sous-catégorisée, *seul* n'est pas un adverbe restrictif (mais un adjectif qui exprime l'absence d'aide) et la séquence est figée dans le sens où aucun autre type de SN ne commute avec le pronom qui co-réfère toujours au SN sujet (30).

- (30) a. Marie a traité trente dossiers à elle seule.  
 b. \*Marie a traité trente dossiers à  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{elle-même} \end{array} \right\}$  seule.

### 2.1.1.2 Sémantique de *seul* et structure du SN

#### Le déterminant du SN

Lorsque *seul* a un comportement d'adverbe et qu'il modifie un SN plein, on observe une différence de grammaticalité selon le déterminant présent (31).

- (31) a. Seules  $\left\{ \begin{array}{l} \text{des} \\ \text{quelques} \end{array} \right\}$  femmes attendent dans le couloir.  
 b. \*Seules  $\left\{ \begin{array}{l} \text{toutes les} \\ \text{beaucoup de} \end{array} \right\}$  femmes attendent dans le couloir.

On trouve toutefois des contre-exemples (sur Internet) (32).

- (32) a. Seules toutes les forces mystiques du cosmos réunies peuvent avoir guidé les Nérès jusqu'ici. (web)  
 b. Bien sûr, Solsti'sss sera très prudent et seul beaucoup de tact de la part du shaani le mettra en confiance. (web)

Ces observations valent également pour *seulement* et *ne... que* lorsqu'ils sont adjoints à un syntagme nominal. Nous revenons longuement au chapitre 3 sur l'interaction entre SN et unités restrictives adverbiales.

#### L'associé est sous-déterminé

Lorsque *seul* est un adverbe restrictif, adjoint à un SN, il peut s'associer à ce SN comme à chacune de ses parties. Plusieurs interprétations d'une même phrase sont ainsi possibles (hors contexte) que le SN soit indéfini (33) ou défini (34) (en fin de ligne, la partie du SN qui est l'associé est mise entre crochets).

- (33) Seule une étudiante habitant le quartier est venue.  
 a. ... et personne d'autre. *seule [une étudiante habitant...]*  
 b. ... et pas plus d'une. *seule [une] étudiante habitant...*  
 c. ... et aucune autre étudiante. *seule une étudiante [habitant...]*
- (34) Seule l'étudiante habitant le quartier est venue.  
 a. ... et personne d'autre. *seule [l'étudiante habitant...]*  
 b. ... et aucune autre étudiante. *seule l'étudiante [habitant...]*

Il apparaît toutefois que, même hors contexte, certaines lectures sont privilégiées. C'est le cas lorsque le SN se compose d'un adjectif. Lorsque ce dernier est à gauche du nom, *seul*

semble s'associer plus facilement au SN entier (35a), tandis que lorsqu'il est à sa droite, le restrictif semble plutôt s'associer à l'adjectif (35b).

- (35) a. Seul [un terrible résultat]<sub>A</sub> pourrait le décourager (rien d'autre).  
 b. Seul un résultat [terrible]<sub>A</sub> pourrait le décourager (pas un résultat mitigé).

### 2.1.2 Lecture adjectivale restrictive : [Un seul N']

Nous nous concentrons à présent sur les structures dans lesquelles *seul* est un adjectif intercalé entre un déterminant indéfini et le N' d'un SN (36).

- (36) Une  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seule} \\ \text{unique} \end{array} \right\}$  femme attend dans le couloir. = (5a)

On observe tout d'abord que la structure du SN auquel *seul* participe est rigide tant dans le placement de l'adjectif que dans la nature du déterminant (§2.1.2.1). Nous montrons que cette rigidité syntaxique est liée à une contribution sémantique unique (§2.1.2.2).

#### 2.1.2.1 Syntaxe de *seul*, adjectif au déterminant

##### Toujours à droite du déterminant

Lorsque *seul* est interne à un SN, il est toujours placé après le déterminant (37).

- (37) Donne-moi  $\left\{ \begin{array}{l} \text{une seule vraie} \\ \text{*une vraie seule} \end{array} \right\}$  raison à ton départ.

Le comportement de *seul* est en cela proche de celui des adjectifs numéraux ordinaux et apparentés tel *dernier* (Arrivé et al., 1986 ; Grévisse, 1988 ; Riegel et al., 1996) (38) ou des adjectifs comme *même*, *propre* et *autre* signalés par Riegel et al. (1996) comme “plus étroitement liés au déterminant” (37).

- (38) Je vois  $\left\{ \begin{array}{l} \text{une dernière explication possible} \\ \text{*une explication dernière possible} \end{array} \right\}$  à cette situation.

Toutefois, contrairement à ces adjectifs, *seul* ne forme pas de groupe déterminant (GD) avec l'article indéfini<sup>11</sup>.

Ces éléments facultatifs [*même*, *autre*, etc.] d'un groupe déterminant se distinguent des adjectifs antéposés au nom par le fait qu'ils n'ont aucune mobilité par rapport au déterminant principal et qu'ils ne peuvent être coordonnés entre eux (*\*Il m'a donné son propre et autre livre*). (Riegel et al., 1996 : 153)

Les adjectifs qui participent à un GD ne peuvent apparaître qu'à droite du déterminant. Placés ailleurs dans le SN, la phrase est agrammaticale (40b), ou elle change de sens (ce que nous notons #) (40c). Or déplacé dans le SN, *seul* conserve son sens restrictif (cf. infra §2.1.2.2) et peut s'associer au déterminant, la phrase a alors la même interprétation (40).

- (39) a. Un même étudiant a emprunté cinq livres.

<sup>11</sup>Riegel et al. (1996) précisent que le déterminant d'un GD doit être un défini, mais certains adjectifs, comme *certain* ou *même*, se comportent de la même façon avec *un* (*une certaine audace*, *un même comportement*).

- b. \*Un étudiant même a emprunté cinq livres.
- c. #Même un étudiant a emprunté cinq livres.

- (40) a. Un seul étudiant a eu la moyenne. ... et pas plus  
 b. Seul [un]<sub>A</sub> étudiant a eu la moyenne. ... et pas plus

Par ailleurs, *seul* peut être coordonné avec un adjectif qui participe habituellement à un GD comme *même* (41a), ce qui confirme qu'il ne participe pas lui-même à un GD. La structure du SN semble quelque peu figée : *seul* apparaît toujours en premier, comme lorsque c'est *unique* qui est coordonné avec lui (41b).

- (41) a. Ils ont parlé d'une seule et même voix.  
 b. Il a passé un seul et unique entretien et a été embauché.

L'adjectif restrictif ne peut pas être séparé du déterminant qu'il précède : nous concluons qu'il s'y adjoint.

### L'article indéfini singulier comme déterminant

Dès lors que le SN dans lequel apparaît *seul* est un indéfini<sup>12</sup>, on observe que le déterminant qu'il précède n'est pas libre. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de l'article indéfini singulier *un* (42a), ou (plus rarement) le numéral *deux* (42b).

- (42) a. Une seule étudiante est arrivée en retard.  
 b. La démocratie est pour tous et non réservée à deux seuls candidats. (web)

Les numéraux qui expriment une quantité supérieure à 2 sont mal acceptés (42c).

- (42) c.  $\left\{ \begin{array}{l} *Trois \\ *Neuf \end{array} \right\}$  seules étudiantes sont arrivées en retard.

Et on voit que même "*deux seuls*" n'est pas toujours accepté (43b) là où "*un seul*" ne pose pas de problème (43a).

- (43) – Combien d'étudiantes sont arrivées en retard ?  
 a. – Un./ Un seul.  
 b. – Deux. / \*Deux seuls.

Par ailleurs, aucun autre indéfini ne peut apparaître à gauche de *seul* dans un SN (44).

- (44)  $\left\{ \begin{array}{l} *Des \\ *Quelques \end{array} \right\}$  seules étudiantes sont arrivées en retard.

Les SN déterminés par un proportionnel ou un quantificationnel<sup>13</sup> n'acceptent pas non plus de voir *seul* s'intercaler entre le déterminant et le N' (45).

- (45) a.  $\left\{ \begin{array}{l} *Peu de \\ *La plupart des \end{array} \right\}$  seules étudiantes sont arrivées en retard.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} *Toutes les \\ *Aucune \end{array} \right\}$  seule(s) étudiante(s) est(sont) arrivée(s) en retard.

<sup>12</sup>Nous revenons sur les cas où *seul* suit un déterminant dans un SN référentiel à la section (§2.1.3).

<sup>13</sup>Nous présentons les différentes catégories de déterminants au chapitre 3.

### 2.1.2.2 Sémantique de *seul*, associé au déterminant

La rigidité syntaxique de l'adjectif *seul*, dans  $[un\ seul\ N]_{SN}$ , se retrouve au niveau de la sémantique. Il a en effet toujours le même fonctionnement qui consiste à faire du déterminant l'objet de la restriction. Pour une phrase comme (46a), on accède à la lecture paraphrasée en (46b)<sup>14</sup>.

- (46) a. [Une] seule étudiante est venue à la réunion.  
 b. Une étudiante est venue à la réunion et pas plus d'une.

La restriction exprimée ici par l'adjectif permet de "préciser" la quantité exprimée par le déterminant car sans *seul* (*Une étudiante est venue à la réunion*), la sémantique de *une* correspond à "au moins une". En ajoutant l'unité restrictive, on nie les alternatives de la quantité 1 et on passe de ce fait de "au moins un" à "exactement un", d'où l'impression, repérée par les grammairres, que la quantité est "renforcée".

Les structures comme (46a) peuvent voir une seconde unité restrictive modifier le SN déjà composé de *seul* (47)<sup>15</sup>.

- (47) a. La maison n'avait qu'une seule pièce (...). (Yourcenar)  
 b. Il n'y a qu'une seule fille qui soit arrivée à l'heure.

Selon Piot (1974), la locution adverbiale permet de renforcer la restriction lorsqu'elle est en emploi "combiné" avec *seul* adjectival. Nous ne sommes pas contre cette idée mais insistons sur la nature quelque peu figée de cette structure qui accepte mal que *ne... que* soit remplacé par un autre adverbe restrictif (48).

- (48) a.  $\left. \begin{array}{l} ?Seule \\ ?Seulement \end{array} \right\}$  une seule fille est arrivée à l'heure.  
 b. La maison avait  $\left. \begin{array}{l} \text{juste} \\ ?\text{simplement} \\ ??\text{seulement} \\ *\text{uniquement} \\ *\text{exclusivement} \end{array} \right\}$  une seule pièce.

Aucune des combinaisons illustrées en (48b) n'est présente dans Frantext alors qu'elles sont toutes attestées sur Internet. Lorsqu'un tel SN est modifié par *uniquement* ou *exclusivement*, les phrases sont très redondantes et peu de locuteurs les acceptent. Le jugement est en revanche moins tranché lorsque l'adverbe en présence est *seulement* ou *simplement*. Enfin, la particularité de *juste* d'être très lié à l'oral, et à un registre relâché, lui permet d'apparaître.

<sup>14</sup>Cette interprétation est également accessible lorsque *seul* a une valeur adverbiale : *Seule [une] étudiante est venue à la réunion, et pas plus* (cf. (40)).

<sup>15</sup>Lorsque *seul* est inséré entre un déterminant défini et un N', le SN formé peut être l'objet d'une restriction quelle que soit l'unité adverbiale qui l'exprime : nous ne sommes pas dans le cas d'une double restriction puisque *seul* ne véhicule pas de restriction (cf. *infra* §2.1.3).

### 2.1.3 Lecture adjectivale d'unicité : [Det<sub>def</sub> seul N']

Une seconde lecture adjectivale de *seul* se dégage; elle ne concerne que les cas où il participe à un SN référentiel déterminé par un article défini, un possessif ou un démonstratif (49).

- (49) a. La seule étudiante habitant le quartier est arrivée en retard.  
 b. Vos seules mimiques l'ont fait rire.  
 c. Cette seule idée me réjouit.

Nous détaillons à présent la structure sous-jacente de ces SN (§2.1.3.1) ainsi que la contribution de *seul* qui est davantage liée à la pragmatique qu'à la sémantique (§2.1.3.2).

#### 2.1.3.1 Syntaxe de *seul*

##### [Det<sub>def</sub> seul] : Groupe Déterminant

Contrairement aux cas où *seul* est placé à droite de l'article *un*, lorsqu'il suit le déterminant d'un SN référentiel, *seul* forme un groupe déterminant avec lui, comme peuvent le faire l'ensemble des déterminants définis, possessifs et démonstratifs avec les adjectifs *même*, *autre* ou *propre* notamment. *Seul* ne peut tout d'abord pas se combiner avec un autre de ses adjectifs (50a), excepté *même* et à condition que ce dernier apparaisse en second (50bc)<sup>16</sup>.

- (50) a. \*Le propre et seul ami de Marie l'a trahie.  
 b. Le seul et même vélo devra servir à l'épreuve cycliste. (web)  
 c. ??Le même et seul vélo devra servir à l'épreuve cycliste.

Par ailleurs, *seul* peut être déplacé, mais il change de sens : les deux phrases sous (51) ne sont pas équivalentes ; il valide donc la propriété d'immobilité propre aux adjectifs qui participent à des GD.

- (51) a. Le seul ami de Marie l'a trahie. *Marie a un ami et un seul, il l'a trahie*  
 b. Seule l'ami de Marie l'a trahie. *L'ami de M., et personne d'autre, l'a trahie.*

*Seul* se distingue toutefois des autres adjectifs participant à des GD, car d'une part, si le déterminant est l'article défini, il peut être omis lorsque le SN est mis en opposition (52) ou attribut du sujet (53).

- (52) Marie, (la) seule étudiante en licence, voulait voir le directeur.  
 (53) [Ils] découvriront le silence, "lequel est seul signe de la qualité". (St Exupéry)

D'autre part, si le nom-tête du SN est présent dans le contexte (linguistique ou extralinguistique), il peut être supprimé : *seul* est alors nominalisé et se rapproche d'un pronom comme *celui* (54).

- (54) Parmi les amis de Marie, Pierre est  $\left\{ \begin{array}{l} \text{le seul} \\ \text{celui} \end{array} \right\}$  qui travaille dans une association.

<sup>16</sup>Nous prenons le cas de l'article singulier mais nos conclusions valent pour les autres déterminants des SN référentiels.

**[Det<sub>def</sub> seul N'] : N modifié**

Que *seul* soit nominalisé ou non, il peut être modifié par tous les types de modificateurs de nom acceptés habituellement (55).

- (55) Des étudiants, Pierre est le seul  
Le seul homme
- |   |  |   |   |               |
|---|--|---|---|---------------|
| } | disponible<br>de Pau<br>digne de confiance<br>connaissant Barcelone<br>que Simon connaît<br>à convoquer<br>à connaître Marie | } | . | est parisien. |
|---|--|---|---|---------------|

L'unité nominale ne peut en revanche pas apparaître sans modifieur (56) à moins que celui-ci soit sous-entendu (57a) ou corresponde à une généralité (comme "qui existe") (56b)<sup>17</sup>.

- (56) a. ??De tous les amis de Marie, Pierre est le seul.  
b. ?Le seul homme est parisien.
- (57) a. Parfois, il m'a semblé que vous me pleureriez. Vous serez bien la seule. (Sartre)  
*Vous serez bien la seule personne à me pleurer.*  
b. La seule solution est la n° 3. *La seule solution valable est la n° 3.*

Lorsque le déterminant est un possessif ou un démonstratif, un modifieur faisant respectivement référence à la possession et au contexte est en quelque sorte déjà présent. De ce fait, la présence d'un autre modifieur est facultative (58).

- (58) a. Mes seules bêtises venaient de ma maladresse. (Roze)  
b. De cette seule image à moitié délavée et de ce seul nom au dos se dégageait avec force comme un parfum d'amour évanoui et pourtant persistant. (D'Ormesson)

**Modifieur : infinitive**

Parmi les modificateurs du nom possibles dans les SN composés de *le seul*, on distingue deux types de propositions infinitives : le nom modifié est objet dans l'une (59a) (notée *Inf-obj*) et il est sujet de l'autre (59b) (*Inf-suj*).

- (59) a. Le seul homme [à convoquer est parisien]<sub>Inf-obj</sub>  
*Il faut convoquer l'homme qui est parisien.*  
b. Le seul homme [à connaître Marie est parisien]<sub>Inf-suj</sub>  
*Le seul homme qui connaît Marie est parisien.*

Ces deux infinitives présentent des comportements distincts lorsque l'on change le déterminant et/ou que l'on supprime *seul*. Avec une infinitive *Inf-obj* (59a), ces transformations n'ont pas de conséquence sur le jugement que l'on porte sur les phrases (60), tandis qu'elles entraînent une agrammaticalité (61) avec une infinitive *Inf-suj* (59b).

<sup>17</sup>Cela n'a pas d'importance avec les restrictifs adverbiaux (56').

- (56') a. Seule l'étudiante (qui connaît Marie) n'est pas venue.  
b. Il n'y a que l'étudiante (qui connaît Marie) qui n'est pas venue.



$$(60) \left\{ \begin{array}{l} \text{Le seul homme} \\ \text{L'homme} \\ \text{Un seul homme} \\ \text{Un homme} \end{array} \right\} \text{ à convoquer est parisien.}$$

$$(61) \left\{ \begin{array}{l} \text{Le seul homme} \\ *L'homme \\ *Un seul homme \\ *Un homme \end{array} \right\} \text{ à connaître Marie est parisien.}$$

Seuls les adjectifs de comparaison (62a) ou les structures superlatives (62b) peuvent commuter avec *seul*, et déclencher l'apparition d'infinitives dont le SN relativisé est le sujet.

$$(62) \text{ a. Le } \left\{ \begin{array}{l} \text{seul} \\ \text{unique} \\ \text{premier} \\ \text{dernier} \end{array} \right\} \text{ homme à avoir connu Marie est parisien.}$$

b. La plus vieille organisation à être sur le terrain est une ONG italienne.

Cette différence est, à notre connaissance, peu repérée dans les grammaires ou dans les ouvrages moins généraux. On trouve toutefois une mention de [*le seul N Inf<sub>suj</sub>*] dans (Soare, 2002) :

L'infinitif "actif" est possible seulement s'il est prédiqué de certains types de GN, à savoir les indéfinis, ou qui comportent des adjectifs comme *le seul*, *le dernier*, ou bien lorsque l'antécédent est situé dans une phrase négative.<sup>18</sup>

(Soare, 2002 : 233)

Le SN composé de l'article indéfini, voire d'aucun déterminant, est effectivement possible avec des infinitives telles que celles qui nous intéressent (63), à condition toutefois que ce SN soit en position attribut, sinon la phrase est problématique (64).

(63) a. Ce n'est pas un homme à connaître Marie.

b. C'est un homme à résoudre ce problème.

c. Simon est homme à résoudre ce problème.

$$(64) \text{ ??Un homme à connaître Marie } \left\{ \begin{array}{l} \text{arrive dans quelques minutes.} \\ \text{est parisien.} \end{array} \right\}$$

Pour rendre compte du fonctionnement des infinitives *Inf-suj* (ou "actives"), Soare (2002) s'appuie sur l'existence d'une structure correlative sous-jacente en se basant sur l'analyse que fait Huot (1981) des groupes [*N/A à Inf*]<sup>19</sup>. Selon Soare, on a une structure composée d'un GD (*le seul*) et d'un N', lui-même composé d'un N et d'un syntagme adjectival dont

<sup>18</sup>L'auteur signale qu'en règle générale, les relatives infinitives permettent de relativiser l'objet (ou l'instrument (Soare, 2002 : 227)) et que le participe présent est privilégié pour le sujet (*L'homme connaissant Marie est parisien*).

<sup>19</sup>Nous renvoyons au chapitre 7 de Huot (1981) (pp. 399-448) dédié aux groupes *Adjectif/Nom à Infinitif* et aux structures corrélatives pour plus de détails. Soare cite également les travaux de Kayne (1969), Siloni (1994, 1997) et Engelhardt (1998).

la tête n'est pas réalisée, et c'est à cet adjectif qu'est rattachée le syntagme prépositionnel composé de l'infinitive. Le SN de la phrase (65a) a la structure syntaxique (65b).

- (65) a. Le seul homme [à connaître Marie est parisien]<sub>Inf-suj</sub> = (59b)  
 b. [ [Le seul<sub>GD</sub>] [homme [  $\emptyset$ <sub>Adj</sub> [à [connaître Marie<sub>SV</sub>] <sub>SP</sub>] <sub>SA</sub>] <sub>N'</sub>] <sub>SN</sub>]

L'analyse de Soare (2002) permet de traiter les SN du type [*le seul N à Inf<sub>suj</sub>*] comme les autres SN ainsi déterminés, *i.e.* grâce à la structure générale [*le seul*]<sub>GD</sub> *N'*]<sub>SN</sub> (bien que leur comportement diffère des autres SN déterminés par *le seul*).

### 2.1.3.2 Contribution pragmatique de *seul*

Lorsque *seul* est inséré après un déterminant défini, possessif ou démonstratif, on doit distinguer plusieurs cas de figure<sup>20</sup>.

#### Extension du domaine d'interprétation

Dans le premier d'entre eux, le plus courant, l'introduction de *seul* dans une phrase ne change pas ses conditions de vérité; le SN [*Det<sub>def</sub> seul N'*]<sub>SN</sub> est sujet d'une phrase attributive (66a) ou objet d'un verbe (66b), ou d'une préposition (66c).

- (66) a. La seule solution était de ne pas s'endormir. (Carrère)  
 b. La mère va dans le salon, elle se met au piano, elle joue les seuls airs qu'elle connaisse par cœur. (Duras)  
 c. Ça se remarque sur la seule photo que j'ai d'elle. (Boudard)

Plusieurs particularités apparaissent. Les phrases comme celles ci-dessus (nous prenons l'exemple (66c)) ne sont tout d'abord pas équivalentes à celles dans lesquelles on remplace *seul* par une unité restrictive (67a) puisque l'on peut ajouter un élément qui vérifie la propriété attribuée au SN initial<sup>21</sup>.

- (67) a. Ça se remarque sur la photo que j'ai d'elle seulement. \*... *et sur les videos*  
 b. Ça se remarque sur la photo que j'ai d'elle *et sur rien d'autre*.

Par ailleurs, la présence de *seul* ne change pas les conditions de vérité de l'énoncé; la phrase (66c) est sémantiquement équivalente à celle sous (68a), et paraphrasée par (68b).

- (68) a. Ça se remarque sur la photo que j'ai d'elle.  
 b. *Il existe une photo d'elle que j'ai, et il n'existe aucune autre photo d'elle que j'ai, sur laquelle ça se remarque*.

Enfin, si la contribution sémantique de *seul* semble nulle, on perçoit toutefois une différence entre les phrases (66c) et (68a), confirmée par le contraste sous (69).

- (69) a. Ferme la porte du bureau.

<sup>20</sup>Nous ne prenons que des exemples avec des SN déterminés par un article défini, mais nos conclusions valent pour les SN contenant un possessif (49b) ou un démonstratif (49c).

<sup>21</sup>Rappelons que *seul* a valeur adverbiale ne peut pas restreindre un SN objet direct, nous employons la locution adverbiale *ne... que*.

b. ?Ferme la seule porte du bureau.

Reprenons la phrase (66c) et sa correspondante sans *seul* (68a). Dire (66c) signifie que j'ai une photo d'elle, pertinente contextuellement, et que "ça" se remarque sur cette photo. (68a) dit la même chose, mais la photo est envisagée dans un domaine plus grand, et on interprète que le locuteur n'a pas d'autre photo d'elle. La présence de *seul* joue ainsi un rôle dans la nature du contexte pris en considération. Il est parfois difficile d'étendre le contexte comme nous l'avons fait ci-dessus, et il semble que cela puisse expliquer la différence d'acceptabilité entre les phrases sous (69). En effet, "*la porte du bureau*" est peu à même d'être interprété dans un contexte différent de celui du bureau en question. Si dire à quelqu'un de fermer "*la porte du bureau*" (en sachant qu'il n'y en a qu'une) c'est lui dire de fermer ce qui est une "porte" dans le contexte, dire à quelqu'un de fermer "*la seule porte du bureau*" (en sachant qu'il n'y en a qu'une) est problématique car l'extension du domaine requise par *seul* ne peut pas avoir lieu ("*du bureau*" l'empêche puisqu'il délimite un domaine rigide).

### Introduction d'une échelle qualitative

Lorsque le SN composé de *seul* est sujet d'une phrase non-attributive (70a), celle-ci a les mêmes propriétés que les phrases précédentes : *seul* ne commute pas avec une unité restrictive (70b) et ne change pas les conditions de vérité de la phrase (70c).

- (70) a. La seule idée de Marie enchantait mon ami. (D'Ormesson)  
 b. Seule l'idée de Marie enchantait mon ami. (... et rien d'autre)  
 c. L'idée de Marie enchantait mon ami.

*Il existe une "idée de Marie", et il n'existe aucune autre "idée de Marie", et elle enchantait mon ami.*

Toutefois, une interprétation particulière apparaît. L'effet perçu peut-être schématisé comme suit : une phrase  $[[Le\ seul\ N']_{SN}\ SV_{n-att}]_P$  (70a) s'interprète "Le N' suffit à SV" (71).

- (71) *L'idée de Marie a suffi à enchanter mon ami.*

Cette phrase dit que parmi les choses susceptibles d'enchanter mon ami, qui sont ordonnées sur une échelle selon leur potentiel impact, l'idée de Marie est située à une position basse de cette échelle, mais qu'elle a toutefois enchanté mon ami (ce qui ne veut pas dire que rien d'autre ne l'a enchanté). Autrement dit, l'introduction de *seul* permet d'une part de placer le référent du SN sur une échelle avec d'autres éléments susceptibles de vérifier la propriété donnée par le SV, et d'autre part de le placer à une position basse de cette échelle. Nous revenons longuement sur la notion d'échelle et sur l'information "bas sur l'échelle" dans la section sur les adverbes notamment (*cf. infra* (§2.2.2.3), et (§2.2.3)).

### Restriction : SN objet d'une préposition

Lorsque le SN composé de *seul* est objet d'une préposition (72), une lecture restrictive, équivalente à [Restrictif SN] (73) est possible.

- (72) a. J'apprends qu'il s'agissait des consommateurs-témoins, c'est-à-dire de volontaires décidés à s'alimenter avec les seules rations du Ravitaillement. (Blondin)

- b. J'avais cru ces camps conçus par la seule barbarie européenne. J'apprenais qu'ils existaient aussi en Amérique. (Mohrt)

(73) a. ... il s'agissait de volontaires décidés à ne s'alimenter qu'avec les rations du Ravitaillement.

- b. J'avais cru ces camps conçus par la barbarie européenne seulement.

On ne peut en effet pas ajouter d'information telle qu'une alternative, autre que le SN, vérifie le scope (74a), alors que cela est possible lorsque *seul* n'est pas présent dans le SN (74b).

(74) a. \*Il s'agissait de volontaires décidés à s'alimenter avec les seuls rations du Ravitaillement, et les restes laissés par les plus riches.

- b. Il s'agissait de volontaires décidés à s'alimenter avec les rations du Ravitaillement, et les restes laissés par les plus riches.

Les exemples de phrases où un SN déterminé par *le seul* entre dans une telle construction et exprime la restriction sont rares ; l'utilisation d'un restrictif adverbial semble être privilégiée. De ce fait, nous ne considérons pas *seul*, dans la structure  $[Le\ seul\ N^r]_{SN}$ , comme une unité restrictive mais comme un adjectif permettant d'ajouter une information contextuelle, sa contribution étant d'ordre plus pragmatique que sémantique. Nous ne reviendrons que très peu sur ce type d'exemples.

La description du fonctionnement de *seul* a mis au jour des comportements particuliers, le plus important étant selon nous que malgré sa morphologie adjectivale, il peut se comporter comme un adverbe. Toutefois, contrairement aux adverbes de restriction que nous présentons ci-après (§2.2), il conserve la caractéristique des adjectifs de ne pouvoir porter que sur des éléments nominaux.

## 2.2 Les adverbes de restriction

Nous nous intéressons à présent aux adverbes de restriction, canoniquement illustrés par *seulement* ou *ne... que*, et auxquels nous ajoutons *simplement* et *juste*<sup>22</sup> (75).

(75) Marie  $\left\{ \begin{array}{c} \\ n' \\ \end{array} \right\}$  a offert un cadeau  $\left\{ \begin{array}{c} \text{seulement} \\ \text{qu'} \\ \text{simplement} \\ \text{juste} \end{array} \right\}$  à Emma.

Comme précédemment, nous présentons tout d'abord les caractéristiques syntaxiques des adverbes (§2.2.1), puis leurs propriétés sémantiques (§2.2.2). Nous montrons ensuite que ces unités ont la particularité d'avoir des emplois rhétoriques, *i.e.* emplois dans lesquels leur introduction dans un énoncé ne change pas les conditions de vérité (§2.2.3). Nous

<sup>22</sup>L'adverbe de restriction *juste* est de plus en plus usité et très lié à l'oralité.

présentons enfin la distinction qu'il est nécessaire de faire entre expressions de la restriction (75) et expressions de l'exclusion (76a) et de l'exception (76b) (§2.2.4)<sup>23</sup>.

- (76) a. Marie a offert un cadeau  $\left\{ \begin{array}{l} \text{exclusivement} \\ \text{uniquement} \end{array} \right\}$  à Emma.
- b. Marie a offert un cadeau à personne  $\left\{ \begin{array}{l} \text{sauf} \\ \text{expté} \\ \text{hormis} \end{array} \right\}$  à Emma.

### 2.2.1 Syntaxe des restrictifs

Les adverbes restrictifs ont deux caractéristiques syntaxiques remarquables : la première est qu'ils peuvent modifier des constituants (XP) de catégories variées (§2.2.1.1). La seconde est que leur placement dans la phrase est libre (§2.2.1.2).

#### 2.2.1.1 La catégorie du XP modifié syntaxiquement

Les adverbes restrictifs, dont *seulement* est le représentant, peuvent s'adjoindre à une grande variété de constituants contrairement à ce qui est avancé par Arrivé et al. (1986) qui signalent qu'"ils apparaissent directement avant un syntagme nominal ou prépositionnel" (p. 53), et contrairement aux autres adverbes qui sont traditionnellement définis comme des unités "apte[s] à servir de complément à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe" (Grévisse, 1988 : §917). Les phrases sous (77) illustrent cette variété (la catégorie du constituant modifié est donnée à la suite de chacun des exemples). Pour tester le rattachement de *seulement*, on voit qu'on peut répondre à une question pertinente grâce au XP ou grâce à [seulement XP], nous illustrons le cas de (77) au moyen de (78).

- (77) a. Marie a rencontré seulement [Pierre] hier. SN  
 b. Marie est seulement [jolie]. SAdj  
 c. Marie a rencontré Pierre seulement [hier]. SAdv  
 d. Marie part en vacances seulement [en Europe]. SP  
 e. Hier, Marie a seulement [regardé la télé]. SV  
 f. Marie ose seulement [lui dire bonjour]. SV<sub>Inf</sub>  
 g. Marie a seulement [prêté] un pull à Emma. V  
 h. Marie écoute la radio seulement [en cuisinant]. P. présent  
 i. Marie espère seulement [que Pierre n'a plus mal au dos]. P  
 Marie sait seulement [combien il y a d'étudiants en cours].  
 Marie se souvient seulement [comme elle était heureuse].  
 S'il y un problème, n'appelle pas, [envoie-moi seulement un mail].

<sup>23</sup>Si la description que nous proposons de *seulement* et de ses synonymes, et celle proposée par (Roussarie, 2007) sont proches, elles ont au moins un point de divergence important : Roussarie les classe tous parmi les adverbes associatifs "restrictifs exclusifs", tandis que nous distinguons les restrictifs (*seulement*, *juste*, *seul* et *ne... que*) des *exclusifs* (*exclusivement* et *uniquement*).

- (78) – Qui Marie a-t-elle rencontré hier ?  
 – Pierre. / Seulement Pierre. / Pierre seulement.

Les autres adverbes de restriction ont le même comportement vis-à-vis de la catégorie du constituant qu'ils modifient à l'exception de *ne... que* qui ne peut pas précéder une proposition, quelle que soit l'unité qui l'introduit (79).

- (79) a. \*Marie n'espère que [que Pierre n'a plus mal au dos].  
 b. \*Marie ne sait que [combien il y a d'étudiants en cours].

Le statut particulier des adverbes restrictifs parmi les autres adverbes est partagé par son équivalent anglais *only*, classé par (Huddleston and Pullum, 2002 : 587) parmi les “*restrictive focusing modifiers*” (aux côtés de *alone, but, precisely, exactly, purely, exclusively, simply, just, solely, merely*).

Adverbs such as *only* and *even* differ from most adverbs by virtue of their ability to occur with a particularly wide range of heads (...).<sup>24</sup>

(Huddleston and Pullum, 2002 : 563)

Toutefois, tout comme Huddleston and Pullum (2002) le stipulent pour *only* (cf. note 19 p. 587), *seulement* et ses équivalents ne peuvent pas porter sur une conjonction de coordination (80)<sup>25</sup>.

- (80) a. \*You can have cheese and biscuits only [or] dessert. (Ibid.)  
 b. \*Tu peux avoir du fromage et des biscuits  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{juste} \end{array} \right\}$  [ou] un dessert.

Par ailleurs, ils peuvent certes modifier un SN, mais celui-ci ne doit pas être vocatif (81)<sup>26</sup>.

- (81) a. \*Hey, only Pat, would you like one of these biscuits? (Ibid.)  
 b. \*Hé, Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\}$ , veux-tu un des gâteaux?

### 2.2.1.2 Syntaxe des restrictifs

Nous verrons que les adverbes restrictifs *seulement, simplement, ne... que* et *juste* ont la même contribution sémantique (§2.2.2) ; en revanche syntaxiquement, on observe que les deux premiers ont le même comportement tandis qu'ils présentent quelques différences vis-à-vis de celui caractéristique de *ne... que* et *juste*.

#### *Seulement et simplement*

Les adverbes *seulement* et *simplement* peuvent apparaître dans l'ensemble des positions syntaxiques signifiées par le symbole ● dans une proposition tensée (82a), infinitive (82b),

<sup>24</sup>“Les adverbes comme *only* et *even* diffèrent de la plupart des adverbes en raison de leur capacité à apparaître avec une grande variété de têtes.” (notre traduction)

<sup>25</sup>*Only* ne peut pas non plus s'associer à la particule d'un *phrasal verb* : \**My opponent gave only [in]*.

<sup>26</sup>On accède à l'associé du restrictif (*Marie*), mais on ne sait pas quelle est la propriété qui est le scope (*Sc*) nécessaire dans le mécanisme restrictif, *i.e.* on ne sait pas quelle propriété est attribuée à l'associé et non attribuée à ses alternatives.

et lorsqu'il modifie un constituant mis en apposition ou attribut (82c)<sup>27</sup>.

- (82) a. • deux invités • ont • offert • des livres • à • une fille • hier •.  
 b. Marie a décidé • de [• offrir • des livres • à sa nièce •] hier.  
 c. Simon, • réparateur d'imprimantes, ne trouve pas de travail.

La particularité de ces deux adverbes est qu'ils peuvent apparaître autour du SN sujet et entre une préposition et son SN objet pour le modifier (83).

- (83) a. Seulement deux invités ont offert des livres à une fille.  
 Deux invités seulement ont offert des livres à une fille.  
 b. Deux invités ont offert des livres à seulement une fille

Leur comportement est toutefois singulier : lorsque le SN est référentiel, ces adverbes peuvent le suivre (84a) mais pas le précéder (84b)<sup>28</sup>.

- (84) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{Le frère de Marie} \end{array} \right\}$  seulement a offert des livres à Emma.  
 b. \*Seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{le frère de Marie} \end{array} \right\}$  a offert des livres à Emma.

Lorsque le SN est objet d'une préposition le fonctionnement de *seulement* est moins tranché (85)–(86).

- (85) a. Pierre a offert des livres à  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{la nièce de Marie} \\ \text{sa nièce} \end{array} \right\}$  seulement.  
 b. \*Pierre a offert des livres à seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma.} \\ \text{la nièce de Marie.} \\ \text{sa nièce} \end{array} \right\}$

- (86) Il y eut un long silence avec seulement les craquements du sommier. (Clavel)

Cette impossibilité des SN référentiels d'être précédés d'un restrictif disparaît lorsque le SN sujet est à droite d'un verbe (87ab) ou qu'il est objet direct d'un verbe (et non d'une préposition) (87c).

- (87) a. C'est seulement Marie qui a offert des livres à Emma.  
 b. Marie a amené des jeux auxquels joue seulement son frère.  
 c. Marie a lu seulement le début de ce livre.

<sup>27</sup>On distingue parmi les adverbes ceux qui sont intégrés de ceux qui sont incidents (Jayez and Rossari, 1998 ; Marandin, 1999a ; Potts, 2003 ; Bonami and Godard, 2003 ; Bonami et al., 2004). Nous discutons au chapitre 5 l'appartenance de *seulement* à l'une de ces deux classes d'adverbes car sa distribution (82) ne permet pas de trancher (§5.1.1.1).

<sup>28</sup>Nous prenons l'exemple de *seulement* mais les observations valent pour *simplement*. Notons par ailleurs que répondre à une question par un SN défini précédé par l'un de ces adverbes semble plus acceptable que lorsqu'un tel constituant apparaît dans la phrase entière (84') vs (84b).

- (84') – Qui a offert des livres à Emma ?  
 – Seulement Marie.

Parallèlement, les SN dont nous avons précédemment dits qu'ils posaient problème avec l'adverbe *seul* (§2.1.1.2) en posent autant avec *seulement* et *simplement* (88a); les SN indéfinis sont toujours acceptés (88b).

- (88) a.  $\left\{ \begin{array}{l} *Tous\ les \\ *La\ plupart\ des \end{array} \right\}$  invités seulement ont offert des livres à Emma.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} Un\ invité \\ Quelques\ invités \end{array} \right\}$  seulement a/ont offert des livres à Emma.

*Ne... que et juste*

*Juste* et *ne... que*<sup>29</sup> peuvent occuper les places mises en évidence ci-dessous (89).

- (89) a. Deux invités ont • offert • des livres • à une fille • hier.  
 b. Marie a décidé • de [ • offrir • des livres • à sa nièce • ] hier.

Ils ont deux particularités; la première est qu'ils sont toujours placés immédiatement à gauche du XP qu'ils modifient d'où leur impossibilité à apparaître en fin de phrase (90).

- (90) a. Deux invités  $\left\{ \begin{array}{l} n' \end{array} \right\}$  ont offert des livres à une fille  $\left\{ \begin{array}{l} que. \\ juste. \end{array} \right\}$  hier.  
 b. \*Deux invités  $\left\{ \begin{array}{l} n' \end{array} \right\}$  ont offert des livres à une fille hier  $\left\{ \begin{array}{l} que. \\ juste. \end{array} \right\}$

La seconde particularité de ces deux restrictifs est qu'ils apparaissent à droite du verbe de la proposition à laquelle ils participent, finie ou non. Ils ne peuvent ainsi pas modifier le sujet préverbal d'une proposition standard (91a) et pour ce faire, ils nécessitent l'introduction d'une tournure présentative (91b).

- (91) a.  $\left\{ \begin{array}{l} *Ne\ que \\ ??Juste \end{array} \right\}$  deux invités ont offert des livres à une fille hier.  
 b. Il  $\left\{ \begin{array}{l} n'y\ a\ que \\ y\ a\ juste \end{array} \right\}$  deux invités qui ont offert des livres à une fille hier.

Les deux restrictifs montrent quelques différences. Tout d'abord, le clitique de la locution adverbiale doit toujours précéder un verbe, *ne... que* ne peut pas modifier un XP mis en apposition, contrairement à *juste* (92).

- (92) Simon,  $\left\{ \begin{array}{l} juste \\ ??que \end{array} \right\}$  disponible le dimanche, nous rejoindra.

Par ailleurs, *que* ne peut pas apparaître entre une préposition et son SN objet, tandis que l'usage oral de *juste* l'accepte (93).

- (93) a. Deux invités  $\left\{ \begin{array}{l} n'ont \\ ont \end{array} \right\}$  offert des livres à  $\left\{ \begin{array}{l} *qu'une\ fille \\ juste\ une\ fille \end{array} \right\}$  hier.

<sup>29</sup>Pour *ne... que*, nous considérons ici le placement de la partie restrictive *que* car le clitique *ne* est toujours placé à gauche du verbe tensé ou infinitif (immédiatement à sa gauche s'il n'y a pas d'autres clitiques, dans le cas contraire, ces derniers s'intercalent entre lui et le verbe).



- b. Emma  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'est} \\ \text{est} \end{array} \right\}$  partie en vacances avec  $\left\{ \begin{array}{l} \text{*qu'une amie.} \\ \text{juste une amie.} \end{array} \right\}$

Enfin, une dernière particularité est propre à *ne... que* : bien qu'il soit possible de trouver *que* entre l'auxiliaire et le participe passé d'un verbe à un temps composé (94a), la tournure avec le pro-verbe *faire* suivi d'une infinitive est plus courante (94b).

- (94) a. Marie n'a qu'acquiescé.  
b. Marie n'a fait qu'acquiescer.

Il est en revanche exclu que *que* apparaisse avant le verbe à un temps simple (96a) ou entre un complémenteur et un verbe à l'infinitif (97a) si le pro-verbe *faire* est absent (96b)–(97bc)<sup>30</sup>.

- (96) a. \*Marie ne qu'acquiesce.  
b. Marie ne fait qu'acquiescer.
- (97) a. \*Marie a décidé de ne qu'offrir des livres à sa nièce hier.  
b. Marie a décidé de ne faire qu'offrir des livres à sa nièce hier.  
c. C'était dur de ne faire que l'attendre.

(Forlani)

## 2.2.2 Sémantique des adverbes restrictifs

Nous nous penchons à présent sur la contribution sémantique des adverbes de restriction. Il convient tout d'abord de noter qu'une phrase composée de l'un des adverbes restrictifs n'a pas la même interprétation selon la position de l'adverbe dans la phrase, et que, tout comme nous l'avons vu pour *seul* à valeur adverbiale, une certaine sous-détermination caractérise l'associé de la restriction hors contexte (§2.2.2.1). Du point de vue de la contribution sémantique proprement dite, nous montrons que les adverbes restrictifs ne véhiculent pas seulement l'exclusion. Ils permettent certes d'attribuer le scope à l'associé et pas à ses alternatives (§2.2.2.2), mais lorsque les alternatives sont ordonnées les unes par rapport aux autres sur une échelle, ils informent également de la position basse de l'associé sur cette échelle (§2.2.2.3).

### 2.2.2.1 Caractéristique syntactico-sémantique : sous-détermination de l'objet de la restriction

Dans la majorité des cas, les adverbes restrictifs ne peuvent faire porter la restriction que sur un constituant qui leur est adjacent. Dans une phrase comme (98a), *seulement* fait porter la restriction sur le XP qui le suit "*hier*" ou qui le précède "*(à) sa nièce*"; on obtient

<sup>30</sup>Paillard (1992) note le contraste (95) qui est selon nous attendu puisque l'équivalent de (95a) composé de *seulement* n'est pas (95b) mais "*Je passe seulement*".

- (95) a. Je ne fais que passer.  
b. \*Je fais seulement passer.

(p. 75)



- (103) – Que s'est-il passé ?  
 – [Emma a seulement éternué]<sub>A</sub>.

Tous les adverbes restrictifs fonctionnent de la même manière à l'exception de *ne... que*. Lorsque la partie restrictive de la locution (*que*) apparaît après le verbe à un temps simple, l'interprétation que l'on a est celle où l'objet de la restriction est le constituant qui suit immédiatement *que* (104a), voire le non-constituant (104b).

- (104) Marie ne présente qu'Emma à Simon.  
 a. Marie présente [Emma]<sub>A</sub> à Simon, et personne d'autre.  
 b. ?Marie présente [Emma à Simon]<sub>A</sub> et elle ne présente personne d'autre à personne d'autre.  
 c. #Marie [présente Emma à Simon]<sub>A</sub> et elle ne fait rien d'autre.

Si la phrase est à un temps composé et que la partie restrictive de la locution adverbiale *que* s'intercale entre l'auxiliaire et le participe passé du verbe plein, alors seul le verbe fait l'objet de la restriction (105).

- (105) Marie n'a que [présenté]<sub>A</sub> Emma à Simon.  
 Marie a présenté Emma à Simon, elle ne les a pas mariés !

Si l'on veut restreindre sur le SV, la structure avec le pro-verbe *faire* est requise, *que* apparaissant alors entre le pro-verbe et le verbe à l'infinitif (106).

- (106) Marie n'a fait que [présenter Emma à Simon]<sub>A</sub> (puis elle est partie).  
 Marie a présenté Emma à Simon et elle n'a rien fait d'autre.

Avec une telle structure, il est difficile de trouver des contextes dans lesquels la restriction exprimée par *ne... que* concerne un XP plus profond que le SV. Par ailleurs, la structure avec le pro-verbe est superflue puisqu'il suffit de faire précéder ce XP par *que* (*Marie n'a présenté Emma qu'à Simon*).

La sous-détermination de l'associé des restrictifs hors contexte présente en français est également présente avec l'anglais *only*. Cependant, la majorité des auteurs qui traitent de cet adverbe le rangent parmi les particules sensibles au focus, *i.e.* l'élément avec lequel il s'associe est toujours l'élément de la phrase qui apporte l'information nouvelle et qui est marqué, à l'oral, par l'accent prosodique le plus proéminent de la phrase<sup>32</sup>. Ainsi, l'interprétation de la phrase commune aux énoncés sous (107) (*Mary only introduced Bill to Sue*) varie en fonction de l'élément de la phrase qui est focalisé (noté [ ]<sub>FA</sub> pour Focus et Associé, et où les petites majuscules signalent la saillance prosodique).

- (107) a. Mary only introduced [BILL]<sub>FA</sub> to Sue.  
 b. Mary only introduced Bill to [SUE]<sub>FA</sub>.

Un tel phénomène est courant avec *seulement*; nous le mettons en évidence en faisant précéder la phrase (102) d'une question. Cela permet de faire apparaître l'élément focalisé

<sup>32</sup>Le principe de l'association avec le focus fait l'objet du chapitre 4.

et de distinguer les deux interprétations sous (107), respectivement (108a) et (108b)<sup>33</sup>.

- (108) Qui Marie a-t-elle présenté à Simon ?  
 a. Marie a seulement présenté [EMMA]<sub>FA</sub> à Simon.  
 À qui Marie a-t-elle présenté Emma ?  
 b. Marie a seulement présenté Emma à [SIMON]<sub>FA</sub>.

Cette association n'est toutefois pas systématique. Lorsque la syntaxe du restrictif l'empêche de s'associer au focus, *seulement* trouve un élément auquel s'associer ailleurs ; c'est le cas lorsque le sujet est focalisé alors que l'adverbe apparaît dans le SV (109).

- (109) – Qui a vu le père et la mère d'Emma ?  
 – [Marie]<sub>F</sub> a seulement vu [la mère]<sub>A</sub> d'Emma.

Par ailleurs, lorsque l'unité restrictive et le focus appartiennent au même domaine phrasique, des mécanismes pragmatiques font parfois en sorte qu'un autre élément que celui qui est focalisé soit l'associé. Celui-ci peut par exemple correspondre à un élément qui participe au focus, *i.e.* être interne au focus (110).

- (110) – Qu'est-ce qui a gâché la fête ?  
 – [Marie a seulement reconnu [Emma]<sub>A</sub>.]<sub>F</sub>

### 2.2.2.2 Exclusion totale

Les adverbess restrictifs ont une sémantique commune que nous avons défini en introduction, nous la répétons :

#### Définition

La restriction est le phénomène sémantique qui attribue une propriété (*Sc*) à un élément (potentiellement un sous-ensemble) (*A*) d'un ensemble (*Alt*) et nie l'attribution de cette même propriété aux autres éléments de cet ensemble.

Nous qualifions cette restriction d'**exclusive totale** puisque l'attribution de la propriété pertinente est niée pour toutes les alternatives de l'associé qui a ainsi l'exclusivité. Nous signalons les éléments en jeu dans la restriction de la phrase (111a) entre crochets indicés et en donnons une paraphrase (111b).

- (111) a. (Contexte : Marie a vu [Emma et Simon]<sub>Alt</sub> qui fêtaient leur anniversaire ensemble)  
 [Marie a offert des livres à]<sub>Sc</sub> [Emma]<sub>A</sub> seulement.  
 b. Marie a offert des livres à Emma ET Marie n'a pas offert de livres à Simon.

Ce sens est commun aux adverbess qui nous intéressent (au moins dans un de leurs emplois lorsqu'ils sont polysémiques) : lorsque, dans une phrase, *seulement* a une telle contribution sémantique (111), il peut être remplacé par n'importe lequel des autres adverbess *salva veritate*, moyennant les ajustements syntaxiques propres à l'unité restrictive choisie (112).

- (112) a. Marie a offert des livres à Emma simplement.

<sup>33</sup>Nous conservons la notation avec des petites majuscules pour l'instant ; nous revenons sur les particularités prosodiques du français au chapitre 4.

b. Marie  $\left\{ \begin{array}{c} \text{n'} \\ \end{array} \right\}$  a offert des livres  $\left\{ \begin{array}{c} \text{qu'} \\ \text{juste} \end{array} \right\}$  à Emma.

Si un adverbe restrictif peut s'adjoindre à  $[un\ seul\ N']_{SN}$  (§2.1.2.2), deux adverbes de restriction ne peuvent pas apparaître dans la même proposition en étant adjoints et/ou associés au même XP (113).

- (113) a. ??[Seule [Marie] seulement] est arrivée à l'heure.  
 b. ?? L'appartement de Marie a [seulement [une pièce] uniquement].

Ces jugements sont attendus puisque deux unités ont exactement la même contribution sémantique. Toutefois, bien qu'une redondance se fasse sentir, le tour avec *ne... que* et *seulement* est accepté par les locuteurs, que *seulement* apparaisse entre les deux particules de *ne... que* (114ab), ou en fin de SN (114c).

- (114) a. Simon ne faisait seulement que renouer son lacet. (Druon)  
 b. À la troisième exposition des produits de l'industrie (...), il n'y eut seulement que deux orfèvres. (Grandjean)  
 c. Ils étaient parfaitement outillés mais ils n'avaient qu'à deux reprises seulement – en 1930 et en 1931 – sorti un tonnage de navires marchands supérieur à 200 000 tonnes. (Le Masson)

Si ces tournures sont acceptées, elles sont toutefois marginales au regard de celle composée de “*ne... qu'un seul N'*”.

### Interaction avec la négation

Il y a deux façons de nier une restriction en français : ajouter *ne... pas* ou *non*. Elles ont les mêmes conditions de vérité et sont compositionnelles : la sémantique de la négation de la restriction dit qu'il existe un autre élément (différent de l'associé A et noté A') auquel est attribuée la propriété donnée par le scope ; cet élément peut être coordonné à la suite de la négation de la restriction (115).

- (115) a. Cet appartement n'est pas seulement [cher]<sub>A</sub>, il est aussi [mal entretenu]<sub>A'</sub>.  
 b. Non seulement cet appartement est [cher]<sub>A</sub>, mais en plus il est [mal entretenu]<sub>A'</sub>.

Ces deux négations sont toutefois très différentes car celle avec *pas* est “standard” tandis que celle avec *non* relève de la construction figée. D'une part elle est propre à *seulement* tandis que celle avec *pas* accepte tous les adverbes restrictifs (116).

- (116) a. \*Non simplement cet appartement est [cher]<sub>A</sub>, mais en plus il est [mal entretenu]<sub>A'</sub>.  
 b. Cet appartement n'est pas simplement [cher]<sub>A</sub>, il est aussi [mal entretenu]<sub>A'</sub>.

D'autre part,  $[non\ seulement\ A]$  requiert que A' soit introduit par *mais aussi* ou un de ses équivalents (116a). La structure est bipartite (qualifiée de “symétrique” par Hanse (1990) notamment), et ne pas lexicaliser la seconde partie rend la phrase agrammaticale (117) tandis que cette information est attendue mais pas obligatoire (117b) avec *pas seulement*.

- (117) a. \*Non seulement cet appartement est cher!

b. Cet appartement n'est pas seulement cher !

Si sémantiquement, “*non seulement A*” et “*pas seulement A*” sont équivalents, pragmatiquement, le premier met davantage l'accent sur l'élément supplémentaire (*A'*). On a en quelque sorte un continuum, qui se retrouve au niveau syntaxique, sur lequel se trouve “*pas seulement A*” et ses équivalents (où *A'* est attendu pragmatiquement mais peut être omis), “*A et A'*” (qui donne explicitement deux éléments) et enfin “*non seulement A mais aussi A'*” qui, en plus de donner explicitement deux éléments, les coordonne avec emphase.

Notons enfin que *non seulement* a la particularité de pouvoir déclencher une inversion du sujet si l'élément *A* qu'il introduit est une proposition dont le sujet est un pronom (personnel (118a) ou impersonnel (118b))<sup>34</sup>.

- (118) a. Non seulement était-il un penseur audacieux mais il était aussi un homme courageux.  
 b. Non seulement est-il possible d'afficher ses propres préférences, mais aussi d'aller voir celles des autres.

### Interaction avec la condition

Une structure conditionnelle “si *P*, *Q*” dit que la condition *P* est suffisante (si *P* est vrai, *Q* ne peut pas être faux) mais non nécessaire (119). Avec l'introduction d'un adverbe restrictif en tête de condition (“seulement si *P*, *Q*”), cette dernière devient nécessaire mais non suffisante (si *P* est faux, *Q* ne peut pas être vrai) (120).

(119) Marie aura sa licence si elle a 15/20 en anglais.

(120) Marie aura sa licence seulement si elle a 15/20 en anglais.

Cela fait dire à (Huddleston and Pullum, 2002 : 746), qui traitent de la structure équivalente en anglais “*Q only if P*”, que “*Q if P*” est une implicature de celle-ci et non une implication. Pour que la condition soit nécessaire ET suffisante, il faut que les deux propositions (*Q* et *P*) soient dans une relation de double implication, relation lexicalisée par *si et seulement si* (121)<sup>35</sup>.

(121) Marie aura sa licence si et seulement si elle a 15/20 en anglais.

### Interaction avec *plus*

L'ensemble des auteurs définit *ne... que* comme une paraphrase de *seulement* (Moignet (1959), Gaatone (1971), Piot (1974), Arrivé et al. (1986), Hanse (1990), Riegel et al. (1996)), la substitution de l'une de ces unités par l'autre étant très fréquente, aussi bien dans des contextes affirmatifs (122a) que négatifs (122b).

<sup>34</sup>En anglais, la structure symétrique équivalente “*not only X but Y*” rend l'inversion du sujet possible même lorsqu'il est réalisé par un SN plein : *Not only was the acting appalling, (but) the movie was far too long.* (Huddleston and Pullum, 2002 : 809), ce qui n'est pas le cas en français : *\*Non seulement était épouvantable le jeu d'acteur, mais le film était bien trop long..*

<sup>35</sup>Un autre adverbe restrictif peut apparaître (*Marie aura sa licence si et simplement si elle a 15/20 en anglais*) mais *seulement* reste très privilégié.

- (122) a. Pierre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{est seulement} \\ \text{n'est que} \end{array} \right\}$  médecin.  
 b. Pierre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'est pas seulement} \\ \text{n'est pas que} \end{array} \right\}$  médecin.

La commutation n'est cependant pas toujours possible ; avec *plus*, le fonctionnement des unités diffère et l'interprétation des énoncés aussi (123).

- (123) a. Il n'est plus seulement médecin. (Paillard, 1992 : p. 75)  
*Il était médecin et à présent il est médecin et autre chose (chercheur).*  
 b. Il n'est plus que médecin.  
*Il était médecin et autre chose (chercheur) et à présent il est médecin et rien d'autre.*

Dans le contexte de *plus*, c'est le rôle "inverseur" de *que* qui est renforcé à la manière de ce qu'il se produit avec les exceptifs : (123b) équivaut à (124) ; "prenant appui sur du négatif, *que* marque plus nettement la survenue du positif" (Moignet, 1959 : 156).

- (124) Il n'est plus  $\left\{ \begin{array}{l} \text{rien que} \\ \text{rien excepté} \end{array} \right\}$  médecin.

Ainsi, le tour *ne... plus que* peut être rapproché de *ne... rien que* dont Moignet dit qu'il est senti comme "opposant deux mouvements successifs dirigés en sens inverse (...) et irréductible au sens de *seulement*" (Moignet, 1959 : 169).

### 2.2.2.3 Alternatives ordonnées sur une échelle

La définition de la sémantique de la restriction donnée jusqu'à présent (l'attribution d'une propriété à l'élément d'un ensemble et la négation de l'attribution de cette même propriété aux autres membres de l'ensemble) ne permet pas de rendre compte de certains énoncés qui sont pourtant restrictifs car les trois éléments définitoires de la restriction sont nécessaires à leur fonctionnement et une exclusion est présente (125).

- (125) a. Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{a seulement} \\ \text{n'a que} \\ \text{a simplement} \\ \text{a juste} \end{array} \right\}$  trois enfants.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{J'ai seulement} \\ \text{Je n'ai que} \\ \text{J'ai simplement} \\ \text{J'ai juste} \end{array} \right\}$  un six. (adaptation de van Rooij (2002))

Il y a toujours une exclusion mais elle n'est plus totale<sup>36</sup> : les phrases (125a) disent que Marie a trois enfants et PAS PLUS (elles disent que Marie a deux enfants). De la même

<sup>36</sup>Notons qu'il est toujours possible d'accéder à une lecture de la phrase où c'est la restriction en tant qu'exclusion totale qui est en jeu ; on peut alors paraphraser les phrases (125) par (125').

- (125') a. Marie a trois enfants et elle n'a rien d'autre (elle n'a pas de petits-enfants).  
 b. J'ai seulement un six et aucune autre carte.

façon, le locuteur qui énonce (125b) dans le contexte spécifié par van Rooij (2002) où il a une main de cartes (admettons cinq) et participe à un jeu dont le gagnant est le joueur qui a la carte la plus forte, ne dit pas qu'il n'a aucune autre carte mais qu'il n'a pas de carte PLUS FORTE (il peut avoir plusieurs six ou des cartes plus faibles que six). Dans ces deux exemples, l'ensemble d'alternatives est ordonné : ses éléments sont hiérarchisés les uns par rapport aux autres selon un ordre logique (125a) ou contextuel (125b). Dans ces cas-là, l'exclusion véhiculée par la restriction n'exclut plus toutes les alternatives mais uniquement celles qui sont supérieures à l'associé. Remarquons que lorsque la restriction porte sur un groupe (126a), le mécanisme est le même qu'en (125a) puisque si le scope est attribué à un ensemble ( $\{\text{Pierre et Emma}\}$ ), il est logiquement attribué à chacun des sous-ensembles ( $\{\text{Pierre}\}$  et  $\{\text{Emma}\}$ ) de l'ensemble (126b)<sup>37</sup>.

- (126) a. Marie n'a vu que Pierre et Emma.  
 b. Marie a vu Pierre et Marie a vu Emma.

Les alternatives qui sont exclues sont des ensembles composés d'au moins une personne supplémentaire ; cela revient à dire qu'aucun autre individu que ceux qui composent l'ensemble associé ("*Pierre et Emma*") (126).

- (127) Marie a vu Pierre et Emma,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{et personne d'autre.} \\ \text{et personne de plus.} \end{array} \right\}$

On voit que les alternatives inférieures à l'associé ne sont pas considérées de la même façon dans les exemples (125a)-(126a) et (125b) : dans les deux premiers, elles vérifient le scope comme l'associé (si (125a) est vrai, "Marie a deux enfants" est vrai) car elles en sont des conséquences logiques<sup>38</sup>. En revanche, bien que les membres de *Alt* sont ordonnés en (125b) aussi, l'échelle pertinente est contextuelle (et plus logique), de ce fait, les alternatives inférieures peuvent vérifier le scope mais n'y sont pas contraintes comme lorsqu'elles sont ordonnées logiquement (le locuteur peut avoir un trois ou quatre, ou même les deux).

En plus de ne pas exclure toutes les alternatives de l'associé mais seulement celles qui lui sont supérieures (selon une échelle pertinente), on observe que si l'associé occupe un rang trop haut sur cette échelle, la phrase restrictive est problématique<sup>39</sup> ou interprétée ironiquement<sup>40</sup> (129) ou (130).

<sup>37</sup>Une propriété attribuée à un groupe est attribuée à chacun des membres de ce groupe à moins que le prédicat qui l'exprime ne soit collectif : *Pierre, Simon et Emma se sont réunis pour discuter des vacances* n'implique pas que Pierre s'est réuni.

<sup>38</sup>L'ordre logique est caractéristique de la quantité numérale :  $3 \rightarrow 2 \rightarrow 1$ , comme non numérale : *tous*  $\rightarrow$  *la plupart*  $\rightarrow$  *quelques*, ou encore de la modalité : *certain*  $\rightarrow$  *probable*  $\rightarrow$  *possible*.

<sup>39</sup>On peut trouver des contextes dans lesquels les phrases sous (129) ont une interprétation qui fait intervenir la restriction exclusive totale (129'), mais ce n'est pas celle qui est privilégiée spontanément.

- (129') a. Marie a seulement cinq enfants, elle n'a pas de petits-enfants encore.  
 b. J'ai seulement un as... j'en aurais deux, je pourrais faire une paire.

<sup>40</sup>À l'heure actuelle à l'oral, une "mode langagière" consiste à employer *juste* avec un associé haut sur l'échelle pertinente, généralement dans le but d'accentuer que ce qui est dit est négatif (128).

- (128) a. Vous êtes juste passé à l'orange, il passera juste sa vie à l'hôpital. (Sécurité Routière)  
 b. Cet homme est d'une bêtise...! C'est juste effrayant!



- (129) a. ??Marie a seulement cinq enfants.  
 b. ??J'ai seulement un as.
- (130) a. Marie a quelques amis seulement.  
 b. ??Marie a beaucoup d'amis seulement.

Lorsque l'associé a une cardinalité, la place de celle-ci sur son échelle dépend du contexte : un même associé (“*cinq*”) pourra être considéré “haut” dans un cas (131a) et “bas” dans un autre (131b), et les phrases dans lesquelles il apparaît respectivement problématique et acceptable.

- (131) a. ??Marie n'est pas mère d'une famille nombreuse, elle a seulement cinq enfants.  
 b. Marie se demande si elle va faire classe, aujourd'hui elle a seulement cinq enfants.

Cette information concernant la position basse de l'associé est la seule qui soit commune aux deux types d'emplois des adverbes de restriction : leur emploi restrictif (que nous venons de présenter) et leur emploi rhétorique que nous détaillons à présent.

### 2.2.3 Emplois rhétoriques

Les emplois des adverbes restrictifs que nous présentons ici sont très variés mais ils partagent deux caractéristiques. Dans les structures qui suivent, d'une part, l'ajout de l'adverbe ne modifie pas les conditions de vérité des phrases, c'est pourquoi ces emplois ne sont pas restrictifs ; d'autre part, cet ajout entraîne un effet rhétorique particulier en plaçant le constituant modifié par le restrictif en bas d'une échelle de valeurs pertinente contextuellement. Nous distinguons toutefois deux cas de figure : dans l'un, c'est l'associé et la relation particulière qu'il entretient avec ses alternatives qui déclenche cet emploi des restrictifs (§2.2.3.1), tandis que dans l'autre, c'est la structure de la phrase (§2.2.3.2).

#### 2.2.3.1 Exclusion mutuelle des alternatives

L'information concernant la position basse de l'associé est importante car elle permet d'éviter la redondance des phrases dans lesquelles l'associé appartient à un ensemble dont les membres s'excluent mutuellement. Ainsi, les phrases (132) ont les mêmes conditions de vérité car on sait, grâce à nos connaissances extralinguistiques, qu'avant même l'introduction d'un restrictif, dire que Pierre est lieutenant c'est dire qu'il n'est ni simple soldat ni capitaine. Du point de vue de l'exclusion, *seulement* (ou tout autre adverbe restrictif) n'ajoute pas d'information puisqu'elle est déjà totale<sup>41</sup>.

---

L'emploi scalaire “standard” de *juste* nie l'attribution du scope aux alternatives supérieures à l'associé ; lorsqu'il n'y a pas de telles alternatives comme ici (rien n'est plus haut sur l'échelle des qualificatifs de la peur que “*effrayant*”), cela renforce la valeur haute de l'associé.

<sup>41</sup>Il est possible d'avoir une lecture restrictive de la phrase (132b) : “Pierre est lieutenant et (il n'est) rien d'autre”. Cette interprétation est envisageable si le locuteur veut signifier que Pierre agit en tant que lieutenant en tout lieu et à toute heure. Dans ce cas-là, “*lieutenant*” appartient à un ensemble d'alternatives composé d'autres qualificatifs propres à décrire la personnalité de quelqu'un via son statut comme par exemple : {*mari* ; *père* ; *lieutenant* ; *etc.*}.

- (132) a. Pierre est lieutenant.  
 b. Pierre est seulement lieutenant.

La phrase (132b) n'est toutefois pas redondante car *seulement* apporte une information supplémentaire : le grade de lieutenant est bas sur l'échelle des grades. Comme précédemment, faire porter la restriction sur un élément haut dans l'échelle pose problème (133).

- (133) ??Pierre est seulement général.

Le même mécanisme est à l'œuvre lorsque l'associé réfère au temps (134)–(135).

- (134) a. Nous sommes mercredi.  
 b. Nous ne sommes que mercredi.
- (135) a. Le courrier de la banque est arrivé aujourd'hui.  
 b. Le courrier de la banque n'est arrivé qu'aujourd'hui.

Une restriction exclusive totale étant déjà présente sans unité restrictive (un courrier ne peut pas arriver à un moment  $t$  et à un moment  $t'$ ), l'ajout d'un adverbe restrictif ne fait pas apparaître de redondance car il fait plus que véhiculer une exclusion, il informe de la position de l'associé sur l'échelle. On voit toutefois que le restricteur n'a pas toujours le même effet sur les dates. Une échelle (celle du temps) est toujours présente, mais le moment de l'énonciation  $t$  est envisagé par rapport à un moment passé ( $t'$ ) ou futur ( $t''$ ). En (134b), le locuteur aimerait qu'il soit PLUS TARD ( $t < t''$ ), alors qu'en (135b), il aurait aimé que le courrier arrive PLUS TÔT ( $t' < t$ ). Insistons sur le fait que dans les cas présentés ici, les alternatives ne sont pas ordonnées logiquement les unes par rapport aux autres mais qu'elles le sont pour les locuteurs grâce à leurs connaissances du monde (*rank scales* de (Horn, 1989 : note 21 p. 546)), d'où les deux lectures temporelles (134b) et (135b).

Notons enfin que parallèlement à ces échelles logiques ou liées à nos connaissances du monde, il est toujours possible pour un locuteur de faire appel à une échelle sur laquelle ordonner les éléments de *Alt* qualitativement. On accède ainsi à une lecture scalaire évaluative de la restriction, initiée par le locuteur qui a la volonté d'exprimer un jugement de valeur sur l'élément associé au restrictif (136).

- (136) a. Marie espérait voir Simon mais elle a vu seulement Pierre.  
 b. Marie a vu Pierre et personne DE MIEUX que lui.

Ainsi, si les énoncés présentés ici ont chacun leurs particularités, ils ont trois points communs : (i) les membres de l'ensemble *Alt* sont ordonnés sur une échelle pertinente, (ii) l'associé est à une position basse sur cette échelle, et (iii) la négation de l'attribution du scope ne touche que les alternatives supérieures à l'associé.

### 2.2.3.2 Renforcement pragmatique

Les emplois rhétoriques présentés ici correspondent à des structures syntaxico-sémantiques particulières dans lesquelles l'introduction de l'un des adverbess restrictifs renforce l'effet

initial (de doute, d'hypothèse, etc.). Tous les adverbes ne sont pas acceptés dans toutes les structures, c'est notamment le cas de *juste*, mais notons qu'il peut toujours être accepté si l'on se place dans un registre oral et/ou relâché. Enfin, nous allons voir qu'il faut faire la distinction entre la locution adverbiale *ne... que* et la séquence à laquelle elle participe et qui est dédiée à son emploi rhétorique : "*ne serait-ce que*".

### Contextes conditionnels : accentuation du souhait/regret

Lorsque *seulement* suit *si*, la structure conditionnelle "*si seulement P alors Q*" a les mêmes conditions de vérité que "*si P alors Q*" : *P* est une condition suffisante mais pas nécessaire (137).

- (137) a. Si tu avais songé à te hisser sur la pointe des pieds, tu aurais remarqué un puits.  
 b. Si seulement tu avais songé à te hisser sur la pointe des pieds, tu aurais remarqué un puits (...). (Pilhes)

L'ajout de *seulement* place *P* à une position basse sur l'échelle des conditions requises pour réaliser *Q*; cette évaluation de la position de *P* est mise en évidence par la substitution possible de l'adverbe par *au moins* (138).

- (138) Si au moins Pierre partait maintenant, il aurait son train.

Cette position de *P* vis-à-vis des autres conditions a pour effet d'accentuer le souhait que la condition soit validée, ou le regret qu'elle ne l'ait pas été (*Si seulement il était parti plus tôt, il aurait eu son train*). Lorsque la proposition *P* est haute sur l'échelle des conditions permettant la réalisation de *Q*. *i.e.* qu'il est peu probable voire impossible qu'elle soit réalisée, la phrase peut soit sembler bizarre, soit être interprétée comme un trait d'humour du locuteur (139).

- (139) ?Si seulement Pierre avait des ailes, il aurait son train.

L'ajout de *seulement* dans la condition facilite l'omission de la conséquence et rend l'effet rhétorique que le souhait/regret exprimé encore plus évident (140).

- (140) Si seulement tu avais songé à te hisser sur la pointe des pieds !

Une telle structure ne peut être construite qu'avec *seulement* voire *simplement*, la présence de *juste* rend la phrase produite moins satisfaisante (141).

- (141)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Si simplement} \\ \text{??Si juste} \end{array} \right\}$  tu avais songé à te hisser sur la pointe des pieds !

La particule restrictive *que* doit être placée après le verbe, et si la locution *ne... que* apparaît sans être modifiée, la proposition dans laquelle elle apparaît est restrictive (142a). En revanche si on trouve *ne... que* dans la séquence *ne serait-ce que*, on obtient un effet rhétorique mais qui varie en fonction de la place de cette séquence et du XP qu'elle introduit (142bc).

- (142) a. Si tu n'avais  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que songé} \\ \text{fait que songer} \end{array} \right\}$  à te hisser sur la pointe des pieds !  
 b. Si tu avais *ne serait-ce que* songé à te hisser sur la pointe des pieds !

- c. Si tu avais songé à te hisser ne serait-ce que sur la pointe des pieds!

La tournure *pourvu seulement/simplement que*, bien qu'elle soit un peu vieillie, est équivalente à l'expression de souhait *si seulement* (143a) mais n'accepte ni *juste*, ni *ne... que* (même dans la séquence *ne serait-ce que* qui ne peut pas précéder une proposition (143b).

- (143) a. Pourvu  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{simplement} \\ \text{au moins} \end{array} \right\}$  que le projet aboutisse!
- b. \*Pourvu  $\left\{ \begin{array}{l} \text{juste} \\ \text{ne serait-ce que} \end{array} \right\}$  que le projet aboutisse!

Ce tour ne doit pas être confondu avec celui où *pourvu seulement que* équivaut à *seulement si* et dans lequel l'introduction du restrictif change les conditions de vérité (§2.2.2.2) (144).

- (144) a. Vous pouvez être certaine d'y arriver pourvu seulement que vous marchiez assez longtemps. (Caroll)
- b. Vous pouvez être certaine d'y arriver seulement si vous marchez assez longtemps.

### Contextes hypothétiques : renforcement de l'hypothèse

La structure "*Si P, Q*" peut également avoir une lecture hypothétique (150a); elle est alors équivalente à la construction "*Que P et Q*" (150b).

- (145) a. Si Pierre ose hausser le ton, il sera licencié.
- b. Que Pierre ose hausser le ton et il sera licencié.

L'ajout de *seulement* ou *simplement* permet de renforcer l'hypothèse en la plaçant à une position basse sur l'échelle pertinente qui ordonne les hypothèses (146).

- (146) a. Si Pierre ose seulement hausser le ton, il sera licencié.
- b. Que Pierre ose seulement hausser le ton et il sera licencié.

Si l'hypothèse est "haute" sur l'échelle, *i.e.* si sa réalisation a de très fortes chances d'entraîner la conséquence donnée, le constituant modifié est haut sur celle-ci, la phrase est problématique (147).

- (147) a. ??Si Pierre ose seulement frapper son collègue, il sera licencié.
- b. ??Que Pierre ose seulement frapper son collègue et il sera licencié.

Notons qu'en (146), le constituant mis en perspective, grâce à l'adverbe, par rapport à d'autres hypothèses plus probables peut être l'infinitive "*hausser le ton*" comme nous venons de le mettre en évidence (147), ou le verbe de la principale "*évoqué*" (148).

- (148) a. Que Pierre évoque seulement le conflit et la soirée va mal se passer.
- b. ??Que Pierre s'attarde seulement sur le conflit et la soirée va mal se passer.

Par ailleurs, l'adverbe doit apparaître après le verbe de la proposition introduite par *si/que* (146), sinon la phrase est là encore problématique (149a) ou l'adverbe exprime une restriction qui concerne le constituant qui le suit ou le précède ("*Pierre*") (149b).

- (149) a. ??Si Pierre ose hausser seulement le ton, il sera licencié.  
 b. Si Pierre offre un cadeau seulement à Emma, il y aura un scandale.

Comme dans le contexte précédent, *ne... que* ne peut pas se substituer aux autres adverbes et nécessite d'apparaître dans la séquence *ne serait-ce que*, celle-ci devant répondre aux mêmes contraintes de placement que *seulement* (150).

- (150) a. Si Pierre ose ne serait-ce que hausser le ton, il sera licencié.  
 b. ??Si Pierre ose hausser ne serait-ce que le ton, il sera licencié.

### Contextes interrogatifs

Lorsque *seulement* est placé immédiatement après le verbe tensé d'une phrase interrogative (151a), il peut soit introduire la notion de doute ou d'inquiétude (Hanse, 1990 : 873) et commute alors avec *même* ou *au moins* (151b), soit être restrictif (et s'associer aussi bien au SV qu'à l'un de ses constituants) (151c), contrairement à ce que décrit Beyssade (2006a,b) pour qui une telle structure n'est jamais restrictive.

- (151) a. Jean a-t-il seulement cherché la solution ? (Beyssade, 2006b)  
 b. Jean a-t-il  $\left\{ \begin{array}{l} \text{même} \\ \text{au moins} \end{array} \right\}$  cherché la solution ?  
 c. Jean a-t-il cherché la solution et rien fait d'autre ?

En ajoutant l'adverbe, le locuteur porte un jugement sur l'élément qu'il introduit, il le met en perspective par rapport à d'autres éléments du même type (des prédicats) et l'estime "moins bien" que ceux-ci<sup>42</sup>. Cela lui permet d'indiquer qu'il doute que Jean ait cherché la solution et encore davantage qu'il ait fait quelque chose "de mieux". Lorsque l'élément modifié est, a priori, évalué positivement, la phrase est au mieux ironique, au pire problématique (152).

- (152) ??Jean a-t-il seulement gagné le prix Nobel ?

Cette interprétation de l'adverbe n'est possible que lorsqu'il est placé après le verbe tensé ; ailleurs dans la phrase interrogative, *seulement* est restrictif (153a) et le substituer par *même* change le sens de la phrase (153b).

- (153) a. Jean a-t-il cherché seulement la solution ?  
 b. Jean a-t-il cherché même la solution ?

Dans un tel contexte, les autres restrictifs sont mal acceptés à l'exception de "*ne serait-ce que*" (154a) ; si *ne... que* n'entre pas dans cette séquence, il exprime une restriction (154b).

- (154) a. Jean a-t-il ne serait-ce que cherché la solution ?  
 b. Jean n'a-t-il que cherché la solution ?

<sup>42</sup>Une notion d' "étape" peut être perceptible selon les contextes (pour trouver la solution, il faut d'abord la chercher).

### Contextes négatifs

Il est possible pour un adverbe restrictif d'être intercalé entre les deux particules de la négation *ne* et *pas*<sup>43</sup> ; il commute alors là encore avec *même* (155).

- (155) Je n'ai seulement pas de quoi payer le pain de la quinzaine. (Zola)  
Je n'ai même pas de quoi payer le pain de la quinzaine.

L'adverbe ne fait pas ici l'objet de la négation car lorsque c'est le cas, dire qu'une alternative de l'associé est valide en la lexicalisant est possible (*Cet appartement n'est pas seulement cher, il est aussi mal entretenu* (§2.2.2.2)), or ce n'est pas le cas ici (156).

- (156) \*Je n'ai seulement pas de quoi payer le pain de la quinzaine et aussi du vin.

Il permet en revanche de renforcer la négation en signalant que l'élément qu'il modifie est bas sur une échelle (ici celle de l'argent) : le renforcement vient du fait que puisque la négation concerne un élément bas, les éléments qui lui sont supérieures sont par voie de conséquence niés. Si l'on remplace "*le pain de la quinzaine*" par un SN qui réfère à quelque chose de cher (haut sur l'échelle de l'argent), la phrase est alors problématique (157).

- (157) ??Je n'ai seulement pas de quoi payer un diamant à Emma.

Dans un tel contexte, *ne... que* peut apparaître dans la séquence *ne serait-ce que* mais elle doit être placée dans le SV (158a) ; *simplement* peut avoir la même interprétation ou exprimer la simplicité (il peut être précédé de *tout*) (158a) et *juste* appartient à un registre relâché attesté sur Internet uniquement (principalement sur des forums où le niveau de langue est proche de celui de l'oral) (158b).

- (158) a. Je n'ai pas de quoi payer, ne serait-ce que, le pain de la quinzaine.  
b. #Je n'ai (tout) simplement pas de quoi payer le pain de la quinzaine.  
c. ??Je n'ai juste pas de quoi payer le pain de la quinzaine.

### Inversion rhétorique du sujet

La structure "*P-inv que Q*" où P-inv correspond à une proposition P à laquelle une inversion rhétorique du sujet a été ajoutée (159a) signale l'enchaînement immédiat entre les deux événements dénotés par P et Q, on peut d'ailleurs remplacer l'inversion par *à peine* (159b).

- (159) a. Pierre avait-il toussé que tout le monde avait compris.  
b. Pierre avait à peine toussé que tout le monde avait compris.

L'ajout de *seulement* après le verbe tensé renforce cette dimension temporelle en raccourcissant encore davantage le temps qui sépare les deux événements (160).

- (160) Pierre avait-il seulement toussé que tout le monde avait compris.

La situation est la même pour les autres adverbess qui conservent leur sens restrictif même dans le tour avec inversion du sujet (161).

<sup>43</sup>Le TLFI mentionne que précédé de *pas* ou *sans*, *seulement* peut également renforcer la négation (*Je ne te donnerai plus rien. Pas seulement ça!* (Balzac), ou *Il est parti sans seulement dire au revoir*); ces tours sont rares.

(161) Pierre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'avait-il que} \\ \text{avait-il simplement} \end{array} \right\}$  toussé que tout le monde avait compris.

### Détaché en tête de phrase : connecteur

Lorsque *seulement* est détaché en tête de proposition, il partage avec *simplement* la propriété de commuter avec la conjonction de coordination *mais* (*cependant* ou *toutefois* (Hanse, 1990 : 873)) qui marque l'opposition et a alors une fonction discursive<sup>44</sup>.

(162) a. Venez quand vous voulez,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{simplement} \\ \text{mais} \end{array} \right\}$  prévenez-moi.  
 b. Je voulais venir,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{simplement} \\ \text{mais} \end{array} \right\}$  j'étais trop occupé.

Pour Piot (2003), le sens véhiculé est “affaibli” par rapport au sens transmis par l'unité dans son emploi restrictif en raison du fait qu'il n'y a pas de “focalisation”<sup>45</sup>. Mais il semble que cette explication soit circulaire car sans focalisation, *seulement* est ce que nous appelons un connecteur, et lorsque *seulement* est un connecteur, il n'y a pas de focalisation. En revanche, nous partageons le point de vue de l'auteur qui mentionne que dans cet emploi, *seulement*, contrairement à la façon dont il fonctionne lorsqu'il exprime une restriction, “n'est pas susceptible d'interprétation en termes de relations ensemblistes” (p. 315-316) lorsqu'il est connecteur.

### Contextes impératifs : invitation

Un emploi de *seulement*, signalé dans la plupart des grammaires comme étant un belgicisme ou un helvétisme, est propre aux contextes impératifs<sup>46</sup>. L'adverbe, qui apparaît encore une fois après le verbe tensé, commute avec *donc* (mais avec aucun autre adverbe restrictif) et permet d'atténuer l'ordre donné qui correspond ainsi davantage à une invitation (163).

(163) Dites-le  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{donc} \end{array} \right\}$ , n'ayez pas peur.

Cette atténuation peut être attribuée au fait que la proposition concernée par l'adverbe est envisagée comme étant peu importante (ou pas grave).

<sup>44</sup>Nous renvoyons aux travaux de Lamiroy and Charolles (2004) ; Charolles and Lamiroy (2007) qui rendent compte du lien entre l'emploi restrictif et l'emploi de connecteur de *seulement* et *simplement*.

<sup>45</sup>Bien que l'auteur n'explique pas clairement ce qu'elle entend pas “focalisation”, il semble s'agir d'une saillance sémantique. Nous verrons que la notion de focus est plus complexe que cela (ch. 4).

<sup>46</sup>Cette lecture n'est pas déclenchée dès que *seulement* apparaît dans une proposition impérative ; il peut être restrictif : *S'il y un problème, n'appelle pas, envoie-moi seulement un mail* (77).

### Récapitulatif

Le tableau qui suit récapitule les différents emplois rhétoriques des adverbess restrictifs selon le contexte dans lequel ils apparaissent (Tab. 2.1).

	<i>seulement</i>	<i>ne serait-ce que</i>	<i>simplement</i>	<i>juste</i>
Exclusion mutuelle	✓	✓	✓	✓
Hypothétique Conditionnel	✓	✓	✓	
Interrogatif Négatif	✓	✓		
<i>Pourvu ~ que</i> Connecteur	✓		✓	
Impératif Inversion du sujet	✓			

TAB. 2.1: Emplois rhétoriques des adverbess restrictifs

Les adverbess n'ont pas le même comportement face aux structures présentées : *seulement* est le seul à apparaître dans chacune d'entre elles. Cependant, notons que l'absence de *ne serait-ce que* dans quatre d'entre elles s'explique par l'impossibilité de *que* à introduire une proposition (c'est le cas dans le tour en *pourvu... que*, en emploi de connecteur et dans le tour à l'impératif). Rappelons par ailleurs que la lecture restrictive de *simplement* est souvent en concurrence avec sa lecture de simplicité ("*tout simplement*"), et que *juste* peut être accepté à l'oral, dans un registre relâché.

#### 2.2.4 Expressions de l'exclusion : syntaxe et sémantique

Plusieurs adverbess sont décrits comme des expressions de la restriction dans les ouvrages de référence (164)–(166).

$$(164) \text{ Marie } \left\{ \begin{array}{l} \text{n'a vu que} \\ \text{a vu seulement} \\ \text{a vu juste} \\ \text{a vu simplement} \end{array} \right\} \text{ Simon.}$$

$$(165) \text{ Marie a vu } \left\{ \begin{array}{l} \text{uniquement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\} \text{ Simon.}$$

$$(166) \text{ Marie n'a vu personne } \left\{ \begin{array}{l} \text{sauf} \\ \text{excepté} \\ \text{hormis} \end{array} \right\} \text{ Simon.}$$



Les trois groupes d'exemples ci-dessus sont représentatifs de trois familles d'adverbes. Nous les distinguons les unes des autres car elles ont des comportements syntaxiques et/ou sémantiques différents. Les caractéristiques syntaxiques et sémantiques que nous avons présentées jusqu'à présent concernent les *restrictifs* (164). Nous présentons maintenant les *exclusifs* (165) et les *exceptifs* (166), respectivement dans les sections (§2.2.4.1) et (§2.2.4.2).

### 2.2.4.1 Les exclusifs

Nous regroupons *exclusivement* et *uniquement* sous le terme d'*adverbes exclusifs* car ils expriment l'exclusion et rien de plus, contrairement aux restrictifs qui donnent une information sur la position de l'associé lorsqu'il appartient à une échelle<sup>47</sup>. Ainsi, les exclusifs commutent avec les restrictifs dans les contextes où la restriction exprime une exclusion totale (167).

(167) Pendant ses vacances, Marie a vu  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{uniquement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\}$  Simon.

En revanche, la commutation n'est pas possible dans les contextes où la restriction fait appel à une échelle (168).

(168) a. Marie a  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ ??\text{uniquement} \\ ??\text{exclusivement} \end{array} \right\}$  trois enfants.  
 b. J'ai  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ ??\text{uniquement} \\ ??\text{exclusivement} \end{array} \right\}$  un six.

Si l'on veut "sauver" ces phrases, il est néanmoins possible de les interpréter dans des contextes de restriction totale (169).

(169) a. *Marie a trois enfants et elle n'a pas de petit-enfants.*  
 b. *J'ai un six et je n'ai pas d'autres cartes.*

Les adverbes exclusifs ne situent pas leur associé sur une échelle pertinente (même lorsqu'elle existe (168)), et nous avons vu que les emplois rhétoriques des adverbes restrictifs étaient porteurs de l'information selon laquelle l'élément qu'ils modifient est bas sur une échelle. De ce fait, *uniquement* et *exclusivement* n'ont pas d'emplois de ce type (170)–(171), leur interprétation est celle de l'exclusion totale (ce que nous signalons par le symbole #).

(170) a. ??Simon est  $\left\{ \begin{array}{l} \text{uniquement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\}$  lieutenant.  
 b. #Jean a-t-il exclusivement cherché la solution ?

(171) a. Il est seulement 8 heures moins le quart.

<sup>47</sup>Nous n'avons pas trouvé de consensus chez les locuteurs vis-à-vis des exemples avec *uniquement*. Nous les jugeons nous-mêmes peu acceptables, et après une recherche sur Frantext et Internet, ils s'avèrent nettement moins attestés que ceux avec *seulement*.

- b. \*Il est uniquement 8 heures moins le quart. (Charolles and Lamiroy, 2007)

Syntaxiquement, les exclusifs partagent avec les restrictifs de pouvoir modifier des constituants de catégories diverses (172) (*cf.* (77), p. 22 pour *seulement*).

- (172) a. Marie a rencontré [Pierre] exclusivement. SN  
 b. Marie a rencontré Pierre [hier] exclusivement. SAdv  
 c. Marie ose uniquement [lui dire bonjour]. SV<sub>Inf</sub>  
 d. Marie écoute la radio exclusivement [en cuisinant]. P. présent  
 e. Marie espère uniquement [que Pierre n'a plus mal au dos]. P  
 Marie sait exclusivement [combien il y a d'étudiants en cours].

Les exclusifs et les restrictifs partagent également un certain nombre de places possibles dans la phrase ; celles des exclusifs dans une proposition finie et infinitive sont symbolisées ci-dessous par ●, respectivement (173a) et (173b).

- (173) a. Deux invités ont ● offert ● des livres ● à une fille ● hier.  
 b. Marie a décidé d'[offrir ● des livres ● à sa nièce] hier.

Deux différences peuvent être relevées ; une phrase est tout d'abord problématique lorsque l'un des adverbes exclusifs précède un SN mis en apposition (174a), ce qui n'est pas le cas avec les restrictifs (174b).

- (174) a. ??Simon,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{exclusivement} \\ \text{uniquement} \end{array} \right\}$  auditeur libre, n'a pas passé l'examen.  
 b. Simon, seulement auditeur libre, n'a pas passé l'examen.

D'autre part, contrairement à *seulement* et ses synonymes, *exclusivement* et *uniquement* ne peuvent pas apparaître autour du sujet (175) ni entre le complémenteur et la proposition infinitive qu'il introduit (176).

- (175) a. ??  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Uniquement} \\ \text{Exclusivement} \end{array} \right\}$  deux invités ont offert des livres à Emma hier.  
 b. ??Deux invités  $\left\{ \begin{array}{l} \text{uniquement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\}$  ont offert des livres à Emma hier.  
 (176) ??Marie a décidé d'  $\left\{ \begin{array}{l} \text{uniquement} \\ \text{exclusivement} \end{array} \right\}$  offrir des livres à sa nièce hier.

#### 2.2.4.2 Les exceptifs

Nous regroupons parmi les *exceptifs* les expressions prépositionnelles, comme *sauf*, *hormis*, *excepté*, *à l'exception de*, etc., qui permettent de signaler que l'élément qu'elles introduisent est une exception dans un ensemble exprimé par une unité de totalité (*tout*, *rien*, *personne*, etc) (166).

(166) Marie n'a vu personne  $\left\{ \begin{array}{l} \text{sauf} \\ \text{excepté} \\ \text{hormis} \end{array} \right\}$  Simon.

En premier lieu, on observe des différences syntaxiques importantes entre les exceptifs et les deux autres groupes d'adverbes. La place du groupe formé par un restrictif (ou un exclusif) et le constituant qu'il modifie est contrainte : il ne peut apparaître qu'aux endroits où le constituant peut apparaître seul (177). En revanche, le groupe formé par une préposition exceptive et l'élément associé est relativement libre du point de vue de son placement dans la phrase (178).

(177) a. Marie a vu (seulement) Emma.  
b. \*Emma (seulement) Marie a vu.

(178) a. Marie n'a vu personne à l'exception d'Emma.  
b. À l'exception d'Emma, Marie n'a vu personne.  
Marie n'a, à l'exception d'Emma, vu personne.

Cette souplesse syntaxique des exceptifs (178) est liée au fait que les phrases contenant un exceptif comportent, en plus du constituant associé, un terme de totalité<sup>48</sup>. Ce sont donc les expressions formées d'un tout positif ou négatif ET d'une préposition exceptive ([TOUT négatif SAUF  $x$  positif] ou [TOUT positif SAUF  $x$  négatif]) qui commutent avec les unités restrictives pour exprimer une restriction (179b) et pas seulement les prépositions comme le met en évidence l'impossibilité de supprimer l'unité de totalité (179c).

(179) a. Marie a vu seulement Emma.  
b. Marie n'a vu personne à l'exception Emma.  
c. \*Marie a vu à l'exception d'Emma.

On ne peut par ailleurs pas supprimer la préposition, même en coordonnant deux propositions de polarité opposée par la conjonction de coordination *mais* qui marque l'opposition, car il en résulte une contradiction (180).

(180) \*Marie n'a vu personne mais elle vu Emma.

Sémantiquement, les exceptifs se comportent comme les exclusifs : ils peuvent apparaître dans les contextes d'exclusion totale (181) mais pas dans ceux où l'exclusion est liée à une échelle (182).

(181) Pendant ses vacances, Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{a vu seulement} \\ \text{n'a vu personne sauf} \end{array} \right\}$  Simon.

(182) a. Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{a seulement} \\ \text{\#n'a rien excepté} \end{array} \right\}$  trois enfants.

<sup>48</sup>(Moignet, 1959 : p. 19) distingue l'exclusion de la restriction car "la notion générale, plus ou moins implicite n'est pas exprimée" dans cette dernière. Nous parlons de "totalité" plutôt que de "notion générale" car l'expression présente avec l'exception peut véhiculer un tout "général" qui sera déterminé contextuellement (*Tout le monde est venu sauf Emma*), alors qu'elle ne peut pas véhiculer une généralité sans totalité (*??Des personnes sont venues sauf Emma*).

- b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{J'ai seulement} \\ \text{\#Je n'ai rien hormis} \end{array} \right\} \text{ un six.}$

De plus, et à la différence des exclusifs, il ne semble pas toujours possible d'interpréter ces phrases (182) comme des exclusions totales que nous paraphrasons en (183).

- (183) a. ?*Marie a trois enfants et elle n'a pas de petits-enfants.*  
 b. *J'ai un six et je n'ai pas d'autre carte.*

## 2.3 Synthèse

Au terme de ce chapitre descriptif, nous récapitulons ici les observations mises en évidence, et les exemples pertinents<sup>49</sup> concernant la syntaxe (§2.3.1) et la sémantique (§2.3.2) des unités restrictives.

### 2.3.1 Syntaxe

Rappelons tout d'abord que les adverbes de restriction peuvent modifier des constituants d'une grande variété par rapport aux autres adverbes qui se limitent aux syntagmes verbaux, adverbiaux et adjectivaux. Parallèlement, les places occupées par les restrictifs (récapitulées ci-dessous (Tab. 2.2)–(Tab. 2.3)) sont en majorité celles observés pour les adverbes. Les positions autour du sujet et celle devant un SN objet d'une préposition retiennent toutefois l'attention, nous y reviendrons (§5.1.1.1).

	deux invités	ont	offert	des livres	à	une fille	hier
<i>seulement</i>	•	•	•	•	•	•	•
<i>simplement</i>	•	•	•	•	•	•	•
<i>juste</i>			•	•	•	•	
<i>(ne...) que</i>			•	•	•		•
<i>uniquement</i>			•	•	•	•	•
<i>exclusivement</i>			•	•	•		•
<i>seul</i>	•	•	•				

TAB. 2.2: Distribution des adverbes restrictifs dans une proposition tensée

*Seul*, bien qu'il s'accorde en genre et en nombre, est à considérer comme un adverbe lorsqu'il est à la périphérie du SN qu'il modifie ou après le verbe tensé. Contrairement à ce que signale l'ensemble des ouvrages consultés, il peut apparaître à droite du SN et exprimer une restriction. Lorsque le SN est dans le groupe verbal, *seul* ne peut pas apparaître à sa gauche (22); il peut apparaître à sa droite, à condition toutefois que le SN ne soit pas à l'accusatif d'une part (23a), et qu'il soit référentiel d'autre part (25). Dans ces cas-là, le recours à un autre adverbe restrictif est nécessaire (23b).

- (22) a. \**Marie a offert seul un cadeau à sa nièce.*

<sup>49</sup>Nous ne renumérotions pas les exemples sciemment pour que le lecteur puisse se reporter à leur première occurrence si besoin est.

	deux invités	ont décidé	de d'	offrir	des livres	à Emma
<i>seulement</i>		•	•	•	•	•
<i>simplement</i>		•	•	•	•	•
<i>juste</i>		•	•	•	•	
<i>(ne...) que</i>		•	•	•	•	
<i>uniquement</i>		•		•	•	•
<i>exclusivement</i>		•		•	•	•
<i>seul</i>						•

TAB. 2.3: Distribution des adverbes restrictifs dans une proposition infinitive

- b. \*Marie a offert un cadeau à seule sa nièce.
- (23) a. \*Marie a offert  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seul un cadeau} \\ \text{un cadeau seul} \end{array} \right\}$  à sa nièce.
- (25) a. Marie a offert un cadeau à sa nièce seule. (*... et à personne d'autre*)  
 b. Marie a offert un cadeau à une fille seule. (*toute seule*)
- (23) b. Marie  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'a offert qu'un cadeau} \\ \text{a offert seulement un cadeau} \end{array} \right\}$  à sa nièce.

*Seul* peut également rester en tête de proposition lorsque le sujet est post-verbal (43), il permet même de déclencher cette inversion du sujet (44).

(43) Seule restait sur le sol une plaque noire et grise.

(44) Seuls comptent le travail et la discipline.

Lorsque les adverbes restrictifs (*seul* inclus) sont adjoints à un syntagme nominal, on voit qu'ils sont sensibles à la nature du déterminant présent (31). Mais la lecture que l'on a du SN dans sa globalité influence également le jugement (32).

(31) a. Seules  $\left\{ \begin{array}{l} \text{des} \\ \text{quelques} \end{array} \right\}$  femmes attendent dans le couloir.

b. \*Seules  $\left\{ \begin{array}{l} \text{toutes les} \\ \text{beaucoup de} \end{array} \right\}$  femmes attendent dans le couloir.

(32) a. Seules toutes les forces mystiques du cosmos réunies peuvent avoir guidé les Nérés jusqu'ici.

b. Bien sûr, Solsti'sss sera très prudent et seul beaucoup de tact de la part du shaani le mettra en confiance.

En plus des inacceptibilités ci-dessus, les adverbes restrictifs *seulement* et *simplement*, lorsqu'ils apparaissent à gauche d'un SN sujet (83a)–(84b) ou d'un SN objet d'une préposition, ne sont pas acceptés si le SN est défini.

(83) a. Seulement deux invités ont offert des livres à Emma.

(84) b. \*Seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{le frère de Marie} \end{array} \right\}$  a offert des livres à Emma.

Enfin, l'adjectif *seul* appartient à un petit groupe d'adjectifs comprenant les numéraux ordinaux, *dernier*, *autre*, *différent*, *même* : il se place toujours immédiatement après le déterminant du SN (37).

- (37) Donne-moi  $\left\{ \begin{array}{l} \text{une seule vraie} \\ \text{*une vraie seule} \end{array} \right\}$  raison à ton départ.

*Seul* est toutefois plus contraint que les autres du point de vue des déterminants avec lesquels il est susceptible d'apparaître puisque seuls les numéraux de faible quantité (42)–(44) et ceux des SN référentiels (définis, possessifs, démonstratifs) (49) sont acceptés.

- (42) a. Une seule étudiante est arrivée en retard.  
b. La démocratie est pour tous et non réservée à deux seuls candidats.

- (44)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{*Des} \\ \text{*Quelques} \end{array} \right\}$  seule(s) étudiante(s) est/sont arrivée(s) en retard.

- (49) a. La seule étudiante habitant le quartier est arrivée en retard.  
b. Vos seules mimiques l'ont fait rire.  
c. Cette seule idée me réjouit.

## 2.3.2 Sémantique

### 2.3.2.1 Association

Les restrictifs adverbiaux s'associent avec le XP auquel ils sont adjoints (98).

- (98) a. Marie a offert des livres à sa nièce seulement hier.  
b. Marie a offert des livres à sa nièce hier et aucun autre jour. [hier]  
c. Marie a offert des livres à sa nièce et à personne d'autre hier. [sa nièce]

Lorsque ce XP a une structure qui le permet, les restrictifs peuvent également s'associer à chacun de ses éléments (33).

- (33) Seule une étudiante habitant le quartier est venue.  
a. ... et personne d'autre. seule [une étudiante habitant...]  
b. ... et pas plus d'une. seule [une] étudiante habitant...  
c. ... et aucune autre étudiante. seule une étudiante [habitant...]

Cette règle ne vaut toutefois pas pour *seulement* ni *simplement* lorsqu'ils sont placés immédiatement avant un SN indéfini sujet, ou un SN objet d'une préposition car ils s'associent alors systématiquement au déterminant de celui-ci (99).

- (99) Pierre a offert des livres à seulement un enfant.  
a. \*... et à personne d'autre. seulement [un enfant]  
b. ... et à pas plus d'un. seulement [un] enfant

En plus de ces associations, on observe que lorsque *seulement* est placé après le verbe tensé (ou avant le verbe d'une infinitive), il peut s'associer au SV (102a), à des non-constituants (102b), à des constituants non-adjacents (102c) ou à la phrase (103). Et si

une ambiguïté, hors contexte, émane de cette possibilité, elle est souvent levée grâce au focus (108).

- (102) Marie a seulement présenté Emma à Simon.
- Marie a [présenté Emma à Simon] et n'a rien fait d'autre (puis elle est partie).
  - Marie a présenté [Emma à Simon] et "personne d'autre à personne d'autre".
  - Marie a présenté Emma à [Simon] et personne d'autre.
- (103) – Que s'est-il passé ?  
– [Emma a seulement éternué]<sub>P</sub>.
- (108) Qui Marie a-t-elle présenté à Simon ?
- Marie a seulement présenté [EMMA]<sub>FA</sub> à Simon.  
À qui Marie a-t-elle présenté Emma ?
  - Marie a seulement présenté Emma à [SIMON]<sub>FA</sub>.

Il arrive toutefois que le constituant ou le non constituant ne corresponde pas à l'élément focalisé (110).

- (110) – Qu'est-ce qui a gâché la fête ?  
– [Marie a seulement reconnu [Emma]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>

Lorsque l'adjectif *seul* est placé après le déterminant d'un SN indéfini, l'article singulier *un* dans la grande majorité des cas, il s'associe toujours à celui-ci (46) et ne peut pas s'associer au SN ou à un autre de ses éléments comme lorsqu'il est placé à sa périphérie.

- (46) [Une] seule étudiante habitant le quartier est venue. ... et pas plus d'une.

Enfin, rappelons que lorsqu'un SN référentiel, à la structure [*Det<sub>def</sub> seul N'*], est objet d'une préposition, il peut exprimer la restriction (bien que cela soit rare) (72).

- (72) J'appris qu'il s'agissait des consommateurs-témoins, c'est-à-dire de volontaires décidés à s'alimenter avec les seules rations du Ravitaillement. (Blondin)

### 2.3.2.2 Interprétation

L'interprétation "première" de la restriction, valable quel que soit l'adverbe en présence, correspond à une exclusion totale : dans un ensemble *Alt* pertinent, aucune alternative de l'élément associé *A* ne vérifie la propriété donnée par le scope *Sc* (112).

- (112) Marie  $\left\{ \begin{array}{c} \text{n'} \\ \end{array} \right\}$  a offert des livres  $\left\{ \begin{array}{c} \text{seulement} \\ \text{qu'} \\ \text{juste} \\ \text{simplement} \end{array} \right\}$  à Emma.

Lorsque l'associé appartient à un ensemble d'alternatives ordonnées sur une échelle, les restrictifs n'excluent pas la totalité des alternatives de l'associé mais uniquement celles qui lui sont supérieures (125).

- (125) a. Marie n'a que trois enfants.  
 b. J'ai seulement un six. (adaptation de van Rooij (2002))

Si les alternatives inférieures sont des conséquences logiques de l'associé, elles vérifient le scope (*Marie n'a que trois enfants*  $\rightarrow$  Marie a deux enfants); si l'échelle sur lesquelles se répartissent les éléments de *Alt* est contextuelle, elles peuvent vérifier le scope ou pas : un joueur peut dire (125b), qu'il ait un trois ou non. Dans ces cas-là, le restrictif informe par ailleurs de la position basse de l'associé sur l'échelle pertinente : si son associé n'est pas bas sur cette échelle, la phrase est problématique (129).

- (129) a. ??Marie a seulement cinq enfants.  
 b. ??J'ai seulement un as.

Parallèlement, on voit que dans certains contextes, les adverbes de restriction n'expriment pas d'exclusion du tout. C'est le cas de *seul* lorsqu'il est interne à un SN défini : il a alors une contribution pragmatique qui participe à l'expression de l'unicité avec le déterminant en présence (66).

- (66) a. Ça se remarque sur la photo que j'ai d'elle.  
 b. Ça se remarque sur la seule photo que j'ai d'elle. (Boudard)

Il n'y a pas non plus d'exclusion lorsque les adverbes sont utilisés de façon rhétorique, *i.e.* ils ne changent pas les conditions de vérité et signalent que l'élément qu'ils modifient est bas sur une échelle pertinente (évaluative).

- (132) a. Pierre est lieutenant.  
 b. Pierre est seulement lieutenant.
- (146) Si Pierre ose seulement hausser le ton, il sera licencié.
- (151) Jean a-t-il seulement cherché la solution ?

L'ensemble des observations mises en évidence nous permet de proposer une ébauche de modèle de la restriction que nous détaillons à présent.

## 2.4 Vers un modèle de la restriction

L'objectif de cette section est de proposer un modèle sémantique de la restriction qui rende à la fois compte des emplois "standards" (*Seule Marie est venue*) et des emplois où une échelle ordonnant *Alt* est en jeu (*Marie a seulement trois enfants*), et cela quelle que soit la catégorie du constituant modifié par le restrictif et quel que soit l'élément associé. La contribution sémantique de la restriction se répartit entre assertion et présuppositions ;



nous nous attachons tout d'abord à expliciter et formaliser l'assertion (§2.4.1), puis nous nous penchons sur l'apport présuppositionnel déclenché par les unités restrictives. Selon nous, deux informations se dégagent, la première correspond à la phrase amputée du restrictif présent initialement (§2.4.2), tandis que la seconde est liée à la présence d'une échelle et à la place que l'associé y occupe (§2.4.3).

### 2.4.1 Sémantique de l'assertion

En première analyse, on considère que la restriction correspond à ce que nous avons précédemment appelé une "exclusion totale" (§2.2.2.2), *i.e.* une propriété est attribuée à un élément (ou un sous-ensemble) d'un ensemble, et l'attribution de cette même propriété aux autres éléments de l'ensemble est niée. Or, lorsque la restriction porte sur des SN sujets, il a été proposé (Roussarie, 2004) de distinguer deux valeurs sémantiques selon le contexte : une restriction "de classe" (184) et une restriction référentielle (185).

(184) a. Seuls les chats miaulent

b.  $\forall x(Mx \rightarrow Cx)$

(185) a. Seule l'étudiante japonaise a eu la moyenne

b.  $\forall x(Mx \rightarrow x = j)$  où  $j = \llbracket \text{l'étudiante japonaise} \rrbracket$ .

La seconde valeur sémantique de la restriction (185) correspond à une implication où le conséquent est une identité entre la variable introduite et l'individu dénoté par le SN. Cette identité ne peut se faire que dans les cas où l'on a accès à un référent de discours, *i.e.* lorsque l'associé de la restriction dénote un individu. Ces deux contributions de la restriction permettent de rendre compte des deux interprétations (186bc) d'une phrase comme (186a).

(186) a. Seul un roman de Dumas peut passionner Jean.

b. Si quelque chose peut passionner Jean, c'est un roman de Dumas.

$\forall x(PPxj \rightarrow (Rx \wedge Dx))$

c. Il y a un roman de D. et si quelque chose peut passionner Jean, c'est ce roman.

$\forall x(PPxj \rightarrow x = y)$  où  $y = \llbracket \text{un roman de Dumas} \rrbracket$  (Roussarie, 2004 : 10)

Cependant, les deux valeurs sémantiques de la restriction peuvent être unifiées en adoptant l'analyse des SN, couramment admise depuis Montague, selon laquelle ils sont tous envisagés comme des quantificateurs généralisés (QG). Ainsi, techniquement et en prenant le cas particulier où l'objet de la restriction est le SN sujet, la formule (187b) permet de recouvrir les différents cas distingués<sup>50</sup>.

(187) a. Seul SN SV

b.  $\forall X_{QG} X(\llbracket SV \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket SN \rrbracket$

<sup>50</sup>La formule (187b) trouve une équivalence dans la formule suivante :  $\forall X_{QG} X \neq \llbracket SN \rrbracket \rightarrow \neg X(\llbracket SV \rrbracket)$ ; si un élément  $X$  est différent de l'associé, alors il ne vérifie pas le scope.

Cette représentation peut en effet rendre compte d'une phrase où le SN est indéfini et dénote initialement un individu (188) comme d'une phrase où le SN défini est en lecture générique (189).

(188) a. Seul un enfant dort (c'est Simon).

$$b. \forall X_{QG} X(\lambda y D y) \rightarrow X = \lambda P \exists x E x \wedge P x$$

(189) a. Seuls les chats miaulent.

= (184a)

$$b. \forall X_{QG} X(\lambda y M y) \rightarrow X = \lambda Q \forall x C x \rightarrow Q x$$

L'avantage d'une telle représentation est qu'elle permet également de traiter les cas où la restriction s'associe à un SV (190a), moyennant un changement de type de  $X$  et un changement des rôles foncteur/argument (190b)<sup>51</sup>.

(190) a. (Ce week-end,) Marie est seulement [allée au cinéma].

$$b. \forall X_{(e,t)} X(\llbracket SN \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket SV \rrbracket$$

$$c. \forall X_{(e,t)} X(m) \rightarrow X = \lambda y \text{ aller\_au\_cinema}(y)$$

La formule (187) (tout comme (190b)) reste cependant fautive car elle suppose que la restriction porte sur l'ensemble des quantificateurs généralisés (ou propriétés) possibles. En effet, puisqu'aucune contrainte ne limite  $X$ , une phrase comme (188a) représentée par (188b) signifie qu'aucun autre QG que  $\llbracket \text{un enfant} \rrbracket$  ne s'applique au  $SV$ , y compris par exemple  $\llbracket \text{exactement un enfant} \rrbracket$ , voire  $\llbracket \text{une personne} \rrbracket$ . Il faut donc contraindre la variable introduite ( $X$ ) afin qu'elle ne corresponde pas à tous les QG mais seulement à ceux qui sont pertinents. Cela est rendu possible par l'introduction de l'ensemble d'alternatives auquel le SN appartient (noté  $ALT(SN)$ ) (187c).

$$(187) c. \forall X_{QG} X \in ALT(SN) \wedge X(\llbracket SV \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket SN \rrbracket$$

Précisons dès à présent les contraintes qui pèsent sur cet ensemble d'alternatives<sup>52</sup>. Les alternatives répondent tout d'abord à une contrainte linguistique : chacune des alternatives a en commun avec l'associé de la restriction de pouvoir apparaître au même endroit que lui dans la phrase (191) (Rooth, 1985).

$$(191) \left\{ \begin{array}{l} \text{Un enfant} \\ \text{Un adulte} \\ \text{Un chien} \end{array} \right\} \text{ dort.}$$

Les alternatives doivent par ailleurs être pertinentes contextuellement et tenir compte de nos connaissances extralinguistiques. Dire (188a) n'exclut pas qu'une personne dort puisqu'on sait qu'un enfant est une personne, *i.e.* "une personne" ne fait pas partie de  $Alt$ . Elle en fera en revanche partie dans (192) où *Rex* est un chien.

(192) Seul Rex dort.

<sup>51</sup>Nous présentons la théorie des types plus loin (§3.1.1.1) et revenons sur les changements opérés dans la représentation lorsque le type de l'associé change au chapitre 5 (§5.3.2).

<sup>52</sup>Nous y revenons au chapitre 4 car les auteurs qui traitent de la contribution sémantique de *only* font tous référence à un tel ensemble. Rooth (1985, 1992) en fait d'ailleurs le cœur de sa théorie (*Alternatives Semantics*).

Nos connaissances du monde nous permettent de ne pas considérer comme des alternatives effectives les alternatives potentielles qui ont des propriétés dont l'associé hérite (grossièrement les hyperonymes). Il en va de même sur un plan logique : seules les alternatives qui ne sont pas une conséquence de l'associé sont exclues. Dire (193) exclut que quatre, cinq (ou plus) enfants dorment mais pas que deux enfants dorment (ni un), puisque *trois* implique *deux* mais pas *quatre*.

(193) Seuls [trois enfants]<sub>A</sub> dorment. (et personne d'autre)

Il en va de même lorsque les alternatives sont ordonnées sur une échelle contextuelle (194) : les alternatives plus basses que l'associé ne sont pas concernées par l'exclusion véhiculée. Ainsi, seules les alternatives supérieures à l'associé sont exclues.

(194) J'ai seulement un six. = (125)

Il existe deux moyens de représenter cette contrainte. Le premier consiste à signaler comme une condition le fait que les alternatives qui sont des conséquences logiques (ou contextuelles) de l'associé ne doivent pas être considérées dans le processus restrictif ; ce qui revient à dire que l'associé n'est pas une conséquence des alternatives considérées, on note  $\neg(\llbracket SN \rrbracket \rightarrow X)$  en (187d).

(187) d.  $\forall X_{GQ} X \in ALT(SN) \wedge \neg(\llbracket SN \rrbracket \rightarrow X) \wedge X(\llbracket SV \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket SN \rrbracket$

La seconde option consiste à faire apparaître cette information dans le conséquent de la représentation en la matérialisant conjointement avec l'égalité ( $X = \llbracket SN \rrbracket$ ), ce qui est noté  $X \leq_E \llbracket SN \rrbracket$  où  $E$  est l'échelle (logique ou non) sur laquelle les alternatives sont ordonnées (187d').

(187) d'.  $\forall X_{GQ} X \in ALT(SN) \wedge X(\llbracket SV \rrbracket) \rightarrow X \leq_E \llbracket SN \rrbracket$

On peut généraliser ces deux façons de représenter l'assertion de la restriction afin qu'elle soit valable que l'associé soit un SN ou non (195)<sup>53</sup>.

(195) 1.  $\forall X X \in ALT(A) \wedge \neg(\llbracket A \rrbracket \rightarrow X) \wedge X(\llbracket Sc \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket A \rrbracket$   
 2.  $\forall X X \in ALT(A) \wedge X(\llbracket Sc \rrbracket) \rightarrow X \leq_E \llbracket A \rrbracket$

## 2.4.2 Présupposition du préjacent

Les auteurs ayant travaillé sur les unités restrictives (majoritairement sur l'anglais *only*) s'accordent sur le fait que des phrases restrictives telles (196a) déclenchent une inférence qui correspond à la phrase initiale sans le restrictif, *i.e.* le *préjacent* (Horn, 1996). Bien que les avis divergent<sup>54</sup>, un certain nombre d'auteurs (Horn (1969), Rooth (1985, 1992) et

<sup>53</sup>Ces représentations valent lorsque l'associé (et le  $X$ ) joue le rôle du foncteur par rapport au scope qui en est l'argument. Dans le cas contraire, la représentation 1. est la suivante :

$$\forall X X \in ALT(A) \wedge \neg(\llbracket A \rrbracket \rightarrow X) \wedge \llbracket Sc \rrbracket(X) \rightarrow X = \llbracket A \rrbracket \text{ (cf. §5.3.2).}$$

<sup>54</sup>Nous renvoyons à (Roberts, 2006) pour une revue de la littérature exhaustive et une étude plus complète sur les données qui font le débat concernant le contenu et le statut sémantique du préjacent. Notons toutefois que selon Atlas (1993), le préjacent est asserté tandis qu'il est rattaché à la classe des implicatures, conventionnelles pour Karttunen and Peters (1979) et plus récemment Beyssade (2006b) ou conversationnelles pour McCawley (1981) (qui en appelle à la maxime de quantité de Grice (1975)) ou Ippolito (2005) qui adopte une variante de ce dernier point de vue. Enfin, pour Klinedinst (2004, 2005), le préjacent est

Roberts (2005)<sup>55</sup> notamment) admettent que le préjacent est présupposé. Il résiste en effet aux modifications de la phrase utilisées comme tests : la mise à la forme négative (196b) ou interrogative, l'enchâssement dans une structure modale (196c) ou encore la transformation en apotase d'une conditionnelle (196d) (nous symbolisons "présuppose" par  $\text{↗}$ ).

- (196) a. Marie a offert des livres à Emma seulement.  
 b. Il est faux que Marie a offert des livres à Emma seulement.  
 c. Je doute que Marie ait offert des livres à Emma seulement.  
 d. Si Marie a offert des livres à Emma seulement, Simon sera triste.  
 $\text{↗}$  Marie a offert des livres à Emma

Cela vaut également lorsqu'une échelle ordonne les alternatives de l'ensemble *Alt* (197).

- (197) a. Marie n'a que trois enfants.  
 b. Il est faux que Marie n'a que trois enfants.  
 c. Je doute que Marie n'ait que trois enfants.  
 $\text{↗}$  Marie a trois enfants.

On doit toutefois être vigilant car lorsqu'un adjectif restrictif apparaît après le verbe tensé dans une question, dans une phrase enchâssée ou dans une structure modale, les phrases peuvent avoir une lecture rhétorique : le restrictif ne change pas les conditions de vérité de la phrase (198) (*cf. supra* §2.2.3). Pour ne pas obscurcir le propos, les restrictifs n'apparaissent pas à cette place dans les phrases testées ici.

- (198) a. Jean a-t-il seulement cherché la solution ? = (151)  
 b. Jean a-t-il  $\left\{ \begin{array}{l} \text{même} \\ \text{au moins} \end{array} \right\}$  cherché la solution ? Emploi rhétorique  
 $\not\text{↗}$  Jean a cherché la solution.  
 c. Jean a-t-il cherché la solution et rien fait d'autre ? Emploi restrictif  
 $\text{↗}$  Jean a cherché la solution.

Reprenons l'exemple (199) dans lequel les éléments de l'ensemble d'alternatives s'excluent mutuellement.

- (199) Pierre est seulement lieutenant. = (132)

On voit, en vertu des tests sus-cités, que le préjacent n'est pas présupposé (200).

- (200) a. Il est faux que Pierre est seulement lieutenant.  
 b. Je doute que Pierre soit seulement lieutenant.  
 $\not\text{↗}$  Pierre est lieutenant.

---

obtenu par combinaison de l'assertion (l'exclusion des alternatives supérieures à *A*) qui dit "au plus *A*" et de la présupposition positive qui dit "au moins *A*".

<sup>55</sup>Roberts (2005) préfère dire que l'on a affaire à une présupposition plutôt qu'à une assertion ou une implicature conversationnelle mais n'exclut pas la possibilité de caractériser le préjacent comme une "implicature conventionnelle non orientée".

C'est notamment ce type de données qui fait dire à Horn (1996) (suivi par von Stechow (1997)) que la présupposition déclenchée par les restrictifs est moins “forte” que le préjacent, et correspond à une proposition du type “il existe  $x$  qui vérifie le scope”; ici “*Pierre est  $x$* ” où  $x$  est un grade. Cependant, rappelons qu'en raison de la relation d'exclusion mutuelle entre les alternatives, la restriction est déjà présente, et que l'ajout d'un restrictif ne change pas les conditions de vérité, mais sert à situer le constituant qu'il modifie à une position basse de l'échelle à laquelle il appartient. C'est pourquoi nous considérons cet emploi comme un emploi rhétorique et non comme l'expression de la restriction (§2.2.3.1). De ce fait, qu'il ne présuppose pas le préjacent ne remet pas en question le fait que les unités restrictives déclenchent cette présupposition. Par ailleurs, appliquer les tests de la présupposition aux autres contextes propres à la lecture rhétorique des restrictifs, lorsque cela est possible, confirme notre position : aucun d'entre eux ne présuppose le préjacent (201).

- (201) a. Je n'ai seulement pas de quoi payer le pain de la quinzaine. (Zola)  
 b. Il est faux que je n'ai seulement pas de quoi payer le pain de la quinzaine.  
 $\nrightarrow$  Je n'ai pas de quoi payer le pain de la quinzaine.

Les emplois rhétoriques d'un adverbe comme *seulement* se distinguent donc de ses emplois restrictifs puisque contrairement à ces derniers, ils ne présupposent pas le préjacent. En revanche, ils informent que le constituant modifié est considéré comme bas sur une échelle contextuellement pertinente, tout comme lorsqu'une échelle est présente dans le processus de restriction.

### 2.4.3 “A est bas sur l'échelle pertinente”

Lorsque les éléments de *Alt* sont ordonnés sur une échelle logique ou contextuelle, rappelons que l'unité restrictive informe de la position basse de son associé sur cette échelle ; un élément “trop haut” n'accepte pas de faire l'objet de la restriction (202).

- (202) a. ??Marie n'a que cinq enfants.  
 b. ??J'ai seulement un as.

Selon Klinedinst (2004, 2005) et Beyssade (2006b), l'information selon laquelle l'associé est bas sur l'échelle qui ordonne *Alt* est présupposée, puisque quel que soit le test de la présupposition utilisé, elle est constante (203) (nous préférons substituer *ne... que* à *seulement* pour éviter les lectures rhétoriques de l'adverbe qui “parasitent” les tests de la présupposition).

- (203) Marie n'a que trois enfants.  
 a. Est-ce que Marie n'a que trois enfants ?  
 b. Je doute que Marie n'ait que trois enfants.  
 $\nrightarrow$  Marie a trois enfants.

Pour nier l'information scalaire, il est de ce fait nécessaire de le faire explicitement (204).

- (204) a. – Marie a seulement trois enfants.  
 – C'est déjà pas mal... en France, les femmes ont en moyenne deux enfants.  
 b. – J'ai seulement un six.  
 – Ce n'est pas une carte si faible que ça, je n'ai pas mieux... donc tu as gagné!  
 c. – Pierre est seulement lieutenant.  
 – C'est déjà bien, il pourrait être simple soldat.

C'est cette "présupposition scalaire" (Klinedinst) qui permet selon les auteurs de "sauver" les phrases comme (199) où on s'attend à ce que l'introduction d'un restrictif engendre une redondance. Par ailleurs, Klinedinst traite la restriction comme un phénomène faisant toujours appel à une échelle, même ceux dont nous avons qualifié la lecture d'exclusive totale (205).

- (205) Marie a offert des livres à Emma seulement. = (196)

En effet, l'auteur adopte un point de vue ensembliste où "*Emma*" correspond à un singleton ( $\{\text{Emma}\}$ ) et ses alternatives à des ensembles, singletons ou conjonction des singletons (par exemple :  $\{\{\text{Emma}\}, \{\text{Simon}\}, \{\text{Emma et Simon}\}\}$ ). Dire (205) exclut les alternatives supérieures à l'associé ( $\{\text{Emma et Simon}\}$ ), et celles de même rang le sont également car elles sont dans une relation d'exclusion mutuelle avec l'associé.

Si l'on adopte le point de vue de Klinedinst (2004, 2005) et Beyssade (2006b), les phrases dans lesquelles l'associé est haut sur l'échelle pertinente sont problématiques (202). Les exemples sous (206) remettent cela en cause puisque l'objet de la restriction correspond à une alternative haute sur cette échelle et que les phrases sont acceptables.

- (206) a. (...) seule la majorité des élus et non l'unanimité partage cette opinion. (web)  
 b. (Contexte : Tu as pris la formule entrée-plat-dessert et un café, n'est-ce pas ?)  
 (Non,) J'ai seulement pris un plat, un dessert et un café.

En (206a), "*la majorité*" exprime une proportion importante, et est de ce fait à un rang élevé sur l'échelle des proportions. En (206b), si l'on raisonne en termes ensemblistes (à la Klinedinst), l'associé "*un plat, un dessert et un café*" correspond à une alternative (un ensemble) dont le rang est haut puisqu'elle contient trois des quatre éléments qui forment l'ensemble le plus haut ( $\{\text{un plat et un dessert et un café}\}$  par rapport à  $\{\text{une entrée et un plat et un dessert et un café}\}$ ). En admettant que les alternatives de *Alt* sont toujours ordonnées selon une échelle pertinente, et qu'une information sur la position qu'y occupe l'associé est présupposée, la présupposition est plus précise que "A est bas sur l'échelle" qui n'est dû qu'à un renforcement pragmatique. En effet, la présupposition informe, selon nous, qu'il existe au moins une alternative supérieure à l'associé sur l'échelle pertinente *E* (qui ordonne *Alt*). Formellement,

**Présupposition scalaire :**  $\exists Y Y \in ALT_E(A) \wedge Y >_E A$

Par conséquent, il n'est pas possible de restreindre sur une totalité (207).

- (207) a. \*Seuls tous les invités ont offert des livres à Emma.  
 b. \*J'ai seulement pris une entrée, un plat, un dessert et un café.

Plus il y a d'alternatives entre l'associé et la borne supérieure de l'échelle, meilleur est le jugement que l'on porte sur la phrase, et inversement. Ainsi, s'il est possible de dire (206b), on lui préfère (208), alors qu'on privilégiera (209a) à (209b).

(208) (Non,) Je n'ai pas pris d'entrée.

- (209) a. (Non,) J'ai seulement pris un plat.  
 b. (Non,) Je n'ai pris ni entrée, ni dessert, ni café.

C'est ce renforcement pragmatique, lié à la maxime de manière de Grice (qui stipule qu'il faut être clair, précis, bref, méthodique et éviter l'ambiguïté) qui signale que "A est bas sur l'échelle" (210A); elle est annulable (210B).

- (210) A – J'ai seulement pris un plat et un dessert. (c'est peu)  
 B – C'est déjà pas mal!

On peut annuler cette implicature d'autant plus facilement lorsque la borne supérieure de *Alt* n'a pas été donnée (ni linguistiquement ni contextuellement, et qu'il ne s'agit pas de la proportion totale (*tous les, tout*)). En effet, chaque locuteur peut placer l'associé au rang qu'il veut sur l'échelle; si (211A1) indique que "*quatre enfants*" est bas sur l'échelle du nombre d'enfants, son interlocuteur le replace à une position haute (211B), avant que le locuteur A donne une autre alternative par rapport à laquelle re-situer l'associé comme un élément bas (211A2).

- (211) A1 – Marie a seulement quatre enfants.  
 B – "Seulement quatre"? C'est déjà pas mal!  
 A2 – Non, tous ses frères en ont six.

Contrairement aux proportions, les quantités exprimées par un numéral peuvent occuper un rang variable selon l'échelle à laquelle elles appartiennent. Ainsi, si à la fin du dialogue (211), on admet que *quatre* est une quantité faible, il est difficile d'admettre la même chose dans le contexte où on parle d'une quantité de masters obtenus par exemple (212); c'est pourquoi la phrase est problématique.

- (212) ??Marie a seulement quatre masters différents.

La définition que nous proposons pour la restriction est désormais la suivante :

### Définition

Étant donné un ensemble *Alt* d'alternatives ordonnées sur une échelle pertinente *E* ( $Alt_E$ ), la restriction est le phénomène sémantique qui attribue une propriété (*Sc*) à un élément de  $Alt_E$  (*A*), et nie l'attribution de cette même propriété aux éléments de  $Alt_E$  qui ne sont pas des conséquences logiques de *A*.

Les unités restrictives véhiculent ces informations au moyen d'une assertion et de deux présuppositions :

**Assertion :** Pour tout élément  $X$  de  $Alt_E$  qui n'implique pas  $A$ , si  $X$  vérifie la propriété donnée par le scope, alors  $X$  est  $A$  :

$$\forall X X \in ALT_E(\llbracket A \rrbracket) \wedge \neg(\llbracket A \rrbracket \rightarrow X) \wedge X(\llbracket Sc \rrbracket) \rightarrow X = \llbracket A \rrbracket$$

**Présupposition positive :**  $A$  vérifie le scope :  $\llbracket Sc \rrbracket(\llbracket A \rrbracket)$

**Présupposition scalaire :**  $A$  n'est pas la borne supérieure de  $Alt_E$ .

$$\exists Y Y \in ALT_E(\llbracket A \rrbracket) \wedge Y >_E \llbracket A \rrbracket$$

### Questions traitées

Cette nouvelle définition de la restriction répond à un certain nombre de cas non attendus relevés précédemment mais d'autres restent en souffrance. Ce sont précisément ces données sur lesquelles nous nous concentrons par la suite. Une telle définition explique certaines incompatibilités remarquées entre les adverbes restrictifs et un SN auquel ils sont adjoints. En effet (213) est agrammatical car la quantité de femmes exprimée par *toutes les* n'a pas d'alternative supérieure, cette quantité correspond à la borne supérieure de l'échelle pertinente : la restriction ne peut pas fonctionner.

(213) \*Seules toutes les femmes attendent dans le couloir. = (31)

Les incompatibilités (214) s'expliquent quant à elles par le renforcement pragmatique qui veut que l'associé soit un élément bas sur son échelle. Or *la plupart* et *beaucoup* expriment de grandes quantités, *i.e.* des quantités hautes sur leur échelle.

(214) \*Seules  $\left\{ \begin{array}{l} \text{la plupart des} \\ \text{beaucoup de} \end{array} \right\}$  femmes attendent dans le couloir. = (31)

Il faudra toutefois expliquer le contraste entre (213) et (215a), ou entre (214) et (215b), ainsi que l'agrammaticalité des phrases où le SN restreint est déterminé par *aucune* (216).

(215) a. Seules toutes les forces mystiques du cosmos réunies peuvent avoir guidé les Nérès jusqu'ici. (web)

b. Bien sûr, Solsti'sss sera très prudent et seul beaucoup de tact de la part du shaani le mettra en confiance.

(216) \*Seule aucune femme n'attend dans le couloir.

Nous présentons une étude, basée sur corpus, de l'interaction entre SN et restriction au chapitre 3.

De plus, nous avons signalé que dans certains cas (lorsqu'une unité restrictive s'adjoint à un SN ou un SV), l'associé est sous-spécifié, entraînant ainsi une ambiguïté hors contexte (§2.1.1.2) et (§2.2.2.1). Nous avons par ailleurs signalé que les données équivalentes de l'anglais avec *only* sont traitées grâce à la notion de focus : l'élément saillant



informationnellement et prosodiquement dans la phrase étant toujours l'associé de l'adverbe restrictif. Nous rendrons précisément compte de ce phénomène et chercherons à voir s'il est applicable au français dans le chapitre 4, car bien que cela semble être souvent le cas (108), certains énoncés restrictifs ne répondent pas au principe de l'association avec le focus (109).

- (108) Qui Marie a-t-elle présenté à Simon ?  
 a. Marie a seulement présenté [EMMA]<sub>F</sub> à Simon.  
 À qui Marie a-t-elle présenté Emma ?  
 b. Marie a seulement présenté Emma à [SIMON]<sub>F</sub>.
- (109) – Qui a vu le père et la mère d'Emma ?  
 – [Marie]<sub>F</sub> a seulement vu [la mère d'Emma]<sub>A</sub>.
- (110) – Qu'est-ce qui a gâché la fête ?  
 – [Marie a seulement reconnu [Emma]<sub>A</sub>.]<sub>F</sub>

Après avoir récapitulé les différentes structures restrictives (en fonction du constituant auquel s'adjoint l'unité restrictive, et de son associé), nous chercherons à mettre au jour une représentation formelle unique de la contribution sémantique de la restriction (chap. 5). Celle que nous avons proposée ici est essentiellement dédiée aux phrases dans lesquelles le constituant modifié par un restrictif et associé à lui est un SN sujet. L'intérêt que nous voyons à une telle étude formelle se trouve dans la nécessité de proposer, dans le cadre précis qu'est le  $\lambda$ -calcul, une analyse tant syntaxique que sémantique rigoureuse et systématique des phrases restrictives déclaratives ; nous proposerons en effet des règles d'adjonction des différents restrictifs ainsi que des règles d'association. Cette perspective d'analyse nous permettra de mettre en évidence les particularités propres à certaines structures.

## Chapitre 3

# Restriction et syntagmes nominaux : sémantique et pragmatique

### Sommaire

---

<b>3.1</b>	<b>Sémantique des SN</b>	<b>62</b>
3.1.1	Éléments théoriques préalables	62
3.1.1.1	La théorie des types	62
3.1.1.2	Principales catégories de SN	64
3.1.2	Éléments de littérature : trois classifications de SN	68
3.1.2.1	Importance du prédicat verbal	71
3.1.2.2	Ensemble contextuel discriminant	74
3.1.2.3	Choix théorique	78
3.1.3	[Restrictif SN] : Distribution orthogonale aux classes de SN	79
<b>3.2</b>	<b>Sémantique de la restriction et associé sélectionné</b>	<b>81</b>
3.2.1	L'associé est le SN entier	82
3.2.2	L'associé est le déterminant	86
3.2.2.1	Présupposition scalaire et borne supérieure de l'échelle	87
3.2.2.2	Renforcement pragmatique : A "trop haut" sur l'échelle	89
3.2.3	L'associé est le N'	91
3.2.3.1	Effet contrastif	91
3.2.3.2	Le déterminant échappe à la restriction	93
3.2.4	Cas particuliers	95
3.2.4.1	Flottement de <i>chaque</i>	95
3.2.4.2	<i>Peu</i> : redondance et contribution pragmatique	96
3.2.5	Synthèse	98

---

L'étude dont nous rendons compte à présent concerne l'interaction entre les unités restrictives et les syntagmes nominaux auxquelles elles s'adjoignent, et est basée sur des données construites comme celles sous (1) (les crochets signalant le SN modifié syntaxiquement).

- (1) a. Seuls [des étudiants] sont venus à la réunion.  
 b. J'ai vu seulement [quelques étudiants] à la réunion.  
 c. Je n'ai vu qu'[un étudiant] à la réunion.

Les contrastes donnés sous (2) et (3) ((a) grammatical *vs.* (b) problématique) constituent le point de départ de cette étude.

- (2) a. Seul(s)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{les étudiants} \\ \text{deux étudiants} \\ \text{un tiers des étudiants} \end{array} \right\}$  est/sont venu(s) à la réunion.  
 b. \*Seul(s)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{chaque étudiant} \\ \text{aucun étudiant} \\ \text{tous les étudiants} \end{array} \right\}$  (n')est/sont venu(s) à la réunion<sup>1</sup>.

- (3) a. Il n'y a que trois étudiants qui sont venus à la réunion.  
 b. ??Il n'y a que beaucoup d'étudiants qui sont venus à la réunion.

Ces contrastes suffisent à mettre en évidence que, face à une unité restrictive, les SN ne se comportent pas tous de la même façon, ce que confirme une recherche en corpus. Nous avons en effet fouillé le recueil de textes littéraires Frantext<sup>2</sup>, en ne conservant que les textes du XX<sup>e</sup> siècle, soit un total de 1245 ouvrages, et complété notre recherche en interrogeant la base textuelle, très large et très diversifiée, qu'Internet met à notre disposition, via le moteur de recherche Google<sup>3</sup>. Le tableau (Tab. 3.1) présente un récapitulatif des données attestées dans ces deux types de corpus en fonction de la détermination du SN restreint d'une part et de l'unité restrictive d'autre part ( $\checkmark$  signifie "est attesté" et – "n'est pas attesté"). Les restrictifs ne pouvant pas s'adjoindre à tous les types de SN, notre objectif est de proposer un modèle qui prédise les compatibilités.

Signalons que les séquences "*seulement tous les N*" ou "*que la plupart des N*" sont attestées dans les corpus mais qu'elles correspondent alors à des structures particulières, proches

<sup>1</sup>Ces exemples valent pour les autres restrictifs :

- (2') a. Les/ces/mes étudiants seulement sont venus à la réunion.  
 b. \*Chaque/aucun/tous les étudiant(s) seulement est/sont venu(s) à la réunion.  
 (2'') a. Il n'y a que les/ces/mes étudiantes qui sont venues en cours.  
 b. \*Il n'y a que chaque/aucune/toutes les étudiante(s) qui est/sont venue(s) en cours.

<sup>2</sup><http://atilf.atilf.fr/frantext.htm> ; [www.google.fr](http://www.google.fr)

<sup>3</sup>Nous tenons à signaler que les moyens permettant de rechercher des structures comme celles auxquelles nous nous intéressons ne sont pas les mêmes selon les corpus. En effet, la formulation des requêtes est facilitée dans Frantext qui est, plus qu'une base de données, un outil de recherche dans une base de données. En revanche, il est parfois mal aisé de faire une recherche (telle que nous l'entendons pour notre étude) sur Google car, contrairement à ce qui est permis avec Frantext, il n'est pas possible d'avoir recours à des patrons. De ce fait, bien que nous ayons fouillé en détail et avec bonne foi les données renvoyées par le moteur de recherche, il est possible que nous soyons "passée à côté" d'exemples. Cependant, il paraît peu probable qu'ils soient suffisamment nombreux pour perturber l'étude proposée ici.

Déterminant du SN restreint	<i>Seul</i>		<i>seulement</i>		<i>ne... que</i>	
	Frtxt	Web	Frtxt	Web	Frtxt	Web
<i>le</i> (spécifique), <i>mon, ce, un, des, certains, quelques, cardinaux, une minorité, la moitié</i> , génériques : <i>le, un, les</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<i>du, de la, un tiers, 20%, un peu</i>	–	✓	✓	✓	✓	✓
<i>peu de</i> <i>plusieurs, beaucoup, la plupart</i> <i>de nombreux,</i>	–	✓	–	✓	✓	✓
<i>tous les, chaque</i> <i>aucun, tout</i>	–	✓	–	–	–	–

TAB. 3.1: Les déterminants et la restriction

de celles qui nous intéressent mais cependant non pertinentes pour notre étude<sup>4</sup>. L'une regroupe les phrases structurées autour de la construction bipartite “*non seulement X mais aussi Y*” qui accepte des éléments plus variés que *seulement* : selon nos corpus *X* peut être un SN quelconque, ce qui n'est pas le cas avec *seulement* (4).

- (4) a. \*Aucun étudiant seulement n'est venu à la réunion.  
 b. Non seulement aucun étudiant n'est venu à la réunion mais aucun prof non plus.

La seconde structure que nous excluons de notre description est identique à celle qui nous intéresse du point de vue du matériel linguistique : [Restrictif SN], mais le SN a la particularité d'évoquer une notion temporelle, très souvent de fréquence, et entre alors dans le paradigme des adverbes temporels. Nous admettons donc que ces séquences (lexicalement nominales) sont adverbiales (5).

- (5) a. L'éclat n'apparaît que  $\left\{ \begin{array}{l} \text{toutes les minutes.} \\ \text{rarement.} \end{array} \right\}$   
 b. La machine doit être calibrée seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tous les six mois.} \\ \text{semestriellement.} \end{array} \right\}$

Afin d'expliquer les contrastes (2)–(3) et de prédire la compatibilité d'un SN avec la restriction, nous nous attachons dans un premier temps à la caractérisation sémantique des SN, via celle des déterminants, en proposant une revue de la littérature la concernant. Elle s'avèrera peu satisfaisante pour répondre à la distribution des SN modifiés par un restrictif qui est orthogonale aux classes des SN dégagées (§3.1). Elle s'explique en revanche grâce à la sémantique de la restriction et à la possibilité qu'ont les restrictifs de s'associer à différents éléments du SN ; les compatibilités entre les restrictifs et les SN qu'ils modifient

<sup>4</sup>Les exemples comme (4) et (5) ne sont pas pris en considération, et le tableau ci-dessus n'en rend pas compte. On trouve cependant des phrases où le SN modifié est déterminé par *tous les* ou *la plupart*; elles sont signalées dans le tableau (✓).

syntactiquement sont fonction de la partie du SN qui est l'associé : le SN lui-même, le déterminant ou le N' (§3.2).

### 3.1 Sémantique des SN

Les restrictifs étant adjoints aux SN, nous nous sommes tout d'abord demandé si les différences d'acceptabilités sont liées au fait que les SN appartiennent à différentes classes sémantiques. De ce fait, nous présentons quelques-unes des classifications des SN proposées (§3.1.2) qui sont toutes, de près ou de loin, basées à la fois sur les grandes classes de SN traditionnellement admises et sur le *type sémantique* des SN ; éléments que nous présentons afin de situer notre propos (§3.1.1). La mise en parallèle de la distribution des SN modifiés par un restrictif avec les classes de SN montre que la sémantique des SN ne permet pas d'apporter une explication aux contrastes (2)–(3) car cette distribution est orthogonale aux classes de SN (§3.1.3).

#### 3.1.1 Éléments théoriques préalables

Nous faisons une brève présentation de la *théorie des types* proposée par Montague (§3.1.1.1), puis nous introduisons les trois catégories des déterminants généralement admises (§3.1.1.2), car les classifications des SN dont nous rendons compte par la suite s'appuient sur ces éléments (§3.1.2).

##### 3.1.1.1 La théorie des types

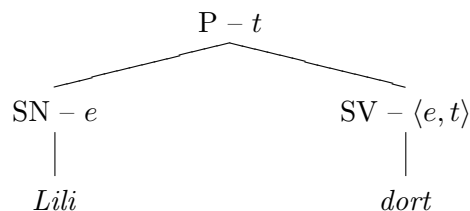
La notion de *type sémantique* proposée par (Montague, 1974a,b) pour rendre compte du sens d'une phrase se base sur le principe de compositionnalité (Frege) selon lequel le sens d'une phrase est fonction du sens de ses parties et de la façon dont elles se combinent<sup>5</sup>. En d'autres termes, la *théorie des types* rend compte de la dénotation d'une unité selon sa catégorie syntaxique.

Cette théorie est basée sur deux types d'objets distincts : les individus typés  $e$  (*entity*) et les propositions typées  $t$  (*truth-values*). Ils correspondent canoniquement et respectivement aux SN définis (prototypiquement les noms propres) et aux phrases saturées. À partir de ces deux types de base, il est possible d'attribuer un type sémantique à chaque catégorie syntaxique (un récapitulatif est proposé à la fin de cette section (Tab. 3.1). Ainsi, au nom correspond le type sémantique  $\langle e, t \rangle$  (autrement noté  $e \rightarrow t$ ) qui signale un prédicat à une place. Ce type est fonctionnel : un élément de type  $\langle e, t \rangle$  se combine avec un élément de type  $e$  pour aboutir à un élément typé  $t$  ; il représente une propriété, *i.e.* un ensemble d'individus. La combinaison d'un élément de ce type et d'un élément de type  $e$  rend compte du fait que l'individu appartient à l'ensemble d'individus donné : qu'il a la propriété dénotée. Tous les

<sup>5</sup>Pour plus de précisions, nous renvoyons notamment à (Dowty, 1979), (Dowty et al., 1981) et plus particulièrement à la partie II du chapitre 6 (p. 154–162), au chapitre 4 de (Gamut, 1991 : 75–116), ainsi qu'à (Galmiche, 1991).

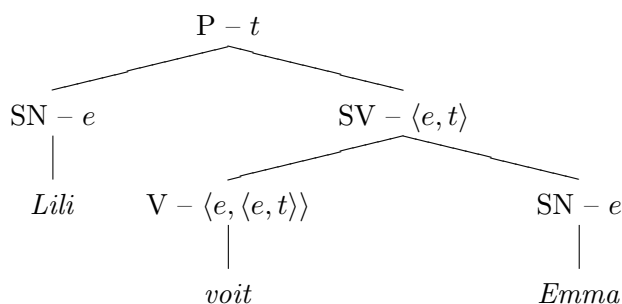
éléments qui sont des prédicats à une place se voient attribuer ce type (N, V intransitifs, verbes transitifs dont l'objet est déjà saturé). Ces prédicats verbaux, en se combinant avec un SN sujet (de type  $e$ ) aboutissent à des propositions ( $t$ ) (6).

(6) Lili dort.



Le principe est le même lorsque le verbe a deux arguments (7) : syntaxiquement il se combine avec son objet pour former un SV puis avec le sujet pour aboutir à la phrase, et les types sémantiques des constituants sont combinés en parallèle.

(7) Lili voit Emma.

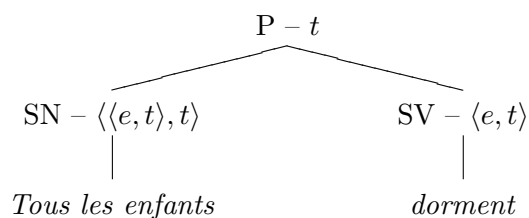


Si le SN sujet “*Lili*” dénote un individu, ce n’est pas le cas de tous les syntagmes nominaux, nous y revenons tout au long de ce chapitre.

(8) Tous les enfants dorment.

Le déterminant complexe “*tous les*” (8) met en relation deux ensembles d’individus (*i.e.* deux propriétés) : celui des enfants et celui des individus qui dorment. Le SN auquel il participe est appelé un *quantificateur généralisé* (QG) et dénote un ensemble de propriétés dont le type est donné par  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ . La représentation de la phrase (8) est donnée ci-dessous (8’).

(8’)



La combinaison entre le SN et le SV n’est plus la même, c’est le SN qui joue le rôle du foncteur et le SV celui de l’argument. Dans la théorie des types, les SN qui dénotent un individu ( $e$ ) peuvent être représentés comme des quantificateurs généralisés en faisant une *montée de type* (*type-raising*, Partee and Rooth (1983)) : un constituant syntaxique de type  $\alpha$  est aussi, pour tout type  $\beta$ , de type  $\langle \langle \alpha, \beta \rangle, \beta \rangle$ . De ce fait, la phrase (6) peut être représentée et combinée exactement comme (8). Partee (1987) étend cette idée aux propriétés ( $\langle e, t \rangle$ ), tous les SN pouvant ainsi être représentés de la même façon.

Catégorie syntaxique	Type sémantique
SN (nom propre)	$e / \langle \langle e, t \rangle, t \rangle$
N	$\langle e, t \rangle$
V à 1 place	$\langle e, t \rangle$
V à 2 places	$\langle e, \langle e, t \rangle \rangle$
Adj	$\langle \langle e, t \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$
QG	$\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$
Dét	$\langle \langle e, t \rangle, \langle \langle e, t \rangle, t \rangle \rangle$

FIG. 3.1: Quelques types sémantiques

Cette introduction à la théorie des types, aussi succincte soit-elle, semblait nécessaire avant de détailler les classifications des SN qui, de près ou de loin, y font toutes référence.

### 3.1.1.2 Principales catégories de SN

Trois catégories sont généralement admises pour rendre compte des déterminants, et caractérisent par extension les SN dans lesquels ils apparaissent : les référentiels, les quantificationnels et les indéfinis.

#### Les SN référentiels

Les SN référentiels regroupent les noms propres et les descriptions définies. Ils introduisent un référent de discours qui constitue leur dénotation notée  $e$  dans la théorie des types. L'exemple le plus représentatif est celui du nom propre (9).

(9) Simon est venu en cours.

Dans cet énoncé, “*Simon*” renvoie à un référent de discours, *i.e.* un individu particulier du monde dans lequel se situe le locuteur. De la même manière, les SN composés d’un article défini en emploi spécifique, d’un déterminant possessif ou démonstratif dénotent un individu (10).

(10)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le frère d'Emma} \\ \text{Son frère} \\ \text{Cet étudiant} \end{array} \right\}$  est venu en cours.

Deux lois logiques permettent de distinguer les SN référentiels des autres : ils vérifient à la fois la loi de contradiction et la loi du tiers exclu. La première de ces lois dit que la proposition complexe “P et non P” est toujours fautive ; c’est effectivement le cas lorsque la proposition P est composée d’une expression référentielle (11). En revanche, si elle est composée d’un SN indéfini, la proposition complexe qui correspond à la coordination de P et de sa négation est non contradictoire (12).

- (11) Son frère est venu en cours et son frère n'est pas venu en cours.

CONTRADICTOIRE

- (12) a. Un étudiant est venu en cours.

- b. Un étudiant est venu en cours et un étudiant n'est pas venu en cours.

NON CONTRADICTOIRE

La loi du tiers exclu dit quant à elle que la proposition complexe “P ou non P”<sup>6</sup> est toujours vraie (c'est une tautologie). C'est le cas lorsque P comporte un SN référentiel (13), mais pas lorsque le SN est indéfini (14).

- (13) Cet étudiant est venu en cours ou cet étudiant n'est pas venu en cours.

TAUTOLOGIQUE

- (14) a. Un étudiant est venu en cours.

- b. Un étudiant est venu en cours ou un étudiant n'est pas venu en cours.

NON TAUTOLOGIQUE

Les référentiels vérifient les deux lois tandis que les indéfinis n'en valident aucune des deux. Quant aux SN quantificationnels, ils vérifient la loi de la contradiction (15b) mais pas celle du tiers exclu : la phrase “P ou non P” n'est pas tautologique mais contingente (15b).

- (15) a. Chaque étudiant est venu en cours.

- b. Chaque étudiant est venu en cours et chaque étudiant n'est pas venu en cours.

CONTRADICTOIRE

- c. Chaque étudiant a rendu un dossier ou chaque étudiant n'a pas rendu un dossier.

NON TAUTOLOGIQUE – CONTINGENTE

### Les SN quantificationnels

La seconde classe de déterminants (et par extension de SN) regroupe ceux qui sont *quantificationnels* ou *quantifiés* comme *aucun*, *chaque*, *tout*, *tous les*.

- (16) a. Tout étudiant a le droit d'être absent une fois.

- b. Tous les étudiants sont venus en cours.

Ces SN, contrairement à ceux de la catégorie précédente, ne donnent pas accès à un individu mais à un ensemble de propriétés. Dans (16b), “*tous les étudiants*” dénote l'ensemble des propriétés que tous les étudiants ont. La phrase est vraie uniquement si la propriété d’“être venu en cours” fait partie de cet ensemble. Afin de déterminer si un SN est quantificationnel, Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) énoncent que “les SN comportant des déterminants non référentiels et non intersectifs sont nécessairement quantificationnels” (p. 21). Nous venons de voir que les quantificationnels ne vérifient pas la loi du tiers exclu (15c) et ne sont donc pas référentiels. En revanche il nous faut préciser ce que l'on entend par l’“intersectivité”.

<sup>6</sup>Les coordinations en *et/ou* propres aux deux lois présentées ici mettent plus précisément en relation “[SN SV]<sub>P</sub>” et “[SN [non SV]<sub>SV</sub>]<sub>P</sub>”.



**Intersectivité :** Un déterminant *Det* est intersectif si la phrase “*Det A B*” a les mêmes conditions de vérité que la phrase “*Det (A ∩ B) B*”.

(*Ibid.* p. 17)

Un déterminant est intersectif si les individus qui sont A et B sont B ; “il n’est donc pas nécessaire de connaître l’ensemble des A dans sa totalité”. C’est le cas des cardinaux (17), mais pas des déterminants quantificationnels qui requièrent de connaître l’ensemble total des A (18)<sup>7</sup>.

- (17) a. Trois hommes sont malades. INTERSECTIF  
 b. Trois individus qui sont des hommes et qui sont malades sont malades.
- (18) a. Tous les hommes sont malades. NON INTERSECTIF  
 b. Tous les individus qui sont des hommes et qui sont malades sont malades.

Différentes théories ont émergé concernant les quantificationnels. Lewis (1975) fonde la sienne sur une représentation tripartite de la quantification qui permet de lier deux objets désormais connus sous le nom de *restriction* et *portée (scope)* (19).

(19) Quantification(Restriktion)[Portée]

Ainsi, pour une phrase standard, le déterminant du SN sujet est le quantifieur qui met en relation le N’ et le SV (20a) ; pour l’exemple (16b), nous obtenons la représentation (20b).

- (20) a. Déterminant(N’)[SV]  
 b. Tous les x (étudiant(x))[x est venu en cours]

Une autre proposition est faite par Montague (1974b) (§3.1.1.1) : il envisage de tels SN comme des ensembles d’ensembles d’individus (typés  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ ), des *quantificateurs généralisés* (désormais QG). Cela signifie d’une part que la structure n’est plus tripartite mais fait appel à deux éléments : le SN déterminé et le prédicat ; et d’autre part que la relation traditionnelle entre le SN et le prédicat est inversée.

### Les SN indéfinis

Les indéfinis ont fait l’objet de nombreux travaux qui les caractérisent tantôt comme des quantificationnels (Russell (1905), Geach (1962)) tantôt comme des référentiels, ou dans leur variation entre deux emplois, l’un quantificationnel, l’autre quasi-référentiel (citons notamment (Fodor and Sag, 1982)). Deux propriétés sémantiques les caractérisent : ils répondent tous au test de l’intersectivité d’une part et à celui de la symétrie d’autre part<sup>8</sup>. Nous venons d’énoncer et d’illustrer grâce à (17) la première de ces propriétés ; nous donnons un autre exemple ci-dessous (21).

<sup>7</sup>Dans un contexte où il y a un groupe de sept hommes dont trois sont malades, les deux phrases (17) sont vraies mais la phrase (18a) est fautive tandis que (18b) est vraie (c’est une tautologie).

<sup>8</sup>“On peut en effet définir les indéfinis comme la sous-classe des déterminants qui sont à la fois symétriques et intersectifs” (Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004 : 21).

- (21) a. Deux étudiants sont venus en cours.  
 b. Deux individus qui sont étudiants et qui sont venus en cours sont venus en cours. INTERSECTIF

Quant à la symétrie, Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) en donnent la définition suivante (p. 18) :

**Symétrie :** Un déterminant *Det* est symétrique si la phrase “*Det A B*” a les mêmes conditions de vérité que la phrase “*Det B A*”.

En appliquant la transformation donnée dans la définition ci-dessus à l'exemple (21a), nous obtenons (22) dont les conditions de vérité sont identiques à la phrase de départ, prouvant ainsi que “*deux*” est symétrique.

- (22) Deux individus qui sont venus en cours sont des étudiants. SYMÉTRIQUE

Les deux tests ci-dessus mettent en évidence que “*deux*” est un déterminant intersectif et symétrique : un indéfini. Il suffit qu'un déterminant ne réponde pas à l'une de ces deux propriétés pour qu'il ne puisse pas être classé parmi les indéfinis. C'est le cas de *tous les* qui n'est ni intersectif (18) ni symétrique<sup>9</sup> ; c'est également le cas des proportionnels comme *la plupart des* (23)<sup>10</sup>.

- (23) a. La plupart des hommes sont malades.  
 b. La plupart des individus qui sont des hommes et qui sont malades sont malades. NON INTERSECTIF  
 c. La plupart des individus qui sont malades sont des hommes. NON SYMÉTRIQUE

*La plupart des* n'est pas intersectif car, dans une situation où sur 10 hommes, 3 sont malades, (23a) est fausse (3 ne correspond pas à “*la plupart des 10 hommes*”) alors que (23b) est vraie (c'est une tautologie). Par ailleurs, le déterminant n'est pas symétrique puisque (23a) et (23c) ne sont pas vraies dans le même monde (la plupart des hommes peuvent être malades mais la plupart des malades peuvent être des femmes). Ces observations valent pour l'ensemble des proportionnels et permettent de les distinguer des SN indéfinis ; Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) les rapprochent des SN quantificationnels.

Selon le point de vue que l'on adopte, les frontières des indéfinis varient. On les trouve analysés comme des individus (de type *e*), des propriétés ( $\langle e, t \rangle$ ) ou des quantificateurs généralisés ( $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ ). Ainsi, si la description et la caractérisation des SN référentiels et de leurs déterminants sont claires et homogènes, celles des indéfinis apparaissent plus

<sup>9</sup>“*Tous les individus qui sont malades sont des hommes*” n'a pas les mêmes conditions de vérité que (18a).

<sup>10</sup>Dobrovie-Sorin & Beyssade distinguent, sur la base des deux propriétés dont il est ici question, les partitifs (comme *deux des*) des proportionnels : les premiers, à l'inverse des seconds, sont intersectifs et symétriques (p. 18), tout comme les ordinaux (nous renvoyons à Corblin (1997) pour une présentation de la distinction cardinaux/proportionnels.)

complexes. Certains d’entre eux permettent de quantifier mais jamais de référer, tandis que d’autres, selon l’environnement dans lequel ils apparaissent, peuvent tantôt quantifier, tantôt dénoter un individu. Nous nous penchons à présent sur quelques travaux les concernant.

### 3.1.2 Éléments de littérature : trois classifications de SN

Nous présentons quelques-uns des nombreux travaux traitant de la classification des SN en commençant par les plus anciens : la classification bipartite de Milsark (1977) affinée par Barwise and Cooper (1981). Puis nous nous focalisons sur des propositions faites pour le français : celle de Kleiber (2001) qui reprend la dichotomie précédente et la précise pour aboutir à une répartition tripartite, et celle de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) qui proposent trois classes d’indéfinis, mais se basent pour ce faire sur la théorie des types (Montague, 1974b); nous faisons également référence à Corblin (2006)<sup>11</sup>. Les propositions des auteurs que nous citons se distinguent les unes des autres mais ont malgré tout quelques points communs. C’est dans la perspective de clarifier les différentes classifications (et l’ensemble qu’elles constituent) qu’après avoir fait le tour d’horizon des propositions, nous les présentons plus en détails en soulignant leurs points de convergence : l’importance du prédicat verbal (§3.1.2.1) et le recours à un ensemble (§3.1.2.2).

#### Milsark (1977)

Milsark (1977) distingue les déterminants faibles (*weak determiners*) des déterminants forts (*strong determiners*). Pour lui, seuls les premiers permettent de créer des syntagmes nominaux jugés corrects lorsqu’ils sont placés dans une tournure présentative. De ce fait, le test qu’il propose consiste à faire précéder le SN donné par “*there is*” ou “*there are*”. Nous citons l’exemple qu’il donne en illustration sous (24) et son équivalent français (25)<sup>12</sup>.

- (24) a. There is a man in the garden. (*faible*)  
 b. There are  $\left\{ \begin{array}{l} \text{two} \\ \text{many} \\ \text{few} \end{array} \right\}$  men in the garden. (*faible*)  
 c. \*There are  $\left\{ \begin{array}{l} \text{most} \\ \text{every} \end{array} \right\}$  men in the garden. (*fort*) Milsark (1977)
- (25) a. Il y a  $\left\{ \begin{array}{l} \text{un} \\ \text{des} \\ \text{peu d' } \end{array} \right\}$  hommes(s) dans le jardin.

<sup>11</sup>Citons également les travaux de Attal (1976, 1994) et Galmiche (1986) bien que nous y faisons peu référence.

<sup>12</sup>Notons que dans les différents travaux que nous présentons, les quantificationnels sont systématiquement décrits comme des indéfinis particuliers (*forts* pour Milsark (1977) et Kleiber (2001), *forts quantificationnels* pour Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004)) et non comme une classe de déterminants totalement indépendante de celle des indéfinis.

- b. Il y a  $\left\{ \begin{array}{l} *chaque \\ ??\text{tous les} \\ ??\text{la plupart des} \end{array} \right\}$  homme(s) dans le jardin.

Barwise and Cooper (1981) reprennent la distinction fort/faible et la précisent en distinguant, à l'intérieur des déterminants forts, ceux qui sont positifs de ceux qui sont négatifs. Ils invitent à construire des phrases dont la structure est la suivante : *Det N is a N / are Ns*. Selon que la phrase est jugée (automatiquement) valide (26a), contradictoire (26b) ou contingente (26c), le déterminant testé est classé respectivement parmi les déterminants forts positifs, forts négatifs ou faibles.

- (26) a. Every gnu is a gnu. (*fort positif*)  
 Chaque gnu est un gnu.  
 b. Neihher gnu is a gnu. (*fort négatif*)  
 Aucun gnu n'est un gnu.  
 c. Many gnu are gnu. (*faible*)  
 Beaucoup de gnus sont des gnus.

Dans un souci de clarté, nous récapitulons les données sous la forme d'un tableau qui reprend la dichotomie proposée par Milsark (1977) et donne la répartition des déterminants entre les forts et les faibles pour l'anglais (Tab. 3.2) puis le français (Tab. 3.3).

Weak Determiners	Strong Determiners
<i>a, one, two, three, some, many, a few, few, no</i>	<i>the, the<sub>gen</sub>, both, all, every, each, most, neither</i> (négatif)

TAB. 3.2: Les déterminants anglais : *weak vs. strong* (Milsark, 1977)

Déterminants faibles	Déterminants forts
<i>un, des, du</i> (part.), <i>numéraux, quelques, plusieurs, beaucoup de, peu de, certains</i> , etc.	<i>le, le<sub>gen</sub>, tous les, la plupart de, chaque, tout, aucun</i> , etc.

TAB. 3.3: Les déterminants du français : *faibles vs forts*

Dans la classification proposée par Milsark (1977), les déterminants faibles correspondent aux indéfinis et les forts à la fois aux quantificationnels et aux référentiels. Toutefois, l'auteur signale que certains indéfinis peuvent avoir une lecture faible ou une lecture forte selon le contexte dans lequel ils apparaissent, la forte pouvant être repérée par l'effet partitif qui l'accompagne (*Deux filles sont parisiennes (toutes les autres sont du Sud) ≈ Deux des filles sont parisiennes*). Une remarque s'impose concernant les proportionnels : proches des quantificationnels en raison du fait qu'ils ne sont ni intersectifs ni symétriques (*cf. supra* §3.1.1.2), ils se répartissent dans les deux classes de déterminants dégagées par Milsark. En effet, un proportionnel comme *peu de* peut entrer dans une tournure représentative (25a) alors que ce n'est pas le cas de *la plupart des* (25b). Cette hétérogénéité

de classement des proportionnels est résolue par Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) qui proposent un traitement uniforme de ce type de déterminants.

### Kleiber (2001)<sup>13</sup>

Kleiber conserve la distinction *déterminants faibles vs. déterminants forts* mais différencie clairement à l'intérieur de cette première classe les déterminants qui ont une *lecture existentielle* de ceux qui ont une *lecture partitive*<sup>14</sup>. Lorsqu'ils sont employés en partiitifs, les déterminants faibles peuvent quantifier, ils se rapprochent ainsi des déterminants forts, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils ont une lecture existentielle et tendent alors vers les référentiels. Nous donnons ci-dessous un exemple de chaque lecture emprunté à Kleiber (2001).

- (27) a. Beaucoup de neige est tombée sur les Vosges ce week-end. *lecture existentielle*  
 b. Beaucoup de linge doit être repassé. *lecture partitive*

Nous reviendrons sur l'appartenance de ces exemples à l'une ou l'autre des lectures plus loin car les critères qui entrent en jeu, à savoir la nature des prédicats en présence et le recours à un ensemble, sont (en partie) les mêmes que ceux auxquels font appel Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) pour proposer la classification que nous explicitons à présent.

### Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004)

La répartition donnée par Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) est elle aussi tripartite mais, basée sur la théorie des types, elle s'éloigne des propositions précédentes. Bien que les classes des déterminants "faibles" et "forts" soient conservées, elles sont totalement revues (*cf.* Tab. 3.4). Les trois interprétations qui se dégagent sont les suivantes : (i) l'interprétation faible, (ii) l'interprétation forte quantificationnelle, et (iii) l'interprétation forte non-quantificationnelle.

Les SN indéfinis en lecture faible sont associés à la dénotation de propriété ( $\langle e, t \rangle$ ) ; la phrase (28) dit qu'il existe un  $x$  qui est venu en cours et a les propriétés d'être étudiant et d'être au nombre de trois.

- (28) Trois étudiants sont venus en cours.

Parmi les SN forts nous trouvons les quantificationnels et les non-quantificationnels. Les premiers sont à analyser comme des QG : ils ont le même type  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$  et peuvent être représentés par la structure tripartite de Lewis (1975) (Quantification(Restriktion)[Portée]).

- (29) a. Certains étudiants sont blonds.  
 b. certains  $x$  (étudiant( $x$ )) [ $x$  est blond]

Les SN forts non-quantificationnels ne dénotent quant à eux ni une propriété ni un ensemble de propriétés (30). Comme le constatent les auteurs, "reste la représentation par

<sup>13</sup>Cet article fait suite à un article (Kleiber, 1981a) et un livre (Kleiber, 1981b).

<sup>14</sup>La répartition tripartite qui découle de cette distinction entre deux lectures faibles renvoie à celle annoncée par Milsark entre deux lectures des indéfinis (faible *vs* forte), et la précise comme nous le montrons ci-après.

une variable d’individu” (*e*) ; solution qui est “spécialement conçue pour une analyse non-quantificationnelle des indéfinis” déjà proposée par Heim (1982).

(30) Des verres sont ébréchés. (*Ibid.* p. 91)

Nous proposons une mise en perspective des trois classifications sous la forme d’un tableau (Tab. 3.4).

Milsark	faibles (indéfinis) faibles	faibles (indéfinis) forts	forts (quantificationnels)
Kleiber	faibles existentiels	faibles partitifs	forts (quantificationnels)
Sorin & Beyssade	forts non quantificationnels	faibles	forts quantificationnels

TAB. 3.4: Classifications des SN non définis

Deux critères sont communs à ces trois propositions pour distinguer les sous-catégories de déterminants indéfinis : la nature du prédicat verbal (§3.1.2.1) et la présence d’un “ensemble” (§3.1.2.2).

### 3.1.2.1 Importance du prédicat verbal

Nous trouvons, dès Milsark (1977), une spécification des indéfinis vis-à-vis de leur interaction avec les prédicats en reprenant la distinction faite par Carlson (1977) entre les *individual-level predicates*, qui expriment des propriétés permanentes, et les *stage-level predicates*, qui expriment des propriétés épisodiques. Les premiers forcent la lecture forte des indéfinis (initialement classés parmi les faibles grâce au test en “*there be*”) (31a) tandis que les seconds permettent aussi bien leur lecture forte que leur lecture faible (31b).

(31) a. Un homme est intelligent. *individual-level : lecture forte*  
 b. Un homme chante (devant moi). *stage-level : lecture faible*

Les autres auteurs, aussi bien Kleiber (2001) que Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004), rangent également les prédicats dans deux classes mais l’ancrage de cette distinction est déplacé. Ce n’est plus le caractère permanent ou non de la propriété dénotée qui importe mais la spatio-temporalité inhérente ou non au prédicat. Ainsi, pour Kleiber (2001), les prédicats sont *spécifiants* lorsqu’ils possèdent un point d’ancrage spatio-temporel (ou *point de référence*) : ils caractérisent un SN de façon “externe”<sup>15</sup>. La lecture existentielle des indéfinis faibles n’est possible qu’avec ce type de prédicats car le référent de discours relatif au SN n’a pas, à lui seul, de “réalité” spatiale et temporelle (32). En effet, l’existence des

<sup>15</sup>Les prédicats non-statifs (par exemple *marcher*) sont les plus évidents, mais c’est également le cas des prédicats statifs s’ils localisent le référent (par exemple *être posé sur la table*).

référents est assertée en même temps que celle de l'événement dénoté par le prédicat (les individus sont "installés" (Galmiche, 1986)), la première dépend entièrement de la seconde.

- (32) a. Un avion s'est écrasé hier dans les Vosges. *prédicats spécifiants*  
 b. Beaucoup de neige est tombée sur les Vosges ce week-end.

(Kleiber, 2001 : 49)

A contrario, les prédicats *non-spécifiants*, ou "internes" (que l'on peut rapprocher des prédicats *i-level* de Milsark), ne renferment pas de localisation mais expriment quelque chose d'inhérent à l'objet qu'ils qualifient. De ce fait, la localisation doit se trouver dans le référent dénoté par le SN. Lorsque ce n'est pas le cas, comme avec les SN au déterminant en lecture existentielle, les phrases avec un tel prédicat sont problématiques (33).

- (33) a. ?Un avion est gris. *prédicats non-spécifiants*  
 b. ?Beaucoup de neige est molle. (*Ibid.*)

Si la lecture existentielle des indéfinis faibles requiert un prédicat spécifiant, la lecture partitive accepte aussi bien les spécifiants (34) que les non-spécifiants (35).

- (34) a. Une roue a été arrachée (en parlant d'une voiture). *prédicats spécifiants*  
 b. Beaucoup de linge doit être repassé. (*Ibid.* p. 61)

- (35) a. Une roue est abîmée. *prédicats non-spécifiants*  
 b. Beaucoup de linge est sale. (*Ibid.* p. 63)

Pour savoir à quelle lecture du SN on a affaire lorsque le prédicat est spécifiant (puisque les deux sont possibles), Kleiber propose un test basé sur le fait que la négation d'un prédicat spécifiant le rend non-spécifiant. Ainsi, si la transformation d'une phrase affirmative (avec un prédicat spécifiant) en une phrase à la forme négative (où le prédicat est alors non-spécifiant) est acceptable, le SN est en lecture partitive (36a), sinon c'est qu'il est employé en lecture existentielle (36b).

- (36) a. Beaucoup de linge ne doit pas être repassé.  
 b. ? Beaucoup de neige n'est pas tombée sur les Vosges ce week-end.

Nous résumons les combinaisons possibles entre prédicats et indéfinis faibles ci-dessous (Tab. 3.5) :

Indéfinis faibles	Prédicats	
	spécifiants	non-spécifiants
Lecture existentielle	√ (32)	∅ (33)
Lecture partitive	√ (34)	√ (35)

TAB. 3.5: Prédicats et indéfinis faibles chez Kleiber (2001)

Les prédicats non-spécifiants et spécifiants de Kleiber (2001) trouvent leurs équivalents sous le nom de *prédicats d'entité* et *prédicats existentiels* dans la terminologie de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) qui font de cette caractérisation des prédicats un des points centraux de leur proposition. Les prédicats d'entité dénotent un ensemble d'individus (*i.e.* une propriété typée  $\langle e, t \rangle$ ) et vont de ce fait se combiner avec des SN qui dénotent soit des individus (SN référentiels ou forts non-quantificationnels,  $e$ ), soit un ensemble de propriétés (SN forts quantificationnels,  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ ) afin d'aboutir à une proposition saturée ( $t$ ) grammaticale (37a). Ces prédicats d'entité, puisqu'ils dénotent une propriété, ne peuvent pas se combiner avec une autre propriété : ils ne sont donc pas compatibles avec les SN indéfinis faibles (37b).

- (37) a. Tous les garçons sont blonds.      [*Prédicat d'entité*  $\langle e, t \rangle$  + fort  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ ]  
 b. ?Trois garçons sont blonds.      [*Prédicat d'entité*  $\langle e, t \rangle$  + faible  $\langle e, t \rangle$ ]

Les indéfinis faibles sont en revanche compatibles avec les prédicats existentiels qui introduisent une quantification existentielle nécessaire pour asserter l'existence de l'individu finalement dénoté (38).

- (38) Trois garçons jouent dehors.      [*Prédicat existentiel*  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$  + faible  $\langle e, t \rangle$ ]

Si les indéfinis faibles ne sont compatibles qu'avec des prédicats existentiels et les prédicats d'entité qu'avec les indéfinis forts, les indéfinis forts acceptent les deux types de prédicats (par conséquent, les prédicats existentiels acceptent tous les indéfinis) (39).

- (39) Tous les garçons jouent dehors.      [*Prédicat existentiel*  $\langle e, t \rangle$ <sup>16</sup> + forts  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ ]

En résumé, la seule combinaison prédicats/indéfinis qui ne soit pas possible est celle qui met en relation un prédicat d'entité avec un indéfini faible (Tab. 3.6) ; impossibilité qui fait écho à celle que l'on trouve chez Kleiber (2001) entre lecture existentielle des indéfinis faibles et prédicats non-spécifiants.

Indéfinis	Prédicats	
	existentiels	d'entité
Faibles	√ (38)	∅ (37b)
Forts	√ (39)	√ (37a)

TAB. 3.6: Prédicats et indéfinis chez Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004)

Pour Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004), la différence entre types de prédicats est ancrée dans leur dimension spatiale : elle est basée sur le *critère de localisation spatiale* énoncé par Dobrovie-Sorin (1997) qui permet de définir les prédicats existentiels “comme étant les

<sup>16</sup>Les prédicats existentiels peuvent être représentés comme des prédicats “classiques” (d'entité) qui dénotent une propriété ( $\lambda x P(x)$ , typé  $\langle e, t \rangle$ ), ce qui explique leur combinaison possible avec les ensembles de propriétés comme avec les individus. Mais ils acceptent une seconde représentation qui leur est propre : elle met en évidence le quantificateur existentiel qu'ils apportent, ainsi que la nécessité pour eux de se combiner alors avec une propriété :  $\lambda P [\exists x P(x)]$  ; ils sont de type  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ . Nous renvoyons à la section II.4 (p. 43–48) et à la partie III (p. 49–81) de (Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004).



prédicats qui localisent (dans l'espace) leurs arguments, en particulier l'argument sujet". Les prédicats non-statifs, qui assertent l'existence d'un événement, entrent systématiquement dans cette catégorie, qu'un localisateur soit présent ou non (40). Quant aux prédicats statifs, l'auteur précise qu'ils peuvent être existentiels à condition qu'un localisateur soit présent. Il peut être un ajout si le verbe est lui-même localisé spatio-temporellement (noté *préd statif<sub>+loc</sub>* ci-dessous) car il permet alors de localiser ses arguments (41a); si ce n'est pas le cas (*préd statif<sub>-loc</sub>*), le localisateur doit alors être un argument du verbe (41b), sinon la phrase est problématique (41c).

- |   |   |
|---|---|
| (40) Des enfants jouent (dehors).             | <i>Prédicat non-statif : existentiel</i>          |
| (41) a. Des enfants dormaient au coin du feu. | <i>Préd statif<sub>+loc</sub> + loc. ajout</i>    |
| b. Des enfants sont affalés dans le canapé.   | <i>Préd statif<sub>-loc</sub> + loc. argument</i> |
| c. ?*Des enfants sont blonds au coin du feu.  | <i>Préd statif<sub>-loc</sub> + loc. ajout</i>    |

Le type des prédicats permet de distinguer deux types d'indéfinis : deux lectures des indéfinis faibles chez Milsark (1977) et Kleiber (2001), et les faibles des forts chez Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004). Nous avons précédemment mentionné que les auteurs font par ailleurs appelle à la notion d'*ensemble*. Nous allons voir que Kleiber y a recours mais qu'elle lui permet simplement de confirmer la dichotomie proposée grâce au type de prédicat (entre lectures faible existentielle et faible partitive). En revanche, cette notion est cruciale dans la classification de Dobrovie-Sorin & Beyssade puisque c'est grâce à elle que deux types d'indéfinis forts sont différenciés.

### 3.1.2.2 Ensemble contextuel discriminant

Les classifications proposées par Kleiber (2001) et Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004), ainsi que celle de Corblin (2006) que nous évoquons ci-après, font toutes appel à un ensemble contenant le sous-ensemble des objets dénotés par les SN, les deux premières analyses faisant une place importante à la façon dont l'existence de cet ensemble est véhiculée. Chez Kleiber (2001), cet ensemble est présupposé et permet de distinguer les deux lectures des indéfinis faibles dans la mesure où lorsqu'il est présent, lexicalement (42a) ou non (42b), il permet d'opérer une partition et de ce fait d'obtenir la lecture partitive.

- |   |                   |
|---|-------------------|
| (42) a. Parmi les élèves, quelques-uns ont choisi le latin. |                   |
| b. Quelques élèves ont choisi le latin.                     | <i>(partitif)</i> |

Ici, le sous-ensemble des élèves qui font du latin et celui de ceux qui n'en font pas forment l'ensemble de tous les élèves. En revanche, en (43a), le référent "*kilomètres*" qui sépare le col du vallon ne s'oppose pas à un autre référent "*kilomètres*" qui ne sépare pas le col du vallon. Aucun ensemble n'est présupposé et l'indéfini est en lecture existentielle; la lexicalisation d'un potentiel ensemble rend la phrase problématique (43b).

- |  |                      |
|--|----------------------|
| (43) a. Quelques kilomètres séparent le col du vallon.             |                      |
| b. ??Parmi les kilomètres, quelques-uns séparent le col du vallon. | <i>(existentiel)</i> |

Le test qui consiste à lexicaliser l'ensemble contextuel potentiellement pertinent, afin d'identifier la lecture existentielle ou partitive d'un indéfini, vient confirmer les conclusions que l'on tire grâce au type de prédicat présent. En effet, lorsque la phrase a un prédicat spécifiant et que sa négation est problématique, la lexicalisation de l'ensemble l'est tout autant et on conclut à la lecture existentielle de l'indéfini. En revanche, lorsque la phrase reste grammaticale quelle que soit la modification apportée (négation du prédicat et/ou lexicalisation d'un sur-ensemble), la lecture de l'indéfini est partitive.

Corblin (2006) fait également appel à “un ensemble total” de  $N$  pour distinguer deux lectures des SN déterminés par un numéral “nu” [ $n N$ ] (tel *deux*, opposé aux numéraux modifiés tels *deux au moins* ou *deux exactement*); l'une est “quasi-quantificatonnelle” tandis que l'autre est “quasi-référentielle”. Cette proposition est à la fois basée sur *l'effet de maximalité* mis en évidence par Kadmon (1987) et sur l'étude des numéraux modifiés. L'effet de maximalité consiste à dire que “l'indéfini  $n N$  [nu] a une sémantique existentielle, extensionnellement équivalente à celle de *n au moins*, mais [qu']il introduit dans le discours  $n$  individus exactement”. Par ailleurs, Corblin (2002) signale que les numéraux modifiés introduisent l'ensemble des  $n N$  ainsi que l'ensemble total des  $N$ , la phrase composée du SN indéfini *n au moins N* (“*au moins cinq*” dans (44)) assertant l'inclusion du premier ensemble dans le second. Dans l'exemple ci-dessous, il existe un ensemble de cinq copies corrigées et un ensemble total de copies corrigées supérieur à cinq. C'est pourquoi l'interlocuteur ne sera pas surpris s'il reçoit plus de cinq copies.

(44) J'ai corrigé au moins cinq copies hier. Je te les ai envoyées. (Corblin, 2006 : 6)

Corblin (2006) oppose alors deux lectures des numéraux nus en fonction du fait que leur interprétation nécessite le recours (ou non) à un ensemble total (de  $N$ ). Lorsqu'un SN indéfini avec un numéral nu ( $n N$ ) est en lecture quasi-quantificatonnelle (45), il peut être paraphrasé par *n N en tout* : l'ensemble de  $n N$  ( $\{\text{deux verres}\}$ ) et l'ensemble total des  $N$  ( $\{\text{nombre total des verres}\}$ ) sont équivalents<sup>17</sup>.

(45) – Combien avez-vous bu de verres ?

– J'ai bu deux verres.

(*Ibid.* 8)

Les SN indéfinis déterminés par un numéral nu peuvent par ailleurs être employés en lecture quasi-référentielle où  $n$  éléments exactement sont introduits dans le discours et rien n'est dit sur le nombre total de ces éléments, la relation entre les deux ensembles n'est pas pertinente (parce qu'elle est inexistante ou parce que les éléments  $N$  sont suffisamment saillants pour que la question de savoir s'il en existe d'autres ne soit pas pertinente) (46).

(46) Au bois il y a un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir.

Il y a une horloge qui ne sonne pas.

(Rimbaud)

<sup>17</sup>Bien que la proposition de Corblin et celle de Kleiber (2001) fassent toutes les deux appel à un ensemble, nous voyons la grande différence de traitement qui en est faite : Corblin propose en quelque sorte deux lectures de la lecture existentielle de Kleiber. Car aucun des exemples de Corblin (encore moins ceux en lecture quasi-référentielle que ceux en lecture quasi-quantificatonnelle), n'a d'effet partitif car l'ensemble n'est pas supérieur mais égal à l'ensemble des  $N$  donné par le SN (*\*Parmi les verres, j'en ai bu deux*).

Notons enfin que Corblin (2006) propose de classer les indéfinis “vagues” tels *des*, *quelques* et *plusieurs* à côté des nombres nus en lecture quasi-existentielle car ils ne lient pas un sous-ensemble de  $N$  par rapport à un ensemble total de  $N$  et “cette impuissance [à lier deux ensembles] est constitutive” car les indéfinis vagues “n’occupent pas une place sur la série des nombres qui permettent une opposition à la totalité” : cela malgré le fait que leur contenu vériconditionnel puisse être exprimé par “plus d’un” ou “au moins deux”.

On voit donc que contrairement à Kleiber (2001), pour qui la présence d’un ensemble déclenche automatiquement la lecture partitive des SN indéfinis, partitivité et ensemble sont deux notions distinctes pour Corblin (2006). Il en va de même pour Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) : ensemble et partitivité (et présupposition) ne sont pas aussi dépendants que chez Kleiber (2001). Cela est en partie dû au fait que ces auteures distinguent deux ensembles : un ensemble non-vidé et un sur-ensemble de  $N$ , et la façon dont ils sont donnés : asserté *vs* présupposé. L’ensemble non-vidé est toujours présent, qu’il y ait un effet partitif ou non, mais la façon dont il est véhiculé permet de distinguer les SN indéfinis faibles des forts.

“On dit qu’un SN est “présuppositionnel” s’il présuppose que l’ensemble dénoté par la tête nominale  $N$  (ou par le constituant  $N+Adj$ ) n’est pas vide.”

(Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) : 94)

Les SN forts sont “présuppositionnels” car ils présupposent l’existence de l’ensemble non-vidé : la mise à la forme négative d’une phrase comme (47a) ne change pas le fait qu’il existe toujours un ensemble d’étudiants non-vidé (47b) (ce que l’on note par le symbole  $\varphi \rightarrow$ ).

(47) a. La plupart des étudiants travaillent dans la salle C.

b. Il est faux que la plupart des étudiants travaillent dans la salle C.

$\varphi \rightarrow$  Il existe un ensemble non-vidé d’étudiants qui travaillent en salle C.

(*présupposition de l’ensemble non vide : indéfini fort*)

En revanche, les SN faibles sont non-présuppositionnels car ils assertent l’existence d’un tel ensemble : cette information ne résiste pas à la mise à la forme négative (48)<sup>18</sup>.

(48) a. Trois étudiants travaillent dans la salle C.

b. Il est faux que trois étudiants travaillent dans la salle C.

$\varphi \nrightarrow$  Il existe un ensemble non-vidé d’étudiants...

(*assertion de l’ensemble non vide : indéfini faible*)

La distinction faite sur la base de l’assertion *vs* la présupposition d’un ensemble non-vidé recoupe donc celle qui s’appuie sur le type des prédicats (§3.1.2.1). C’est le recours à un “sur-ensemble” de  $N$  qui permet aux auteurs de préciser leur classification et de distinguer deux types d’indéfinis forts. Ce sur-ensemble correspond à l’ensemble invoqué par Kleiber (2001) pour distinguer deux lectures (existentielle *vs* partitive). Selon Dobrovie-Sorin and

<sup>18</sup>Nous renvoyons à la section IV.4 de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) pour plus de détails.

Beyssade (2004), s'il n'y a pas de sur-ensemble, il n'y a pas d'effet partitif; c'est le cas des SN en lecture faible (48), ainsi que celui des SN forts non-quantificationnels. Prenons la phrase (49) dans laquelle l'emploi d'un prédicat d'entité force la lecture forte du déterminant *trois*. Les trois étudiants ne forment pas un sous-ensemble d'un ensemble particulier d'étudiants donné contextuellement (ce qui serait le cas si la phrase se poursuivait par "*les autres sont du Sud-Ouest*"), c'est pourquoi le SN est fort non-quantificationnel.

(49) Trois étudiants sont parisiens.

(*pas de sur-ensemble : indéfini fort non-quantificationnel*)

Lorsqu'un sur-ensemble est contextuellement pertinent et que les éléments dénotés par le SN y sont prélevés, la lecture est effectivement partitive (50), et deux cas de figure apparaissent. Soit le sur-ensemble est présupposé et le SN est fort quantificationnel (50a); soit le sur-ensemble est asserté et le SN est alors fort non-quantificationnel (50b); c'est le cas lorsque le déterminant est un partitif, prototypiquement [*Det<sub>num</sub> des N*].

(50) a. La plupart des étudiants sont parisiens.

(*sur-ensemble présupposé : indéfini fort quantificationnel*)

b. Trois des étudiants de Lili sont parisiens.

(*sur-ensemble asserté : indéfini fort non-quantificationnel*)

L'ensemble des données présentées ici permet à Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) d'insister sur la "dissociation entre présuppositionalité, partitivité et statut quantificationnel" des indéfinis (Tab. 3.7).

Sur-Ens.	Ens. non-vide	Asserté	Présupposé
Pas de sur-ensemble		Faibles (48)	Forts Non-Quantificationnels (49)
Asserté			Forts Non-Quantificationnels (Partitifs) (50b)
Présupposé			Forts Quantificationnels (47) et (50a)

TAB. 3.7: Indéfinis, Présupposition et Partitivité – DS&B (2004)

Cette nouvelle proposition permet de traiter uniformément les déterminants proportionnels tels *20% de*, *peu de* ou encore *la plupart des*. Rappelons que le test de la tournure représentative proposée par Milsark (1977) aboutit à l'hétérogénéité des déterminants proportionnels puisque certains sont classés parmi les faibles (51a) et d'autres parmi les forts (51b).

(51) a. Il y a  $\left\{ \begin{array}{l} 20\% \text{ d'} \\ \text{peu d'} \end{array} \right\}$  hommes dans le jardin.

- b. \*Il y a  $\left\{ \begin{array}{l} \text{la plupart des} \\ \text{une majorité des} \end{array} \right\}$  hommes dans le jardin.

Dans la classification de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004), les proportionnels ont tous les mêmes propriétés, que l'on prenne *la plupart des* ou *peu de* en exemple. En effet, ils sont forts car ils acceptent aussi bien les prédicats existentiels que ceux d'entité, et présupposent un ensemble non-vide (d'hommes ici) (52).

- (52) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{La plupart des} \\ \text{Peu d' } \end{array} \right\}$  étudiants sont malades. *prédicat d'entité*  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{La plupart des} \\ \text{Peu d' } \end{array} \right\}$  étudiants ont assisté au séminaire. *prédicat existentiel*

Selon Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004), les proportionnels présupposent par ailleurs un sur-ensemble, expliquant leur effet partitif; caractéristique qui permet ainsi de les ranger parmi les déterminants forts quantificationnels<sup>19</sup>.

Nous analyserons les GN proportionnels et les GN quantificationnels de la même manière, comme ayant le type  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ .

(Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004 : 19)

La qualité quantificationnelle des déterminants proportionnels est par ailleurs confirmée par le fait qu'ils ne sont ni intersectif ni symétriques (*cf.* (23), p. 67, §3.1.1.2)

### 3.1.2.3 Choix théorique

Dans la suite de l'étude présentée ici, nous nous appuyons sur la classification tripartite de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004); la raison de ce choix est plurielle. Il est tout d'abord lié au nombre de catégories proposées pour rendre compte des différents SN. Au vu des différents travaux sur le classement des déterminants n'entrant pas dans des SN référentiels, la bipartition proposée initialement (Milsark (1977)) entre faibles et forts s'avère insuffisante. Une tripartition est plus à même de rendre compte de ces déterminants, ne serait-ce que parce que les SN dont ils font partie ont trois dénotations possibles ( $e$ ;  $\langle e, t \rangle$ ;  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ ). Le fait que nous privilégions la classification de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) est également lié au traitement proposé pour les proportionnels. En effet, il nous semble important que ces déterminants constituent une classe uniforme et non une classe répartie entre faibles et forts (comme si l'on conserve la distinction de Milsark reprise par Kleiber (2001)).

Ainsi, à côté de la classe des SN référentiels, on admet trois autres classes :

1. les quantificationnels  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ , qui regroupent les "quasi-universels" (*tous les, chaque, aucun*), les proportionnels (*la plupart des, peu de, 20% de, trois quarts des*) et les indéfinis en lecture quantificationnelle;
2. les indéfinis en lecture faible qui dénotent une propriété  $\langle e, t \rangle$ ;

<sup>19</sup>C'est en cela, rappelons-le, que les proportionnels s'opposent aux partitifs comme *deux des* qui assertent le sur-ensemble de N présent, et sont de ce fait classés parmi les déterminants forts non-quantificationnels.

3. les indéfinis en lecture existentielle  $e$  (les forts non-quantificationnels).

On voit que les SN indéfinis (*i.e.* SN composés de déterminants intersectifs et symétriques) se répartissent dans les trois classes dégagées. Ainsi, selon son contexte d'apparition, un tel SN peut dénoter un individu, une propriété ou un ensemble de propriétés, tandis qu'un quasi-universel ou un proportionnel sera toujours typé  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ . C'est à présent cette classification que nous prenons comme référence pour nous aider dans notre caractérisation de la relation qu'entretiennent les SN et les adverbes restrictifs.

### 3.1.3 [Restrictif SN] : Distribution orthogonale aux classes de SN

En s'appuyant sur la classification sémantique des SN retenue, on observe tout d'abord que les SN qui dénotent un individu ou une propriété sont largement attestés avec la restriction, quel que soit le corpus que l'on considère (Frantext ou Internet), et quel que soit le restrictif en présence. Ainsi, on voit que la restriction peut s'adjoindre à n'importe quel syntagme nominal typé  $e$ , qu'il soit référentiel (53), ou composé d'un déterminant indéfini en lecture existentielle (54)<sup>20</sup>.

- (53) a. Seule Anaïs fait bonne contenance, elle ignore l'intimidation. (Colette)  
 b. On ne vit que sa silhouette. (Jacob)  
 c. Vous n'avez que ce mot la bouche! (Claudel)  
 d. C'est pas normal qu'il y ait seulement les empreintes de la petite. (Manchette)
- (54) a. Je ne possède que deux photos de lui. (Roze)  
 b. Seul un café demeurerait ouvert.

Dans l'exemple (54a), le SN indéfini "*deux photos*" est typé  $e$  car seul un ensemble non-vide de photos est pertinent (et présupposé), aucun sur-ensemble (dont "*deux*" formerait un sous-ensemble) n'intervient dans l'interprétation (*\*Parmi les photos de lui, je ne possède que deux photos de lui*). La phrase (54b) admet deux lectures; on peut considérer soit qu'un sur-ensemble de cafés existe et le SN dénote un ensemble de propriétés, soit qu'il n'y a pas de tel sur-ensemble et le SN est de type  $e$ . Dans ce cas-là (c'est ainsi que nous l'envisageons ici), c'est la restriction qui fait en sorte que "*un café*" appartienne à un ensemble (*Alt*) et il ne regroupe pas des cafés mais des lieux susceptibles d'être ouverts.

Un SN indéfini peut également être de type  $\langle e, t \rangle$ ; il peut également être modifié par un restrictif (55).

- (55) Seule une cloison sépareit mon lit de celui de mes parents. (Beauvoir)

On identifie la dénotation du SN "*une cloison*" à une propriété car il n'y a pas de sur-ensemble de cloisons nécessaire à l'interprétation, et que seul un prédicat existentiel (/spécifiant) est acceptable. En effet, si l'on applique à la phrase sans restriction le test de la

<sup>20</sup>Si les exemples avec *un* sont extrêmement nombreux, aussi bien dans Frantext que sur Internet, ceux avec un cardinal sont plus rares.

négation des prédicats (Kleiber (2001), §3.1.2.1), elle devient problématique (56b) : le SN acceptant mal le prédicat non-spécifiant ainsi obtenu, on en déduit qu'il est en lecture faible.

- (56) a. Une cloison séparait mon lit de celui de mes parents.  
 b. ??Une cloison ne séparait pas mon lit de celui de mes parents.

Si la mise à la forme négative permet de distinguer deux types de prédicats, l'ajout de *seul* annule ce test car la restriction rend la phrase acceptable que le prédicat soit spécifiant (55) ou non (57), nous y revenons plus loin (§3.2.3).

- (57) Seule une cloison ne séparait pas mon lit de celui de mes parents.

En s'intéressant aux SN incompatibles avec la restriction, on observe qu'ils sont tous de type  $\langle\langle e,t \rangle, t \rangle$ . Ceux déterminés par *tout* ou *aucun* sont totalement absents des corpus fouillés et créer des phrases où un restrictif s'adjoint à un SN déterminé ainsi revient à construire des phrases agrammaticales (58ab).

- (58) a. \*Seul aucun étudiant n'est venu à la réunion.  
 b. \*Les élections universitaires concernent seulement tout étudiant.

Il est également difficile de produire des phrases bien construites dans lesquelles le SN modifié est déterminé par *tous les* ou *chaque* (59ab), mais on trouve quelques rares exemples sur Internet (60).

- (59) a. \*Il n'y a que tous les étudiants qui sont venues à la réunion.  
 b. \*Simon n'a vu que chaque enseignant aujourd'hui.

- (60) a. Seuls toutes les manifestations d'un même phénomène pourraient faire œuvre de loi.  
 b. La vraie raison n'était pas celle-ci... Seul chaque chef de clan la connaissait.

S'il est tentant de vouloir faire le lien entre quantificateurs généralisés déterminés par un quasi-universel et inacceptabilité avec la restriction (et de traiter les rares cas (60) comme des exceptions), plusieurs observations nous en empêchent. On voit tout d'abord que si tous les SN qui sont incompatibles avec la restriction sont de type  $\langle\langle e,t \rangle, t \rangle$ , tous les SN qui ont cette dénotation ne sont pas incompatibles avec elle. Ainsi, les SN indéfinis forts quantificationnels (un ensemble présupposé de  $N'$  est requis pour l'interprétation) peuvent être modifiés par la restriction (61).

- (61) a. Seules certaines salles du Museum (...) m'ont donné une telle impression de jour pluvieux et invariable (...). (Gracq)  
 b. Seules quelques femmes s'évanouirent. (Déon)

Il en va de même avec les SN déterminés par l'article indéfini *un*. En (62), la présence d'un sur-ensemble lexicalisé par "*parmi les cloisons*" et celle d'un prédicat non-spécifiant (ou d'entité) signale que l'on a affaire à la lecture quantificationnel du SN indéfini "*une cloison*"; et on voit qu'il peut faire l'objet de la restriction (62b).

- (62) a. Parmi les cloisons, une cloison est en bois.

- b. Parmi les cloisons, seule une cloison est en bois.

La compatibilité des SN indéfinis en lecture quantificationnelle avec la restriction exclut la possibilité d'expliquer les incompatibilités observées (59) via le type sémantique des SN. Cette conclusion est confirmée par le fait que selon le proportionnel qui détermine un SN, toujours typé  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ , la restriction est compatible avec lui (63) ou non (64).

- (63) a. Seuls 20% des pères demandent la garde de leur progéniture. (web)  
 b. Un tiers des sondés seulement se sentent “du côté des États-Unis”. (LeMonde.fr)  
 c. L'assurance ne veut payer que la moitié des dommages mais nous obtiendrons gain de cause. (Droit)
- (64) a. ??Seuls beaucoup des pères demandent la garde de leur progéniture.  
 b. ??La grande majorité des sondés seulement se sentent “du côté des États-Unis”.  
 c. ??L'assurance ne veut payer que la plupart des dommages.

Et il arrive qu'un même proportionnel (*beaucoup de*, *la plupart* ou encore *la majorité*) détermine des SN incompatibles avec la restriction (64), mais aussi des SN pouvant être modifiés par un restrictif (65).

- (65) a. Seul beaucoup d'argent aurait pu sauver l'entreprise familiale. (web)  
 b. Pour l'instant, seule la plupart des fiches sur les BTS, les DUT et les licences professionnelles fournisse ces données. (web)

Au terme de cette section, la classification sémantique des SN s'avère non pertinente pour expliquer les contrastes distributionnels observés concernant la structure  $[Restrictif SN]_{SN}$ , puisqu'un restrictif peut s'adjoindre à un SN quel que soit son type sémantique. C'est pourquoi nous nous tournons à présent vers la sémantique de la restriction.

### 3.2 Sémantique de la restriction et associé sélectionné

Rappelons tout d'abord que lorsqu'une unité restrictive s'adjoit à un SN, elle peut s'y associer (66a), mais peut également s'associer à chacune de ses parties (66bc) (l'associé est mis entre crochets indicés d'un  $A$ )<sup>21</sup>.

- (66) Seuls deux profs sont venus à la réunion.  
 a. Seuls [deux profs] $_A$  sont venus à la réunion.  
*Deux profs sont venus à la réunion et personne d'autre n'y est venu.*  
 b. Seuls [deux] $_A$  profs sont venus à la réunion.  
*Deux profs, et pas plus, sont venus à la réunion.*  
 c. Seuls deux [profs] $_A$  sont venus à la réunion.  
*Ce sont les profs qui sont venus à la réunion et qui étaient deux, pas les étudiants (qui étaient une quinzaine).*

<sup>21</sup>Nous traitons les cas où c'est le modifieur du nom-tête qui est associé à la restriction (*Seuls deux profs [d'italien] $_A$  sont venus à la réunion*) plus loin (§3.2.3).



Pour distinguer chacune des lectures, un “test” consiste à ajouter l’information selon laquelle une alternative de l’associé potentiel vérifie le scope. Si la phrase produite est problématique, alors que la même phrase sans le restrictif (et avec l’ajout d’information) est acceptable, l’élément testé est effectivement l’associé. L’application de ce test à chacune des lectures (66) est illustrée par les paires d’exemples (67) à (69)<sup>22</sup>.

- (67) a. Deux profs sont venus à la réunion, et il y avait des étudiants.  
 b. #Seuls [deux profs]<sub>A</sub> sont venus à la réunion, et il y avait cinq étudiants.
- (68) a. Deux profs sont venus à la réunion, sinon plus.  
 b. #Seuls [deux]<sub>A</sub> profs sont venus à la réunion, sinon plus.
- (69) a. Deux profs sont venus à la réunion, et deux étudiants y sont venus.  
 b. #Seuls deux [profs]<sub>A</sub> sont venus à la réunion, et deux étudiants y sont venus.

Le fait que *seulement* s’associe systématiquement au déterminant d’un SN sujet qu’il précède apparaît ici : on ne peut pas ajouter d’information de quantité (car le déterminant est associé) (70a), alors que l’on peut en ajouter une qui serait l’alternative du SN (associé potentiel qui s’avère donc ne pas pouvoir faire l’objet de la restriction, noté simplement entre crochets) (70b).

- (70) a. Un prof est venu à la réunion, sinon plus.  
 #Seulement [un]<sub>A</sub> prof est venu à la réunion, sinon plus  
 b. Un prof est venu à la réunion, il était avec des étudiants.  
 Seulement [un prof] est venu à la réunion, il était avec des étudiants.

Ce rappel concernant la sous-détermination possible de l’associé nous semblait nécessaire avant de montrer que la compatibilité des SN avec la restriction varie en fonction de l’élément auquel l’unité restrictive s’associe (§3.2.1)–(§3.2.3). On remarquera toutefois quelques cas particuliers (§3.2.4).

### 3.2.1 L’associé est le SN entier

Lorsque la restriction s’adjoit ET s’associe à un syntagme nominal, peu importe la structure du SN pourvu qu’il dénote un individu.

#### SN référentiels et SN indéfinis forts non-quantificationnels

Les SN référentiels étant par définition de type *e*, ils peuvent faire l’objet de la restriction (71) = (53)<sup>23</sup>.

<sup>22</sup>Pour faciliter le test, il est conseillé de marquer prosodiquement la partie du SN qui est associée à la restriction.

<sup>23</sup>Nous faisons apparaître sous chaque exemple le test proposé dans l’introduction de cette section (67)–(69) dans sa version courte : seul l’ajout problématique d’une alternative est mentionné. Afin de mettre l’associé en évidence, il nous arrivera également de lexicaliser l’information exclue (“*et personne d’autre*”, “*et pas plus*”, etc.).



Si le SN déterminé par *plusieurs* n'est pas en lecture collective, la restriction ne peut pas s'y associer (74).

(74) (On attendait tous les gens du département à la réunion.)

? ?Il n'y a que [plusieurs profs]<sub>A</sub> qui sont venus à la réunion. ... *et personne d'autre*

Dans l'énoncé (73a), le prédicat "*réussir à repousser une sittelle agressive*" n'est pas distribué sur chacun des individus dénotés par "*plusieurs verdiers*" mais s'applique au groupe constitué de ces verdiers et c'est ce groupe, parce qu'il est composé de plusieurs membres, qui satisfait le prédicat. On peut donc proposer les paraphrases (73') des exemples (73).

(73') a. *Seul un groupe de plusieurs verdiers réussit à repousser une sittelle agressive.*

b. ... *que seule une période de plusieurs années de patientes recherches ont permis à l'auteur de réunir.*

c. ... *ces meubles si lourds que seul un groupe de plusieurs hommes aurait pu bouger.*

Ces reformulations aident à voir que les alternatives qui composent l'ensemble *Alt* ne sont pas tant des individus singuliers que des groupes envisagés dans leur dénotation d'individus pluriels. Ainsi, pour (73), *Alt* correspond par exemple à {un groupe de deux verdiers; un groupe de plusieurs moineaux; un groupe de cinq merles} (il peut également contenir "un groupe d'un moineau").

Lorsque le SN est déterminé par un quantificationnel comme *tous les*, il dénote un ensemble de propriétés et ne peut pas être l'objet de la restriction (75)<sup>26</sup>.

(75) a. ? ?Seules [toutes les manifestations]<sub>A</sub> peuvent faire œuvre de loi.

b. ? ?Seules [toutes les forces mystiques du cosmos]<sub>A</sub> peuvent avoir guidé les Nérés jusqu'ici.

Toutefois, l'ajout d'une expression appropriée peut permettre de forcer la lecture collective du SN qui dénote alors un individu (pluriel) et peut, de ce fait, être modifié syntaxiquement et sémantiquement par une unité restrictive (76).

(76) a. Seules [toutes les manifestations d'un même phénomène]<sub>A</sub> pourraient faire œuvre de loi. (et rien d'autre) (web)

b. Seules [toutes les forces mystiques du cosmos réunies]<sub>A</sub> peuvent avoir guidés les Nérés jusqu'ici. (web)

\*... *et une bonne carte routière*

On observe par ailleurs que la lecture collective est facilitée par la présence d'une modalité ("*peuvent*") et la supprimer rend la phrase, si ce n'est inacceptable du moins, "moins acceptable" (77).

(77) ?Seules [toutes les forces mystiques du cosmos réunies]<sub>A</sub> ont guidés les Nérés jusqu'ici.

<sup>26</sup>On trouve toutefois quelques rares exemples du type de (75); ils sont traités dans la section §3.2.3. Notons dès à présent qu'il en est de même lorsque le SN est composé de *chaque* (79a).

De tels exemples sont rares en corpus, mais il est possible d'en construire : ajouter un terme permettant d'obtenir la lecture collective du SN à une phrase restrictive problématique en raison de l'association de la restriction avec un QG (78a) la rend acceptable (78b).

- (78) a. \*Seules [toutes les victimes]<sub>A</sub> ont réussi à avoir gain de cause.  
 b. Seules [toutes les victimes rassemblées]<sub>A</sub> ont réussi à avoir gain de cause.

Ce mécanisme, qui a pour but de "collectiviser" la référence du SN, ne fonctionne pas avec *chaque* et *tout* puisqu'ils ont la particularité de présenter les éléments introduits par le SN de façon distributive. Les phrases, avec ou sans unité forçant la lecture collective, sont rejetées (79).

- (79) a. ??Seule [chaque victime (rassemblée)]<sub>A</sub> a réussi à avoir gain de cause.  
 b. \*Seule [toute force du cosmos (réunie)]<sub>A</sub> peut avoir guider les Nérès jusqu'ici.

### SN génériques

Les SN génériques faisant l'objet d'une restriction sont largement attestés en corpus (80).

- (80) a. C'était comme si la pauvreté eût tout à coup fait irruption (...) dans la célèbre bibliothèque dont le luxe sévère a pour [l'amateur]<sub>A</sub> seulement des détails exquis. (Bernanos) \*... et pour le novice  
 b. Il n'y a que [les mortels]<sub>A</sub> qui aient le pouvoir de secourir les morts. (Bloy) \*... et pour les immortels  
 c. Seule [une plante]<sub>A</sub> peut être fidèle. (Kristeva) \*... et un chien

Bien que de tels SN soient souvent envisagés comme très proches de la classe des quantificateurs généralisés, ils peuvent être considérés comme dénotant des individus. Carlson (1977) propose en effet de les analyser en terme de "*kind*"; selon lui, les SN génériques réfèrent à l'espèce, à une classe d'individus qui partagent les mêmes propriétés. Un tel SN est défini du point de vue de son pouvoir à référer plus que dans son rôle à mettre en relation des ensembles. Les génériques sont envisagés comme des noms propres d'espèce dont la dénotation est de type *e*; le SN "*une plante*" (80c) dénote l'espèce des plantes. Leur compatibilité avec la restriction permet de renforcer l'idée qu'ils se distinguent des SN déterminés par un quasi-universel, puisque ces derniers ne peuvent pas être associés de la restriction (81a), à moins d'être envisagés dans une lecture collective, ce qui n'est pas possible lorsqu'ils commutent avec les génériques (81b).

- (81) a. #Seules [toutes les plantes]<sub>A</sub> peuvent être fidèles.  
 b. #Seules [toutes les plantes réunies]<sub>A</sub> peuvent être fidèles.

### SN au N massif

La sémantique des noms massifs, et par conséquent celle des SN dans lesquels ils apparaissent, font l'objet d'une abondante littérature. Nous renvoyons aux travaux de Kleiber





- (90) a. Peu d'étudiants sont venus à la réunion, en fait très peu d'étudiants sont venus.  
 b. Très peu d'étudiants sont venus à la réunion, en fait aucun étudiant n'est venu.
- (91) a. #Très peu d'étudiants sont venus à la réunion, en fait peu sont venus.  
 b. #Aucun étudiant n'est venu à la réunion, en fait très peu sont venus.

On trouve d'ailleurs un exemple d'annulation d'implicature dans la littérature (92) dans lequel *aucun* peut se substituer à *personne*.

- (92) Il y avait très peu de gens de mon âge. Personne de mon âge en fait. (Salinger)

Un second test proposé par (Horn, 1972 : §2.34) permet de savoir si un élément est le plus haut de l'échelle à laquelle il appartient : seules les bornes supérieures d'une échelle peuvent être modifiées par *absolument*. On en déduit donc que *tous les*, contrairement à *la plupart*, est le point le plus haut de son échelle (93), tout comme *aucun* (contrairement à *peu*) (94).

- (93) a. Depuis soixante-quinze ans que nous sommes mariés, tous les soirs, absolument tous les soirs, tu me fais raconter la même histoire. (Ionesco)  
 b. \*La plupart des soirs, absolument la plupart des soirs, tu me fais raconter la même histoire.
- (94) a. Il n'y avait aucune chance, absolument aucune, pour que la viande hachée se reconstituât en bifteck. (Pennac)  
 b. \*Il y avait peu de chance, absolument peu de chance, pour que la viande hachée se reconstituât en bifteck.

En vertu de la présupposition scalaire déclenchée par les unités restrictives, et en sachant que *tous les* et *aucun* sont les éléments les plus hauts de leur échelle, il apparaît évident que les SN déterminés ainsi ne soient pas acceptés lorsque la restriction s'associe au déterminant. *Tous les* implique toutes ses alternatives inférieures (*la plupart*, *beaucoup de N'*, etc. valident le scope) et n'a aucune alternative supérieure, la restriction ne peut donc pas fonctionner (95ab). Il en va de même pour *aucun* qui implique *très peu*, *peu*, etc., et n'a pas d'alternative supérieure (95c)

- (95) a. \*Seuls [tous les]<sub>A</sub> sondés se sentent "du côté des États-Unis". \*... *sinon plus*  
 b. \*[Tout]<sub>A</sub> père seulement demande la garde de sa progéniture. \*... *sinon plus*  
 c. \*L'assurance ne veut payer qu'[aucun]<sub>A</sub> dommage. \*... *sinon moins*

Ces conclusions valent également pour *chaque* qui exprime également la totalité : il peut être modifié par *absolument*, ce qui en fait, selon le test de Horn, la borne supérieure de son échelle (96), mais a la particularité de l'exprimer de façon distributive.

- (96) Ils ont cessé de penser que les filles n'ont pas besoin d'éducation et réalisé qu'absolument chaque enfant a le droit d'aller à l'école. (web)

L'impossibilité d'avoir des SN déterminés par *chaque* est donc elle aussi expliquée par la présupposition scalaire déclenchée par la restriction (97).

- (97) a. \*Seul [chaque]<sub>A</sub> enfant a le droit d'aller à l'école. \*... *sinon plus*  
 b. \*[Chaque]<sub>A</sub> père seulement demande la garde de sa progéniture. \*... *sinon plus*

### 3.2.2.2 Renforcement pragmatique : A “trop haut” sur l’échelle

Si la présupposition scalaire explique l’absence des SN déterminés par *tous les*, c’est le renforcement pragmatique qui est liée à elle qui explique celle des SN déterminés par des proportionnels qui ne correspondent pas à la borne supérieure de l’échelle (98).

- (98) a. \*Seuls [beaucoup de]<sub>A</sub> pères demandent la garde de leur progéniture.  
 b. \*L’assurance ne veut payer que [la plupart des]<sub>A</sub> dommages. \*... *sinon plus*

Contrairement à *tous les*, les autres expressions quantifiantes de l’échelle (85), aussi hautes soient elles, ont au moins une alternative supérieure. De ce fait, il est toujours possible de les envisager comme plus basses que l’élément le plus haut de l’échelle (*tous les*), et elles sont par conséquent censées être compatibles avec la restriction. On en trouve quelques exemples sur Internet (99) mais ils sont rares.

- (99) a. (...) seule [la majorité des]<sub>A</sub> élus et non l’unanimité partage cette opinion. (web)  
 b. Les candidatures de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque ont été soutenues par l’ensemble des Alliés ; seule [une majorité d’]<sub>A</sub> Alliés souhaitant voir invitées aussi la Roumanie et la Slovénie (...). (web)

Il est toutefois possible de construire des phrases où un SN haut sur son échelle est compatible avec la restriction ; il y a alors un effet de contraste entre une quantité non totale et une quantité totale positive (100)–(101), ou négative (102).

- (100) a. Dans cette ville, tous les ménages comptent plus de deux personnes.  
 b. Non, seuls [la plupart]<sub>A</sub> des ménages compte plus de deux personnes... il y a quelques couples sans enfant et quelques personnes seules.
- (101) – De nos jours, tous les français ont la télévision.  
 – Non, seuls [beaucoup]<sub>A</sub> de français ont la télévision, certains n’en veulent pas.
- (102) – Il paraît qu’aucun étudiant n’a compris le cours...  
 – Non, seuls [peu]<sub>A</sub> d’étudiants ont compris le cours, c’est toujours ça.

Les incompatibilités (98), et la rareté des exemples comme (99), s’expliquent par le renforcement pragmatique de la présupposition scalaire déclenchée par la restriction, qui fait que l’associé doit être un élément bas sur son échelle. En effet, en vertu de la maxime de manière de Grice, un locuteur coopératif dira (103) plutôt que (98a) (à moins que l’on soit dans un contexte où le locuteur a la volonté de contraster la proportion dénotée par “*beaucoup*” avec la proportion totale (101)).

- (103) Très peu de pères ne demandent pas la garde de leur progéniture.

Plus l’associé se situe à un rang haut de l’échelle, moins la lecture est acceptable car moins il a d’alternatives supérieures à exclure. Cela explique pourquoi les SN déterminés par *la plupart* ou *beaucoup* sont absents de Frantext et très peu attestés sur Internet<sup>31</sup>, alors que ceux déterminés par *quelques* y sont uniformément présents (104).

<sup>31</sup>Nous revenons sur les cas que nous recensons à la section suivante (§3.2.3).



- (104) a. Dans le brasier, seules [quelques]<sub>A</sub> braises rouges continuent à brûler. (Le Clézio)  
 b. Dardos n’a que [quelques]<sub>A</sub> rues à franchir. (Thérame)  
 c. De son idiome natal, [quelques]<sub>A</sub> mots seulement lui revenaient en songe. (Yourcenar)

Lorsque le déterminant associé à la restriction est un numéral *n*, il passe de sa lecture “au moins *n*” à sa lecture “exactement *n*”. Cela n’est pas possible avec *quelques* puisqu’il dénote une quantité vague (un SN “*quelques N*” ne peut pas passer d’une lecture où il signifie “*au moins quelques N*” à un autre où on interprète “*exactement quelques N*”) <sup>32</sup>. On peut toutefois admettre qu’associé de la restriction, *quelques* passe de “*au moins quelques N*” à “*pas plus de quelques N*”; on paraphrase les phrases (104) par celles sous (105).

- (105) a. Dans le brasier, *quelques braises rouges continuent à brûler, et pas plus*  
 b. *Dardos a quelques rues à franchir, et pas plus.*  
 c. *De son idiome natal, quelques mots lui revenaient en songe, et pas plus.*

La situation est la même avec *plusieurs* à la différence près qu’il est plus haut que *quelques* sur leur échelle commune. On s’attend donc à ce que son association à une unité restrictive soit problématique; ce qu’elle est lorsque l’on tente de construire les données (106). De telles constructions ne sont pas attestées dans les corpus fouillés <sup>33</sup>.

- (106) a. ??Dans le brasier, seules [plusieurs]<sub>A</sub> braises continuent à brûler.  
 b. ??Dardos n’a que [plusieurs]<sub>A</sub> rues à franchir.

Parmi les déterminants de l’échelle négative (86), *peu* et *très peu* occupent un rang haut. Alors que l’on s’attend de ce fait à ce que le renforcement pragmatique de la restriction rende leur apparition avec la restriction problématique, les phrases dont la restriction s’associe à ces déterminants sont attestées sur Internet, et même sur Frantext lorsque le restrictif est *ne... que* (107).

- (107) a. Seuls peu de dossiers sont rejetés. (web)  
 b. Seulement très peu d’Égyptiens savent lire et écrire. (web)  
 c. Sur l’enfance de mon père, je ne possède que peu de renseignements. (de Beauvoir)

Toutefois, ce ne sont pas les alternatives supérieures à *peu* qui sont niées mais la quantité *beaucoup*. La phrase (107) n’est pas paraphrasable par (108a), mais par (108b).

- (108) a. #*Il est faux qu’aucun dossier n’est rejeté/que tous les dossiers soient acceptés.*  
 b. *Il est faux que beaucoup de dossiers sont rejetés.*

<sup>32</sup>Rappelons que selon Corblin (2006), les indéfinis vagues comme *des*, *plusieurs* et *quelques* “n’occupent pas une place sur la série des nombres qui permettent une opposition à la totalité”. Il n’en demeure pas moins qu’en vertu des tests proposés par Horn (1972), *quelques* appartient à l’échelle positive (85) bornée supérieurement par *tous les*.

<sup>33</sup>Un restrictif peut en revanche s’adjoindre et s’associer à un SN du type “[*plusieurs N*]” lorsqu’il a une lecture collective : *Seuls plusieurs verriers réussissent à repousser une sifflette agressive* (§3.2.1).

Nous revenons sur ces données à la section §3.2.4.2.

Enfin, notons que lorsqu'un SN sujet pré-verbal est précédé de *seulement*, il doit être déterminé de telle façon que l'adverbe puisse s'associer à lui pour restreindre la quantité exprimée (109). Les SN composés d'un défini, de l'indéfini pluriel *des*, des partitifs *du* et *de la*, ou d'un déterminant haut sur son échelle ne peuvent donc pas entrer dans une telle construction (110).

- (109) a. Seulement [un]<sub>A</sub> étudiant est venu à la réunion ce matin.  
 b. Dans le brasier, seulement [quelques]<sub>A</sub> braises rouges continuent à brûler.

$$(110) \text{ *Seulement } \left\{ \begin{array}{l} \text{les étudiants} \\ \text{des étudiants} \\ \text{tous les étudiants} \end{array} \right\} \text{ sont venus à la réunion ce matin.}$$

Ce n'est pas le cas lorsque *seulement* est placé après le SN (111) car il peut s'associer à un autre élément que le déterminant.

$$(111) \left\{ \begin{array}{l} \text{Les étudiants} \\ \text{Des étudiants} \\ \text{Tous les étudiants} \end{array} \right\} \text{ seulement sont venus à la réunion ce matin.}$$

### 3.2.3 L'associé est le N'

Les unités restrictives qui s'adjoignent à un SN peuvent enfin s'associer au N', faisant ainsi porter la restriction sur la propriété qu'il dénote. Nous montrons que deux lectures sont accessibles avec une telle association : la première est accessible quel que soit le SN auquel s'adjoit un restrictif et a un effet contrastif (§3.2.3.1). La seconde lecture relève plus du cas particulier, on la remarque lorsque le SN modifié est déterminé par un proportionnel ou un quasi-universel (§3.2.3.2).

#### 3.2.3.1 Effet contrastif

Remarquons en préambule que la lecture de la restriction que nous détaillons à présent répond au mécanisme restrictif standard, mais le fait que l'associé soit le N' a un effet contrastif et l'associé, à l'oral, semble devoir être distingué. Son fonctionnement est le suivant : lorsqu'un restrictif s'associe à un N', tout le reste de la phrase, le déterminant du SN compris, constitue par définition le scope. De ce fait, pour une phrase à la structure (112a), il peut être représenté schématiquement par (112b).

- (112) a. [Restrictif [Det N']<sub>SN</sub>]<sub>SN</sub> SV  
 b.  $\lambda x \text{ Det } x \text{ SV}$  où  $x$  est une propriété

Ainsi, le scope de la phrase (113a), que l'on contextualise pour faciliter la lecture, correspond à (113b), et la phrase a l'interprétation (113c).

- (113) a. (Trois représentants de chaque classe de personnels devaient venir à la réunion)  
 (Finalement,) Seuls trois [profs]<sub>A</sub> sont venus à la réunion.  
*... il y avait cinq étudiants et deux responsables administratifs*
- b.  $\lambda x$  trois  $x$  sont venus à la réunion
- c. *Des individus qui ont la propriété d'être profs, et aucune autre, sont venus à la réunion et étaient trois.*

Au niveau du SN, les alternatives qui constituent l'ensemble *Alt* ont toutes le même déterminant que l'associé, seul le N' qui donne la propriété varie (114) : *trois étudiants* est une alternative de *trois profs* mais pas *cinq étudiants*.

- (114)  $Alt = \{\text{trois profs ; trois étudiants ; trois responsables administratifs}\}$

Avec une telle association, le déterminant n'est concerné par la restriction que parce qu'il appartient au scope, aucune contrainte ne pèse sur lui. De ce fait, cette association au N' est possible avec tous les SN<sup>34</sup>, aussi bien les indéfinis (116), que les proportionnels (117) ou les quasi-universels (118)<sup>35</sup>.

- (116) a. Seule beaucoup de [patience]<sub>A</sub> est exigée pour ce travail.  
*De la patience, et rien d'autre, est demandé en grande quantité pour ce travail (ni beaucoup de connaissances, ni beaucoup de tact n'est exigé).*
- b. Dardos n'a que quelques [rues] à franchir. (Thérame)  
*Dardos a quelques  $x$  à franchir qui sont des rues, et rien d'autre (il n'a à franchir ni quelques avenues, ni quelques ruelles).*
- (117) a. Seuls la plupart des [émigrés]<sub>A</sub> adoptaient le rite latin.  
 b. *Les individus qui ont la propriété d'être émigré, et aucune autre, adoptaient le rite latin pour la plupart d'entre eux (et pas la plupart des non-émigrés).*
- (118) a. Seuls tous les [Verbatim]<sub>A</sub> ont été gravés avec succès! (web)  
 b. *Les Verbatim, et rien autre, ont tous été gravés avec succès (les cds d'autres marques n'ont pas tous été gravés avec succès).*

Rappelons que *tous* peut flotter dans le SV : les deux phrases sous (119) sont équivalentes.

- (119) a. Tous les Verbatim ont été gravés avec succès.  
 b. Les Verbatim ont tous été gravés avec succès.

<sup>34</sup>On observe une exception lorsque le SN est déterminé avec *aucun*. Même en contextualisant très précisément une phrase pour forcer la lecture contrastive de la restriction, elle est problématique : “– *Aucun étudiant et aucun prof n'est venu. – Tu te trompes, \*il n'y avait seulement aucun [prof]<sub>A</sub>, les étudiants étaient là*”.

<sup>35</sup>Le SN ainsi déterminé doit toutefois être en lecture non-collective ; pour une phrase comme (115a) où le SN est collectif, les deux structures (112) ne sont pas équivalentes puisque la seconde distribue le prédicat sur le SN (115b).

- (115) a. Seuls plusieurs verdiers réussissent à repousser une sittelle agressive.  
 b. *Des entités qui ont la propriété d'être “verdier”, et aucune autre, réussissent toutes à repousser une sittelle agressive.*

De ce fait, et étant donné le peu d'exemples attestés (structurés syntaxiquement et sémantiquement comme (118a)), on peut penser qu'ils sont dû à une "contamination" du caractère flottant de *tous*. On préfère (120).

(120) Seuls les Verbatim ont tous été gravés avec succès.

Cela vaut également pour *chacun* : (121a) et (121b) sont équivalentes et ont l'interprétation (121c).

- (121) a. Seul chacun des six premiers paramètres fait l'objet d'une vérification. (web)  
 b. Seuls les six premiers paramètres font chacun l'objet d'une vérification.  
 c. *Les six premiers paramètres, et rien d'autre, font l'objet d'une vérification, et chacun d'entre eux fait l'objet d'une vérification.*

Remarquons avant de poursuivre que lorsqu'un SN est référentiel, déterminé par *des*, les partitifs *du* et *de la*, ou un générique, l'interprétation que l'on a de l'association avec le SN est la même que celle que l'on a si c'est le N' l'associé. Les paraphrases de (123a) (censées faire la différence entre l'association avec le SN (123b) et celle avec le N' (123c)) sont équivalentes.

- (122) a. Seuls les profs sont venus à la réunion.  
 b. *Les profs sont venus à la réunion et personne d'autre n'est venu.*  
 c. *Les profs sont venus à la réunion et quiconque n'a pas la propriété d'être prof n'est pas venu.*

Toutefois, si le N' correspond à un nom modifié, l'interprétation n'est pas la même lorsque le restrictif s'associe avec le modifieur du N.

- (123) a. Seuls les enfants de Marie sont venus.  
 b. Seuls [les enfants de Marie]<sub>A</sub> sont venus.  
*Les enfants de Marie sont venus et personne d'autre n'est venu.*  
 c. Seuls les enfants [de Marie]<sub>A</sub> sont venus.  
*Les enfants de Marie sont venus et aucun autre enfant de quelque d'autre n'est venu.*

En effet, si la restriction s'associe au SN, aucun autre individu ne vérifie le scope donné par le SV (123b), alors que si elle s'associe au modifieur du nom (123c), d'autres individus peuvent le satisfaire (...*et il y avait la fiancée de Pierre et celle de Simon*), mais pas s'ils sont les enfants de quelqu'un : si des enfants de quelqu'un sont venus, c'est ceux de Marie et de personne d'autre.

### 3.2.3.2 Le déterminant échappe à la restriction

On observe que lorsque le SN modifié est déterminé par un proportionnel haut sur son échelle ou un quasi-universel, une autre structure sémantique se dégage. Pour une phrase qui correspond au schéma (124a), son interprétation est celle représentée en (124b).

- (124) a. [Restrictif [Det N']<sub>SN</sub>]<sub>SN</sub> SV  
 b. [Restrictif les/des N'] SV et Det N' SV

Le déterminant échappe totalement au processus restrictif : il n'est pas dans l'associé, mais il n'est pas non plus dans le scope (contrairement à ce que l'on a observé pour la lecture contrastive). La restriction opère sur la propriété donnée par le N' et une quantification par défaut (le pluriel) fait partie du scope ; l'information quantitative n'est donnée qu'une fois le processus restrictif fini. La phrase (125a), où le SN modifié est déterminé par *la plupart*, peut être reformulée par (125b).

- (125) a. Seuls la plupart des [émigrés]<sub>A</sub> adoptaient le rite latin. = (117a)  
 b. Seuls les émigrés adoptaient le rite latin ; et la plupart d'entre eux l'adoptaient.  
 c. *Les émigrés adoptaient le rite latin, et personne d'autre ne l'adoptait. La plupart d'entre eux l'adoptaient.*

L'interprétation n'est pas la même que dans une application standard du mécanisme restrictif. Il faut en effet faire la distinction entre les lectures (117b) et (125c) de la phrase (125c). Nous donnons un autre exemple avec un SN composé de *beaucoup* et d'un nom comptable (126) (avec un nom massif, l'association se fait avec le SN entier, ou a un effet de contraste lorsque l'associé est le N').

- (126) a. Seules beaucoup de [prières]<sub>A</sub> auraient pu m'arracher à lui.  
 b. Seules des prières auraient pu m'arracher à lui ; et il aurait fallu une grande quantité de prières.  
 c. *Des prières auraient pu m'arracher à lui, et rien d'autre. Il en aurait fallu beaucoup.*

Une remarque s'impose : on trouve peu d'exemples de SN déterminés par un proportionnel haut sur son échelle comme *la plupart* et modifié syntaxiquement par un restrictif. Lorsque c'est le cas (125), l'association de la restriction avec le N' est privilégiée et c'est la lecture dans laquelle le déterminant échappe à la restriction qui est obtenue. Cela s'explique par le fait que l'association avec le SN est impossible (la lecture collective d'un tel SN n'est pas accessible : *? ? Seules [la plupart des forces mustiques du cosmos réunies]<sub>A</sub> peuvent avoir guidé les Nérès jusqu'ici*), et que celle avec le déterminant requiert un contraste avec la totalité (ce qui est possible mais rare, cf. *supra* (100)). Par ailleurs, s'il est possible d'avoir une lecture "standard" de la restriction lorsqu'elle s'associe au N' (*i.e.* qu'elle réponde au schéma (112), §3.2.3.1), les rares exemples attestés sur Internet présentent davantage la structure (124).

Il en va de même pour les SN déterminés par un quasi-universel comme *chaque* (127) ou *tous les* (128).

- (127) a. La vraie raison n'était pas celle-ci... Seul chaque [chef de clan]<sub>A</sub> la connaissait.  
 b. Seuls les chefs de clan connaissait la vraie ; et chacun d'eux la connaissait.  
 c. *Les chefs de clan connaissait la vraie raison, et personne d'autre ne la connaissait. Chaque chef de clan la connaissait.*

- (128) a. Seuls tous les [Verbatim]<sub>A</sub> ont été gravés avec succès! (web)  
 b. Seuls les Verbatim ont été gravés avec succès; et tous les Verbatim ont été gravés avec succès  
 c. *Les Verbatim ont été gravés avec succès, et rien d'autre n'a été gravé avec succès. Tous les Verbatims ont été gravés avec succès.*

Dans ces deux cas de figure, la restriction ne peut pas s'associer au SN qui a une lecture distributive. Elle ne peut pas non plus s'associer au déterminant qui est la borne supérieure de son échelle (*cf. supra* §3.2.2.1). De ce fait, l'unité restrictive n'a pas d'autre choix que de s'associer au N'. Pour *tous les*, c'est la lecture contrastive qui est privilégiée car elle est liée à une contamination du caractère flottant de *tous* (*cf.* (120)). L'interprétation de (128a) correspond davantage à (129) qu'à (128) : des CDs d'un autre type ont pu être gravés avec succès mais pas tous.

- (129) *Les Verbatim, et rien autre, ont tous été gravés avec succès (les cds d'autres marques n'ont pas tous été gravés avec succès).* = (118b)

Enfin, les unités restrictives ne peuvent pas s'associer au N' d'un SN déterminé par *aucun*. L'incompatibilité de la restriction avec un tel SN s'explique par le fait que la phrase est contradictoire. On le voit lorsque l'on reformule la phrase (130a) en suivant le schéma (124). Sa paraphrase (130b) et leur interprétation (130c) fait apparaître qu'on dit A et "non A". En effet, dire une phrase comme (130a), c'est à la fois dire que "les N'" satisfont le SV, et qu'ils ne le satisfont pas.

- (130) a. \*Seul aucun [Verbatim]<sub>A</sub> n'a été gravés avec succès.  
 b. #Seuls les Verbatims ont été gravés avec succès; et aucun Verbatim n'a été gravé avec succès.  
 c. *Les Verbatims ont été gravés avec succès et rien d'autre. Aucun Verbatim n'a été gravé avec succès.*

### 3.2.4 Cas particuliers

Au vu des données attestées, on remarque deux cas de figure particuliers. Ils se singularisent par le fait que les structures dégagées jusqu'à présent ne permettent pas de rendre compte de la façon dont on accède à leur interprétation. C'est parfois le cas lorsque le SN est déterminé par *chaque* (3.2.4.1) et c'est presque toujours celui de *peu* (3.2.4.2).

#### 3.2.4.1 Flottement de *chaque*

On peut avoir une autre lecture des phrases composées de *chaque* que celle où la restriction s'associe au N'. Prenons les phrases sous (131).

- (131) a. Seul chaque patient peut dire quelles situations (...) le gênent, et non l'infirmière ou le médecin traitant. (web)

- b. Il est donc pervers de prêter au désir des géniteurs et des tutélares le pouvoir de donner et entretenir la vie de l'enfant. Seul chaque enfant se donne vie par son désir de vivre. (Dolto)

On peut en donner les paraphrases (132).

- (132) a. *Pour chaque patient, lui seul peut dire quelles situations le gênent, et non l'infirmière ou le médecin traitant.*  
 b. *Pour chaque enfant, lui seul se donne vie par son désir de vivre (et non les géniteurs ou les tutélares).*

On voit grâce à la reformulation que *chaque* n'est pas concerné par la restriction mais fournit en revanche ce qui va être l'associé, à savoir chacun des individus qui ont la propriété donnée par le N'. C'est grâce à la phrase (131b) et sa paraphrase (132b) que cela apparaît le plus lisiblement : quiconque a la propriété d'être un patient se voit attribuer la propriété de "*pouvoir dire quelles situations le gênent*", tandis que quiconque est une infirmière ou un médecin traitant ne satisfait pas cette propriété. En d'autres termes, le déterminant *chaque* n'apparaît pas là où il est interprété : il flotte entre *seul* et le N', "sous" *seul*, alors que *seul* est dans sa portée et non l'inverse.

### 3.2.4.2 *Peu* : redondance et contribution pragmatique

Lorsqu'une unité restrictive s'adjoint à un SN déterminé par *peu*, nous avons vu qu'il peut s'associer au déterminant (133), mais ce cas de figure est rarement attesté.

- (133) – Il paraît qu'aucun étudiant n'a compris le cours... = (102)  
 – Non, seuls PEU d'étudiants ont compris le cours.

La structure [*Restrictif [(très) peu de N']<sub>SN</sub>]<sub>SN</sub> est néanmoins présente dans les deux corpus considérés (134).*

- (134) a. Seuls peu de dossiers sont rejetés. = (107)  
 b. Seulement très peu d'Égyptiens savent lire et écrire. (web)  
 c. Sur l'enfance de mon père, je ne possède que peu de renseignements. (S. de Beauvoir)

Cependant, les phrases ci-dessus ne sont pas interprétées de la même manière que (133). La restriction ne permet pas de nier les alternatives supérieures du déterminant associé : en explicitant cette information ("*et pas aucun*"), on aboutit aux phrases (135) qui ne sont pas des paraphrases des exemples (134).

- (135) a. #*Peu de dossiers sont rejetés, et pas aucun.*  
 b. #*Très peu d'Égyptiens savent lire et écrire, et pas aucun.*  
 c. #*Je possède peu de renseignements sur l'enfance de mon père, et pas aucun.*

En mettant le fonctionnement des déterminants de l'échelle positive (85) et ceux de l'échelle négative (86) en parallèle lorsqu'ils déterminent des SN modifiés par une unité restrictive, on observe une importante différence de comportement.

(85) {tout/tous les → la plupart → la moitié → beaucoup → un bon nombre → plusieurs  
→ quelques}

(86) {aucun → presque aucun → très peu → peu → une minorité → ... → pas tous}

On sait que dans un contexte monotone décroissant, l'implicature scalaire est inversée, une quantité  $n$  impliquant alors les quantités supérieures; *quelques* implique *tous les* (136), et *peu* implique *aucun* (137).

(136) Si quelques étudiants sont en retard, le cours sera annulé.  
→ Si tous les étudiants sont en retard, le cours sera annulé.

(137) Si peu d'étudiants sont inscrits, le cours sera annulé.  
→ Si aucun étudiant n'est inscrit, le cours sera annulé.

Lorsqu'un restrictif est ajouté, cette inversion de l'échelle positive n'est pas possible (138). Cela est dû au fait que le restrictif affirme "*au plus n*", cette information résiste au changement de contexte, et une quantité  $n$  n'implique pas les quantités qui lui sont supérieures.

(138) Si quelques étudiants seulement sont inscrits, le cours sera annulé.  
↯ Si tous les étudiants sont inscrits, le cours sera annulé.

Or, ce phénomène ne se produit pas lorsque les éléments quantificationnels appartiennent à l'échelle négative: *peu* implique toujours *aucun* (139).

(139) Si peu d'étudiants seulement sont inscrits, le cours sera annulé.  
→ Si aucun étudiant n'est inscrit, le cours sera annulé.

On voit ainsi que lorsqu'une unité restrictive s'adjoint à un SN déterminé par *peu de*, elle ne sert pas à exprimer la restriction et ne change pas les conditions de vérité. La question de sa contribution se pose donc.

Reprenons les exemples (134). Si les restrictifs ne servent pas à nier les alternatives supérieures de "*(très) peu*" (135), il n'en demeure pas moins que l'interprétation que l'on a des phrases (134) joue sur le contraste entre une quantité faible (*(très) peu*) de  $N'$  qui vérifient la propriété donnée par le prédicat verbal (en (134a)), et une grande quantité de  $N'$  qui ne la vérifient pas (*(vraiment) beaucoup*). Bien que *beaucoup* n'appartienne pas, selon les tests de Horn (1972), à la même échelle que *peu*<sup>36</sup>, on pourrait considérer que dire "*seuls peu de N'*" exclu *beaucoup de N'*, on aurait alors les paraphrases (141).

(141) a. *Peu de dossiers sont rejetés, et pas beaucoup.*  
b. *Très peu d'Égyptiens savent lire et écrire, et vraiment pas beaucoup.*  
c. *Je possède peu de renseignements sur l'enfance de mon père, et pas beaucoup.*

<sup>36</sup>Le test des cadres syntaxiques (Horn, 1972) montre que *peu* et *beaucoup* ne sont pas sur la même échelle: quel que soit l'ordre d'apparition des déterminants dans les cadres, les phrases sont problématiques (140).

(140) a. #Beaucoup de dossiers sont rejetés, ou au moins peu.  
b. #Peu de dossiers sont rejetés, ou au moins beaucoup.



Or, les phrases (141) sont redondantes. Cela vient du fait qu'on dit effectivement deux fois la même chose puisque dire "*peu de*" (avant l'introduction d'un restrictif), c'est déjà dire "*pas beaucoup*". Du point de vue vériconditionnel, les phrases (134) et (142) sont équivalentes.

- (142) a. Peu de dossiers sont rejetés.  
 b. Très peu d'Égyptiens savent lire et écrire.  
 c. Je possède peu de renseignements sur l'enfance de mon père.

Dire (134a) ou (142a) revient toujours à signaler qu'il n'y a pas beaucoup de dossiers qui sont rejetés. On conclut donc que lorsqu'un restrictif modifie un SN déterminé par (*très peu*, il n'a pas de contribution sémantique, mais permet d'insister sur la petite quantité dénotée par *peu* ou *très peu* et sur le contraste avec une grande quantité (*beaucoup*).

### 3.2.5 Synthèse

On récapitule la compatibilité des SN avec la restriction selon l'élément qui fait office d'associé dans le tableau (Tab. 3.8). La compatibilité est symbolisée par  $\checkmark$  et les cas possibles mais rares par  $/$ , cela vaut lorsque l'association se fait avec le déterminant du SN qui occupe un rang haut sur son échelle mais pas le plus haut (*la plupart*, *beaucoup*). Par ailleurs, les deux lectures possibles lorsque l'associé est le  $N'$  sont notées "Lecture 1" pour la contrastive (le déterminant appartient au scope), et "Lecture 2" pour celle avec laquelle le déterminant échappe totalement à la restriction.

SN	Associé	A = SN	A = Det	A = $N'$	
				Lecture 1	Lecture 2
<i>un/deux/un tiers des/quelques <math>N'</math></i>		$\checkmark$	$\checkmark$	$\checkmark$	
<i>un peu de <math>N</math>-massif</i>		$\checkmark$	$\checkmark$	$\checkmark$	
SN référentiels, SN génériques <i>des <math>N'</math>, du/de la <math>N</math>-mass</i>		$\checkmark$		$\checkmark$	
<i>tous les / plusieurs / de nombreux <math>N'</math> collectif</i>		$\checkmark$			
<i>beaucoup de <math>N</math>-massif</i>		$\checkmark$	$/$	$\checkmark$	$\checkmark$
<i>la plupart des <math>N'</math></i>			$/$	$\checkmark$	$\checkmark$
<i>tous les <math>N'</math> (non-collectif) chaque <math>N'</math></i>				$\checkmark$	$\checkmark$
<i>aucun / tout <math>N'</math></i>					

TAB. 3.8: Compatibilité des SN en fonction de l'associé

Au terme de cette étude, on remarque que c'est seulement lorsque la restriction s'adjoint à

un SN composé de l'indéfini *un*, d'un numéral, d'un proportionnel ou d'un partitif de faible quantité, qu'elle peut s'associer avec chacune des parties du SN (SN, Det, N'). Par ailleurs, lorsque le SN est référentiel, la restriction s'associe de façon privilégiée au SN entier. La lecture que l'on en a est équivalente à celle où la restriction s'associe au N', mais ce n'est pas le cas lorsque l'objet de la restriction est le modifieur du nom (association que nous n'avons pas beaucoup détaillée car elle correspond à un cas particulier de celle avec le N'). On accède alors à la lecture contrastive (Lecture 1). Enfin, lorsque le SN est déterminé par *aucun* la restriction ne peut pas s'associer à lui ni à aucune de ses parties : il ne dénote pas d'individu (l'associé ne peut donc pas être le SN), il est la borne supérieure de l'échelle négative à laquelle il appartient (A ne peut pas être le déterminant), et faire s'associer la restriction au N' entraîne une contradiction.



## Chapitre 4

# L'association avec le focus en question

### Sommaire

---

<b>4.1 Association avec le focus</b> . . . . .	<b>102</b>
4.1.1 Information lexico-syntaxique : le <i>range</i> . . . . .	102
4.1.2 Marquage prosodique . . . . .	105
4.1.3 Recouvrement avec le focus informationnel . . . . .	105
4.1.3.1 Le focus informationnel : notion pragmatique . . . . .	105
4.1.3.2 Focus informationnel et focus prosodique . . . . .	109
4.1.3.3 Recouvrement : le focus, objet tridimensionnel . . . . .	111
4.1.4 Traitements formels de <i>only</i> . . . . .	112
4.1.4.1 Le sens structuré de <i>only</i> . . . . .	112
4.1.4.2 Les valeurs ordinaire et focale de Rooth . . . . .	113
4.1.4.3 Les Focus Phrases de Krifka . . . . .	116
<b>4.2 Contre l'association avec le focus informationnel</b> . . . . .	<b>119</b>
4.2.1 L'anglais : Vallduví and Zacharski (1994) . . . . .	119
4.2.2 Les données du français . . . . .	120
4.2.2.1 Associé subfocal . . . . .	121
4.2.2.2 Associé dans le fond . . . . .	121
4.2.2.3 Le focus dans l'associé . . . . .	122
<b>4.3 Contre le caractère distinctif de la marque prosodique</b> . . . . .	<b>124</b>
4.3.1 En anglais . . . . .	124
4.3.1.1 Indépendance du "focus prosodique" . . . . .	124
4.3.1.2 Le focus en seconde occurrence . . . . .	126
4.3.2 Le cas du français . . . . .	128
4.3.2.1 Réalisation prosodique du focus informationnel . . . . .	129
4.3.2.2 Marque de la distinction : compte-rendu d'expérience . . . . .	130
4.3.2.3 Synthèse et limite de l'étude . . . . .	139

---

## 4.1 Association avec le focus

Certaines unités de la langue sont dites “sensibles au focus” : le sens de la phrase dans laquelle elles apparaissent dépend de l’élément focalisé sur lequel elles font porter leur contribution sémantique. Ces particules, dont *only* fait partie, ne peuvent pas s’associer à n’importe quel élément : une portion de la phrase dans laquelle l’associé se trouve est en effet délimitée grâce à la syntaxe, c’est le *range* des particules (§4.1.1). Cette portion délimitée, l’élément concerné par la particule est marqué par la prosodie, par le *focus prosodique* (§4.1.2). Or, l’élément ainsi dégagé est également celui qui véhicule l’information nouvelle : le focus informationnel. Il y a ainsi un recouvrement entre le focus informationnel, le focus prosodique et l’associé de la particule en question, d’où le nom de particule sensible au focus (§4.1.3).

### 4.1.1 Information lexico-syntaxique : le *range*

Les particules dites *sensibles au focus* ne peuvent pas s’associer à n’importe quel élément de la phrase. En effet, selon Jackendoff (1972), l’association n’est possible (et la phrase acceptable) que si l’élément concerné par l’opérateur est dans son “*range*”, *i.e.* dans une “portion” spécifique de la phrase.

Association with focus will be able to take place only if the focus is within the range of [the particle]. If the focus is not within the range of [it], association with focus will not apply and hence an unacceptable reading will be generated. (Jackendoff, 1972 : 249)<sup>1</sup>

Le *range* est défini par Jackendoff (1972) comme l’ensemble des nœuds, dans la structure de surface, qui entretiennent une relation particulière avec la particule sensible au focus. Cette règle n’a, à notre connaissance, jamais été remise en cause par les études ultérieures qui se concentrent davantage sur les conséquences de l’association avec le focus que sur l’association à proprement parler.

Le range est propre à chaque opérateur et est en cela lexico-syntaxique ; celui de *only* est le suivant :

If *only* is dominated by a node X, X and all nodes dominated by X and to the right of *only* are in the range of *only*. (Jackendoff, 1972 : 250)

Lorsque *only* est dominé par un nœud X dans la structure de surface, ce nœud X et tous les nœuds qu’il domine sont dans le range de l’adverbe, à condition qu’ils soient à sa droite. En d’autres termes, les nœuds qui sont dans le range de *only* sont ceux que le restricteur c-commande ainsi que le nœud qui le domine. Nous voyons effectivement avec les exemples ci-dessous et les représentations syntaxiques qui leur correspondent que *only* ne peut pas

<sup>1</sup>“L’association au focus n’est possible que si le focus est dans le *range* de la particule. Si le focus n’y est pas, l’association au focus ne pourra pas s’appliquer et une lecture inacceptable sera générée.” (notre traduction)

être associé à un focus situé à sa gauche ((1a), “*John*”) et dont le nœud ne domine pas celui de l’adverbe ; à l’inverse, la phrase est valide lorsque ces deux conditions sont remplies : en (1b), “*his daughter*” est à droite du restricteur et ne le domine pas.

- (1) a. \*[JOHN]<sub>F</sub> only gave his daughter a new bicycle.  
 b. John only gave [his DAUGHTER]<sub>F</sub> a new bicycle.

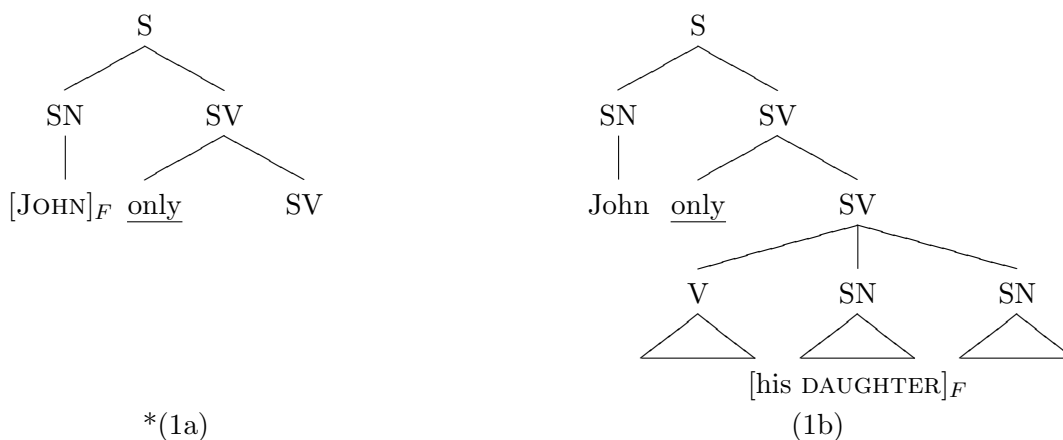


FIG. 4.1: Représentation syntaxique des phrases (1)

Si l’on tente de transposer le principe syntaxique énoncé pour *only* aux restricteurs du français et aux structures auxquelles ils participent (vues au chapitre 2) et décrites plus précisément dans le suivant (§5.1), on s’aperçoit qu’il n’est pas toujours adéquat. Le range de *ne... que* peut être défini comme celui de *only* : il correspond aux nœuds que la particule restrictive de la locution adverbiale c-commande ainsi qu’à celui qui le domine. En effet, *que* a toujours pour associé son constituant-frère immédiatement à sa droite ou l’un des éléments de celui-ci. Ainsi dans l’exemple (2a), l’associé du restricteur est “*un film colombien*” ou chacun de ses constituants comme le font apparaître les crochets, et il ne peut pas être un constituant plus “haut” dans la structure syntaxique comme le SN sujet “*Marie*” : (2b) n’est pas une paraphrase possible de (2a).

- (2) a. Marie n’a vu qu’[ [ [un] [film] ] [colombien] ] cette année.  
 b. #Marie, et personne d’autre, a vu un film colombien cette année.

En revanche, le fonctionnement de *seulement* ne peut pas être décrit par le principe proposé pour *only* (et *ne... que*), et ce pour deux raisons. La première est que les nœuds qui entrent dans le range de *seulement* peuvent aussi bien être à sa droite (3a) qu’à sa gauche (3b) à condition qu’ils soient dominés par le nœud qui domine le restricteur. Cette condition remplie, la profondeur du constituant dans la structure syntaxique est indifférente : en (3b), l’adverbe est adjoint au SN “*un film colombien*” et l’associé est l’un de ceux donnés ci-dessus pour *ne... que* (2a).

- (3) a. Marie a vu un film colombien seulement [hier]. (et à aucun autre moment)  
 b. Marie a vu [ [ [un] [film] ] [colombien] ] seulement hier. (et rien d’autre)

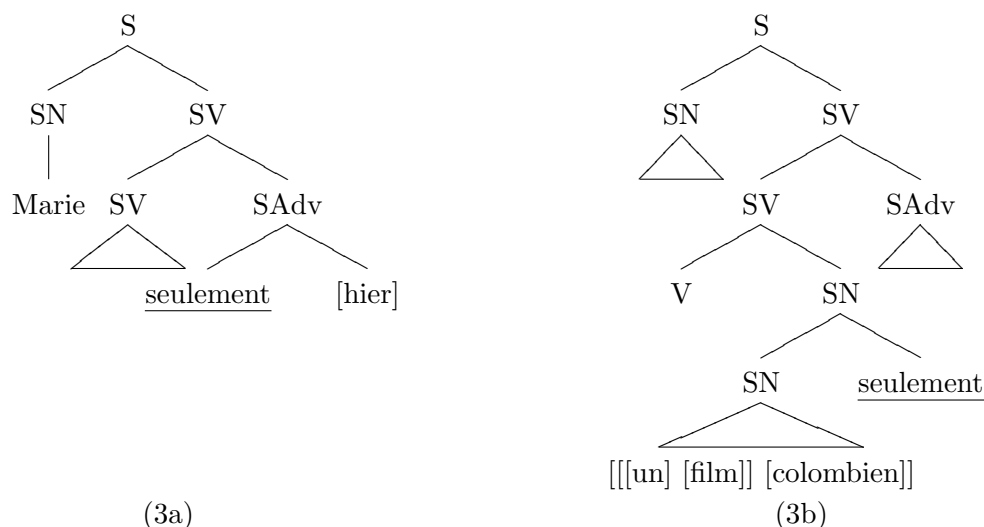


FIG. 4.2: Représentation syntaxique des phrases (3)

On peut “sauver” le principe syntaxique donné pour l’anglais en admettant que la lecture privilégiée de la phrase ci-dessus est celle dans laquelle le restricteur s’adjoint et s’associe au constituant à sa droite (“*hier*” (3a)). Il ne fait toutefois aucun doute que *seulement* peut trouver son argument syntaxico-sémantique dans le constituant qui est à sa gauche (4).

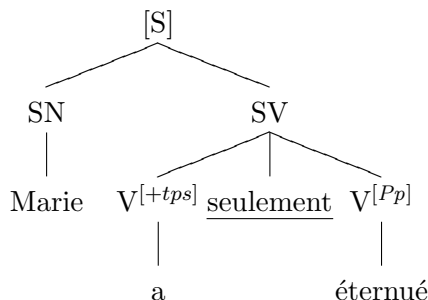
(4) a. Marie a vu un film colombien [hier] seulement.

b. [ [ [Une] [nièce] ] de [Marie] ] seulement a vu un film colombien hier.

Notre seconde remarque concerne les nœuds qui participent au range de *seulement* qui ne se limitent pas toujours aux nœuds c-commandés par l’adverbe et à celui qui le domine immédiatement. Ce principe vaut certes dans la majorité des cas (3)-(4) mais lorsque le restricteur est à droite du verbe tensé, son associé peut être la phrase entière dont le nœud domine celui du SV qui domine lui-même celui du restricteur (5).

(5) – Que s’est-il passé ?

– [Marie a seulement éternué].



Que l’on s’intéresse à l’anglais *only* ou aux restricteurs du français, le range de ces opérateurs contient généralement plusieurs nœuds, rendant l’association du restricteur possible avec plusieurs éléments de la phrase. Il y a donc une sous-spécification de l’associé de laquelle découle une ambiguïté théorique entre plusieurs interprétations. Cette ambi-

guïté n'est toutefois que virtuelle car, à l'oral, l'élément auquel s'associe effectivement la particule est marqué prosodiquement.

### 4.1.2 Marquage prosodique

En anglais, l'élément auquel s'associe effectivement *only* (et plus généralement les opérateurs dits sensibles au focus) est marqué prosodiquement par le “*most salient pitch accent*” (Jackendoff, 1972). Ainsi, une phrase restrictive a des conditions de vérité différentes selon le constituant marqué prosodiquement par un tel accent car c'est avec lui que le restricteur s'associe systématiquement (6). Nous indiquons la présence de l'associé du restricteur entre crochets indicés d'un  $A$  ( $[ ]_A$ ) et la marque prosodique par des petites majuscules.

- (6) a. Mary only introduced  $[BILL]_A$  to Sue.  
 b. Mary only introduced Bill to  $[SUE]_A$ .<sup>2</sup>

Ces deux énoncés ne sont pas interchangeables : dans une situation où Mary a présenté Bill et John à Sue (et c'est tout), le premier est faux tandis que le second est vrai. On constate donc que la prosodie lève l'ambiguïté laissée par la sous-spécification (syntaxique) de l'associé. En effet, le range de *only* lui permet de s'associer avec n'importe quel constituant du SV “*introduced Bill to Sue*” et la prosodie appose une marque sur l'élément avec lequel le restricteur s'associe effectivement. La différence de marquage prosodique correspond ainsi aux différentes interprétations d'une même phrase.

### 4.1.3 Recouvrement avec le focus informationnel

Le point crucial du principe de l'association avec le focus est le suivant : la marque prosodique qui indique l'associé de l'opérateur présent est celle qui est caractéristique du *focus informationnel*, mettant ainsi au jour un recouvrement entre information nouvelle et associé. Après avoir présenté la notion pragmatique que recouvre le focus informationnel (§4.1.3.1), nous nous penchons sur la marque prosodique qui le caractérise et le lien que celle-ci entretient avec la syntaxe (§4.1.3.2). Nous illustrons enfin le recouvrement proprement dit entre les trois objets distingués jusqu'ici : le focus informationnel, le focus prosodique et l'associé de *only*.

#### 4.1.3.1 Le focus informationnel : notion pragmatique

Une phrase est notamment structurée par le fait que l'information qu'elle véhicule est déjà partagée par les interlocuteurs ou nouvellement donnée par le locuteur. Cette structuration informationnelle bipartite est connue sous le nom de partition (*presupposition, focus*) (*(background (fond), focus)* ou encore *(rhème, thème)*) :

<sup>2</sup>Les réalisations du focus prosodique n'étant pas les mêmes en anglais et en français, et ne portant pas toujours sur les mêmes unités phrastiques (en raison des règles d'accentuation propres à chaque langue), nous nous concentrons à présent sur les données de l'anglais. Nous consacrons par la suite une section aux données du français (§4.3.2).



We will use “focus of a sentence” to denote the information in the sentence that is assumed by the speaker not to be shared by him and the hearer, and “presupposition of a sentence” to denote the information in the sentence that is assumed by the speaker to be shared by him and the hearer.

(Jackendoff, 1972 : 230)<sup>3</sup>

La structure informationnelle est définie par rapport au locuteur et à ce qu’il croit (ou suppose) être le fond commun partagé par son interlocuteur et lui ; on peut rapprocher cela du *common ground* (ou présupposition pragmatique) de Stalnaker (1972, 1973, 1975). Par opposition, le focus est l’information nouvelle, *i.e.* celle qui n’est connue que du locuteur. Un test pour reconnaître la portion de texte qui constitue ce focus, rappelé par Kadmon (2001), consiste à vérifier qu’il s’agit de l’information qui répond à la question sous-jacente dans le dialogue (qu’elle ait été explicitée ou non).

“Roughly, the focus part of the sentence is the answer to the question.”

(Kadmon, 2001 : 251)

La présupposition correspond quant à elle au matériel linguistique présent dans la question comme dans la réponse. Prenons le dialogue (7).

(7)A : Qui est venu ?

B : [Marie]<sub>F</sub> (est venue).

L’information “*est venu(e)*” est commune à la question et à la réponse ; sa reprise dans la réponse est facultative puisqu’elle est déjà connue des interlocuteurs : c’est la présupposition<sup>4</sup>. En revanche, “*Marie*” apporte une information nouvelle en répondant à la question :

<sup>3</sup>“Nous utiliserons “focus d’une phrase” pour dénoter l’information de la phrase qui est supposée par le locuteur comme n’étant pas partagée par ses interlocuteurs et lui, et la “présupposition d’une phrase” pour dénoter l’information de la phrase qui est supposée par le locuteur comme partagée par ses interlocuteurs et lui” (notre traduction).

<sup>4</sup>Le passage de cette acception de “présupposition” à celle évoquée précédemment (chap. 2 notamment) se fait très facilement bien que deux concepts particuliers soient à distinguer. La présupposition que nous sommes en train de présenter est envisagée du point de vue communicationnel tandis que l’autre est uniquement sémantique. C’est en cela qu’elles correspondent aux présuppositions pragmatique et sémantique de Stalnaker (1972). Elles ont toutefois un point commun ; une des caractéristiques de la présupposition communicationnelle est qu’elle est supposée par le locuteur comme étant stable et partagée par l’ensemble des interlocuteurs. Or un interlocuteur peut malgré cela ne pas partager cet engagement du locuteur ; dans ce cas-là, s’il veut revenir sur le propos présupposé, et par exemple le nier, il est contraint de signaler cette opposition explicitement. Ainsi, dans l’exemple ci-dessous, la négation énoncée par (7’C1), si elle n’est pas complétée, vient contredire le fait que ce soit avec Simon que Marie est venue et pas le fait que Marie est venue. Si c’est cette partie là (qui est présupposée) que le locuteur veut nier, il est contraint de le dire (7’C2).

(7’) A : Avec qui Marie est-elle venue ?

B : (Marie est venue) avec Simon.

C1 : Non. (elle était avec Emma)

C2 : Non, Marie n’est pas venue du tout !

Nous touchons là de très près à la présupposition sémantique que nous avons présentée précédemment ; rappelons qu’une des caractéristiques de celle-ci est sa résistance à la négation (*Il est faux que Marie a arrêté de fumer* ne nie pas la présupposition qui est *Marie fumait*). Les deux présuppositions se distinguent essentiellement par le domaine auquel elles sont rattachées. La présupposition de Jackendoff, qui s’oppose au focus, se situe au niveau informationnel, communicationnel et est omniprésente dans un échange. La présupposition qui fait face à l’assertion est quant à elle du domaine de la sémantique “pure” et est déclenchée par des items précis, ce qui n’est pas le cas de la première.

c'est focus de la phrase (que nous signalons par des crochets indicés d'un  $F : [ ]_F$ ). Nous empruntons l'exemple (8) à Jackendoff (1972) pour montrer l'importance de cette partition, valable quelle que soit la langue utilisée.

- (8) Is it [JOHN]<sub>F</sub> who writes poetry? Est-ce [John]<sub>F</sub> qui écrit des poèmes?  
 a. No, it is [BILL]<sub>F</sub> who writes poetry. Non, c'est [Bill]<sub>F</sub> qui écrit des poèmes.  
 b. #No, it is [JOHN]<sub>F</sub> who writes short stories. ?Non, c'est [John]<sub>F</sub> qui écrit des nouvelles.

Le jugement d'acceptabilité des réponses (a) et (b) n'est pas le même et cela s'explique par le fait que la partition ⟨focus, présupposition⟩ qui les structure diffère de l'une à l'autre. Celle de la réponse (8a) et celle de la question sont les mêmes : chacune de ces phrases suppose que l'information selon laquelle “*someone writes poetry*” est commune aux interlocuteurs et la nouveauté donnée par la réponse porte sur l'identité de la personne qui écrit des poèmes (Bill). En revanche la paire question/réponse (8b) illustre un cas de *non congruence* : les présuppositions des deux phrases ne sont pas les mêmes. En effet, celle liée à la question est “*someone writes poetry*” tandis que l'information sur laquelle se base la réponse est “*someone writes short stories*”. Un discours est bien formé (ou cohérent) lorsque les énoncés qui s'enchaînent partagent les mêmes présuppositions, lorsque les participants sont d'accord sur ce qu'ils ont en commun.

Nous venons de montrer qu'en tant qu'élément apportant l'information nouvelle, le focus peut être considéré comme l'élément d'une phrase qui répond à une question sous-jacente. Par ailleurs, poser une question (7a) (reprise sous (9a)) revient à ouvrir un ensemble de réponses possibles (9b) ; le focus étant la réponse donnée (9c), il appartient à cet ensemble.

- (9) a. Qui est venu ?  
 b. Ens = {Marie, Emma, Simon, etc.} (est venu(e))  
 c. Marie est venue. (Marie ∈ Ens)

Les travaux proposés sur le focus ont pour point commun de postuler l'existence d'un ensemble d'alternatives lié au focus informationnel, *i.e.* un ensemble d'éléments pouvant se substituer les uns aux autres et auquel appartient le focus. Pour Jackendoff (1972), cet ensemble correspond à la présupposition :

The semantic material associated with surface structure nodes dominated by F is the Focus of the sentence. To derive the Presupposition, substitute appropriate semantic variables for the focused material. (Jackendoff, 1972 : 240)<sup>5</sup>

Pour une phrase donnée, le focus informationnel identifié permet d'accéder à la présupposition : une “variable sémantique appropriée” est substituée au constituant focalisé de

<sup>5</sup>Le matériel sémantique associé aux nœuds de la structure de surface dominés par F [le trait focus] est le Focus de la phrase. Pour dériver la Présupposition, il faut substituer des variables sémantiques appropriées au matériel focalisé. (notre traduction)



### 4.1.3.2 Focus informationnel et focus prosodique

L'idée partagée par un grand nombre d'auteurs, à commencer par Jackendoff (1972) (qui part d'un problème soulevé par Chomsky (1970) concernant les questions fermées et leurs réponses "naturelles"), est que la prosodie des énoncés reflète la structuration pragmatique de l'information véhiculée par une phrase. C'est Jackendoff (1972) qui a mis en évidence cette correspondance entre pragmatique et prosodie. À l'oral, une proéminence appelée *focus prosodique* et réalisée (en anglais) par un *nuclear pitch accent*, accent le plus saillant de la phrase ("the most salient"), caractérise l'élément qui apporte l'information nouvelle dans la phrase (ce que nous signalons désormais systématiquement par des petites majuscules)<sup>9</sup>. Ainsi, la phrase "Mary introduced Bill to Sue" ne sera pas accentuée de la même manière selon qu'elle répond à la question (13a) ou (13b) (nous donnons les équivalents français sans marque prosodique pour le moment).

- |  |   |
|--|---|
| (13) a. Who did Mary introduced to Sue?      | Qui Marie a-t-elle présenté à Sue?          |
| Mary introduced [BILL] <sub>F</sub> to Sue.  | Mary a présenté [Bill] <sub>F</sub> à Sue.  |
| b. Who did Mary introduced Bill to?          | À qui Marie a-t-elle présenté Bill?         |
| Mary introduced Bill to [SUE] <sub>F</sub> . | Mary a présenté Bill à [Sue] <sub>F</sub> . |

On observe que c'est le constituant qui répond à la question qui porte une distinction prosodique, et intervertir les réponses à ces questions entraîne une inacceptabilité (14).

- |   |  |
|---|--|
| (14) a. Who did Mary introduced to Sue?       | Qui Marie a-t-elle présenté à Sue?           |
| #Mary introduced Bill to [SUE] <sub>F</sub> . | #Mary a présenté Bill à [Sue] <sub>F</sub> . |
| b. Who did Mary introduced Bill to?           | À qui Marie a-t-elle présenté Bill?          |
| #Mary introduced [BILL] <sub>F</sub> to Sue.  | #Mary a présenté [Bill] <sub>F</sub> à Sue.  |

Nous voyons que deux objets initialement distincts, l'information nouvelle et une marque prosodique, se confondent l'une dans l'autre car le focus informationnel n'apparaît pas sans être marqué par le focus prosodique et le focus prosodique signale systématiquement la nouveauté de la phrase.

Chomsky (1970) comme Jackendoff (1972) insistent sur le fait que la division pragmatique d'une phrase en présupposition et focus est reflétée dans la structure syntaxique de la phrase. Le focus étant marqué par une intonation particulière, Jackendoff (1972) place l'interaction entre syntaxe et prosodie au cœur de son analyse en s'appuyant sur la *Nuclear Stress Rule* (Chomsky and Halle, 1968) (*NSR*) sur laquelle se base l'analyse de la structure de surface proposée par Chomsky (1970) (*Surface Structure Theory, SST*)<sup>10</sup>. Selon cette

<sup>9</sup> Nous ne détaillons pas davantage les caractéristiques du *pitch accent*; notons simplement qu'il est défini par Bolinger (1965) comme un contour intonatif qui commence par un accent d'emphase porté sur une syllabe et se poursuit par une intonation descendante qui se prolonge jusqu'à la fin de la phrase ou, si elle est présente, jusqu'à la syllabe accentuée de la même manière. Il est généralement signalé par  $H^*+L$  dans la typologie des tons de Pierrehumbert (1980) et Beckman and Pierrehumbert (1986). Pour plus de détails, nous renvoyons à (Ladd, 1996 : 45–46), (Bolinger, 1972), (Jackendoff, 1972), (Selkirk, 1984), (Welby, 2002).

<sup>10</sup> Pour des travaux récents allant dans ce sens, nous renvoyons à Steedman (1991, 2000) dont le travail se place dans le cadre des Grammaires Catégorielles (Wood, 1993).

dernière, le focus est un constituant de la structure de surface qui contient l'accent principal de la phrase ; elle s'oppose à la théorie énoncée par Akmajian (1970) qui s'appuie sur la structure profonde de la phrase (*Deep structure theory*, DST) et se base exclusivement sur la syntaxe. Nous renvoyons à l'article de Chomsky pour une comparaison entre ces deux théories, mais notons que la SST a deux avantages. Elle permet d'une part de rendre compte des phrases où le focus n'est pas un constituant présent dans la structure profonde comme c'est le cas en (15) où il correspond, comme nous le faisons apparaître en italique suite à la réponse, à "*certain to win*".

- (15) – Is John certain to WIN? Jackendoff (1972)  
 – No, he is likely not even to be NOMINATED. *certain to win*

La SST rend par ailleurs compte des phrases où la proéminence prosodique et la focalisation portent sur un élément qui n'est pas un constituant immédiat ("AUTOMOBILE *salesman*" en (16a)) mais un XP plus profond syntaxiquement ("TIE" en (16b))<sup>11</sup>.

- (16) Was it an ex-convict with a red SHIRT that he was warned to look out for?  
 a. No, it was an AUTOMOBILE salesman that he was warned to look out for.  
 b. No, It was an ex-convict with a red TIE that he was warned to look out for.

La règle d'accentuation du constituant focalisé sur laquelle se fondent les analyses de Chomsky (1970) et Jackendoff (1972) est formulée comme suit :

If a phrase P is chosen as the focus of a sentence S, the highest stress in S will be on the syllable of P that is assigned highest stress by the regular stress rules<sup>12</sup>.  
 (extrait de (Jackendoff, 1972 : 237))

Ce principe prédit que le focus est marqué par l'accent nucléaire de la phrase, le plus saillant, et il annonce également la pluralité de foci possibles car si le constituant accentué appartient à plusieurs groupes prosodiques, il y aura plusieurs foci possibles dont découlera une ambiguïté entre focus étroit et focus large (*narrow/broad focus*). Nous illustrons ce phénomène connu comme la *projection du focus* grâce à l'exemple (17) emprunté à Kuhn (1996). L'accent, en étant placé sur le dernier mot de la phrase "*Ann was reading a book about SHIPS*", permet à celle-ci d'être la réponse à trois questions différentes, trois foci sont accessibles (17a-c).

- (17) a. What kind of book was Ann reading? Ann was reading a book [about SHIPS]<sub>F</sub>.  
 b. What was Ann reading? Ann was reading [a book about SHIPS]<sub>F</sub>.  
 c. What was Ann doing? Ann was [reading a book about SHIPS]<sub>F</sub>.

<sup>11</sup>Krifka (2006) fait de ce type de données le point de départ de sa *théorie hybride* ; nous y revenons plus loin (§4.1.4.3).

<sup>12</sup>«Si un constituant P est choisi pour être le focus d'une phrase S, l'accent le plus haut de S sera sur la syllabe de P sur laquelle est assigné l'accent le plus haut par les règles d'accentuation habituelles.» (notre traduction)

### 4.1.3.3 Recouvrement : le focus, objet tridimensionnel

Le marquage prosodique caractéristique du focus informationnel est le même que celui des éléments associés aux opérateurs comme *only*. Et lorsque l'on contextualise les phrases restrictives de telle sorte qu'elles répondent à une question (afin de mettre en évidence l'information nouvelle), on observe que *only* s'associe au constituant accentué qui apporte la nouveauté. Reprenons pour exemple la phrase restrictive commune aux deux énoncés donnés initialement sous (6) : “*Mary only introduced Bill to Sue*”. Cette phrase permet de répondre à deux questions (au moins) données sous (18).

(18) a. Who did Mary introduce to Sue ?

b. Who did Mary introduce Bill to ?

Les phrases données en (6a) et (6b) ne permettent pas de répondre indifféremment à ces questions. Nous les répétons ci-dessous avec des jugements d'acceptabilité différents selon qu'elles sont congruentes avec la question posée ou non.

(19) Who did Mary introduce to Sue ?                      Qui Marie a-t-elle présenté à Sue ?

a. Mary only introduced [BILL]<sub>F</sub> to Sue.                      ... seulement [Bill]<sub>F</sub>

b. #Mary only introduced Bill to [SUE]<sub>F</sub>.                      #... seulement [Sue]<sub>F</sub>

(20) Who did Mary introduce Bill to ?                      À qui Mary a-t-elle présenté Bill ?

a. #Mary only introduced [BILL]<sub>F</sub> to Sue.                      #... seulement à [Bill]<sub>F</sub>

b. Mary only introduced Bill to [SUE]<sub>F</sub>.                      ... seulement à [Sue]<sub>F</sub>

Ces exemples mettent en évidence le cœur du principe de l'association au focus : l'identification de l'associé sémantique au focus informationnel via le marquage prosodique<sup>13</sup>. Nous résumons la situation de *only* vis-à-vis du principe de l'association au focus comme suit :

L'associé de *only* (le focus sémantique) est marqué par un *nuclear pitch accent* (le focus prosodique) qui marque le focus informationnel : associé et focus informationnel ne font plus qu'un.

Il apparaît au terme de cette section que ce que l'on nomme “*focus*” dans toutes les théories basées sur le principe de l'association au focus recouvre un objet tridimensionnel à la fois pragmatique, sémantique et prosodique (en relation avec la syntaxe). La structuration pragmatique à laquelle participe le focus informationnel est par ailleurs primordiale puisqu'elle recouvre la partition liée aux opérateurs comme *only* ⟨scope, associé⟩ (selon nos termes). (König, 1991 : 12) précise explicitement que c'est avec la partition de la phrase opérée par le focus (“*focus structure of the sentence*”) que les opérateurs sensibles au focus interagissent, syntaxiquement et sémantiquement. En nous plaçant du point de vue

<sup>13</sup>La sémantique et le statut informationnel sont confondus sur le même constituant et c'est précisément cette confusion que nous allons remettre en question dans la lignée de ce qu'ont proposé Vallduví and Zacharski (1994) (§4.2 et §4.3).

de la restriction, nous notons enfin qu'étant donné l'identité des deux partitions (pragmatique ⟨focus informationnel, présupposition⟩ et sémantique ⟨associé, scope⟩), l'ensemble d'alternatives auquel appartient le focus informationnel va correspondre à celui requis par l'expression de la restriction *only* (et auquel appartient l'associé). Nous présentons ci-après les traitements qui ont été proposés pour rendre compte du calcul de la contribution sémantique des phrases restrictives en anglais et des problèmes que cela soulève (§4.1.4)

#### 4.1.4 Traitements formels de *only*

Concernant l'anglais, la sensibilité au focus de *only* n'a été que très peu remise en cause (nous y revenons aux sections suivantes (§4.2 et §4.3)) et les règles qui régissent le principe de l'association avec focus des opérateurs en général et du restricteur en particulier sont adoptées comme base commune aux études concernant ces expressions. Faisant de cette règle un postulat, différents auteurs ont proposé des traitements formels pour calculer la contribution sémantique de *only* et des phrases restrictives auxquelles il participe. Nous détaillons trois d'entre elles : la théorie du sens structuré (*Structured Meaning*) (Jacobs, 1983 ; von Stechow, 1990) (§4.1.4.1), la sémantique des alternatives (Rooth, 1985, 1992) (§4.1.4.2), et la proposition de Krifka (2006) qui s'appuie sur les deux théories précédentes pour construire une théorie hybride basée sur les *focus phrases* (§4.1.4.3).

##### 4.1.4.1 Le sens structuré de *only*

Le propre de la théorie du “sens structuré” (*Structured Meaning*), avancée par Jacobs (1983) et reprise par von Stechow (1990), est de représenter le sens d'une proposition de façon à ce que l'on accède directement à la partition ⟨fond, focus⟩. À une expression logique  $P$  (21a) correspond le sens structuré (21b).

$$(21) \text{ a. } [\lambda x_1, \dots, x_n \text{ Q}(x_1, \dots, x_n)](a_1, \dots, a_n) = P$$

$$\text{ b. } \langle \lambda x_1, \dots, x_n \text{ Q}(x_1, \dots, x_n), a_1, \dots, a_n \rangle$$

Le premier élément de la séquence,  $\lambda x_1, \dots, x_n \text{ Q}(x_1, \dots, x_n)$ , est obtenu par abstraction des positions marquées par le trait focus à partir de la sémantique de l'expression donnée et constitue le fond, ce qui correspond à l'ensemble présuppositionnel de Jackendoff. Le second  $(a_1, \dots, a_n)$  correspond quant à lui à la sémantique des constituants marqués par le trait focus. L'exemple (22a), équivalent anglais de (12), a alors la représentation donnée sous (22b).

$$(22) \text{ a. } \text{John gave [MARY]}_F \text{ a new bicycle.}$$

$$\text{ b. } \langle \lambda x \text{ [give}(j, b, x)\text{]}, m \rangle$$

Dans ce cadre théorique, la sémantique de *only* est définie comme suit :

*Only* combining with the structured meaning  $\langle R, \alpha_1, \dots, \alpha_k \rangle$  yields the assertion  $\forall x_1 \dots x_k [R(x_1 \dots x_k) \rightarrow \langle x_1 \dots x_k \rangle = \langle \alpha_1 \dots \alpha_k \rangle]$  together with the presupposition  $R(\alpha_1, \dots, \alpha_k)$ .

En se combinant avec une expression dont le sens structuré est donné par  $\langle R, \alpha_1, \dots, \alpha_k \rangle$ , *only* a accès au focus  $(\alpha_1, \dots, \alpha_k)$  et au fond ( $R$ ) de celle-ci. L'expression restreinte affirme que pour tout élément  $x$ , si cet élément combiné au fond donne une proposition vraie c'est le focus, et présuppose la vérité de l'expression correspondant à l'application du focus au fond. Nous reprenons sous (23a) et (24a) les deux énoncés issus de la phrase “*Mary only introduced Bill to Sue*” déjà citée. Pour chacun d'entre eux, le sens structuré est donné en (b), l'assertion véhiculée en (c) et la présupposition déclenchée en (d).

(23) a. Mary only introduced [BILL]<sub>F</sub> to Sue.

b.  $\langle \lambda x \text{ introduce}(m, x, s), b \rangle$

c.  $\forall y[[\text{introduce}(m, y, s)] \rightarrow y = b]$

d.  $\text{introduce}(m, b, s)$

(24) a. Mary only introduced Bill to [SUE]<sub>F</sub>.

b.  $\langle \lambda x \text{ introduce}(m, b, x), s \rangle$

c.  $\forall y[[\text{introduce}(m, b, y)] \rightarrow y = s]$

d.  $\text{introduce}(m, b, s)$

La répartition entre fond et focus donnée par le sens structuré d'une proposition permet d'accéder directement à l'élément avec lequel s'associe le restricteur, facilitant ainsi le traitement pour représenter la contribution sémantique d'une phrase avec *only*.

#### 4.1.4.2 Les valeurs ordinaire et focale de Rooth

La façon de procéder dans le traitement du focus de Rooth (Rooth, 1985, 1992) est proche de celle proposée par Jackendoff (1972) en ce sens que leur input et leur output sont les mêmes : les deux traitements partent d'une phrase dans laquelle un élément est marqué du trait focus ( $[ ]_F$ ) et aboutissent à un ensemble de propositions non saturées dans lesquelles la variable restante a remplacé le constituant focalisé afin de rendre compte de l'ensemble déclenché par le focus. Cet *ensemble d'alternatives* est au cœur de l'analyse de Rooth qui porte d'ailleurs son nom (*Alternative Semantics*).

The basic function of Focus is to introduce a set of alternatives into the discourse. (Rooth, 1985 : 553)<sup>14</sup>

The general theory of association with focus proceeds on the model of the analysis of focusing-adverbs : some lexical or constructional meaning introduces a free domain of quantification variable, and focus semantics contributes to fixing its value. (Rooth, 1992 : 22)<sup>15</sup>

<sup>14</sup>“La fonction fondamentale du Focus est d'introduire un ensemble d'alternatives dans le discours.” (notre traduction)

<sup>15</sup>“La théorie générale de l'association avec le focus se développe sur le modèle de l'analyse des *focusing-adverbs* : un sens lexical ou constructionnel introduit une variable libre dans un domaine de quantification, et le focus sémantique contribue à fixer sa valeur.” (notre traduction)



Si cet ensemble est très proche de la présupposition de Jackendoff, leurs constructions diffèrent. Pour Jackendoff (1972), nous avons vu que l'on accède à l'ensemble présuppositionnel en substituant une variable au focus. Pour Rooth (1985, 1992), il existe un ensemble d'alternatives pour chaque partie de la phrase, *i.e.* une valeur sémantique focale (*focus semantic value*, notée  $\llbracket \cdot \rrbracket^f$ ), et c'est en les combinant les unes avec les autres, selon le principe de compositionnalité, que l'on aboutit à l'ensemble d'alternatives de la phrase qui est alors équivalent à l'ensemble présuppositionnel de Jackendoff. Le processus de construction de cet ensemble se base sur deux dimensions de sens que Rooth attribue à chaque unité de la phrase : la valeur focale susmentionnée et la valeur sémantique ordinaire (*ordinary semantic value*, notée  $\llbracket \cdot \rrbracket^o$ ) qui correspond à la dénotation d'une expression. Les valeurs ordinaires des unités de la phrase simple (25) sont données en (26ab) ; elles se combinent pour aboutir à celle de la phrase (26c) comme le met en évidence l'arbre proposé<sup>16</sup>.

(25)  $[\text{JOHN}]_F \text{ came}$ .

		$\begin{array}{c} \llbracket [\text{JOHN}]_F \text{ came} \rrbracket^o \\ \text{come}(j) \\ \swarrow \quad \searrow \\ \llbracket [\text{JOHN}]_F \rrbracket^o \quad \llbracket \text{came} \rrbracket^o \\ j \quad \lambda x \text{ come}(x) \end{array}$
(26) a.	$\llbracket [\text{JOHN}]_F \rrbracket^o = j$	
b.	$\llbracket \text{came} \rrbracket^o = \lambda x \text{ come}(x)$	
c.	$\llbracket [\text{JOHN}]_F \text{ came} \rrbracket^o = \text{come}(j)$	

Les unités de la phrase ont toutes une valeur focale : celle de l'élément focalisé correspond à un ensemble d'alternatives du même type obtenu par abstraction (27a), tandis que celle d'un élément du fond correspond à sa propre valeur ordinaire (27b). De la même manière que les valeurs ordinaires, les valeurs focales des parties de la phrase se combinent afin d'obtenir celle de la phrase (27c).

		$\begin{array}{c} \llbracket [\text{JOHN}]_F \text{ came} \rrbracket^f \\ \swarrow \quad \searrow \\ \llbracket [\text{JOHN}]_F \rrbracket^f \quad \llbracket \text{came} \rrbracket^f \end{array}$
(27) a.	$\llbracket [\text{JOHN}]_F \rrbracket^f = \{\text{mary, john, peter}\} = E$	
b.	$\llbracket \text{came} \rrbracket^f = \lambda x \text{ come}(x)$	
c.	$\llbracket [\text{JOHN}]_F \text{ came} \rrbracket^f = \{\text{come}(m), \text{come}(j), \text{come}(p)\}$ $= \{\text{come}(x) \mid x \in E\}$	

La valeur focale attachée à la phrase (27c) est l'ensemble des propositions non saturées correspondant à la valeur ordinaire à laquelle on a substitué le focus par une variable du même type : cet ensemble est alors le même que celui de Jackendoff (1972).

Jackendoff et Rooth se rejoignent sur deux autres points : chacun d'eux précise tout d'abord que l'ensemble (présuppositionnel/d'alternatives) est contraint par le contexte. Nous avons fait apparaître les quatre contraintes énoncées par Jackendoff en (10) (p. 108), Rooth signale quant à lui que la pragmatique impose une "restriction" à la valeur focale théoriquement très vaste (celle de l'élément focalisé contient tout ce qui est susceptible de commuter avec lui) et délimite un ensemble  $\Gamma$  inclus dans la valeur focale :  $\Gamma \subseteq \llbracket \cdot \rrbracket^f$ . Le

<sup>16</sup>Nous ne tenons pas compte des marques morpho-syntaxiques de temps et de personne du verbe.

second point commun a trait à la relation qu’entretiennent le focus et la présupposition/la valeur focale. Pour Jackendoff le focus appartient à la présupposition (11) et Rooth ne dit pas autre chose lorsqu’il signale que la valeur ordinaire fait partie de la valeur focale (puisqu’elle correspond à l’une des instanciations possibles de la variable présente). Toutefois, ce dernier précise encore un peu plus la constitution de son ensemble d’alternatives : celui-ci est toujours constitué d’au moins un élément distinct de la valeur ordinaire ; ce dont il rend compte par la règle (28).

$$(28) \llbracket \psi \rrbracket^o \in \Gamma \wedge \gamma \in \Gamma \wedge \llbracket \psi \rrbracket^o \neq \gamma \wedge \Gamma \subseteq \llbracket \psi \rrbracket^f$$

Pour le focus  $\psi$ , la valeur ordinaire de celui-ci ( $\llbracket \psi \rrbracket^o$ ) et l’élément  $\gamma$ , différent d’elle, appartiennent au contexte  $(\Gamma)^{17}$ , lequel est inclus dans la valeur focale du focus.

Rooth traite précisément de la sémantique de *only* en proposant une représentation de l’opérateur lorsqu’il est adjoint à un SV focalisé et, en vertu de sa sensibilité au focus, associé à lui (29a) ; elle apparaît sous (29b). Rooth propose une représentation pour les phrases restrictives dans lesquelles *only* est adjoint au SV focalisé qui est, en vertu de la sensibilité au focus de l’opérateur, l’objet de la restriction (29a) ; elle apparaît sous (29b).

$$(29) \text{ a. Mary only SV}_F \quad (\text{Rooth, 1992 : 4})$$

$$\text{b. } \llbracket \text{Mary only SV}_F \rrbracket^f = \forall P [P \in C \wedge P(m) \rightarrow P = \llbracket \text{SV} \rrbracket^o]$$

*Pour toute propriété P faisant partie de l’ensemble C et s’appliquant à m (Mary), P est la valeur ordinaire du SV.*

On voit ici l’importance de la “restriction” qu’impose la pragmatique à l’ensemble d’alternatives donné par la valeur focale de l’élément focalisé (ici celle du SV,  $\llbracket \text{SV} \rrbracket^f$ ). Cet ensemble, sans contrainte, correspond ici à “toutes les autres activités que Mary a fait” (sans distinction). Le circonscrire à l’ensemble  $C$  (noté précédemment  $\Gamma$  par l’auteur) permet de régler les problèmes d’intersection de sens qu’on aurait avec une phrase comme “*Paul a seulement [ronflé]<sub>F</sub> cette nuit*”. Cette phrase serait fautive si l’activité de ronfler s’opposait à n’importe quelle autre activité dans le monde puisque Paul a dormi. Pour qu’une telle phrase puisse décrire le monde de manière juste, “*dormir*” est exclu de  $C$  tandis que “*grincer des dents*” ou “*se relever sans arrêt*” sont conservés.

Signalons par ailleurs que la représentation proposée rend compte de l’assertion d’une phrase restrictive ((29b) pour (29a)) ; la formulation de la partie présupposée n’est pas mentionnée explicitement mais correspond à la combinaison des valeurs ordinaires des éléments de la phrase<sup>18</sup>. Nous explicitons ci-dessous le traitement fait pour la phrase restrictive de référence répétée sous (31) (et pour laquelle nous avons déjà proposé le sens

<sup>17</sup> Rooth (1992) propose d’identifier cette contrainte qui pèse sur  $\Gamma$  (introduite par le focus) comme une présupposition. Il introduit l’opérateur présuppositionnel  $\sim$  dont la sémantique est la suivante :  $\psi \sim \gamma$  présuppose que  $\gamma$  est un élément de  $\llbracket \psi \rrbracket^f$  et qu’il est différent de  $\psi$ . Sachant que  $\psi$  fait toujours partie de  $\llbracket \psi \rrbracket^f$ , l’ensemble d’alternatives  $\Gamma$  est au minimum composé de  $\psi$  et  $\gamma$ .

<sup>18</sup> Dans les travaux ultérieurs qui résument la sémantique des alternatives, aussi bien von Heusinger (1998) que Krifka (2006), les auteurs font mention de la présupposition qui apparaît aux côtés de l’assertion pour donner une représentation globale des phrases avec *only*.

$$(30) \llbracket \text{only SV} \rrbracket^o = \lambda x [ \llbracket \text{SV} \rrbracket^o(x) \ \& \ \forall P \in \llbracket \text{SV} \rrbracket^f [P(x) \rightarrow P = \llbracket \text{SV} \rrbracket^o] ] \quad (\text{von Heusinger, 1998})$$

structuré (23)).

(31) Mary only introduced  $[\text{BILL}]_F$  to Sue.

	Valeurs ordinaires $\llbracket \rrbracket^o$	Valeurs focales $\llbracket \rrbracket^f$
$[\text{Bill}]_F$ Mary Sue introduced	b m s $\lambda x \lambda y \lambda w \text{ intro}(w,x,y)$	$\{\text{john, bill, tom}\} = E$ m s $\lambda x \lambda y \lambda w \text{ intro}(w,x,y)$
introduced $[\text{BILL}]_F$	$\lambda y \lambda w \text{ intro}(w,b,y)$	$\{\lambda y \lambda w \text{ intro}(w,x,y) \mid x \in E\}$
introduced $[\text{BILL}]_F$ to Sue	$\lambda w \text{ intro}(w,b,s)$	$\{\lambda w \text{ intro}(w,x,s) \mid x \in E\}$
only VP	$\lambda w \forall P [P \in C \wedge P(w) \rightarrow P = \lambda z [\text{intro}(z,b,s)]]$	$\{\lambda w \text{ intro}(w,x,s) \mid x \in E\}$
Mary only VP	$\forall P [P \in C \wedge P(m) \rightarrow P = \lambda z [\text{intro}(z,b,s)]]$ où $C \subseteq \llbracket \text{introduced } [\text{BILL}]_F \text{ to Sue} \rrbracket^f$	$\{\text{intro}(m,x,s) \mid x \in E\}$

L'assertion de la phrase (31) correspond à la valeur ordinaire de la phrase tandis que la présupposition, donnée sous (32), correspond à la combinaison de la valeur ordinaire du SV avec celle du SN sujet “*Mary*”.

(32)  $[_S \text{ Mary only SV}_F]^o = \llbracket \text{SV} \rrbracket^o(m) = \text{intro}(m,b,s)$

#### 4.1.4.3 Les Focus Phrases de Krifka

Le troisième traitement de *only* que nous présentons est celui de Krifka (2006) qui propose une “théorie hybride” inspirée à la fois de l’approche en termes de sens structuré et de la sémantique des alternatives. Ces trois théories définissent la sémantique de la restriction de la même façon ; en revanche, celle de Krifka se distingue des deux autres à la fois dans le mode de combinaison des éléments et dans le calcul de l’ensemble d’alternatives de l’associé. Cela tient au fait que l’élément marqué par le focus prosodique n’est pas, dans les cas que présente l’auteur, l’élément associé à la restriction mais un constituant de celui-ci. Notons que ce type de données pose problème aux théories pour lesquelles le marquage prosodique donne accès au focus (auquel s’associe le restricteur) puisqu’elles mettent en évidence le fait que ce n’est pas l’associé en tant que tel qui est marqué prosodiquement, mais l’associé en tant que générateur d’alternatives qui va, une fois combiné avec d’autres éléments (du SN dans les cas illustrés ci-dessous), former un constituant qui fera l’objet de la restriction.

En revanche, la relation d’inclusion (et donc la distinction) entre  $C$  et  $\llbracket \text{SV} \rrbracket^f$  n’est pas mentionnée,  $C$  disparaît au profit de la valeur focale du SV.

Selon Krifka (2006), et à la suite de Drubig (1994), lorsque le focus est localisé dans un îlot syntaxique, les opérateurs sensibles au focus s'associent aux îlots et non à l'élément focalisé. Ainsi, ces constituants qui contiennent le focus sont tout aussi importants que le focus lui-même, ce sont les *Focus Phrases* ( $[ ]_{FP}$ ).

- (33) a. John only liked [the man that introduced BILL<sub>F</sub> to Sue]<sub>FP</sub>  
 John n'a aimé que [l'homme qui a présenté Bill<sub>F</sub> à Sue]<sub>FP</sub>  
 (et pas celui qui a présenté Ben à Sue).
- b. John only liked [the man that introduced Bill to SUE<sub>F</sub>]<sub>FP</sub>  
 John n'a aimé que [l'homme qui a présenté Bill à Sue<sub>F</sub>]<sub>FP</sub>  
 (et pas celui qui a présenté Bill à Mary).

Dans ces deux exemples (Krifka, 2006 : 9), *only* est associé à l'ensemble des hommes qui ont fait les présentations et pas à l'ensemble des personnes alternatives de Bill (33a) ou Sue (33b). Toutefois les deux ensembles d'hommes requis par ces phrases ne sont pas les mêmes : celui de (33a) est composé des hommes qui ont présenté quelqu'un à Sue, tandis que celui de (33b) regroupe les hommes qui ont présenté Bill à quelqu'un ; les deux propositions n'ont de ce fait pas les mêmes conditions de vérité. La théorie hybride propose que le focus, présent dans le FP, détermine les alternatives du FP à la manière de ce qui est proposé dans la sémantique des alternatives. La valeur focale du FP "*the man that introduced Bill<sub>F</sub> to Sue*" (33a) est donné en (34).

$$(34) \llbracket \text{[the man that introduced Bill}_F \text{ to Sue]}_{FP} \rrbracket^A \\ = \{ \iota x [\text{MAN}(x) \wedge \text{INTROD}(\text{SUE})(y)(x)] \mid y \in \text{ALT}(\text{BILL}) \}$$

Il y a un homme unique qui a présenté quelqu'un à Sue, ce dernier appartenant à l'ensemble d'alternatives donné par "*Bill*". Cette valeur focale du FP est ensuite appelée pendant la construction du sens de la phrase par la représentation de *only* donnée par la théorie du sens structuré (p. 112) ainsi qu'avec le reste des unités linguistiques de la phrase (35).

$$(35) \llbracket \text{[John only [the man that introduced Bill}_F \text{ to Sue]}_{FP} \text{]}_1 \llbracket \text{[liked } t_1 \text{]} \rrbracket \\ = \forall x \in \llbracket \text{[the man that introduced Bill}_F \text{ to Sue]}_{FP} \rrbracket^A \\ \llbracket \text{[LIKED}(x)(\text{JOHN}) \rightarrow x = \llbracket \text{[the man that introduced Bill}_F \text{ to Sue]}_{FP} \rrbracket \rrbracket \\ = \forall x \in \{ \iota x [\text{MAN}(x) \wedge \text{INTROD}(\text{SUE})(y)(x)] \mid y \in \text{ALT}(\text{BILL}) \} \\ \llbracket \text{[LIKED}(x)(\text{JOHN}) \rightarrow x = \iota x [\text{MAN}(x) \wedge \text{INTROD}(\text{SUE})(\text{BILL})(x)] \rrbracket$$

Le procédé mis en place dans la théorie hybride permet également de traiter les phrases où le focus, sans être dans un îlot syntaxique, se trouve être un élément profond de l'arbre syntaxique de la phrase. Dans (36a), le choix de l'ensemble d'alternatives nécessaire à l'interprétation de *only* se fait certes grâce au focus mais est également très dépendant du contexte, comme le signale König (1991) :

The selection of alternatives is highly context-dependent. The set of alternatives brought into play by uttering a sentence with a focus particles are the ones that



l'encontre de l'identité systématique entre focus informationnel et associé de la restriction (§4.2) et les seconds constituent un argument en faveur d'une indépendance entre marque prosodique et associé de la restriction (et dans une certaine mesure entre focus prosodique et focus informationnel) (§4.3).

## 4.2 Contre l'association avec le focus informationnel

Nous nous concentrons ici sur le lien qui existe entre focus informationnel et associé dans le principe de l'association avec le focus, *i.e.* aux relations formulées par Vallduví and Zacharski (1994) comme suit<sup>20</sup> :

If  $x$  is a nucleus, then  $x$  is info focus.

If  $x$  is an info focus, then  $x$  is a potential nucleus. (p. 6)

Nous présentons tout d'abord les objections que font ces auteurs concernant ces deux relations à partir de données de l'anglais (§4.2.1). Nous montrons ensuite que leur critique est valable lorsqu'on la transpose au français et qu'elle peut être complétée (§4.2.2). Nous tentons par ailleurs de répondre aux contre-arguments qui peuvent être émis concernant leur validité.

### 4.2.1 L'anglais : Vallduví and Zacharski (1994)

Avant toute chose, précisons que si Vallduví and Zacharski (1994) s'attachent à falsifier le principe de l'association au focus, ils vont à l'encontre de son application systématique comme principe de base et non à celle de la situation précise dans laquelle focus informationnel, focus prosodique et associé de l'opérateur sont confondus. En effet, ils admettent d'une part que le focus informationnel est toujours marqué par le pitch accent ("*If  $x$  is an info focus, then  $x$  is [+pitch accent]*", p. 6), et d'autre part que ce focus pragmatico-prosodique peut correspondre à l'associé de *only* comme dans leur exemple (37).

- (37) – What did you get Ben for Christmas?  
 – I only got him [a blue SHIRT]<sub>F</sub>.

L'élément nouveau de la réponse, "*a blue shirt*", est également le nucleus de *only* : nous apprenons que c'est une chemise bleue que le locuteur a offert à Ben, et qu'il ne lui a rien offert d'autre que cela ; focus informationnel et nucleus sont confondus.

Cependant, le cas illustré ci-dessus n'est pour les auteurs qu'un cas particulier et s'ils admettent que les trois dimensions en jeu dans le principe de l'association avec le focus peuvent être confondues, ils rejettent le fait que cela soit toujours le cas ("*If  $x$  is an info focus, then  $x$  is a potential nucleus.*"). Le focus informationnel (toujours marqué par le focus prosodique) PEUT être le nucleus mais cela n'est pas nécessaire. Autrement dit, l'élément avec lequel s'associe *only* peut ne pas être le focus informationnel, il peut aussi

<sup>20</sup>La partition ⟨restrictor, nucleus⟩ chez Vallduví and Zacharski (1994) est équivalente dans notre terminologie à ⟨scope, associé⟩.

bien appartenir au focus qu'au fond. Vallduví and Zacharski (1994) avancent deux types de données pour illustrer leur propos. Ils reprennent tout d'abord l'exemple de Nevalainen (1987) donné sous (38).

(38) [<sub>F</sub> There is only a month till CHRISTMAS now.]

Cette proposition est une phrase all-focus, toute l'information qu'elle véhicule est considérée comme nouvelle, elle ne donne pas accès au fond (qui correspond au contexte général de l'énonciation). Le principe de l'association au focus prédit donc que la restriction véhiculée par *only* concerne la phrase dans son intégralité. Or ce n'est pas le cas ; le nucleus de *only* n'est pas la phrase toute entière mais uniquement "*a month*" ("jusqu'à Noël, il reste seulement un mois et pas plus"). Or en vertu des règles liant accentuation et focus, il ne peut en aucun cas être envisagé comme le focus informationnel. Le nucleus "*a month*" n'est pas accentué, ce qui constitue un argument en faveur de l'indépendance du nucleus vis-à-vis du focus prosodique, nous y revenons §4.3.1.1. Le nucleus de *only* en (38) est "*subfocal*" : il n'est pas le focus informationnel lui-même mais un constituant de celui-ci.

Vallduví and Zacharski (1994) font également mention de phrases dans lesquelles le nucleus n'est ni le focus ni dans le focus mais appartient au fond (39).

(39) John and Mary know the Amazon quite well,  
but only John's [<sub>F</sub> been to the CITIES in Brazil].

Le contexte oriente la lecture de la seconde proposition et fait en sorte que son focus informationnel soit le SV. Or, étant donné la place d'*only* dans la proposition et son fonctionnement syntaxique, son nucleus ne peut être que le sujet "*John*" qui appartient au fond. Cet exemple nous permet d'ailleurs de signaler, bien que les auteurs ne le fassent pas eux-mêmes, que le range et sa définition lexico-syntaxique ne sont pas remis en question. Il ne correspond toutefois plus, étant donné les propositions faites (Vallduví and Zacharski, 1994), à la portion de texte dans laquelle se trouve le focus mais l'associé. Puisqu'il précède le sujet (39), *only* est adjoint à celui-ci et son range regroupe le nœud-frère du restricteur (celui du SN) et celui qui le domine (qui est le SN de rang supérieur et non la phrase). Un seul élément phrastique est alors accessible pour jouer le rôle de l'associé : "*John*".

Ainsi, Vallduví and Zacharski (1994) mettent en évidence deux types de structures qui remettent en question le principe de l'association avec le focus qui guidait jusqu'ici le traitement réservé à *only*. Nous montrons à présent qu'ils sont également présents en français (4.2.2).

#### 4.2.2 Les données du français

Nous nous intéressons à présent aux données du français parmi lesquelles nous trouvons des structures prototypiques de la relation sémantique/pragmatique du principe de l'association avec le focus mais pas uniquement. Dans les premières, focus informationnel (indiqué *F*) et associé de la restriction (indiqué *A*) sont confondus (40).

(40) – À qui Marie a-t-elle offert des fleurs ?

– Marie a seulement offert des fleurs à [Emma]<sub>FA</sub>.

*C'est à Emma et à personne d'autre que Marie a offert des fleurs.*

Ici, “Emma” répond à la question posée et en tant qu'information nouvelle apportée par le locuteur, ce SN constitue le focus informationnel. L'introduction du restricteur dans la réponse qui est lui aussi un élément nouveau fait en sorte qu'il accompagne le focus informationnel : ce dernier est alors l'associé de *seulement*; ce qui correspond au cas prototypique illustrant le phénomène de l'association au focus.

Toutefois, parallèlement à ce type de phrases, nous trouvons des propositions structurées différemment qui ont la caractéristique commune d'aller à l'encontre d'un recouvrement systématique entre associé de la restriction et focus informationnel. Certaines sont les équivalents français de celles mises en évidence par (Vallduví and Zacharski, 1994) (§4.2.2.1 et §4.2.2.2), d'autres émergent de nos recherches (§4.2.2.3). Nous présentons ces données les unes après les autres en tentant de répondre aux objections qui peuvent être faites concernant leur pertinence ou leur validité.

#### 4.2.2.1 Associé subfocal

L'exemple de l'anglais (38) donné dans (Vallduví and Zacharski, 1994) peut être transposé au français sans perdre sa pertinence : l'associé de la restriction étant subfocal, un tel exemple montre l'absence de recouvrement systématique entre focus informationnel et associé de la restriction. Nous contextualisons l'énoncé afin de lui assurer son statut all-focus (41).

(41) A – Comment vas-tu ?

B – Bien. [<sub>F</sub> Il reste seulement un mois jusqu'à Noël.]

On peut donner un autre exemple qui ne soit pas une tournure impersonnelle (42).

(42) A – Qu'est-ce qui a gâché la fête ?

B – [Simon a seulement reconnu [Emma]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.

L'intégralité de la réponse (42B) est focalisée; de ce fait, si le restricteur était sensible au focus, il s'associerait à la phrase dans son ensemble, et celle-ci aurait alors l'interprétation suivante : “*C'est le fait que Simon ait reconnu Emma qui a gâché la fête et rien d'autre*”. Or, ce n'est pas la lecture qui est faite de la phrase restrictive dont l'interprétation peut être paraphrasée par “*La fête a été gâchée car Simon a reconnu Emma et personne d'autre*”. Ainsi, la restriction s'interprète dans son association avec “Emma” qui est un élément du constituant focalisé (la phrase) et non le focus informationnel lui-même.

#### 4.2.2.2 Associé dans le fond

Dans la seconde structure mise au jour par Vallduví and Zacharski (1994), l'associé appartient au fond; là encore, la transposition au français de l'exemple anglais (39), moyen-



nant un changement de place du restricteur propre à la syntaxe de *seulement*, n'altère pas la pertinence de celui-ci (43).

- (43) John et Mary connaissent assez bien l'Amazone,  
mais John seulement a [<sub>F</sub> été dans les grandes villes du Brésil].

Dans cet exemple, comme dans le suivant (44), associé de la restriction et focus informationnel sont distincts.

- (44) – Qui a vu le père et la mère d'Emma ?  
– [Marie]<sub>F</sub> a seulement vu [la mère d'Emma]<sub>A</sub>.

C'est le sujet "*Marie*" qui est le focus informationnel dans la réponse ci-dessus. Or, il ne peut pas être restreint par *seulement* qui, placé à droite du verbe tensé, est confiné au domaine verbal (cf. §2.2.2.1). Le restricteur s'associe à un constituant du SV, "*la mère d'Emma*", qui participe à l'information déjà connue et appartient à un ensemble d'alternatives puisqu'il est donné dans la question grâce à "*le père et la mère d'Emma*"<sup>21</sup>. Il peut toutefois être avancé comme contre-argument à la distinction entre associé et focus informationnel qu'en (44) la réponse n'est pas totalement congruente et que l'associé de la restriction est en fait un focus "déguisé" car il répond à une question sous-jacente : "Qui a vu qui du père ou de la mère d'Emma ?"

#### 4.2.2.3 Le focus dans l'associé

Une troisième structure illustrée sous (45) sert selon nous d'argument à la possible distinction entre associé de la restriction et focus informationnel. L'élément qui fait l'objet de la restriction est composé du focus informationnel sans pour autant être confondu avec lui ; autrement dit, l'associé est en partie, et en partie seulement, focalisé.

- (45) A1 – C'était l'anniversaire d'Emma et de Zoé hier.  
B – Qu'est-ce que leur a offert Marie ?  
A2 – Marie a seulement offert [[un livre]<sub>F</sub> à Emma]<sub>A</sub>.

*Marie a offert un livre à Emma et rien d'autre à personne d'autre.*

Le focus de la réponse est "*un livre*"; en revanche on peut se poser la question de l'identité de l'associé. S'agit-t-il de ce même constituant, de "*Emma*" ou de ces deux constituants en même temps ? Si l'on fait en sorte que la restriction ait pour associé un seul de ces éléments (en remplaçant *seulement* par *ne... que*), on obtient les phrases et les interprétations (46).

- (46) – Marie n'a offert à Emma qu'[un livre]<sub>FA</sub>.  
*Marie a offert à Emma un livre et rien d'autre.*  
– Marie n'a offert [un livre]<sub>F</sub> qu'[à Emma]<sub>A</sub>.

*Marie a offert un livre à Emma et à personne d'autre.*

Aucune de ces deux lectures ne correspond à l'interprétation de (45A2). Par conséquent, *seulement* ne s'associe pas à l'un de ces éléments mais aux deux simultanément ; focus

<sup>21</sup>L'associé pourrait très bien être le SV entier avec une réponse comme "*Marie a seulement [aperçu la mère d'Emma]<sub>A</sub>*" dans laquelle le verbe (*aperçu*) contraste avec celui de la question (*vu*).

informationnel et associé de la restriction sont différents : ce dernier contient le focus informationnel ET un élément appartenant au fond. Il pourrait nous être opposé que le constituant qui n'est pas focalisé (“*Emma*”) n'appartient pas à l'associé, et que c'est un mécanisme grecéen lié à la maxime de quantité qui est à l'œuvre. Autrement dit, on comprend que Zoé n'a pas eu de cadeau car si c'était le cas, le locuteur coopératif le signifierait. Si c'était le cas, les phrases (45A2) et (46a) seraient équivalentes, or nous avons vu qu'il n'en est rien. Par ailleurs, répondre par (45A2) à la question (45B) ne pose aucun problème alors que les réponses (46) ne sont pas totalement satisfaisantes : elles requièrent un complément d'information concernant Zoé.

Enfin, remarquons que si l'associé de la restriction peut être un non-constituant composé des deux objets du verbe (45A2), il ne peut pas être constitué du verbe (47) bien que le SV dans son intégralité soit théoriquement l'un des associés potentiels de *seulement* puisqu'il est dans son range (cf. §4.1.1).

(47) B – Qu'est-ce que leur a offert Marie ?

A2 – #Marie a seulement [offert [un livre]<sub>F</sub>]<sub>A</sub> à Emma.

Cela semble dû au fait que le verbe n'appartient à aucun ensemble contrairement à “*Emma*” qui fait partie de l'ensemble dénoté par “*leur*” (“*Emma et Zoé*”) dans la question. Lorsque le verbe peut-être interprété comme appartenant à un ensemble (de prédicats), l'association avec le non-constituant verbe-complément est possible (48)<sup>22</sup>.

(48) A – Marie devait donner ou prêter quelque chose à Emma je crois. Qu'est-ce qu'elle lui a passé finalement ?

B – Marie a seulement [prêté [un livre]<sub>F</sub>]<sub>A</sub> à Emma.

Le contexte et le fait qu'il contienne un ensemble pertinent plutôt qu'un autre semble jouer un rôle important dans le choix que l'on peut faire d'un associé parmi tous les éléments qui sont susceptibles de jouer ce rôle (ceux dont le nœud est c-commandé par le restricteur).

Nous voyons donc, à la suite de Vallduví and Zacharski (1994) pour l'anglais (§4.2.1), qu'une partie au moins du principe de l'association au focus n'est pas valide pour le français. La partition informationnelle de la phrase peut servir à l'association de la restriction (40), mais ce n'est pas systématiquement le cas puisqu'elle ne recouvre pas toujours la partition ⟨scope, associé⟩ car focus informationnel et associé peuvent être totalement différents (44) ou être dans un rapport d'inclusion ((42) et (45)). Cela étant, nous nous intéressons à la prosodie, troisième facette du phénomène de la sensibilité au focus, et aux relations qu'elle entretient avec les deux “éléments distingués” que sont le focus (distingué pragmatiquement) et l'associé (distingué sémantiquement).

<sup>22</sup>Nous avons choisi le verbe “*passer*” dans la question car il est suffisamment général pour englober toutes les façons de donner quelque chose à quelqu'un, pour créer un ensemble.

### 4.3 Contre le caractère distinctif de la marque prosodique

Nous venons de voir que certaines données, de l'anglais comme du français, vont à l'encontre de la dimension sémantico-pragmatique du principe de l'association au focus qui consiste à identifier systématiquement l'associé du restricteur au focus informationnel. Nous allons à présent voir que la dimension prosodique peut également être remise en cause. Cela vaut pour l'anglais comme le montrent notamment Vallduví and Zacharski (1994) (§4.3.1) autant que pour le français comme nous le mettrons en évidence grâce à une expérience sur le marquage du focus informationnel et de l'associé de *seulement*<sup>23</sup> (§4.3.2).

#### 4.3.1 En anglais

Vallduví and Zacharski (1994) dénoncent le lien systématique entre marquage prosodique et focus informationnel et, marquage prosodique et nucleus des opérateurs. Ce lien découle du principe de l'association avec le focus et qui peut être exprimé au moyen de quatre relations :

- a. If  $x$  is a nucleus, then  $x$  is [+pitch accent].
- b. Every pitch accent is correlated with a nucleus.
- c. If  $x$  is a info focus, then  $x$  is [+pitch accent].
- d. Every pitch accent is correlated with a info focus.

(Vallduví and Zacharski, 1994 : 6)

Les auteurs valident la relation (c), et sont en cela d'accord avec Jackendoff (1972) : si un constituant est le focus informationnel, il est marqué par le pitch accent le plus saillant de la phrase, nous l'avons déjà dit (§4.2.1, ex. (37)). En revanche, ils montrent qu'un constituant qui porte ce pitch accent n'est pas systématiquement focalisé et rejettent ainsi la relation (d). Par ailleurs, bien que le focus informationnel soit toujours accentué, ce n'est pas le cas du nucleus puisque c'est deux éléments distingués peuvent être distincts (*cf. supra* §4.2), ce qui invalide la relation (a). Enfin, la relation (b) est rejetée par les auteurs qui se basent sur des exemples dans lesquels le constituant focalisé apparaît pour le deuxième fois en tant qu'associé de *only* (*Second Occurrence Focus*).

##### 4.3.1.1 Indépendance du “focus prosodique”

Selon les auteurs, un pitch accent ne signale pas plus de partition ⟨fond, focus⟩ que de partition ⟨restrictor, nucleus⟩. En ce qui concerne le lien entre prosodie et pragmatique, on voit grâce à l'exemple (49) emprunté aux auteurs, que le pitch accent peut apparaître dans le fond d'une phrase.

- (49) a. What are people wearing to the concert ?

<sup>23</sup>Cette expérimentation a été menée en collaboration avec le phonéticien Cédric Gendrot de l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, Laboratoire de Phonétique et de Phonologie (UMR 7018).

- b. Well, [<sub>L</sub> ANN] is wearing [<sub>F</sub> a black PANT suit] and  
 [<sub>L</sub> CLARA] is wearing [<sub>F</sub> a long black DRESS]. (*Ibid.* p. 11)

Dans les deux propositions de (49b), les foci informationnels sont les SN objets du verbe, respectivement “*a black PANT suit*” et “*a long black DRESS*”; un pitch accent marque chacun d’entre eux. Cependant, un tel accent marque également les sujets (“*Ann*” et “*Clara*”) qui appartiennent au fond et il apparaît donc qu’un pitch accent peut ne pas concerner la partition fond-focus<sup>24</sup>.

... some pitch accents appear to be unrelated to focus-ground structure. (*Ibid.*)<sup>25</sup>

On peut toutefois faire appel à la notion de *focus contrastif* pour expliquer une telle réalisation mettant ainsi en évidence que le pitch accent présent sur les deux sujets n’est pas étranger à la structure informationnelle; nous ne détaillons pas ce point ici mais renvoyons aux travaux proposés sur ce type de focus nommé *Kontrast* par Vallduví and Vilkuna (1998) (Kiss (1998); Steedman (2006) et Zimmermann (2007) pour une présentation des propositions existantes).

Présentons un deuxième exemple extrait de (Vallduví and Zacharski, 1994) (50).

- (50) That Ann – she’s such an INTERESTING PERSON.  
 She dances the tarANTELLA with PASSION;  
 she grew up in SOUTH DAKOTA,  
 and she studied classical CHINESE at HARVARD. (*Ibid.* p. 9)

Dans la dernière phrase l’accent placé sur “*Harvard*” signale la focalisation informationnelle du SV, et bien que l’on vienne de voir qu’un pitch accent pouvait apparaître dans le fond d’une phrase, on peut s’interroger sur le rôle de celui placé sur “*Chinese*”. En effet, il n’a à voir ni avec le focus informationnel, ni avec le nucleus quantificationnel ni avec le contraste. Bolinger (1989) et Zacharski (1993) expliquent déjà cette accentuation par la valeur informative de l’élément marqué prosodiquement. Ainsi, si l’on remplace “*classical Chinese*” par “*English*”, l’information sera relativement moins intéressante et le SN ne sera pas accentué (51).

- (51) She studied English at HARVARD.

Autrement dit, la place du pitch accent est déterminée selon un certain nombre de phénomènes : la partition ⟨fond, focus⟩ certes, mais également l’informativité, l’émotivité, etc. La présence d’un tel accent ne peut par conséquent pas se traduire systématiquement par la présence d’un nucleus quantificationnel.

In sum, there is no simple one-to-one relationship between semantics or pragmatics and the location of pitch accents. (*Ibid.* p. 10)<sup>26</sup>

<sup>24</sup>En plus de faire la distinction entre fond et focus, Vallduví (1992) partitionne le fond en deux parties ⟨*link, tail*⟩ et note que bien qu’appartenant au fond, le *link* peut être accentué (pas la partie *tail*).

<sup>25</sup>... certains pitch accents semblent être sans rapport avec la structure focus-fond (notre traduction).

<sup>26</sup>En résumé, il n’y a pas de relation une-à-une simple entre la sémantique ou la pragmatique et le placement des pitch accents (notre traduction).

Il n'y a pas de correspondance entre la présence d'un pitch accent et la partition informationnelle.

Le nucleus, ou associé, de *only* pouvant être un constituant qui n'est pas le focus informationnel dans la phrase, il pourrait, à la manière de ce qu'il se passe avec le contraste par exemple, attirer le pitch accent. Le nucleus serait alors toujours marqué prosodiquement de la sorte. Ce n'est pas le cas comme le montre la phrase (52) (= (38)) où le focus est la proposition toute entière et l'associé de *only* est subfocal ("*a month*").

(52) [<sub>F</sub> There is only a month till CHRISTMAS now.]

Étant donné que l'information nouvelle est la phrase toute entière, et en vertu des règles liant accentuation et focus informationnel, le pitch accent est mis sur "*Christmas*". Or, l'associé de *only* n'est pas la phrase (ni "*Christmas*") mais "*a month*", ce qui confirme l'indépendance de l'associé vis-à-vis du focus prosodique. Ainsi s'il n'y a pas de correspondance entre la présence d'un pitch accent et la partition informationnelle, il n'y en a pas davantage entre un tel accent et la structure quantificationnelle.

#### 4.3.1.2 Le focus en seconde occurrence

C'est Partee (Partee, 1991, 1994, 1999) et Vallduví and Zacharski (1994) qui attirent l'attention les premiers sur le focus lorsqu'il est en seconde occurrence (*Second Occurrence Focus*, SOF) ; il s'agit des cas où la paire (opérateur, focus) est répétée à l'identique après une première occurrence (54)<sup>27</sup>.

- (53) a. Eva only gave xerox copies to the GRADUATE STUDENTS. (Partee, 1991 : 179)  
 b. (No,) PETR only gave xerox copies to the graduate students.

Dans la phrase (53a), le nucleus de *only*, "*the graduate students*", est marqué par le *nuclear pitch accent*. En (53b) le restricteur s'associe toujours avec ce dernier qui n'est toutefois plus marqué prosodiquement par l'accent le plus saillant de la phrase (qui est désormais sur "*Petr*"). Il en va de même dans l'exemple (54) qui se distingue du précédent par la présence d'une nouvelle particule sensible au focus dans la seconde proposition ("*even*") et illustre les cas de *multiple foci* (Krifka, 1992a)<sup>28</sup> : la phrase contient deux particules sensibles au focus et deux foci qui se combinent un à un, l'une des associations étant déjà apparue précédemment.

- (54) a. Everyone already knew that Mary only eats [vegetables]<sub>F</sub>.  
 b. If even [Paul]<sub>F</sub> knew that Mary only eats [vegetables]<sub>SOF</sub>, then he should have suggested a different restaurant. (Partee, 1999 : 215)

<sup>27</sup>Krifka (2004) distingue les "*propos second occurrence expressions*" pour lesquelles le focus est exactement le même en première et seconde occurrences, des "*quasi second occurrence expressions*" dans lesquelles il varie (un SN est par exemple remplacé par un pronom). C'est le premier de ces deux types de SOF dont il est ici question.

<sup>28</sup>Les phrases où l'on a des foci multiples, *i.e.* qui comportent deux paires opérateur-focus, sont à distinguer de celles dans lesquelles le focus est *complexe* (Krifka, 1992a) où l'élément auquel s'associe *only* est un constituant "non-standard" discontinu, ce que nous appelons un non-constituant.

Le restricteur *only* s’associe à “*vegetables*” dans les deux propositions mais si ce SN correspond à l’information nouvelle de la première (54a) et est marqué prosodiquement par le pitch accent le plus saillant, ce n’est pas le cas dans la seconde (54b). Dans cette dernière, la proéminence prosodique porte sur “*Paul*” qui est le nouveau focus informationnel auquel s’associe la particule sensible au focus introduite “*even*”. Selon Vallduví and Zacharski (1994), cette observation suffit à montrer que l’élément qui fait l’objet de la restriction n’est pas systématiquement marqué par le focus prosodique (l’accent le plus saillant de la phrase). Ajoutons que dans ce type d’exemples, le restricteur ne s’associe plus à un élément nouveau puisque celui-ci apparaît pour la seconde fois. On peut rétorquer à cela que l’association ayant déjà été opérée (avec l’information nouvelle en première occurrence), elle est admise comme telle et peut être reprise par la suite dans le discours. Il n’en reste pas moins que ce type de données est en contradiction avec l’application stricte du principe d’association avec le focus.

Cela va à l’encontre des études précédentes (Rooth (1992), Krifka (1992b), Partee (1991)) selon lesquelles la localisation du nucleus est déterminée par la présence d’un trait focus réalisé prosodiquement. Ces auteurs expliquent le phénomène illustré en (53) par la présence de deux nuclei dans la phrase : l’un est associé à un opérateur sémantique (*only*), l’autre à un opérateur pragmatique implicite (ASSERT pour Jacobs (1983), von Stechow (1990) et Krifka (1992b), et CONTRAST chez Partee (1991)). Selon ces auteurs, le nucleus de l’opérateur le plus haut (qui est l’opérateur implicite) porte le *pitch accent*, il est donc attendu que ce soit “*Petr*” qui soit ainsi accentué. Vallduví and Zacharski (1994) signalent toutefois que les deux types d’opérateurs sont différents vis-à-vis des conditions de vérité d’une phrase : ceux qui sont implicites n’ont pas d’impact sur celles-ci qu’ils “laissent inertes” contrairement à des unités comme *only* ou *even* qui sont des opérateurs “logico-sémantiques” (*Ibid.* p.4). Cela ne remet donc pas en cause leur conclusion selon laquelle le marquage prosodique est indépendant des partitions informationnelles et quantificationnelles.

Pour Partee, si *only* est un opérateur sensible au focus, *i.e.* s’il a besoin d’un élément marqué prosodiquement, les deux occurrences de “*only eats vegetables*” (54) doivent avoir la même analyse. Cependant, puisqu’il n’y a pas de marque sur le focus en seconde occurrence, cela force à conclure à la notion de “phonologically invisible focus”. Or, pour l’auteur la notion de focus invisible phonologiquement, oblige au mieux à reconnaître l’existence de plusieurs “focus” (un accentué, un autre pas), au pire amène à une notion de focus fondamentalement incohérente (si on conserve la présence d’un *pitch accent* comme fondamentale pour le focus, il devient difficile d’expliquer des données comme celle ci-dessus (54))<sup>29</sup>. Le fait que le SOF ne soit pas marqué prosodiquement va à l’encontre d’une théorie de marquage univoque de l’associé par le *pitch accent* le plus saillant de la phrase selon lesquelles les opérateurs tels que *only* s’associent systématiquement avec le focus sémantique grâce aux indices prosodiques donnés par sa réalisation (*nuclear pitch accent*). Toutefois,

<sup>29</sup>“[The notion of inaudible foci] at best would force the recognitions of a multiplicity of different notions of ‘focus’ and at worst might lead to a fundamentally incoherent notion of focus.” (Partee, 1999 : 215)

plusieurs études (Rooth (1995), Bartels (1997), Beaver et al. (2003), Beaver et al. (2004)) ont permis de mettre en doute la validité empirique de l'argument énoncé contre ces théories, à savoir que le SOF n'est pas marqué prosodiquement. Ces travaux ont montré que le focus en seconde occurrence est distingué à l'oral par un allongement de la durée et un renforcement de l'intensité des constituants appartenant au fond. Jaeger (2004) montre par ailleurs, expériences à l'appui, que ces marques sont perceptibles par des auditeurs. De ce fait, l'ensemble de ces auteurs arrivent à la conclusion que les marques de l'énergie (la durée et l'intensité) sont distinctives que le focus soit en première (FOF) ou seconde occurrence (SOF) ; la seule différence entre les réalisations prosodiques de ces deux types de focus concerne la fréquence fondamentale (Fo). Le focus prosodique est ainsi une notion structurale ayant deux allomorphes : l'un est notamment caractérisé par le *nuclear pitch accent* et marque le FOF, l'autre l'est davantage par la durée et l'intensité et signale le SOF ; l'un comme l'autre se distinguant des éléments qui appartiennent au fond<sup>30</sup>.

Le phénomène illustré par (54) et la généralisation qui en découle (l'assignation du trait focus ne peut pas se baser sur la prosodie) sont contrés par les partisans du marquage prosodique de l'associé. En effet, bien qu'en seconde occurrence, le focus est marqué prosodiquement et rien ne peut remettre en cause le rôle de la prosodie dans l'identification de l'associé ni le lien étroit qu'entretiennent syntaxe et prosodie dans l'association au focus. Le principe de cette association pour une particule comme *only* n'est donc pas inquiété par le contre-argument de Vallduví and Zacharski (1994), et Partee (1994, 1999). Selon nous, on peut toutefois attribuer deux avancées à ces travaux qui ont soulevé la question du SOF. D'une part ils ont permis de préciser ce qu'est le focus prosodique et d'autre part, ils tendent à distinguer les trois notions de focus imbriquées jusqu'ici les unes dans les autres puisque le pitch accent marque certes le focus informationnel de la phrase mais celui-ci n'est pas l'associé de *only*.

### 4.3.2 Le cas du français

Nous avons vu que focus informationnel et associé de la restriction ne sont pas toujours confondus en français, le cas de l'association avec le focus informationnel n'étant de ce point de vue qu'un cas parmi d'autres (§4.2.2). La question que nous nous posons maintenant est celle de la présence d'un marquage prosodique particulier sur le constituant auquel le restricteur s'associe. Le système intonational du français étant différent de celui de l'anglais, nous présentons les caractéristiques prosodiques du focus informationnel en français afin de pouvoir comparer cette réalisation avec celle de l'associé (§4.3.2.1). Cette comparaison et l'identification préalable des propriétés prosodiques de l'associé de *seule-*

<sup>30</sup>Féry and Ishihara (2005) proposent une étude sur la réalisation prosodique du focus en seconde occurrence en allemand. Leurs résultats montrent qu'en position pré-nucleaire, le SOF est réalisé avec un *pitch accent* qui le distingue des éléments non focalisés, mais que celui-ci est plus faible que la marque accompagnant le FOF. Lorsque le SOF est post-nucleaire, comme c'est le cas dans les phrases analysées pour l'anglais, aucune réalisation d'une marque du *pitch accent* (quelle qu'elle soit) n'est identifiée contrairement à ce que Rooth, Bartels et Beaver et al. trouvent en anglais.

ment ont fait l'objet d'un travail expérimental entamé durant cette thèse en collaboration avec Cédric Gendrot. Cette étude nous permettra de montrer que focus informationnel et associé de la restriction partagent un même marquage prosodique, ce dernier se révélant être davantage une marque de la "distinction" qu'une marque de la focalisation (§4.3.2.2)<sup>31</sup>.

#### 4.3.2.1 Réalisation prosodique du focus informationnel

Les propositions de description de la réalisation prosodique du focus informationnel en français font partie d'études plus globales sur la prosodie du français. Dans ses travaux, DiCristo (1998, 1999b, 2000), tout comme Rossi (1999), met en avant la fonction pragmatique de celle-ci et la caractérise par le pouvoir qu'elle a à structurer l'énoncé. L'intonation permet de découper le message en segments d'information hiérarchisés selon le rôle et l'importance de cette dernière dans la communication. Ces unités d'information sont connues, prosodiquement, sous le nom de *groupes intonatifs* (ou unités intonatives). Ils sont repérables grâce à leur contour qui se caractérise par la présence d'une proéminence, mettant parfois en évidence une information au statut particulier comme un focus ou une emphase, ainsi que par leur fin marquée par une montée de continuation (typiquement un allongement de la syllabe et une intensité accrue). L'organisation prosodique de l'énoncé issue de ces groupes intonatifs permet notamment de mettre certaines parties de l'information en évidence et d'en laisser d'autres plus en retrait.

Différents types de proéminence existent, chacun d'entre eux mettant en évidence un statut particulier de l'information véhiculée. Lorsque l'on a affaire à un focus informationnel, plusieurs paramètres permettent de le repérer par rapport aux autres éléments de l'énoncé, à savoir la fréquence fondamentale (Fo), la durée et l'intensité pour les plus étudiés (notamment Delattre (1966), Lehiste (1970), DiCristo (1998) et Rossi (1999)). Notons que la proéminence qui caractérise le groupe intonatif correspondant au focus informationnel est la plus haute de l'énoncé, et a ainsi un pouvoir démarcatif fort. On considère plus fréquemment la syllabe accentuée qui porte le ton haut plutôt que la frontière droite qui porte le ton bas, car l'auditeur est beaucoup plus sensible à la première. En français, l'accent sur le constituant focalisé se réalise souvent sur la syllabe portant l'accent initial, mais il peut se réaliser sur la syllabe portant l'accent final ou sur les deux. Comme pour l'accent emphatique, la présence d'une consonne occlusive placée à l'initiale de mot aura tendance à "attirer" l'accent, de même qu'une voyelle initiale de mot, obligeant le locuteur français à un coup de glotte, aura tendance à favoriser le placement de l'accent sur la consonne suivante. Acoustiquement en français, l'accent focal est marqué par une montée de Fo et une augmentation d'intensité sur la syllabe qui porte l'accent, notées H\* (Touati (1987), Padeloup (1990), Jun and Fougeron (2000)). Rossi (1999) propose par ailleurs de caractériser la réalisation du focus informationnel par un ton bas (L%) indiquant la fin de l'information nouvelle véhiculée. Ainsi, la mise en évidence de la nouveauté de l'infor-

---

<sup>31</sup>Les conclusions valent pour le corpus utilisé et les locuteurs enregistrés; une étude de plus grande ampleur doit être menée pour affirmer que ces résultats sont toujours valables et pour tout le monde.



mation se fait grâce au contour intonatif H\*L%, et plus généralement à la segmentation prosodique (*prosodic phrasing*) qui coïncide avec la structure syntaxique (Féry, 2001)<sup>32</sup>.

... this language [French] uses a single strategy to signal focus, namely phrasing.

(Féry, 2001 : 1)

Les travaux de Beyssade et al. (2003, 2005, 2007) sur le lien entre prosodie du français et structure informationnelle ont montré que le constituant focalisé est marqué par le contour final de la phrase dans laquelle il apparaît, et cela quelque soit sa forme. On voit par exemple que dans la phrase ci-dessous, l'élément qui répond à la question ("*son agenda*") doit être distingué prosodiquement par la même marque que celle qui caractérise la phrase (L%) (55a) à moins d'être problématique (55b).

(55) A Qu'est-ce qu'il a montré au juge pendant sa garde ?

B a. Il a montré son agenda L%} au juge pendant sa garde L%}

b. #Il a montré son agenda au juge pendant sa garde L%}

(Beyssade et al., 2003)

On observe que c'est la frontière droite du constituant focalisé qui est ici mise en exergue (par L%}), et que rien n'est dit de la frontière gauche, contrairement à ce que proposent les auteurs cités précédemment. Pour Beyssade et al., le marquage de l'élément focalisé équivaut à un marquage de sa frontière droite et selon ces auteurs, cette marque correspond à celle qui caractérise la frontière droite de l'énoncé, quelle qu'elle soit. Ils se distinguent en cela de DiCristo (1999a) pour lequel le focus est toujours caractérisé par un accent descendant (sur sa frontière droite toujours). Lorsque l'on observe des phrases assertives comme nous allons à présent le faire, le contour qui caractérise le focus informationnel est descendant, quels que soient les auteurs dont nous considérons les propositions puisque le contour final d'une phrase assertive est descendant (L%).

#### 4.3.2.2 Marque de la distinction : compte-rendu d'expérience

##### Protocole expérimental

L'expérimentation mise en place avait pour objectif la caractérisation de la marque prosodique du constituant auquel *seulement* s'associe lorsqu'il est adjoint au SV, place dans laquelle le restricteur laisse son associé (maximalement) sous-spécifié. Afin de tester la réalisation de celui-ci, et plus particulièrement de caractériser sa mélodie, nous avons créé un corpus de 8 phrases-tests assertives, chacune d'entre elles apparaissant dans plusieurs contextes permettant d'induire le statut des constituants post-verbaux et/ou de la phrase toute entière. Ainsi, chacun de ces constituants est :

(i) focalisé (noté [ ]<sub>F</sub>),

(ii) associé du restricteur *seulement* ([ ]<sub>A</sub>),

(iii) focalisé et associé du restricteur *seulement* simultanément (noté [ ]<sub>AF</sub>) ou

<sup>32</sup>L'un des débats est de savoir si la syntaxe est première et la prosodie dérivée de celle-ci (Nespor and Vogel (1986), Selkirk (1986)) ou si les deux structures sont traitées simultanément (McCarthy and Prince (1993), Féry (2001)).

(iv) “neutre”, lorsqu’il appartient au fond et n’est pas associé à la restriction.

Prenons une des huit phrases-tests de notre corpus (dont la totalité est donnée dans l’annexe A.1).

(56) Lili a seulement demandé des idées à Gaël.

Nous nous concentrons sur le constituant “*des idées*”; les contextes donnés ci-dessous (57)-(60) ont permis d’obtenir des énoncés dans lesquels ce constituant a tour à tour chacun des quatre statuts sus-cités.

(57) – Qu’est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
– Lili a demandé [des idées]<sub>F</sub> à Gaël. (i) : [~]<sub>F</sub>

(58) – Qu’est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
– Lili a seulement demandé [des idées]<sub>FA</sub> à Gaël. (iii) : [~]<sub>FA</sub>

(59) – À chaque fois qu’on passe une soirée avec Lili et Gaël, c’est la même chose ! Lili lui demande plein de choses pour faire la cuisine : des idées, des ustensiles, des renseignements... Et hier alors que s’est-il passé ?  
– [Lili a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub> à Gaël.]<sub>F</sub> (ii) : [~]<sub>A</sub>

(60) – Et finalement ?  
– [Lili a demandé des idées à Gaël.]<sub>F</sub> (iv) : [~]

Dans les deux derniers exemples, c’est la phrase toute entière qui est focalisée car la question donnée comme contexte est suffisamment générale pour que la réponse entière apporte l’information nouvelle. Le premier de ces deux énoncés (59) comporte une restriction et le contexte oriente son association sur “*des idées*” tandis que *seulement* est absent du second (60), aucun élément n’a donc le statut d’associé. Ce dernier énoncé nous a servi de référence lors de la comparaison entre la réalisation d’un associé et celle d’un constituant “neutre”<sup>33</sup>.

Précisons que nous avons fait de même pour chaque constituant post-verbal de chacune des 8 phrases-tests. Parmi celles-ci, deux comportent trois constituants post-verbaux, les six autres n’en contiennent que deux (et sont du type de l’exemple que nous donnons en illustration (56)). Nous arrivons ainsi à un ensemble de 62 énoncés différents<sup>34</sup>. Ceux-ci ont été produits par 6 locuteurs du français, autant de femmes que d’hommes (auxquels nous ferons désormais référence par m1, m2, m3, f1, f2 et f3)<sup>35</sup>, et cela à deux reprises. Notons

<sup>33</sup>Que le constituant en question (ici *des idées*) soit distingué ou non, il est subfocal et nous ne pouvons pas être assurée que cela ne change pas sa réalisation.

<sup>34</sup>Pour chacune des deux phrases à 3 constituants post-verbaux nous avons 3 énoncés pour les contextes (i) à (iii) plus la phrase de référence (iv) (soit 2x10 énoncés) ; pour celles à 2 constituants nous avons 2 énoncés pour les trois premières contextualisations et toujours une phrase de référence (soit 6x7 énoncés).

<sup>35</sup>Notons que les deux investigateurs de l’étude, Cédric Gendrot et moi-même, faisons partie de ces 6 locuteurs ce qui est susceptible de biaiser l’étude. Toutefois, nous tenons à faire deux remarques : d’une part les 6 locuteurs (sans distinction) produisent, pour une même phrase, des réalisations proches les unes des autres ; d’autre part, nous privilégions la comparaison des différents énoncés pour un même locuteur plutôt que pour l’ensemble des locuteurs, ce qui limite le “biais”.

que, pendant la session d'enregistrement (en chambre sourde), nous avons eu recours à des contextes numérisés puis joués aux locuteurs afin de créer une situation de dialogue la plus naturelle possible<sup>36</sup>. Par ailleurs, tous les constituants testés ont un nombre de trois ou quatre syllabes, la première étant réservée à une préposition (“à”, “en”, etc.) ou à un déterminant dont la sémantique ne permet pas à la restriction ne s'associer à lui (“des” notamment). Des mesures moyennes de Fo ont été effectuées sur la première et la dernière voyelles du mot lexical afin de caractériser la réalisation prosodique de la fin du XP selon son “statut” (associé, focus, associé et focus, neutre). Dans un premier temps, nous avons également mesuré la durée, mais les constituants se sont trouvés être phonétiquement trop distincts les uns des autres pour que l'on puisse tirer des conclusions stables. Les tests statistiques réalisés afin de vérifier l'effet du statut du XP sont des ANOVAS à 2 facteurs (locuteur et contexte) et le test PLSD de Fisher a permis de vérifier si la différence observée entre deux contextes est significative ou non (on dit qu'une différence est significative si  $p < 0,05$ ). Précisons enfin que les résultats que nous donnons ici concernent la réalisation des XP qui apparaissent à l'intérieur de la phrase et qui sont suivis par au moins un autre constituant ; les XP qui sont en fin de phrase ne sont pas considérés ici car ils se terminent quoiqu'il arrive par un ton bas.

### Résultats : le XP associé est marqué prosodiquement

La première question à laquelle nous avons tenté de répondre concerne l'existence d'un marquage prosodique sur le constituant auquel s'associe *seulement*. Nous avons pu constater qu'un tel XP porte effectivement une marque intonationnelle. Nous comparons les deux énoncés all-focus donnés précédemment car ils correspondent au cas le plus général et le moins marqué, puisque de tels énoncés suivent la courbe mélodique d'une phrase assertive. Rappelons que l'un est composé de *seulement* et le contexte oriente l'association de celui-ci sur le XP “des idées” (59) tandis que l'autre ne comporte pas d'unité restrictive (et donc pas d'associé) (60).

(59) – À chaque fois qu'on passe une soirée avec Lili et Gaël, c'est la même chose ! Lili lui demande plein de choses pour faire la cuisine : des idées, des ustensiles, des renseignements... Et hier alors que s'est-il passé ?

– [Lili a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub> à Gaël.]<sub>F</sub> [P]<sub>F</sub> + [~]<sub>A</sub>

(60) – Et finalement ?

– [Lili a demandé des idées à Gaël.]<sub>F</sub> [P]<sub>F</sub>

Le SN “des idées” n'est pas distingué sémantiquement dans le second énoncé (60) et sa réalisation est celle d'un groupe accentuel classique : on passe d'un ton bas à un ton haut réalisant ainsi un contour montant (H\*) comme l'illustre la figure (Fig. 4.3) (p. suivante)

<sup>36</sup>Nous avons essayé de faire en sorte qu'aucun accent d'emphase ne soit mis sur *seulement* lui-même en proposant des contextes les plus neutres possibles, car il semble que le marquage de l'adverbe soit lié à une lecture scalaire évaluative, et nous ne voulions pas ajouter un tel paramètre à notre étude (paramètre qu'il serait par ailleurs pertinent de tester pour savoir s'il existe une réelle corrélation entre une marque prosodique sur *seulement* et cette lecture scalaire).

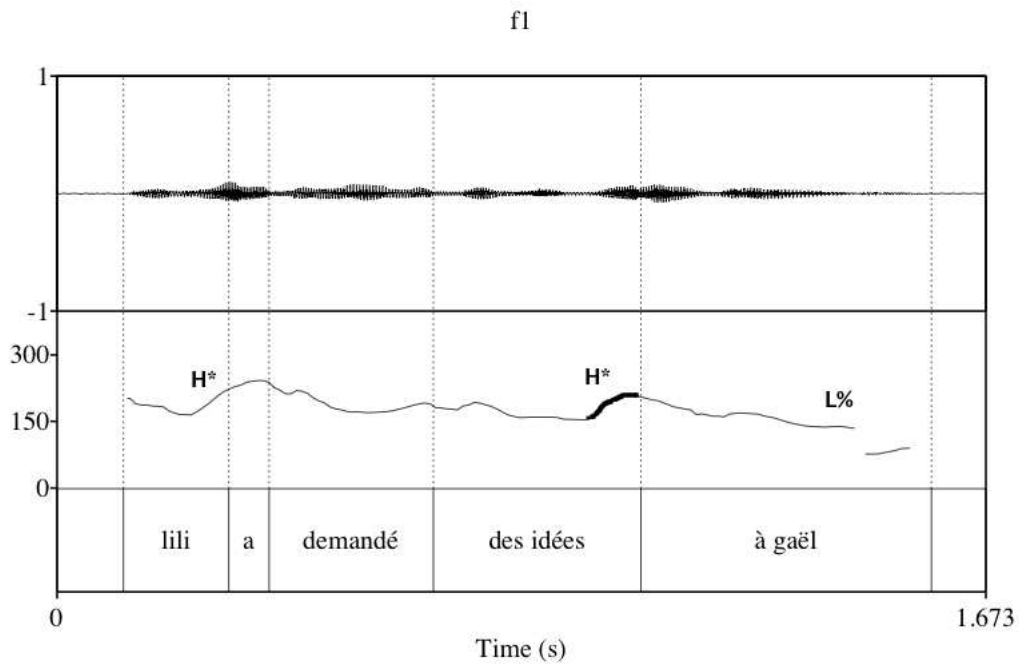
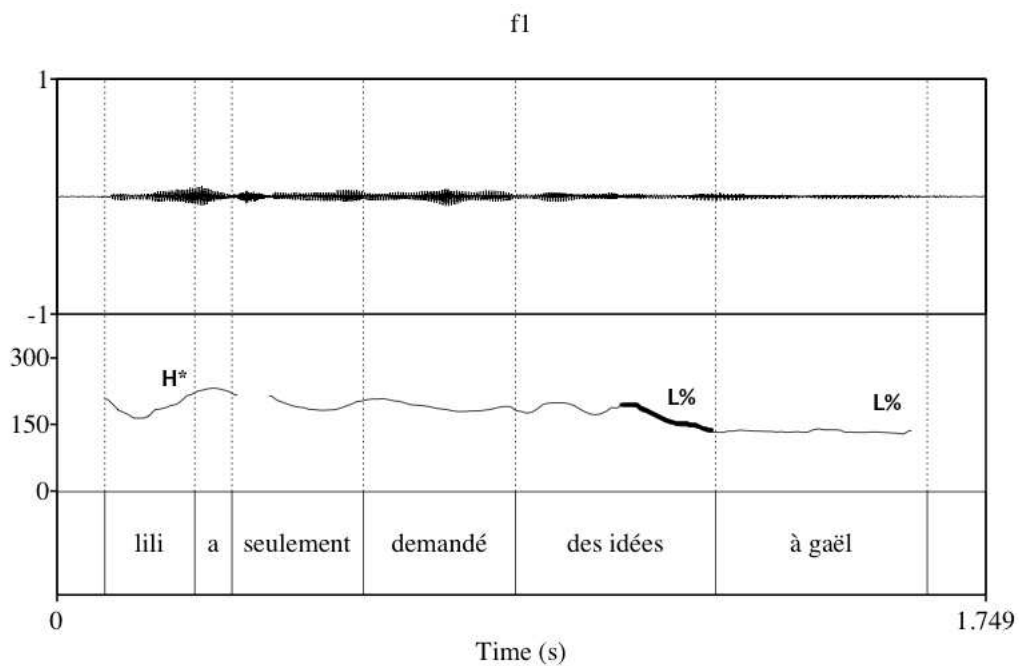
qui rend compte de la production du locuteur f1<sup>37</sup>. En revanche, dans l'énoncé (59), ce même SN est associé à la restriction (et non focalisé) et l'on constate que sa réalisation est différente de la précédente. En effet, on passe d'un ton haut à un ton bas ; il en résulte un contour descendant (L%), "copie" du contour final de la phrase (Fig. 4.4) (p. suivante). Lorsque l'on observe la courbe d'un groupe accentuel, c'est la place du sommet qui importe pour définir le contour. En effet, si le sommet est au milieu de la voyelle du dernier segment voisé (accentué en français) ou après, le contour est perçu comme montant<sup>38</sup>. En revanche, si le sommet est avant le milieu de cette même voyelle, on perçoit un contour descendant. Ainsi, dans les deux figures ci-dessus, nous devons concentrer notre attention sur le sommet du groupe "*des idées*". Sur (Fig. 4.3) le sommet est situé à la fin du groupe tandis qu'il est placé sur la première syllabe du mot plein "*idées*" sur (Fig. 4.4) et suivi d'une descente sur la fin du mot.

Les réalisations observées pour le SN "*des idées*" dans les contextes (59) et (60) se retrouvent quelle que soit la phrase du corpus prise en considération. Ainsi, lorsque le XP est neutre, la valeur de la dernière voyelle est en moyenne plus élevée de 22Hz : le contour de Fo est montant (la Fo est supérieure à OHz dans 82% des cas). À l'inverse, il est descendant lorsque le XP est associé à la restriction : la valeur de la dernière voyelle est en moyenne plus basse de 21Hz (Fo<OHz dans 80% des cas). Notons qu'il est difficile d'arriver à 100% des cas, car les possibilités de compensation sont nombreuses en prosodie, un contour non montant est fréquemment compensé par un allongement de la dernière syllabe. Ces deux réalisations prosodiques sont différentes l'une de l'autre, et le changement de statut d'un XP a un effet très significatif sur la valeur de Fo (Fo=75,893 ; p<0,0001).

---

<sup>37</sup>Nous changeons de locuteur pour chaque paire d'exemples car ce qui nous intéresse est de comparer la variation entre deux énoncés pour un même locuteur. Nous complétons en donnant en annexe A.2 l'ensemble des courbes pertinentes pour quatre des six locuteurs.

<sup>38</sup>Des mesures ont comparé le milieu et la fin de la dernière voyelle sans que cela apporte une différence.

FIG. 4.3: Réalisation de l'énoncé (60) : *[des idées]*FIG. 4.4: Réalisation de l'énoncé (59) : *[des idées]<sub>A</sub>*

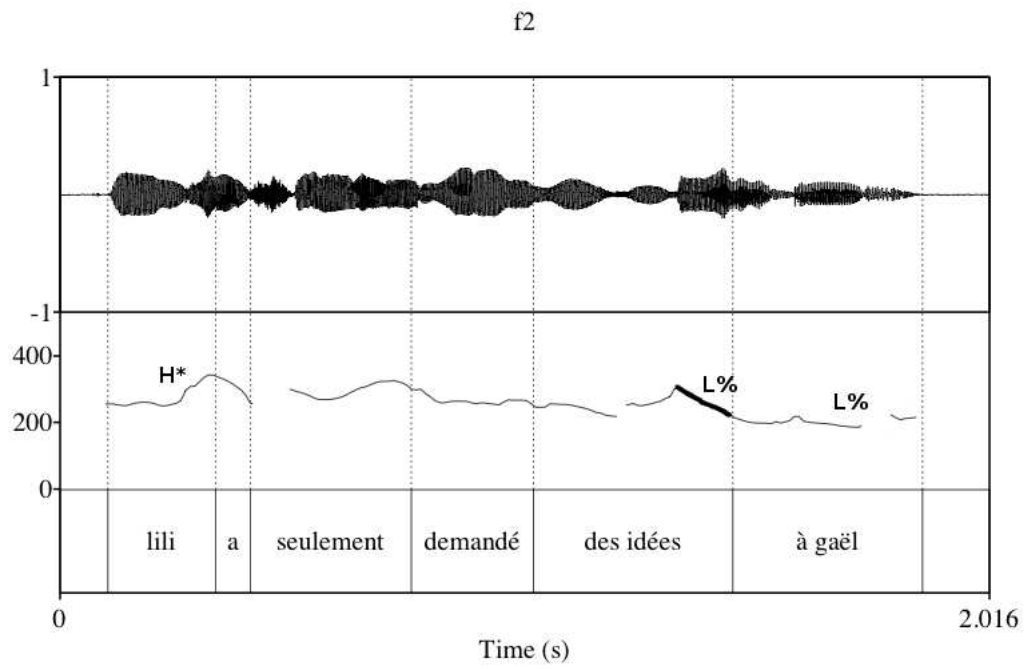
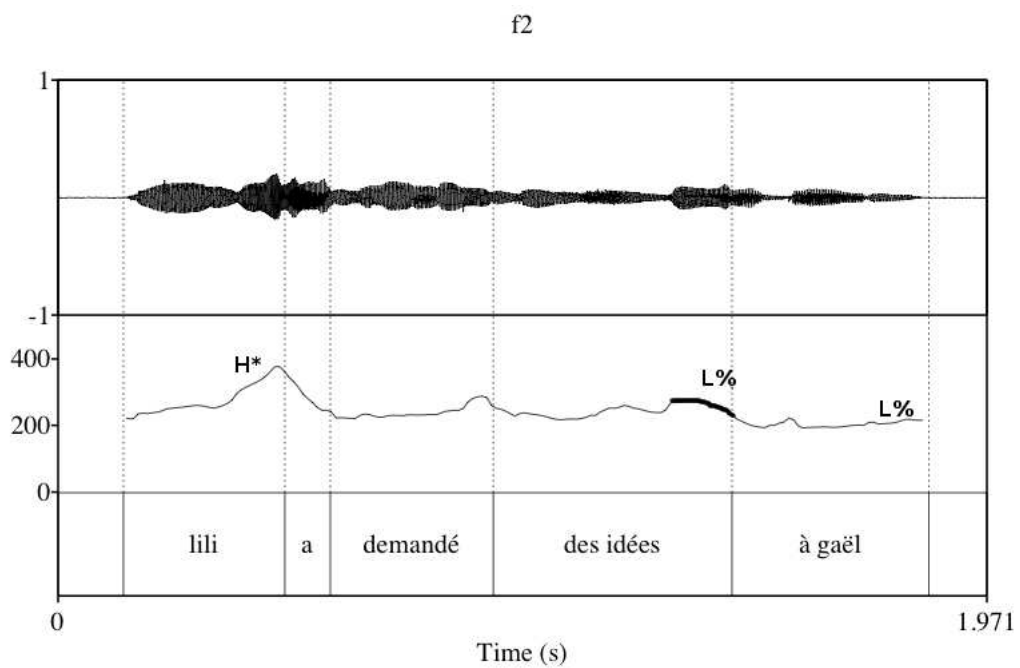
**Résultats : XP associé et XP focalisé au contour descendant**

Le contour descendant que nous venons d’observer comme étant la marque de l’associé de *seulement*, caractérise habituellement la réalisation du constituant focalisé dans une phrase assertive (§4.3.2.1). Afin de s’assurer de la similitude des deux réalisations, nous comparons l’énoncé (59) où *seulement* s’associe à “*des idées*” (grâce au contexte) et l’énoncé (57) qui ne comporte pas de restriction et dans laquelle le seul constituant distingué est le focus “*des idées*”.

- (59) – À chaque fois qu’on passe une soirée avec Lili et Gaël, c’est la même chose! Lili lui demande plein de choses pour faire la cuisine : des idées, des ustensiles, des renseignements... Et hier alors que s’est-il passé?  
 – [Lili a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub> à Gaël.]<sub>F</sub> [P]<sub>F</sub> + [~]<sub>A</sub>
- (57) – Qu’est-ce que Lili a demandé à Gaël?  
 – Lili a demandé [des idées]<sub>F</sub> à Gaël. [~]<sub>F</sub>

Au vu des productions réalisées par les 6 locuteurs, il s’avère que le contour prosodique d’un XP focus informationnel et d’un XP associé à *seulement* sont les mêmes. Les figures (Fig. 4.5) et (Fig. 4.6) (p. suiv.), représentant respectivement les énoncés (59) et (57) prononcés par le locuteur f2, mettent cette similitude en évidence : dans les deux énoncés, le SN “*des idées*” commence sur un ton haut pour finir sur un ton bas réalisant ainsi un contour descendant.

Les réalisations mises ici en évidence sont constantes à travers le corpus. Que le XP soit associé à la restriction ou focus informationnel de la phrase, son contour est descendant : la valeur de la dernière voyelle est en moyenne plus basse de 21Hz dans le premier cas (Fo<OHz dans 80% des cas), elle l’est de 16,5Hz dans le second (Fo<OHz dans 67,5% des cas). Bien que les valeurs moyennes soient légèrement distinctes l’une de l’autre, elles ne sont pas significativement différentes l’une de l’autre (Fo=1,204 ; p=0,2748), et il serait dangereux de vouloir interpréter une différence de cet ordre : le changement de statut d’un constituant (entre associé et focus) n’a pas d’effet significatif sur la valeur de Fo. Notons que quel que soit le statut du XP distingué (focus ou associé), le constituant qui le suit a la même réalisation dans les deux cas, à savoir un plateau bas qui se termine avec la phrase (c’est ici le cas du syntagme prépositionnel “à Gaël”).

FIG. 4.5: Réalisation de l'énoncé (59) : *[des idées]<sub>A</sub>*FIG. 4.6: Réalisation de l'énoncé (57) : *[des idées]<sub>F</sub>*

**Résultats : XP focalisé et XP focalisé et associé au contour descendant**

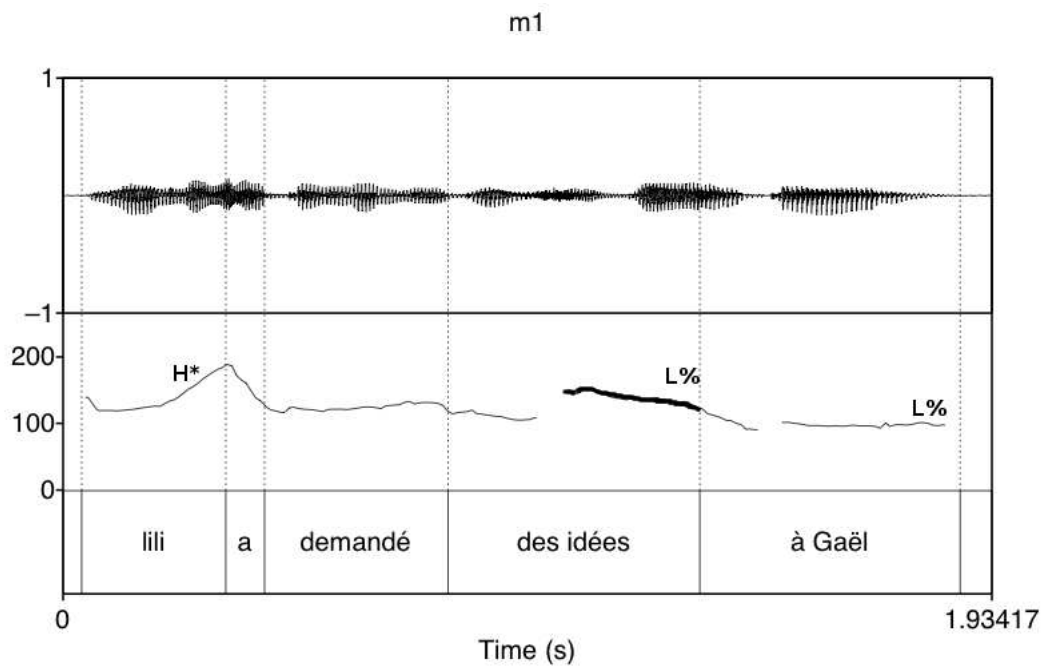
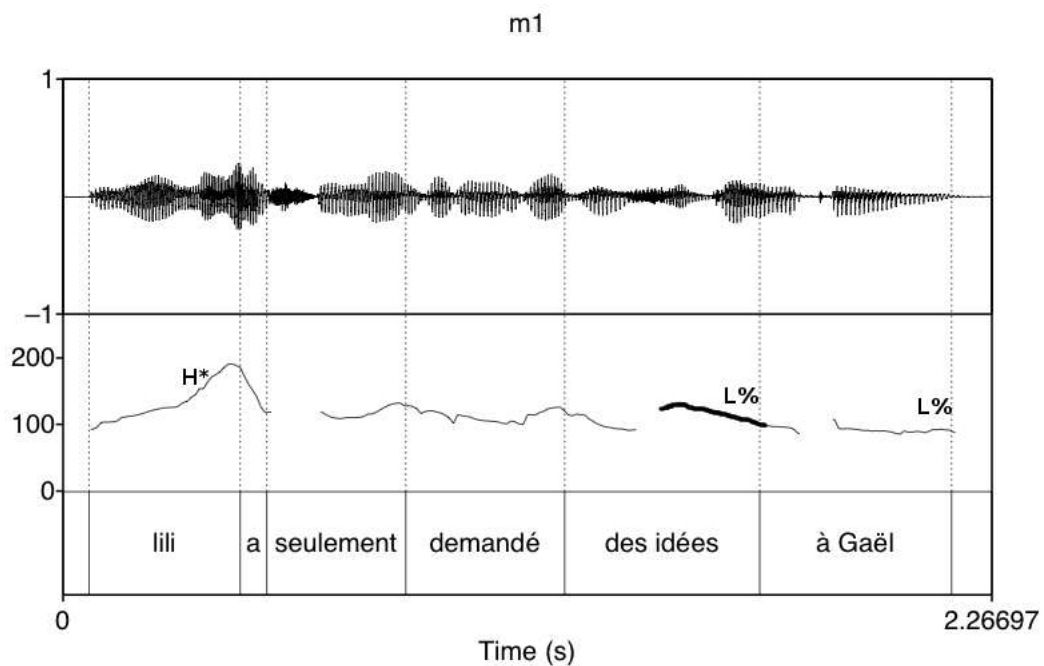
Enfin, comme attendu étant donné les observations faites jusqu'ici, un constituant focalisé et associé de *seulement* a la même réalisation que lorsqu'il n'est que focalisé ou qu'associé. Cela apparaît grâce à la comparaison de la phrase non restrictive (57) avec sa correspondante restrictive (58), toutes les deux contextualisées grâce à une question permettant d'obtenir le focus sur "*des idées*".

- (57) – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a demandé [des idées]<sub>F</sub> à Gaël. [~]<sub>F</sub>
- (58) – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a seulement demandé [des idées]<sub>FA</sub> à Gaël. [~]<sub>FA</sub>

Les figures (Fig. 4.7) et (Fig. 4.8) rendent compte des productions du locuteur m1 pour chacun de ces deux énoncés.

Quelle que soit la phrase-test prise en considération, que le XP soit focus informationnel ou focus informationnel et associé en même temps, son contour est descendant. La valeur de la dernière voyelle est en moyenne plus basse de 16,5Hz dans le premier cas (Fo < OHz dans 67,5% des cas), elle l'est de 9Hz dans le second (Fo < OHz dans 69% des cas). Ces deux réalisations prosodiques sont très proches l'une de l'autre ; le changement de statut d'un constituant (entre associé et focus) n'a pas d'effet significatif sur la valeur de Fo (Fo=2,699 ; p=0,1051).



FIG. 4.7: Réalisation de l'énoncé (57) :  $[des\ idées]_F$ FIG. 4.8: Réalisation de l'énoncé (58) :  $[des\ idées]_{FA}$

### 4.3.2.3 Synthèse et limite de l'étude

Nous avons montré précédemment (§4.2.2) que l'élément associé à *seulement* pouvait être différent du focus informationnel, nous situant ainsi dans la lignée de ce que propose Vallduví and Zacharski (1994) pour *only*, et qui va à l'encontre du principe de l'association au focus généralement admis. Concernant la dimension prosodique de la sensibilité au focus, nos conclusions ne sont pas exactement les mêmes que celles de Vallduví and Zacharski (1994). Ces derniers signalent (pour l'anglais) que le FI est réalisé par un *nuclear pitch accent* à l'oral, que le *nucleus* (notre associé) est POTENTIELLEMENT réalisé ainsi, et que cette réalisation est également celle d'autres phénomènes comme le contraste (§4.2.1). De ce fait, la présence de ce *pitch accent* ne permet pas de conclure sur le statut de l'élément marqué. La situation est un peu différente pour la français car l'expérimentation menée (qui reste à poursuivre, comme nous le précisons ci-après) nous a permis de montrer que l'associé est réalisé comme un focus informationnel, du point de vue de la mélodie au moins. De ce fait, la marque prosodique du FI n'est pas un "focus prosodique" caractéristique de l'information nouvelle mais une marque de la "distinction", que celle-ci soit pragmatique (le XP est focalisé) ou sémantique (le XP est l'associé). Si cela remet en question le principe de l'association avec le focus proposé par Jackendoff (1972), et largement repris ensuite, il est important de noter que cette critique est essentiellement basée sur le fait que focus informationnel et associé de *seulement* peuvent être distincts puisque ces deux types d'informations sont distingués prosodiquement par la même marque. Autrement dit, la conclusion que nous tirons des réalisations observées constitue un argument en faveur de la partie sémantique/prosodie du principe de l'association avec le focus. Il est de ce fait possible de "sauver" une version de la sensibilité au focus en disant que *seulement* s'associe toujours à un élément de la phrase qui est marqué prosodiquement par un ton bas (L%) dans les phrases déclaratives.

Nous devons toutefois être prudente car comme nous l'avons dit en introduction de cette section, l'expérience menée comporte certaines limites liées à la nature de notre corpus. En effet, la liste des contextes créés pour obtenir des structures informationnelles et quantificationnelles particulières est loin d'être exhaustive et l'étude est de ce fait amputée d'un certain nombre de contextualisations pertinentes. Parmi les données qu'il reste à tester, on trouve tout d'abord le cas des phrases dont le sujet est focalisé et dans lesquelles *seulement* s'associe à un XP du SV. Afin de voir comment *seulement* sélectionne son associé dans le SV, il serait pertinent de créer un contexte orientant l'association sur un des éléments du groupe verbal en particulier et de regarder comment il est réalisé. Un tel cas de figure a été évoqué avec l'exemple (44) que nous redonnons ci-dessous ; pour une phrase comme celle qui nous sert d'illustration depuis le début de cette section, nous aurions la contextualisation donnée en (61).

- (44) – Qui a vu le père et la mère d'Emma ?  
 – [Lili]<sub>F</sub> a seulement vu [la mère d'Emma]<sub>A</sub>.

- (61) – Lili et Simon devaient proposer un projet pour valider leur année. Ils avaient du mal à s'y mettre et je leur ai conseillé de demander de l'aide à Gaël.
- Qui lui a demandé de l'aide ?
  - [Lili]<sub>F</sub> a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub> à Gaël.

Les phrases dans lesquelles *seulement* s'associe à un constituant complexe (ou un non constituant), dont seulement une partie est focalisée ; méritent également de faire l'objet d'une expérimentation future. Nous répétons l'exemple (45) donné précédemment.

- (45) – C'était l'anniversaire d'Emma et de Zoé hier.
- Qu'est-ce que leur a offert Lili ?
  - Lili a seulement offert [[un livre]<sub>F</sub> à Emma]<sub>A</sub>.

La contextualisation permettant d'obtenir une telle structuration de la phrase d'exemple prise jusqu'à maintenant dans cette section apparaît sous (62).

- (62) – Lili avait le droit de se faire aider par Gaël et Simon.
- Et qu'est-ce que leur a demandé ?
  - Lili a seulement demandé [[des idées]<sub>F</sub> à Gaël]<sub>A</sub>.

Si ces quelques exemples mettent en évidence les lacunes de notre corpus, ils nous offrent également une perspective dans laquelle placer la poursuite de l'étude expérimentale menée. Précisons enfin qu'il est délicat de tirer des conclusions sur la seule mesure de la mélodie et qu'une étude future devra faire en sorte de prendre en considération les autres paramètres prosodiques, tels que l'intensité et la durée.

## Chapitre 5

# Calcul compositionnel de la sémantique des phrases restrictives

### Sommaire

---

<b>5.1 Règles d’adjonction des unités restrictives . . . . .</b>	<b>142</b>
5.1.1 Le cas de <i>seulement</i> . . . . .	142
5.1.1.1 “Hors classe” . . . . .	143
5.1.1.2 Règles d’adjonction . . . . .	146
5.1.2 Régularité de <i>ne... que</i> . . . . .	148
5.1.3 Le cas de <i>seul</i> . . . . .	150
5.1.3.1 <i>Seul</i> adverbial . . . . .	150
5.1.3.2 <i>Seul</i> adjectival . . . . .	151
<b>5.2 Association de la restriction dépendante de la syntaxe . . . . .</b>	<b>151</b>
5.2.1 Principe général . . . . .	152
5.2.1.1 Le restrictif est adjoint à un SN . . . . .	152
5.2.1.2 Le restrictif est adjoint à un SP . . . . .	153
5.2.1.3 Le restrictif est adjoint à un déterminant . . . . .	154
5.2.2 Les adverbes adjoints au SV . . . . .	157
5.2.2.1 L’associé est le V et son complément . . . . .	157
5.2.2.2 L’associé est un complément et un ajout de V . . . . .	157
5.2.3 <i>Seulement</i> et la phrase . . . . .	158
5.2.4 Synthèse : cinq structures restrictives . . . . .	158
<b>5.3 Représentation du sens de la restriction . . . . .</b>	<b>159</b>
5.3.1 Cadre théorique : la Sémantique des Alternatives de Rooth . . . . .	159
5.3.1.1 Présentation . . . . .	159
5.3.1.2 Remarques . . . . .	160
5.3.2 Représentations formelles . . . . .	162
5.3.2.1 Restriction à 2 arguments : Cas général . . . . .	163
5.3.2.2 Restriction à 1 argument : l’associé est la phrase . . . . .	163

5.3.2.3	Restriction à 3 arguments : le XP modifié et associé est un déterminant . . . . .	164
5.3.2.4	Valeurs alternative et présuppositionnelle communes . . . . .	165
<b>5.4</b>	<b>Illustrations . . . . .</b>	<b>167</b>
5.4.1	Restriction à deux arguments . . . . .	167
5.4.1.1	L'associé est le XP modifié . . . . .	167
5.4.1.2	L'associé est dans le XP modifié . . . . .	169
5.4.1.3	L'associé est un non-constituant du SV . . . . .	172
5.4.2	<i>Seulement</i> s'associe à la phrase . . . . .	175
5.4.3	Le restrictif est adjoind et associé à un déterminant . . . . .	177

---

Ce chapitre présente notre troisième étude qui vise à proposer une représentation formelle de la contribution des unités restrictives, représentation utile dans le calcul compositionnel du sens des phrases dans lesquelles elles apparaissent. Pour ce faire, il est nécessaire de dégager les paramètres pertinents pour ce calcul. Nous procédons en deux temps, en nous concentrant tout d'abord sur le rattachement syntaxique des restrictifs, mettant ainsi en évidence le constituant auquel ils s'adjoignent selon leur place dans la phrase (§5.1). Nous montrons ensuite que la syntaxe permet de délimiter une portion de phrase dans laquelle il se trouve l'associé de la restriction, voire de l'identifier (§5.2). Bien qu'un grand nombre de "configurations" (XP adjoind/élément associé) existe, les caractéristiques syntaxiques et sémantiques mises en évidence permettent de dégager cinq structures restrictives. Notre objectif de départ était de proposer une seule représentation formelle de la restriction, valable pour l'ensemble de ces structures ; nous montrons que cela n'est pas possible et que trois sont nécessaires (§5.3). Nous illustrons le fonctionnement des représentations proposées pour les restrictifs dans leur interaction avec les représentations des éléments présents à leurs côtés dans les phrases restrictives (§5.4).

## 5.1 Règles d'adjonction des unités restrictives

L'objectif est ici de proposer une image claire du comportement de chacune des unités restrictives qui fasse apparaître le constituant (XP) auquel elles s'adjoignent selon la place qu'elles occupent dans la phrase. Nous détaillons tout d'abord le comportement syntaxique de *seulement* (§5.1.1), puis celui de *ne... que* (§5.1.2) et ceux de *seul* (§5.1.3) selon qu'il a une valeur adverbiale ou adjectivale.

### 5.1.1 Le cas de *seulement*

Nous avons précédemment établi la distribution syntaxique de *seulement* et noté sa singularité en raison de la grande liberté qui caractérise son placement dans la phrase ainsi que la grande variété des constituants qu'il peut modifier (§2.2.1). Cette distribution

nous amène tout d'abord à nous poser la question du rattachement de *seulement* à l'une des deux classes d'adverbes connues : celle des *intégrés* et celle des *incidents* (§5.1.1.1). Nous détaillons ensuite son fonctionnement syntaxique en proposant trois règles d'adjonction (§5.1.1.2).

#### 5.1.1.1 “Hors classe”

Une des classifications admises pour les adverbes est celle qui distingue les *incidents* des *intégrés* ; les premiers peuvent être considérés comme des adverbes de phrase tandis que les seconds modifient des constituants de la phrase. *Seulement* étant susceptible de modifier la phrase (1) ou ses parties (1b), nous avons cherché à savoir si *seulement* peut être rattaché à l'une ou l'autre de ces classes.

- (1) a. Emma a seulement éternué.  
 b. Deux invités ont offert des livres seulement à Emma.

Trois propriétés permettent de distinguer les adverbes incidents des intégrés, elles ont trait à la place<sup>1</sup> de l'adverbe dans la phrase, à son apport sémantique et à sa réalisation prosodique. Or ces propriétés, détaillées ci-après, ne permettent pas de rendre compte du comportement de *seulement* qui échappe ainsi à la dichotomie intégrés/incidents, montrant les limites de la classification des adverbes.

#### Propriétés de chacune des classes d'adverbes

Les deux paires d'exemples ci-dessous mettent en évidence que les adverbes n'occupent pas toujours les mêmes places (symbolisées par ●) dans une proposition (tensée en (a) et infinitive en (b)) selon qu'ils sont intégrés (2), comme *souvent* par exemple, ou incidents (3), comme *malheureusement*.

- (2) a. Paul a ● envoyé ● ses vœux ● à ce vieil ami ● *intégré*  
 b. Paul a décidé d'[● envoyer ● ses vœux ● à ce vieil ami ●] hier après-midi.  
 (Bonami and Godard, 2003)

- (3) a. ● Paul ● a ● envoyé ● ses vœux ● à ce vieil ami ● *incident*  
 b. Paul a décidé d'[envoyer ● ses vœux ● à ce vieil ami ●] hier après-midi. (*Ibid.*)

Les intégrés ne peuvent pas apparaître autour du sujet mais peuvent être placés devant le verbe d'une infinitive. C'est l'inverse pour les incidents dont la caractéristique syntaxique principale est de pouvoir apparaître à gauche et à droite du sujet (Marandin (1999a), Bonami et al. (2004)).

La seconde propriété permettant de faire la différence entre deux classes d'adverbes est sémantique. Les incidents sont traditionnellement décrits comme ayant la particularité de ne pas contribuer au contenu principal de la proposition dans laquelle ils apparaissent

<sup>1</sup>À la suite de Milner (1989), nous employons le terme “*place*” du point de vue de la distribution observée et celui de “*position*” lorsque nous sommes au niveau de l'analyse catégorielle et fonctionnelle de l'expression.

mais d'être un commentaire de ce contenu (Jayez and Rossari (1998), Potts (2003)), d'où l'équivalence vériconditionnelle des énoncés sous (4).

- (4) a. Paul a vu Marie.  
b. Paul a malheureusement vu Marie.

À l'inverse, les intégrés participent au contenu de la proposition dans laquelle ils apparaissent : les deux phrases sous (5) n'ont pas les mêmes conditions de vérité.

- (5) a. Paul a vu Marie.  
b. Paul a souvent vu Marie.

Cette différence apparaît lorsqu'on analyse les adverbes en termes d'implicature conventionnelle (Jayez and Rossari (1998), Potts (2003)). Lorsqu'une phrase avec un adverbe a pour implicature conventionnelle la même phrase sans lui, on en déduit que l'adverbe est incident (6) tandis qu'il est intégré si on ne fait pas cette inférence (7).

- (6) Si Paul va, malheureusement, voir Marie, elle sera furieuse.  
→ Si Paul va voir Marie, elle sera furieuse. *incident*
- (7) Si Paul va souvent voir Marie, elle sera vexée.  
↯ Si Paul va voir Marie, elle sera vexée. *intégré*

Toutefois, Marandin (1999a) et Bonami et al. (2004) signalent que les incidents peuvent parfois intervenir vériconditionnellement comme l'illustre le cas de *probablement* lorsqu'il apparaît après le verbe tensé : (8a) et (8b) n'ont pas les mêmes conditions de vérité.

- (8) a. Un invité a probablement offert des livres à Emma hier.  
b. Un invité a offert des livres à Emma hier.

La troisième propriété discriminante dans la classification des adverbes a trait à leur réalisation prosodique. Lorsqu'ils sont intégrés, les adverbes forment toujours un segment intonatif avec le mot (ou le groupe) adjacent (9) (nous signalons le groupe prosodique par des virgules et "↓"). En revanche, les incidents sont connus pour être détachés prosodiquement (Bonami et al., 2004)<sup>2</sup> (10a), faute de quoi la phrase est problématique (10b).

- (9) Paul a envoyé souvent ses vœux↓, à ce vieil ami.
- (10) a. Paul, malheureusement↓, a envoyé ses vœux à ce vieil ami.  
b. ??Paul malheureusement↓, a envoyé ses vœux à ce vieil ami.

Toutefois, les incidents peuvent ne pas être détachés prosodiquement, notamment lorsque l'adverbe apparaît entre l'auxiliaire et le participe passé d'un verbe (Marandin, 1999a) (11a), comme les intégrés (11b).

- (11) a. Paul a malheureusement vu Marie↓, hier soir.  
b. Paul a souvent vu Marie↓, la semaine dernière.

<sup>2</sup>"*incidentals do not seem to take part in the normal prosody of the sentence*" (Bonami et al., 2004 : 5).

**Seulement : adverbe hors classe**

En étudiant le comportement de *seulement* vis-à-vis des propriétés pertinentes pour classer les adverbes entre intégrés et incident, on observe que le restrictif n'entre dans aucun des groupes d'adverbes proposés. En effet en premier lieu, on s'aperçoit, en comparant la distribution de *seulement* (12) à celles des autres adverbes (2)–(3), que l'adverbe occupe aussi bien la place typique des intégrés que celles caractéristiques des incidents.

- (12) a. • deux invités • ont • offert • des livres • à • une fille • hier •.  
 b. Marie a décidé de [• offrir • des livres • à sa nièce •] hier.

En effet, en apparaissant autour du sujet *seulement* s'apparente aux incidents (13).

- (13) a. Un invité  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{malheureusement} \end{array} \right\}$  a offert des livres à sa nièce hier.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Seulement} \\ \text{Malheureusement} \end{array} \right\}$  un invité a offert des livres à sa nièce hier.

Cependant, il ressemble à un intégré car il apparaît devant le verbe d'une proposition infinitive (14).

- (14) a. Un invité a décidé de  $\left\{ \begin{array}{l} \text{seulement} \\ \text{souvent} \end{array} \right\}$  offrir des livres à Emma hier.  
 b. \*Un invité a décidé de malheureusement offrir des livres à Emma hier.

L'adverbe restrictif échappe donc syntaxiquement à la dichotomie incidents/intégrés.

Du point de vue sémantique, *seulement* participe toujours au contenu vériconditionnel de la phrase dans laquelle il apparaît : les deux phrases sous (15) n'ont pas les mêmes conditions de vérité, et cela où qu'il apparaisse. En cela, il est plus proche des adverbes intégrés que des incidents.

- (15) a. Paul a vu Marie.  
 b. Paul a seulement vu Marie.

Enfin, du point de vue prosodique, *seulement* n'est pas détaché (16) mais forme un groupe prosodique au contour descendant (noté “↓,”) avec l'élément sur lequel il fait porter la restriction (17) (*cf. supra* §4.3.2.2).

- (16) a. ??Paul, seulement↓, a rencontré Marie.  
 b. ??Un invité a offert, seulement↓, des livres à Emma.

- (17) a. Paul seulement↓, a rencontré Marie.  
 b. Un invité a offert seulement des livres↓, à Emma.

Au vu de toutes ces observations, *seulement* apparaît sémantiquement et prosodiquement proche des intégrés, mais s'en distingue malgré tout puisqu'il occupe à la fois les places dédiées aux intégrés ET aux incidents. Par ailleurs, l'adverbe restrictif peut apparaître, sous certaines conditions, entre une préposition et son SN objet (18a), ce que ne peuvent faire ni *souvent* (18b), ni *malheureusement* (18c).



- (18) a. Deux invités ont offert des livres à seulement une fille hier. (... *et pas plus*)  
 b. \*Deux invités ont offert des livres à souvent une fille hier.  
 c. \*Deux invités ont offert des livres à malheureusement une fille hier.

Par conséquent, l'examen de la distribution de *seulement* remet en question la classification des adverbes entre incidents et intégrés puisqu'il se retrouve "hors classe" en raison de ses caractéristiques orthogonales par rapport aux deux catégories d'adverbes.

### 5.1.1.2 Règles d'adjonction

Nous rendons compte de la distribution de surface de *seulement* à l'aide de trois règles :

- R1. *Seulement* est ajout à un SV : il apparaît à droite du verbe tensé dans une proposition finie et à gauche du verbe à l'infinitif dans une proposition infinitive.  
 R2. *Seulement* est ajout à un XP différent du SV (tensé ou infinitif) : il apparaît immédiatement à sa gauche ou à sa droite.  
 R3. *Seulement* est ajout au déterminant d'un SN sujet pré-verbal ou d'un SN objet d'une préposition : il est placé à sa gauche.

La règle R1 rend compte des cas où *seulement* est placé après le verbe tensé d'une phrase (19ab) ou entre le complémenteur et le verbe dans une proposition infinitive (19c).

- (19) a. Marie offre seulement des livres à sa nièce.  
 b. Marie a seulement offert des livres à sa nièce.  
 c. Marie a décidé de seulement offrir des livres à sa nièce.

Ainsi placé, l'adverbe est confiné au domaine verbal et ne peut pas s'adjoindre au sujet de la proposition tensée ni au verbe tensé qui introduit une infinitive. Le recours à la sémantique apporte une confirmation de cette impossibilité : si l'on force *seulement* à s'associer au sujet en les clivant ensemble (20a), la phrase n'a plus la même interprétation que (19b) (ce qui est symbolisé par #). En revanche, la clivée portant sur le sujet non modifié (20b) est équivalente à (19b)<sup>3</sup>.

- (20) a. #C'est Marie seulement qui a offert des livres à sa nièce.  
 b. C'est Marie qui a seulement offert des livres à sa nièce.

La règle R2 rend compte des cas où *seulement* est placé à droite du sujet (21a), ou à gauche ou à droite d'un constituant du SV (21b).

- (21) a. Marie seulement a offert des livres à sa nièce.  
 b. Marie a offert des livres seulement à sa nièce.

Une phrase comme celle sous (21a) correspond à la structure (21'a) plutôt qu'à (21'b).

- (21') a. [[Marie]<sub>SN</sub> seulement]<sub>SN</sub> a offert des livres à sa nièce.

<sup>3</sup>Les phrases (19b) et (20b) ont plusieurs interprétations possibles et ce sont les mêmes.

- b. \*Marie [seulement [a offert des livres à sa nièce]<sub>SV</sub>]<sub>SV</sub>.

La transformation de la phrase (21a) en une clivée sur le sujet l'illustre : elle n'est possible que si l'adverbe continue à former un syntagme avec lui (22a), le rattachement de *seulement* au SV rend une telle clivée agrammaticale (22b).

- (22) a. C'est Marie seulement qui a offert des livres à sa nièce.  
b. \*C'est Marie qui seulement a offert des livres à sa nièce.

*Seulement* est syntaxiquement confiné au domaine dans lequel il apparaît : autour du sujet, il ne peut être adjoint qu'à lui, et où qu'il apparaisse dans le SV, le XP auquel il s'adjoint appartient au domaine verbal. Ainsi, lorsque *seulement* est dans le SV (où qu'il soit excepté après le verbe tensé) (21b), il s'adjoint au constituant (ajout ou complément) situé immédiatement à sa gauche, "*des livres*" (23a), ou à sa droite, "*à sa nièce*" (23b), et ne peut en aucun cas être rattaché au sujet : (23c) n'est pas équivalente à (21b).

- (23) a. C'est des livres seulement que Marie a offert à sa nièce. ...*et rien d'autre*  
b. C'est seulement à sa nièce que Marie a offert des livres....*et à personne d'autre*  
c. C'est Marie seulement qui a offert des livres à sa nièce.#...*et personne d'autre*

Lorsque l'adverbe restrictif est dans une infinitive (24), R2 dit que la structure est l'une de celles sous (24'a) et non celle donnée en (24'b) dans laquelle *seulement* serait un modifieur du SV.

- (24) Marie a décidé d'offrir des livres seulement à sa nièce.  
(24') a. Marie a décidé d'offrir des livres [seulement [à sa nièce]<sub>SP</sub>]<sub>SP</sub>.  
... *et à personne d'autre.*  
Marie a décidé d'offrir [[des livres]<sub>SN</sub> seulement]<sub>SN</sub> à sa nièce.  
... *et rien d'autre.*  
b. \*Marie a décidé d'[offrir des livres seulement à sa nièce]<sub>SV</sub>  
... *et elle a décidé de rien faire d'autre.*

*Seulement* peut également apparaître entre le nom-tête d'un SN et son modifieur (25a). Pour décrire correctement son rattachement syntaxique, une précision doit être apportée à la règle R2 car, dans ces cas-là, il est toujours adjoint au XP qui le suit immédiatement (25bc).

- (25) a. Un homme seulement connu de Marie est arrivé en retard.  
b. Un homme qui est seulement connu de Marie est arrivé en retard.  
c. ??Un homme seulement qui est connu de Marie est arrivé en retard.

Selon la règle R3, *seulement* est adjoint à un déterminant lorsqu'il précède un SN sujet pré-verbal (26a) ou un SN objet d'une préposition (26b)<sup>4</sup>.

<sup>4</sup>La règle R3 ne rend pas compte des rares cas où le SN objet de la préposition est déterminé par un défini (*Il y eut un long silence avec seulement les craquements du sommier*), *seulement* s'adjoint alors au SN et non au déterminant,

- (26) a. Seulement deux invités ont offert des livres à Emma.  
 b. Pierre a offert des livres à seulement un enfant.

Cela explique pourquoi les noms propres et les pronoms, qui n'ont pas de déterminant, ne sont pas acceptés dans ces positions (27), alors qu'ils le sont lorsque *seulement* est placé à leur droite (28).

- (27) a. \*Seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pierre} \\ \text{lui} \end{array} \right\}$  a offert des livres à Emma.

- b. \*Pierre a offert des livres à seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma.} \\ \text{elle.} \end{array} \right\}$

- (28) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pierre} \\ \text{Lui} \end{array} \right\}$  seulement a offert des livres à Emma.

- b. Pierre a offert des livres à  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{elle} \end{array} \right\}$  seulement.

Lorsque le SN sujet est post-verbal, l'adjonction se fait au niveau du SN (29a), voire du SV (29b) (puisque *seulement* suit immédiatement le verbe tensé)<sup>5</sup>.

- (29) a. Marie a apporté des jeux auxquels joue  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma} \\ \text{un enfant} \end{array} \right\}$  seulement.

- b. Marie a apporté des jeux auxquels joue seulement  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Emma.} \\ \text{un enfant.} \end{array} \right\}$

Nous montrons plus loin que *seulement* ne peut pas s'adjoindre à n'importe quel déterminant en raison d'un problème de compatibilité sémantique (§5.2.1.3).

### 5.1.2 Régularité de *ne... que*

Au regard de la distribution et du comportement syntaxique de *seulement*, ceux de *ne... que* apparaissent plus homogènes. En effet, nous pouvons en rendre compte à l'aide d'une seule règle :

- R4. *Ne... que* est ajout à un XP nécessairement à droite du verbe (tensé ou infinitif) : le clitique *ne* apparaît à gauche du V et le restrictif *que* est placé immédiatement à gauche de ce XP.

Cette règle décrit des énoncés comme ceux sous (30).

- (30) a. Marie n'a offert des livres qu'à sa nièce hier.  
 b. Marie a décidé de  $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'offrir que des livres à sa nièce.} \\ \text{ne lui offrir que des livres.} \end{array} \right\}$

*Que* ne peut pas être séparé du XP auquel il est adjoint<sup>6</sup>, ni le suivre ; le recours à la sémantique l'illustre : (30a) est paraphrasable par (31a) mais pas par (31b) ni (31c).

<sup>5</sup>Marandin (1999b) a montré que le sujet post-verbal est combiné au même niveau que les compléments dans les constructions "inaccusatives" (*Pierre ne savait pas que suivaient d'autres personnes*).

<sup>6</sup>Le clitique *ne* peut quant à lui être séparé du verbe par d'autres clitiques (30b).

- (31) a. Ce n'est qu'à sa nièce que Marie a offert des livres hier.  
 b. #Ce n'est qu'hier que Marie a offert des livres à sa nièce.  
 c. #Ce n'est que des livres que Marie a offert à sa nièce hier.

*Que* ne pouvant s'adjoindre qu'au XP qui le suit, l'absence d'un tel constituant explique l'agrammaticalité de (32).

- (32) \*Marie n'a offert un livre à sa nièce hier que.

Les contraintes de placement des deux unités du morphème discontinu *ne... que* imposent des constructions particulières. L'une est requise lorsque l'on veut faire porter la restriction sur le sujet pré-verbal qui doit alors entrer dans une tournure présentative afin que la locution puisse "s'ancrer" sur un verbe (33).

- (33)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Il n'y a que Marie} \\ \text{Ce n'est que Marie} \end{array} \right\}$  qui a offert un livre à Emma hier.

Lorsque le sujet est post-verbal, cela n'est pas nécessaire puisque le verbe est à gauche du constituant auquel s'adjoit *que* (34).

- (34) Ne sont dispensés du contrôle continu que les étudiants salariés.

(Riegel et al., 1996 : 143)

Par ailleurs, lorsque la restriction porte sur le verbe tensé, il est nécessaire d'ajouter le pro-verbe *faire* sinon la phrase est agrammaticale à un temps simple (35a), et douteuse à un temps composé (36a) (bien que cela soit possible : "*Il n'a qu'acquiescé aux propos de Marie*, cf. §2.2.1.2, p. 26).

- (35) a. \*Marie ne qu'offre des livres à sa nièce.  
 b. Marie ne fait qu'offrir des livres à sa nièce.
- (36) a. ?Marie n'a qu'offert des livres à sa nièce.  
 b. Marie n'a fait qu'offrir des livres à sa nièce.

Enfin, de la nécessité de *ne* de précéder le verbe tensé ou le verbe d'une infinitive, découlent les agrammaticalités illustrées ci-dessous (37)–(38).

- (37) \*Un homme  $\left\{ \begin{array}{l} \text{ne que connu de Marie} \\ \text{connu ne que de Marie} \\ \text{ne connu que de Marie} \end{array} \right\}$  est arrivé en retard à la réunion.

- (38) a. \*Simon, ne que capable de réparer l'imprimante, a été licencié.  
 b. \*Simon, ne que réparateur d'imprimantes, ne trouve pas de travail.

La présence d'un verbe au participe passé ne suffit pas à légitimer la présence de *ne... que* (37), et l'absence de tête verbale qui caractérise les groupes adjectivaux ou nominaux en apposition (38) empêche le clitique de s'ancrer et interdit de ce fait à la locution d'apparaître. En revanche, si un syntagme en apposition est lui-même composé d'un SV (tensé ou non), *ne... que* peut apparaître (39).

- (39) Simon, parfois capable de n'être que buté, agace les gens qui ne le connaissent pas.

### 5.1.3 Le cas de *seul*

*Seul* exprime une restriction dans deux contextes différents : lorsqu'il est canoniquement à gauche d'un SN en position sujet (40a) ou à droite de l'article indéfini singulier (40b).

- (40) a. Seul Marie a offert des livres à sa nièce.  
 b. Un seul invité a offert des livres à Emma.

On distingue deux cas : il a une valeur adverbiale dans l'un (40a) (§5.1.3.1), et adjectivale dans l'autre (40b) (§5.1.3.2).

#### 5.1.3.1 *Seul* adverbial

La distribution de *seul* à valeur adverbiale obéit aux règles suivantes :

R5. *Seul* est ajout à un SN sujet :

- a) pré-verbal : il apparaît immédiatement à sa gauche, à sa droite ou flotte immédiatement après le V tensé.  
 b) post-verbal : il apparaît immédiatement à sa droite ou flotte en tête de proposition.

R6. *Seul* est ajout à un SN défini du SV (non accusatif) : il apparaît immédiatement à sa droite<sup>7</sup>.

Lorsque le SN modifié par *seul* est le sujet pré-verbal de la phrase, nous sommes dans le premier cas décrit par la règle R5. Elle stipule que l'adverbe peut occuper trois places différentes (41).

- (41) a. Seules la pente et l'humidité nous avertissaient que le fleuve n'était pas loin.  
 b. La pente et l'humidité seules nous avertissaient que le fleuve n'était pas loin.  
 c. La pente et l'humidité nous avertissaient seules que le fleuve n'était pas loin.

La règle R5b décrit quant à elle les phrases comme (42) où le SN modifié est post-verbal.

- (42) a. Sont dispensés du contrôle continu les étudiants salariés seuls.  
 b. Seuls sont dispensés du contrôle continu les étudiants salariés.

Rappelons que les inversions du sujet peuvent être indépendantes de la présence de *seul* dans la phrase lorsqu'elles sont stylistiques : élaboratives (42) ou locatives (43), mais qu'elles peuvent également être liées à elle, dans des constructions inaccusatives où le premier argument du verbe est réalisé comme un complément d'objet plutôt que comme un sujet (44). Dans ces cas-là, *seul* ne peut apparaître qu'en tête de proposition (44cd).

- (43) Au carrefour, toute trace du feu d'artifice de la nuit avait disparu. Seule restait sur le sol une plaque noire et grise. (Page)

- (44) a. Seuls comptent le travail et la discipline. (Tournier)

<sup>7</sup>Rappelons que lorsque le SN est dans le SV (R6), *seul* accepte mal d'apparaître à sa droite s'il est trop long, *i.e.* si le nom est modifié par une relative ou, dans une moindre mesure, un SP (? ?Emma est venue à la réunion avec les étudiants qui sont en licence de linguistique seuls); il en va de même lorsque le SN est sujet (? ?Un étudiant qui est en licence de linguistique seul, est venu à la réunion).

- b. ??Comptent le travail et la discipline.
- c. \*Comptent seuls le travail et la discipline.
- d. ??Comptent le travail et la discipline seuls.

La règle R6 est motivée par la grammaticalité de (45a) et l'agrammaticalité de (45b) : *seul* ne peut être placé qu'à droite du SN.

- (45) a. La décision revient à la directrice seule.
- b. \*La décision revient (seule) à (seule) la directrice.

Elle est également motivée par les agrammaticalités des phrases (46) où le SN modifié est à l'accusatif (on n'a pas l'interprétation (46c)).

- (46) a. \*Simon voit Marie seule.
- b. \*Simon voit seule Marie.
- c. Simon ne voit que Marie.

### 5.1.3.2 *Seul* adjectival

Lorsque *seul* a une valeur adjectivale, son comportement syntaxique peut être résumé par la règle R7 :

- R7. *Seul* est ajout à un déterminant d'un SN : il apparaît immédiatement à sa droite<sup>8</sup>.

Nous avons vu au chapitre 2 (§2.1.2.1) que *seul* ne participe pas à un groupe déterminant lorsqu'il suit immédiatement l'indéfini *un*. En revanche, les exemples (47) illustrent le lien étroit que l'adjectif noue toutefois avec le déterminant : il ne peut pas en être séparé par un autre adjectif.

- (47) Donne-moi  $\left\{ \begin{array}{l} \text{une seule vraie} \\ \text{*une vraie seule} \end{array} \right\}$  raison à ton départ.

Ce comportement trouve une explication sémantique : ainsi placé, l'objet de la restriction véhiculée par *seul* est toujours la quantité exprimée par le déterminant (*cf. infra* §5.2.1.3).

Selon la nature et la place de l'unité restrictive, nous savons désormais à quel constituant il s'adjoint. Nous allons voir que ce XP correspond à la portion de phrase "sémantiquement pertinente" dans laquelle l'associé va se trouver (§5.2).

## 5.2 Association de la restriction dépendante de la syntaxe

Le principe général qui régit l'association d'une unité restrictive peut être comme suit :

- Une unité restrictive peut s'associer au constituant auquel elle est adjoint ou à n'importe laquelle de ses parties.

<sup>8</sup>Une contrainte sémantique pèse sur la nature du déterminant (*cf. infra* §5.2.1.3)

Autrement dit, si *seulement*, *ne... que* ou *seul* s'adjoint à un SN, l'associé de la restriction peut être ce syntagme lui-même ou un des éléments qui y participent : le déterminant, le nom, le N' ou un modifieur/complément du N s'il y en a un. De ce fait, hors contexte, une phrase comportant un tel syntagme ([Restrictif SN]<sub>SN</sub>) a autant d'interprétations que d'associations possibles, l'associé du restrictif n'est spécifié qu'en contexte. Nous illustrons le principe général à partir d'un exemple (§5.2.1) avant de faire une remarque sur *seulement* et *ne... que* lorsqu'ils sont adjoints à un SV (§5.2.2) et une seconde concernant uniquement *seulement* dans ce même cas d'adjonction (§5.2.3).

### 5.2.1 Principe général

Nous détaillons le fonctionnement du principe de l'association en nous appuyant tout d'abord sur le cas où le XP modifié est un SN (§5.2.1.1). Nous montrons ensuite les particularités des structures où l'élément modifié syntaxiquement est un syntagme prépositionnel (§5.2.1.2) puis un déterminant (§5.2.1.3).

#### 5.2.1.1 Le restrictif est adjoint à un SN

Considérons (48)

$$(48) \left\{ \begin{array}{l} \text{Seule une amie de Marie} \\ \text{Une amie de Marie seulement} \\ \text{Il n'y a qu'une amie de Marie qui} \end{array} \right\} \text{ va à Toulouse en juillet.}$$

Les unités restrictives peuvent tout d'abord s'associer au XP auquel elles s'adjoignent, ici le SN. L'interprétation de cette association de la phrase ci-dessus peut être paraphrasée par (49).

(49) *Si quelqu'un va à Toulouse en juillet, c'est une amie de Marie et personne d'autre.*

Le scope correspond ici à la propriété donnée par le SV, à savoir :  $\lambda x x \text{ va à Toulouse en juillet}$ . L'ensemble d'alternatives, quant à lui, regroupe le référent donné par l'associé et les individus pertinents contextuellement (et la conjonction de ces individus (*cf. supra* (§2.4.3))), par exemple  $\{\{\text{une amie de Marie}\}; \{\text{Emma}\}; \{\text{Simon}\}; \{\text{une amie de Marie}; \text{Emma}\}; \{\text{Emma}; \text{Simon}\}; \dots; \{\text{une amie de Marie}; \text{Simon}; \text{Emma}\}\}$ .

Les restrictifs peuvent par ailleurs s'associer à chacun des éléments du SN, à savoir au SN "*Marie*"<sup>9</sup>, au N "*amie*" ou au déterminant "*une*", aboutissant aux interprétations paraphrasées respectivement sous (50a–c).

- (50) a. *Si une amie de quelqu'un va à Toulouse en juillet, c'est une amie de Marie et de personne d'autre.*  
 b. *Si une relation de Marie, va à Toulouse en juillet, c'est une de ses amies et personne d'autre.*

<sup>9</sup>Nous y revenons à la section suivante mais signalons dès à présent que le SP "*de Marie*" étant complément du nom, la préposition sous-catégorisée est conservée et seul son objet "*Marie*" est concerné par la restriction (§5.2.1.2).

c. *Si Marie a des amies qui vont à Toulouse en juillet, il y en a une et pas plus.*

Prenons l'interprétation que l'on obtient lorsque la restriction est associée à "Marie" (50b). L'individu ainsi dénoté entre dans *Alt* avec d'autres individus pertinents contextuellement et répondant au critère d'avoir une amie (puisqu'ils sont susceptibles d'apparaître à la place de "Marie"). Le scope est toujours le complémentaire de l'associé dans la phrase, il ne correspond toutefois plus à un constituant (comme en (49)) mais à une proposition ouverte (51a). Il en va de même si l'associé est le N (51b) ou le déterminant (51c).

- (51) a.  $\lambda x$  une amie de  $x$  va à Toulouse en juillet.       $Alt = \{Marie; Simon; etc.\}$   
 b.  $\lambda x$  une  $x$  de Marie va à Toulouse en juillet.       $Alt = \{amie; collègue; etc.\}$   
 c.  $\lambda x$   $x$  amie de Marie va à Toulouse en juillet.       $Alt = \{une; deux; etc.\}$

Rappelons que l'association des restrictifs avec les déterminants est parfois impossible (52a). Si le restrictif peut s'associer au SN ou à un autre de ses éléments, le groupe  $[Restrictif\ SN]_{SN}$  n'est pas inacceptable (52b)<sup>10</sup>.

- (52) a. #Seule  $[la]_A$  nièce de Marie va à Toulouse en juillet.  
 #À Toulouse, Simon  $\left\{ \begin{array}{l} a\text{ vu seulement} \\ n'a\text{ vu que} \end{array} \right\} [des]_A$  amis de Marie.  
 b. Seule  $[la\text{ nièce de Marie}]_A$  va à Toulouse en juillet.  
 À Toulouse, Simon  $\left\{ \begin{array}{l} a\text{ vu seulement} \\ n'a\text{ vu que} \end{array} \right\}$  des  $[amis]_A$  de Marie.

Pour pouvoir faire l'objet de la restriction exprimée, le déterminant du SN doit entrer dans un ensemble d'alternatives quantitatives (ordonné), ce qui n'est pas le cas de l'article défini<sup>11</sup>. C'est en revanche le cas de l'article indéfini pluriel qui a pour alternative son équivalent singulier *un*, mais *la plupart* ou *tous les* n'appartiennent pas à *Alt*, et n'ayant pas d'alternative supérieure, *des* ne peut pas faire l'objet de la restriction. En d'autres termes, lorsqu'une unité restrictive s'adjoint à un XP, l'associé peut toujours être ce XP ou un de ces éléments, la seule contrainte à laquelle l'associé doit répondre est celle propre à la restriction d'appartenir à un ensemble d'alternatives et de ne pas en être la borne supérieure.

### 5.2.1.2 Le restrictif est adjoint à un SP

Lorsqu'un restrictif s'adjoint à un syntagme prépositionnel, ce SP peut soit être sous-catégorisé par le verbe (54a) soit être un ajout (54b).

- (54) a. Marie a offert un cadeau seulement  $[à\text{ sa nièce}]_A$ .  
 b. En juillet, Marie s'est promenée seulement  $[dans\ Toulouse]_A$ .

<sup>10</sup>Nous sommes ici dans des cas où *seulement* s'adjoint au SN, il réagit différemment à la nature du déterminant lorsqu'il lui est adjoint (cf. *infra* §5.2.1.3).

<sup>11</sup>On pourrait imaginer que "[la] nièce de Marie" s'oppose à [les] nièces de Marie et il y a alors un contraste sur la quantité (53), mais cela reste douteux.

- (53) – Les nièces de Marie vont à Toulouse en juillet.  
 – ??Non, seule  $[la]_A$  nièce de Marie va à Toulouse en juillet.



Lorsque la préposition appartient à la structure argumentale du verbe, elle n'est pas concernée par la restriction, que le restrictif soit adjoint et associé au SP ou qu'il soit adjoint à un constituant de rang supérieur (SN ou SV) et associé au SP (55) = (48). Seul le SN objet de la préposition est concerné par la restriction.

- (55) Seule une amie de Marie va à Toulouse en juillet.  
*Si Marie a offert un cadeau à quelqu'un, c'est à sa nièce et à personne d'autre.*  
 Alt = {sa nièce; Simon; etc.}

Le principe de l'association s'applique alors au SN : le restrictif peut s'associer à une de ses parties (56).

- (56) Marie a offert un cadeau seulement à la fille de sa [sœur]<sub>A</sub>  
 ... et pas à celle de son frère.

Lorsque le SP n'est pas sous-catégorisé par le verbe (54b), le principe général de l'association s'applique à tout le syntagme ; la restriction peut aussi bien porter sur l'ensemble du SP (57a) que sur un de ses éléments : la préposition elle-même (57b) ou son objet (57c).

- (57) a. Marie s'est promenée seulement [dans Toulouse]<sub>A</sub>, et pas sur la côté Basque.  
 b. Marie s'est promenée seulement [dans]<sub>A</sub> Toulouse, et pas autour Toulouse.  
 c. Marie s'est promenée seulement dans [Toulouse]<sub>A</sub>, et pas dans Barcelone.

### 5.2.1.3 Le restrictif est adjoint à un déterminant

Une unité restrictive s'adjoint au déterminant dans trois structures distinctes : (i) *seul* est un adjectif placé à droite de l'article indéfini singulier *un* (§5.1.3.2) (58a), (ii) *seulement* est placé à gauche d'un déterminant appartenant à un SN sujet pré-verbal (58b), et (iii) *seulement* est placé à gauche d'un déterminant d'un SN objet d'une préposition (58c).

- (58) a. Une seule femme a assisté à l'avant-première.  
 b. Seulement une femme a assisté à l'avant-première.  
 c. Emma a assisté à l'avant-première avec seulement une amie.

Notre principe général d'association fonctionne : les restrictifs s'associent systématiquement au déterminant auquel ils sont adjoints. Les phrases (58ab) peuvent être paraphrasées par (59a) et (58c) par (59b)<sup>12</sup>.

- (59) a. *Une femme a assisté à l'avant-première et il est faux que deux (ou plus) femmes ont assisté à l'avant-première.*  
 b. *Emma a assisté à l'avant-première avec une amie et pas plus.*

Il est important de voir que si les restrictifs peuvent s'associer au déterminant, ils ne peuvent s'associer à rien d'autre (ils ne peuvent pas s'associer à un élément syntaxiquement plus haut que le déterminant). Bien que nous puissions avoir une interprétation de (58ab) excluant non seulement une quantité de femmes plus grande que 1 mais également les

<sup>12</sup>L'interprétation des phrases (58ab) est la même que celle de la phrase dans laquelle *seul* est adjoint au SN sujet et s'associe à l'article indéfini (*Seule [une] femme a assisté à l'avant-première*, §5.2.1).

hommes, cette interprétation (60) n'est pas due à la restriction mais à un renforcement pragmatique.

(60) *Une femme a assisté à l'avant-première et personne d'autre n'y a assisté.*

C'est l'absence d'information supplémentaire (58a) qui permet d'obtenir une telle interprétation, en vertu de la maxime de quantité de Grice (1975) qui veut qu'un locuteur coopératif dise ce qu'il sait (ni plus, ni moins)<sup>13</sup>. Autrement dit, l'information selon laquelle "il n'y a personne d'autre" est due à un effet pragmatique et est facilement défaisable (61)<sup>14</sup>.

(61)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Une seule femme} \\ \text{Seulement une femme} \end{array} \right\}$  a assisté à l'avant-première; elle était avec son mari.

Notre connaissance extralinguistique peut également annuler cet effet pragmatique (62).

(62) *Un seul domestique a la clé de l'appartement.*

En revanche, on ne peut pas ajouter qu'il y a un nombre plus important de  $N'$  à qui l'on peut attribuer le scope (63)

(63) \**Une seule femme a assisté à l'avant-première; elles étaient deux.*

Si *seul* et *seulement* ont des caractéristiques communes lorsqu'ils sont adjoints à un déterminant, voire synonymes en présence de l'indéfini singulier *un*, ils ne réagissent pas toujours de la même manière selon la nature du déterminant qu'ils modifient. La structure [*un seul N'*] est proche du figement tandis que le comportement de l'adverbe est proche de celui de *seul* à valeur adverbiale.

### Un seul $N'$

On sait que *un* (comme tous les autres numéraux) signifie "*au moins un*" et peut signifier "*exactement un*" grâce à l'implicature "*au plus un*" liée à la maxime de quantité qui vient s'ajouter (Grice, 1975). La présence de *seul*, en niant les alternatives supérieures de son associé (qui sont ici des quantités), permet d'asserter l'implicature et force ainsi l'interprétation "*un N' exactement*" comme le met en évidence le contraste entre les deux phrases (65) qui n'ont pas les mêmes conditions de vérité<sup>15</sup> : avec (65a), les personnes qui ont deux enfants ont droit à une réduction tandis que ce n'est pas le cas avec (65b).

- (65) a. Les personnes qui ont un enfant ont droit à une réduction.  
b. Les personnes qui ont un seul enfant ont droit à une réduction.

<sup>13</sup>1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of exchange).

2. Do not make your contribution more informative than is required. (Grice, 1975)

<sup>14</sup>L'ajout "*elle était avec son mari*" rend inacceptable un énoncé dans lequel la restriction porte sur le SN : *??Seule [une femme]<sub>A</sub> a assisté à l'avant-première; elle était avec son mari*. Cette phrase peut toutefois être interprétée mais l'association se fait avec le déterminant; elle est alors équivalente à (61).

<sup>15</sup>Citons Corblin (2006) qui note le "contraste significatif" entre les deux phrases sous (64), la phrase avec *seul* "nous plaçant nettement dans une situation de quantification inventaire". L'auteur signale qu'on peut prononcer (64a) bien que l'on ait lu plusieurs romans intéressants, ce qui n'est pas le cas de (64b).

(64) a. Tiens, j'ai lu un roman intéressant pendant les vacances.

b. Tiens, j'ai lu un seul roman intéressant pendant les vacances.

(p. 9)

De la même manière, l'adjectif *seul* peut s'adjoindre aux numéraux mais n'accepte que ceux qui dénotent une très faible quantité (*deux* et *trois* essentiellement<sup>16</sup>) qui restent malgré tout beaucoup moins fréquents que *un* et ne sont pas toujours bien acceptés par les locuteurs (66); c'est pourquoi [*un seul N'*] apparaît proche d'une structure figée.

- (66) a. Deux seules choses occupent les hommes politiques : la police et les étrangers.  
 b. ?Trois seules possibilités s'offrent à vous. (web)  
 c. \*Dix seules femmes ont assisté à l'avant-première.

Aucun autre déterminant indéfini ne peut par ailleurs être antéposé à *seul* (67).

- (67) a.  $\left\{ \begin{array}{l} *Quelques \\ *Des \end{array} \right\}$  seules femmes ont assisté à l'avant-première.  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} *La\ plupart\ des \\ *Aucune \end{array} \right\}$  seule(s) femme(s) ont/n'a assisté à l'avant-première.

L'adjectif restrictif ne peut se combiner qu'avec un déterminant qui dénote une quantité précise  $n$  et qui répond à la contrainte scalaire d'être bas sur son échelle (§2.4.3); il le fait passer de son interprétation *au moins n* à *n exactement*.

### Seulement Det N'

Lorsque *seulement* est adjoind à un déterminant (placé avant un SN sujet ou un SN objet d'une préposition), il est moins contraint que l'adjectif restrictif (68a), il ne peut toutefois pas modifier n'importe quel déterminant (68b)<sup>17</sup>.

- (68) a. Seulement  $\left\{ \begin{array}{l} quelques \\ dix \end{array} \right\}$  femmes ont assisté à l'avant-première.  
 b. \*Seulement  $\left\{ \begin{array}{l} la\ nièce\ de\ Marie \\ des\ filles\ du\ groupe \end{array} \right\}$  a assisté à l'avant-première.

Le comportement de *seulement* est le même que celui de *seul* à valeur adverbiale adjoind au SN et associé au déterminant (69)-(70).

- (69) Seules  $\left\{ \begin{array}{l} [quelques]_A \\ [deux]_A \end{array} \right\}$  femmes ont assisté à l'avant-première. ... *et pas plus*

- (70) a. #Seule [*la*]<sub>A</sub> nièce de Marie a assisté à l'avant-première. ??... *et pas plus*  
 b. #Seules [*des*]<sub>A</sub> filles du groupe ont assisté à l'avant-première.  
 ??... *et pas plus*

Si les phrases (70) ne sont pas agrammaticales (contrairement à celles avec *seulement* (68b)), mais "seulement" inacceptables c'est parce que *seul* ne peut certes pas s'associer au déterminant mais il trouve son associé ailleurs dans le SN (§5.2.1.1) (71a), ce que ne peut pas faire *seulement* (71b).

- (71) a. Seule [*la nièce de Marie*]<sub>A</sub> va à Toulouse en juillet. ... *et personne d'autre*

<sup>16</sup>Une requête dans le recueil de textes Frantext fournit 15 occurrences de déterminants cardinaux suivis de l'adjectif restrictif, dans quatorze d'entre elles c'est "*deux*" qui est en jeu, et "*trois*" dans la quinzième.

<sup>17</sup>Placé à droite d'un tel SN, *seulement* y est adjoind et n'entraîne pas de jugement de grammaticalité de la phrase : *La nièce de Marie seulement a assisté à l'avant-première*.

b. \*Seulement [la nièce de Marie]<sub>A</sub> va à Toulouse en juillet.

\*... et personne d'autre

L'impossibilité pour *seulement* de s'adjoindre à *la* ou *des* est liée au fait qu'il ne peut pas s'associer sémantiquement à ces déterminants.

### 5.2.2 Les adverbes adjoints au SV

Un premier enrichissement, qui concerne *seulement* et *ne... que*, doit être apporté au principe énoncé au début de ce chapitre. Lorsqu'ils sont adjoints au SV (72), ces deux adverbiaux répondent au principe général : ils peuvent s'associer au SV ou à n'importe lequel de ses constituants. Mais ils peuvent également s'associer à des non-constituants du SV formés à partir de ses constituants-fils.

(72) Emma  $\left\{ \begin{array}{l} \text{a seulement traversé} \\ \text{n'a fait que traverser} \end{array} \right\}$  le Pays Basque avec Simon en juillet.

Nous détaillons deux des associations possibles de la restriction à des non-constituants.

#### 5.2.2.1 L'associé est le V et son complément

Dans la phrase (72), les restrictifs peuvent (entre autres) s'associer au non-constituant formé par le verbe et son complément (72').

(72') Emma a seulement [traversé le Pays Basque]<sub>A</sub> avec Simon en juillet.

*Si Emma a fait quelque chose avec Simon en juillet, c'est traverser le Pays Basque et rien d'autre.*

L'associé, "*traversé le Pays Basque*", est un non-constituant dans le sens où il est composé de deux constituants plus profonds que le SV auquel s'adjoit *seulement*. Cependant, il peut être envisagé comme un constituant car ce groupe n'a besoin de rien d'autre pour se combiner au sujet, les autres éléments du SV étant des ajouts ("*avec Simon*" et "*en juillet*"). Cela a son importance du point de vue de l'ensemble d'alternatives : les éléments de *Alt* peuvent être très variés puisqu'aucune contrainte de structure argumentale ne pèse sur eux, excepté celle d'accepter un sujet humain ("*Emma*"). Le scope correspond ici encore au matériel linguistique de la phrase qui n'est pas associé :  $\lambda P$  Emma P avec Simon en juillet. On voit apparaître deux contraintes supplémentaires qui sont d'ordre lexical : (i) les alternatives (qui sont des prédicats verbaux) doivent pouvoir être spécifiées temporellement par "*en juillet*", et (ii) la propriété qu'elles dénotent doit accepter l'ajout "*avec Simon*". L'ensemble d'alternatives peut par exemple correspondre à : {traverser le Pays Basque ; séjournier en Galice ; se marier}.

#### 5.2.2.2 L'associé est un complément et un ajout de V

À partir de (72), détaillons à présent le cas où *seulement* s'associe à un non-constituant composé de deux constituants différents du verbe : l'un appartient à sa structure argumentale ("*le Pays Basque*") mais pas l'autre ("*avec Simon*") (72").

(72") Emma a seulement traversé [le Pays Basque avec Simon]<sub>A</sub> en juillet.

*Si Emma a traversé un pays avec quelqu'un en juillet, c'est le Pays Basque avec Simon et aucun autre pays avec personne d'autre.*

Les alternatives de l'ensemble doivent pouvoir commuter avec “*le Pays Basque avec Simon*”, *i.e.* être des non-constituants composés d'un pays (ou toute zone qui se “traverse”) et d'un compagnon car la préposition est conservée. Si les prépositions qui introduisent des ajouts sont susceptibles de ne pas être conservées lorsque l'associé est un constituant (§5.2.1.2), elles doivent l'être lorsque que le non-constituant associé à la restriction ne comporte pas le verbe : c'est son objet qui est plus spécifiquement concerné par la restriction. Le scope correspond ici à  $\lambda x \lambda y$  *Emma a traversé x avec y en juillet*. L'ensemble d'alternatives regroupe ainsi des paires représentables par [Pays-Compagnon] ; il peut par exemple correspondre à {*[le Pays Basque - Simon]* ; *[l'Atlantique - Emma]* ; *[l'Italie - Jo]*}.

### 5.2.3 *Seulement et la phrase*

En plus des associations possibles décrites jusqu'ici, *seulement*, lorsqu'il est adjoind au SV, peut s'associer à la phrase<sup>18</sup>.

(73) Emma a seulement éternué.

Cette association n'est possible que lorsque *seulement* s'adjoind au SV et est placé après le verbe tensé ; il ne peut pas apparaître en périphérie de la phrase et s'associer à elle (74).

(74) A – Que s'est-il passé ?

B1 – \*[Seulement Emma a éternué]<sub>A</sub>.

B2 – ??[Emma a éternué seulement]<sub>A</sub>.

Puisque l'associé est la phrase, son complémentaire est vide, il ne “reste” donc rien pour jouer le rôle du scope qui correspond alors à la situation d'énonciation. On peut très grossièrement en rendre compte par “ $\lambda P P$  a eu lieu”. L'ensemble d'alternatives est quant à lui composé de tous les événements, pertinents contextuellement, pouvant avoir eu lieu. Si un bruit fait sursauter un étudiant à la bibliothèque, et qu'il demande ce qu'il s'est passé, lui répondre (73) ne signifie pas qu'aucun autre événement ne s'est produit, mais qu'aucun autre événement faisant du bruit ne s'est produit. L'ensemble d'alternatives peut par exemple correspondre à {*Emma a éternué* ; *une porte a claqué* ; *une armoire est tombée*}.

### 5.2.4 Synthèse : cinq structures restrictives

Au vu des sections précédentes, les constructions restrictives peuvent être regroupées en cinq structures.

#### Cas 1. L'adverbial s'associe au XP auquel il est adjoind

(75) a. Seule [Emma]<sub>A</sub> dort.

<sup>18</sup>Ce n'est pas le cas de *ne... que* qui, dans une phrase comme “*[Emma n'a fait qu'éternuer]<sub>A</sub>*” ne peut maximalement s'associer qu'au SV.

b. Emma [a seulement vu Simon]<sub>A</sub>.

**Cas 2. L’adverbial s’associe à un élément du XP auquel il est adjoint**

(76) a. Seule une voiture [rouge]<sub>A</sub> brûle.

b. Emma a seulement prêté [un livre]<sub>A</sub> à Simon.

**Cas 3. L’adverbe s’associe à un non-constituant du SV auquel il est adjoint**

(77) Emma a seulement prêté [un livre à Simon]<sub>A</sub>.

**Cas 4. *Seulement*, adjoint au SV, s’associe à la phrase**

(78) [Emma a seulement éternué.]<sub>A</sub>

**Cas 5. L’unité restrictive s’adjoint et s’associe au déterminant**

(79) [Une]<sub>A</sub> seule fille dort.

Bien que le Cas 5 soit un cas particulier du Cas 1, nous l’isolons car nous verrons qu’il requiert un traitement particulier (§5.3.2).

## 5.3 Représentation du sens de la restriction

Notre proposition de représentation formelle s’inscrit dans la sémantique des alternatives, et s’appuie largement sur les travaux de Rooth (1985, 1992) dont nous rappelons le fonctionnement et pour lequel nous proposons quelques aménagements (§5.3.1). Nous montrons ensuite que si une structure globale du sens de la restriction se dégage, nous avons besoin de trois représentations spécifiques pour rendre compte du fonctionnement des unités restrictives (§5.3.2).

### 5.3.1 Cadre théorique : la Sémantique des Alternatives de Rooth

Dans le chapitre 4 traitant du principe de l’association avec le focus, nous avons évoqué la *Sémantique des Alternatives* proposée par Rooth (1985), Rooth (1992) ; nous en rappelons les grands principes et proposons quelques adaptations.

#### 5.3.1.1 Présentation

La représentation du sens proposée par Rooth s’ancre sur l’existence de deux valeurs sémantiques, l’une ordinaire ( $\llbracket \ ]^o$ ) et l’autre focale ( $\llbracket \ ]^f$ ). Chaque unité de la phrase possède ces deux valeurs et la combinaison sémantique de deux unités revient à combiner leurs valeurs ordinaires et leurs valeurs focales afin d’obtenir ces deux valeurs pour le constituant supérieur. La valeur ordinaire d’une unité correspond à sa dénotation standard. En revanche, sa valeur focale va dépendre de son statut dans la phrase : si l’unité est focalisée, sa valeur focale correspond à un ensemble d’éléments (contextuellement pertinents) partageant son type sémantique et pouvant permuter avec elle dans la phrase. Si l’unité

appartient au fond, sa valeur focale correspond à sa valeur ordinaire. Nous rappelons comment s'effectue la combinaison compositionnelle des valeurs sémantiques pour la phrase (80) à l'aide de deux arbres de composition : l'un rendant compte des valeurs ordinaires (Fig. 5.1a), l'autre des valeurs focales (Fig. 5.1b)<sup>19</sup>.

(80)  $[\text{Simon}]_F \text{ dort.}$

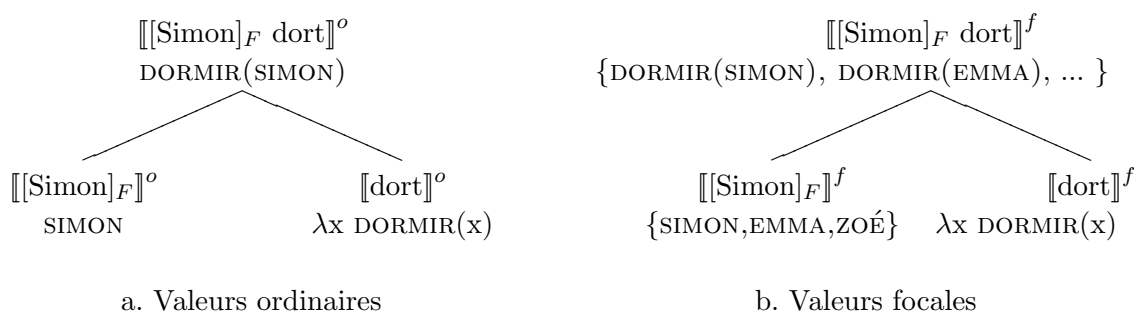


FIG. 5.1: Valeurs sémantiques de la phrase (80)

Rooth propose une représentation de la sémantique du restrictif *only* : c'est l'élément focalisé de la phrase restrictive qui est l'associé de l'adverbe. L'ensemble *Alt*, nécessaire à la restriction, coïncide avec l'ensemble d'alternatives, la valeur focale chez Rooth, fournit par le focus (chap 4). Nous répétons la représentation que Rooth (1992) propose de l'assertion de la restriction lorsque *only* est associé à un SV (81).

(81) a.  $[_S \text{ Mary only SV}]$

b.  $[[S]]^o = \forall P [[P \in C \wedge P(M) \rightarrow P = [[SV]]^o]]$  (Rooth, 1992 : 4)

Pour toute propriété  $P$  appartenant à l'ensemble  $C$  (qui sert de domaine de quantification à l'opérateur et est identifié en partie par le focus et en partie par la pragmatique :  $C \subseteq [[SV]]^f$ ), et s'appliquant à  $M$  ("Mary"),  $P$  est égale à la valeur ordinaire du SV associé à la restriction. On en déduit l'arbre de composition des valeurs focales de la figure (Fig. 5.2).

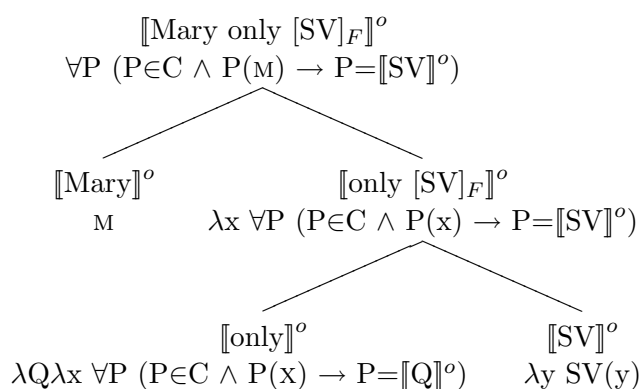
La restriction présuppose le préjacent : la phrase restrictive sans le restrictif ; elle est ici représentée grâce à la combinaison des valeurs ordinaires du SV et du SN sujet (respectivement  $\lambda x \text{ SV}(x)$  et  $M$ ). von Stechow (1998) la représente en même temps que l'assertion, les deux informations étant liées par  $\&$  dans sa proposition (82).

(82)  $[[\text{only SV}]]^o = \lambda x [[\text{SV}]]^o(x) \& \forall P \in [[\text{SV}]]^f [P(x) \rightarrow P = [[\text{SV}]]^o]]$

### 5.3.1.2 Remarques

La représentation que nous proposons pour la restriction s'inspire largement de celle proposée par Mats Rooth (§5.3.2). Cependant, trois remarques peuvent être faites. La première concerne l'origine de la valeur focale : si Rooth accepte le postulat selon lequel

<sup>19</sup>Les valeurs sémantiques sont représentées en  $\lambda$ -calcul ; nous expliquons le fonctionnement de cette théorie de représentation du sens des phrases qui se base sur le principe de compositionnalité (Frege) en annexe A.4.

FIG. 5.2: Valeur ordinaire d'une phrase avec *only* (81)

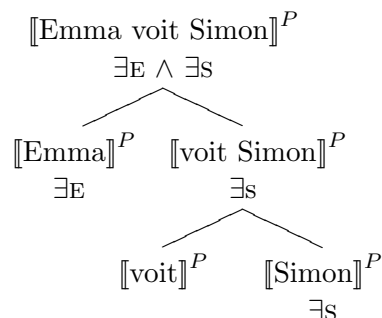
*only* est sensible au focus, ce n'est pas notre cas pour ses équivalents français. Nous avons en effet montré que selon nous, l'associé de la restriction n'est pas toujours l'élément nouveau de la phrase (chap. 4). Par conséquent, le terme de valeur *focale* nous paraît inapproprié et nous préférons parler de *valeur alternative*; nous la notons  $\llbracket \rrbracket^A$ . Bien que cette adaptation n'ait apparemment pour conséquence qu'une modification notationnelle, elle va bien au-delà puisqu'elle met au jour la distance que nous prenons vis-à-vis du principe de l'association avec le focus.

La seconde modification concerne l'apport présuppositionnel des phrases restrictives. Comme nous l'avons signalé au chapitre 2 (§2.4), les restrictifs déclenchent deux informations présupposées : l'une est positive et correspond au préjacent, l'autre est scalaire et signale qu'il existe minimalement une alternative supérieure à l'associé (sur l'échelle pertinente). Notre proposition consiste à expliciter la partie présupposée dans la représentation. À la différence de ce que propose von Stechow (1998) qui intègre la présupposition à la valeur ordinaire de la phrase, nous préférons l'en extraire et postuler une valeur présuppositionnelle indépendante, valable pour toutes les unités de la phrase, afin de voir également apparaître les présuppositions déclenchées par d'autres expressions que celles de la restriction. Nous pensons que cela peut notamment faciliter le traitement formel de la justification des présuppositions, l'égalité entre la valeur présuppositionnelle d'une phrase  $P_1$  et la valeur ordinaire d'une phrase  $P_2$  dans le contexte avant signalant par exemple que la présupposition est liée (Raynal, 2005). La construction de la valeur présuppositionnelle de la phrase suit un principe un peu différent de celui proposé par Rooth pour les valeurs ordinaire et alternative. Lorsque deux unités se combinent, leurs valeurs présuppositionnelles (qui peuvent être vides) se cumulent (à la différence des deux autres valeurs qui se combinent) pour aboutir à une présupposition potentiellement plurielle au niveau supérieur. Ainsi, dans une phrase composée de deux noms propres, les présuppositions d'existence qu'ils déclenchent sont conservées tout au long de la combinatoire et apparaissent dans la valeur présuppositionnelle de la phrase. Nous donnons l'arbre de composition de cette valeur, notée  $\llbracket \rrbracket^P$ , pour la phrase (83). Nous verrons que la valeur présuppositionnelle des restrictifs, en plus de faire "monter" les présuppositions du constituant avec lequel ils se



combinent, fait appel à sa valeur ordinaire (§5.3.2).

(83) Emma voit Simon.



Notons en guise de dernière remarque qu'à notre connaissance l'ensemble des auteurs ayant proposé une représentation formelle pour *only* traite du cas où il s'adjoit au SV et s'associe à un SN argument du verbe instancié par un nom propre (84), au SV (comme pour Rooth), ou exceptionnellement à un constituant plus bas dans la structure syntaxique (Krifka, 2006) (*cf.* §4.1.4.3).

(84) Mary only introduced  $[\text{BILL}]_F$  to Sue.

Ainsi, la représentation proposée par Rooth pour *only* est telle qu'il se combine toujours avec le SV et qu'un seul argument reste ensuite à saturer dans la  $\lambda$ -expression : le sujet. Nous ne remettons pas en cause le principe de représentation et de combinaison proposé par Rooth, mais proposons d'élargir la couverture des cas traités.

### 5.3.2 Représentations formelles

La représentation de la contribution sémantique de la restriction que nous dégagons est composée d'une représentation pour chacune des trois valeurs sémantiques présentées : ordinaire, alternative et présuppositionnelle. Ces trois valeurs sont données sous forme de  $\lambda$ -abstractions typées : elles prennent non seulement en considération la façon dont les éléments de la phrase se combinent, mais également leur type sémantique. Cela a plusieurs conséquences sur la représentation, la plus importante étant qu'il n'est pas possible de proposer une seule formule pour la valeur ordinaire de la restriction, valable pour les cinq constructions mises au jour (§5.2.4). En effet, bien qu'une structure générale se dégage, trois représentations différentes sont nécessaires. Remarquons que si nous avons précisé la nature de l'ensemble d'alternatives et son contenu minimum, nous n'avons rien dit de la façon dont on accède à cet ensemble et nous n'en dirons rien<sup>20</sup>. En effet, nous partons du principe qu'il est accessible, connu et délimité, et qu'il répond aux contraintes évoquées tout au long de ce travail, les principales étant qu'il est minimalement composé de l'élément associé (identifié) et d'un autre élément, que ce dernier est supérieur à l'associé sur l'échelle pertinente qui ordonne les alternatives, et que toutes ces alternatives ont le même type sémantique. Nous détaillons à présent les trois représentations de la valeur ordinaire de la restriction (§5.3.2.1)–(§5.3.2.3), puis la représentation de la valeur alternative et celle

<sup>20</sup>L'accès à *Alt*, et sa caractérisation (contribution sémantique/pragmatique, assertion/présupposition), feront l'objet d'un travail ultérieur.

de la valeur présuppositionnelle qui sont toutes les deux constantes quelle que soit la représentation de la valeur ordinaire (§5.3.2.4).

### 5.3.2.1 Restriction à 2 arguments : Cas général

La première  $\lambda$ -abstraction de la valeur sémantique ordinaire de la restriction (85) rend compte de trois constructions sur les cinq dégagées (§5.2.4) : celle où l'associé de l'unité restrictive est le XP auquel elle s'adjoint (Cas 1), celle où c'est un élément de ce constituant (Cas 2) et celle où il prend la forme d'un non-constituant du SV (Cas 3).

$$(85) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_\alpha \lambda P \forall Y_\alpha (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge ((Y)P)) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

La variable  $X_\alpha$  représente le constituant de type  $\alpha$  auquel le restrictif est adjoint, et qui est ou comporte l'associé. C'est sa valeur alternative ( $\llbracket X \rrbracket^A$ ) qui fournit l'ensemble *Alt* composé d'éléments du même type sémantique que  $X$ . La variable  $P$  correspond au scope ou à la partie du scope qui n'est pas dans le même constituant que l'associé. Et pour tout élément  $Y$  (du même type  $\alpha$  que  $X$ ), s'il appartient à l'ensemble d'alternatives de  $X$  ( $Y \in \llbracket X \rrbracket^A$ ), s'il n'est pas une conséquence logique de  $X$  ( $\neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y)$ ), et s'il se combine avec le scope  $((Y)P)$ , alors c'est  $X$  ( $Y = \llbracket X \rrbracket^O$ ). On remarque que la combinaison entre l'élément  $Y$  et  $P$  se fait toujours de la même manière :  $Y$  est le foncteur et  $P$  son argument. Cela est dû au fait que quel que soit le type initial de  $X$  (et donc de  $Y$ , puisqu'ils ont le même type), la présence du restrictif fait en sorte que ce soit toujours le constituant  $[\text{Restrictif XP}]_{XP}$  qui soit le foncteur dans la combinaison à laquelle il participe. Les variables étant typées, il est indispensable que le type de l'élément qui sature  $\lambda P$  soit compatible avec celui du constituant formé par le restrictif et le XP auquel il est adjoint ( $[\text{Restrictif XP}]_{XP}$ ). Nous faisons de ce fait apparaître dans les représentations arborescentes qui suivront le type des éléments en présence ( $SN^e$  ou  $SN^{et,t}$  par exemple), ainsi que celui requis par les variables de la  $\lambda$ -abstraction du restrictif :  $\lambda X_e \lambda R_{et} (R) \llbracket X \rrbracket^A$  indique ainsi que le restrictif attend d'abord un individu ( $e$ ) et ensuite une propriété ( $\langle e, t \rangle$  que nous simplifions en  $et$ ). La construction de la contribution sémantique de phrases dont la restriction est représentée par l'abstraction (85) est donnée dans la section §5.4.1.

### 5.3.2.2 Restriction à 1 argument : l'associé est la phrase

La seconde représentation de la valeur ordinaire que nous proposons rend compte des phrases dans lesquelles *seulement* est adjoint au SV mais s'associe à la phrase (Cas 4) ; c'est le seul cas de figure où l'unité restrictive s'associe à un élément plus haut que le XP auquel elle s'adjoint. Nous avons dit en présentant cette structure (§5.2.3) que dans pareils cas, le scope n'est pas donné par la phrase puisqu'elle est intégralement l'élément associé, et qu'il correspond de ce fait à "*x est vraie*" contextuellement. Or l'une des deux variables ( $\lambda P$ ) requises dans la représentation (85) doit être saturée par le scope (ou une partie du scope) qui est donné par la phrase. Cette variable n'a plus lieu d'être dans le cas où la

restriction s'associe à la phrase ; la seconde abstraction que nous proposons pour la valeur ordinaire de la restriction n'a donc plus qu'une variable (87)<sup>21</sup>.

$$(87) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_t \forall Y_t (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge Y) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

Cette représentation signifie que pour toute proposition  $Y$ , si elle appartenant aux alternatives non impliquées par  $X$  et si elle est vraie, alors elle correspond à  $X$  ; nous l'illustrons dans la section §5.4.2.

### 5.3.2.3 Restriction à 3 arguments : le XP modifié et associé est un déterminant

La troisième et dernière représentation de la valeur ordinaire que nous proposons vaut pour les cas où l'unité restrictive s'adjoint et s'associe au déterminant (Cas 5). Cette structure doit être traitée séparément du Cas 1 (traité §5.3.2.1), dont elle est pourtant un cas particulier, pour deux raisons. D'une part, les restrictifs sont ici à un niveau de la structure syntaxique plus profond que dans les autres cas, et d'autre part, le type sémantique du déterminant est plus complexe que celui des XP auxquels ils sont adjoints dans les constructions décrites précédemment. En effet, jusqu'à maintenant, les restrictifs étaient adjoints à des constituants syntaxiquement peu profonds (SN ou SV) ne nécessitant qu'une combinaison ; canoniquement un SN attend un prédicat, et inversement. À présent, l'élément auquel s'adjoint et s'associe l'unité restrictive est un déterminant (typé  $\langle\langle e, t \rangle, \langle\langle e, t \rangle, t \rangle\rangle$ ) dont le rôle est de mettre deux propriétés en relation (l'une exprimée par le  $N'$ , l'autre par exemple par le SV). Une nouvelle  $\lambda$ -abstraction prenant en considération la profondeur syntaxico-sémantique de l'élément modifié doit donc être proposée (88).

$$(88) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_{et, \langle et, t \rangle} \lambda T_{et} \lambda P_{et} \forall Y (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge ((Y)T)P) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

Pour tout élément  $Y$  appartenant à l'ensemble d'alternatives de  $X$ , s'il n'est pas une conséquence logique de  $X$  et s'il se combine avec les deux propriétés  $T$  et  $P$  (qui constituent à elles deux le scope) et renvoie une proposition vraie, alors c'est  $X$ . Nous détaillons plus précisément à la section §5.4.3 le calcul compositionnel d'une phrase faisant appel à cette sémantique de la restriction.

Avant de donner les représentations des valeurs alternative et présuppositionnelle de la restriction, nous tenons à faire remarquer que les trois formules proposées pour la valeur ordinaire ont la particularité de faire monter le type du constituant avec lequel les restrictifs se combinent si cela est nécessaire. Le constituant  $[\text{Restrictif XP}]_{XP}$  est toujours le foncteur dans la combinaison à laquelle il participe ensuite. En effet, lorsque c'est déjà

<sup>21</sup>Nous voyons que la variable  $X$  a le type  $t$  signalant ainsi que le constituant qui va se combiner est une proposition saturée qui a des conditions de vérité. Cela vaut pour les propositions principales mais lorsque la proposition est enchâssée (86) son type est plus complexe :  $\langle s, t \rangle$ .

(86) Lili pense que [Emma a seulement éternué]<sub>A</sub>.

Nous rendons compte de la composition de telles phrases dans l'annexe A.3.1.

le cas sans restriction (lorsqu'un SN sujet est un quantificateur généralisé qui attend une propriété donnée par le prédicat verbal), l'introduction d'un restrictif ne change pas les rôles foncteur/argument. En revanche, lorsque sans restriction, c'est par exemple le SV qui est le foncteur et le SN typé  $e$  son argument, le SN fait l'objet d'une montée de type lorsqu'il se combine d'abord avec un restrictif car il reste une variable complexe de la représentation du restrictif à saturer ( $\lambda P$ ). Nous illustrons cette montée de type dès le premier exemple (§5.4.1.1).

#### 5.3.2.4 Valeurs alternative et présuppositionnelle communes

Contrairement à la valeur ordinaire, les valeurs alternative et présuppositionnelles sont constantes quel que soit le XP modifié et quel que soit l'associé.

$$(89) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^A = \lambda X \llbracket X \rrbracket^A$$

$$(90) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^P = \lambda X \exists Z \llbracket X \rrbracket^P \wedge \llbracket X \rrbracket^O \wedge Z \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge Z >_E \llbracket X \rrbracket^O$$

Lorsque l'on combine le restrictif avec le XP auquel il est adjoint, la valeur alternative du restrictif (89) permet de faire “monter” celle du XP sans qu'elle soit modifiée pour donner celle du constituant qui résulte de la combinaison. L'introduction du restrictif n'a de ce point de vue pas d'effet sur l'ensemble déclenché par l'associé :  $\llbracket X \rrbracket^A$  et  $\llbracket \text{Restriction } X \rrbracket^A$  sont identiques. La valeur présuppositionnelle attachée aux restrictifs (90) est quant à elle tout d'abord composée de la valeur présuppositionnelle de l'élément avec lequel le restrictif se combine ( $\lambda X \llbracket X \rrbracket^P$ ) : c'est le principe même de cette valeur, elle fait “monter” la valeur présuppositionnelle des éléments qui se combinent. Elle contient également la valeur ordinaire de l'élément modifié par le restrictif ( $\lambda X \llbracket X \rrbracket^O$ ). Une phrase restrictive présupposant son préjacent, il faut que les valeurs ordinaires des unités de la phrase se combinent “simplement” dans la valeur présuppositionnelle.  $\llbracket X \rrbracket^O$  contient les variables qui restent à saturer ; elles le seront par la valeur ordinaire des éléments combinés (*cf.* (Fig. 5.5) p. 169 pour un exemple simple). La valeur présuppositionnelle des restrictifs est enfin composée de la présupposition scalaire qui informe qu'il existe au moins une alternative supérieure à l'associé dans  $Alt(\exists Z Z \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge Z >_E \llbracket X \rrbracket^O)$ .

On remarque que contrairement aux représentations proposées pour la valeur ordinaire, celles pour les valeurs alternative et présuppositionnelle n'opèrent pas de montée de type, mais ne font que dupliquer les valeurs du constituant avec lequel se combine le restrictif. Étant donné que la valeur alternative du constituant  $\llbracket \text{Restrictif } XP \rrbracket_{XP}$  est la même que le XP-frère de l'unité restrictive présente, et que toute unité a une valeur alternative qui correspond par défaut à sa valeur ordinaire, les combinaisons des valeurs alternatives vont se faire sans poser de problème. En revanche concernant la valeur présuppositionnelle, deux remarques s'imposent. La valeur ordinaire de  $X$  “monte” dans la valeur présuppositionnelle du constituant  $\llbracket \text{Restrictif } XP \rrbracket_{XP}$ . Si une variable complexe (comme  $\lambda P$ ) est présente, elle attend d'être combinée et doit l'être avec la valeur ordinaire du constituant-frère du XP

restreint. Prenons une phrase dont la structure est donnée sous (91a), et dont la valeur ordinaire du SN sujet (un QG) correspond à (91b) et celle du SV à (91c).

- (91) a.  $[[\text{Seul SN}_{et,t}]_{SN} \text{SV}]_P$   
 b.  $[[\text{SN}]^O : \lambda R (R)_A$   
 c.  $[[\text{SV}]^O : \lambda x \text{SV}(x)$

Le constituant formé par le SN et le restrictif a la valeur présuppositionnelle (92a) (nous ne notons que la montée de la valeur ordinaire pour ne pas obscurcir le propos). La variable qu'il reste alors à saturer ( $R$ ), devra l'être par la valeur ordinaire du SV, ce que l'on peut représenter par (92b), pour donner le préjacent en valeur présuppositionnelle de la phrase ( $\text{SV}(A)$ ).

- (92) a.  $[[\text{Restrictif SN}]_{SN}]^P : \lambda R (R)_A$   
 b.  $[[\text{Restrictif SN}]_{SN}]^P : \lambda R ([R]^O)_A$

Notre seconde remarque concernant la valeur présuppositionnelle (90) est liée aux cas où la valeur ordinaire du XP modifié par un restrictif ne contient pas de variable complexe à saturer : c'est le cas lorsqu'un SN est envisagé dans son pouvoir à dénoter un individu. Prenons une phrase dont la structure est la même que précédemment (91a) mais donc le SN sujet est de type  $e$  (93a) et a la valeur ordinaire (93b), une constante.

- (93) a.  $[[\text{Seul SN}_e]_{SN} \text{SV}]_P$   
 b.  $[[\text{SN}]^O : A$

La valeur présuppositionnelle du constituant  $[\text{Restrictif SN}]_{SN}$  correspond à (93b) ( $A$ ) et ne requiert aucune combinaison. Or on veut que cette valeur se combine avec la valeur ordinaire du SV pour aboutir au préjacent, ce qui n'est pas possible. Deux solutions peuvent répondre à ce problème. L'une consiste à changer la représentation de la valeur présuppositionnelle pour qu'elle opère une montée de type sur le XP modifié afin qu'il requiert une combinaison (avec les valeurs ordinaires des autres unités de la phrase) quel que soit son type initial. On aurait la formule (94) pour la valeur présuppositionnelle de la restriction.

$$(94) \quad [[\text{Restriction}]^P = \lambda X_e \lambda R_{et} \exists Z (R) [X]^P \wedge (R) [X]^O \wedge Z \in [X]^A \wedge Z >_E [X]^O$$

Cette solution a l'inconvénient de ne pas être valable pour tous les cas restrictifs dégagés, notamment lorsque *seulement* s'adjoint et s'associe à la phrase (Cas 5). En effet, dans ces cas-là, la valeur présuppositionnelle du restrictif doit simplement faire "remonter" les valeurs de la phrase, ce que permet la représentation (89). C'est pourquoi, nous privilégions la seconde option qui consiste à toujours considérer les SN comme des quantificateurs généralisés et non comme des individus<sup>22</sup>.

<sup>22</sup>Nous renvoyons à l'annexe A.3.2.3 pour le traitement qui est fait des phrases où un restrictif s'adjoint et s'associe à un SN qui dénote une propriété; cas dans lequel il est également nécessaire de faire monter le type du SN avant toute combinaison.

## 5.4 Illustrations

Nous détaillons à présent, pour chacune des cinq structures dégagées (§5.2.4), le calcul compositionnel du sens d'une des phrases restrictives données en exemple et illustrons ainsi le fonctionnement des trois représentations proposées (§5.3.2)<sup>23</sup>. Nous nous concentrons tout d'abord sur la représentation de la restriction la plus générale qui rend compte de trois cas sur cinq (§5.4.1), puis sur celle requise lorsque l'associé est la phrase dans son intégralité (§5.4.2), et enfin sur celle valable lorsque *seul* ou *seulement* s'adjoint à un déterminant (§5.4.3). Pour chacun des exemples, nous explicitons le calcul compositionnel à l'aide de trois structures arborescentes correspondant aux trois valeurs sémantiques de la phrase.

### 5.4.1 Restriction à deux arguments

La représentation de la contribution sémantique de la restriction que nous illustrons à présent est celle qui est valable pour les trois principales structures restrictives décrites précédemment (85) : le XP modifié est l'associé de la restriction (§5.4.1.1), l'associé est un élément de ce XP (§5.4.1.2), et l'associé est un non-constituant du SV auquel *seulement* ou *ne... que* est adjoint (§5.4.1.3).

$$(85) \quad \llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_\alpha \lambda P \forall Y_\alpha (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge ((Y)P)) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

#### 5.4.1.1 L'associé est le XP modifié

Nous ne détaillons ici que la phrase (95) = (75a) dans laquelle *seul* s'adjoint et s'associe au SN sujet, et renvoyons à l'annexe A.3.2 pour le détail de deux autres cas de figure<sup>24</sup>. Bien que l'exemple pris ici soit parmi les plus prototypiques du calcul compositionnel du sens d'une phrase restrictive, il met en évidence une particularité de l'interface syntaxe-sémantique qui doit être traitée.

$$(95) \quad \text{Seule } [\text{Emma}]_A \text{ dort.}$$

Nous avons vu qu'il était préférable de toujours représenter les SN comme des quantificateurs généralisés (§5.3.2.4). Toutefois, notre représentation de la valeur ordinaire des restrictifs (85) fonctionne que le SN soit typé  $e$  (Fig. 5.3) ou  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$  (Fig. 5.4). Quel que soit le type initial du SN, le constituant [Restrictif SN] a le type  $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$  dans les deux cas ; c'est lui qui joue le rôle de foncteur et le SV celui de l'argument  $((Y)P)$ . Mais notons que dans le premier cas, la combinaison du SN avec le restrictif fait monter son type : on passe de  $\text{SN}_e$  à  $[\text{Restrictif SN}_e]_{et,t}$ , tandis que le type ne change pas lorsque le SN modifié est un QG : on a  $[\text{Restrictif SN}_{et,t}]_{et,t}$ . Les noms propres, et les SN en général, seront désormais toujours traités comme des quantificateurs généralisés.

<sup>23</sup>Nous renvoyons à l'annexe A.3 pour l'illustration du calcul compositionnel d'autres exemples.

<sup>24</sup>Dans l'un *seulement* s'adjoint et s'associe au SV (75b), dans l'autre il s'adjoint et s'associe à un SN du SV (*Emma a prêté seulement [un livre]<sub>A</sub> à Simon*).

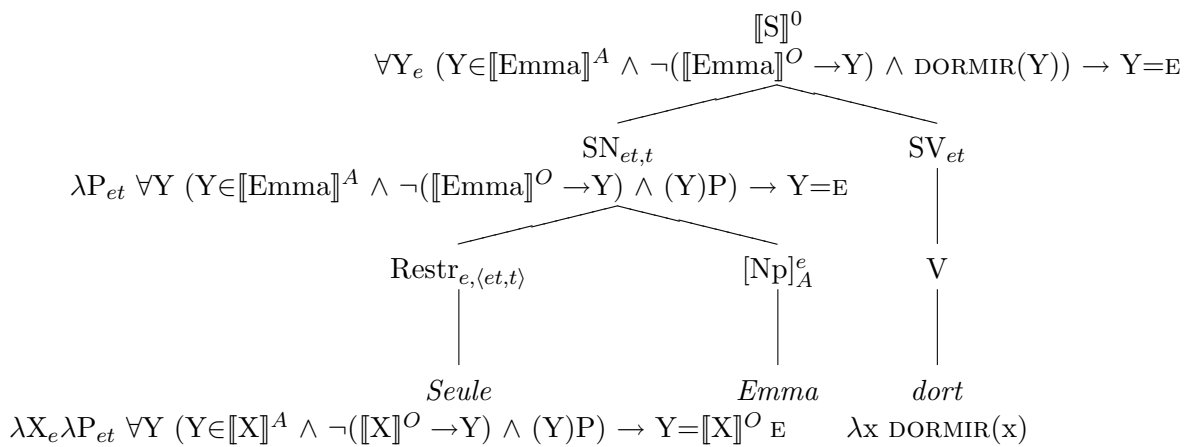


FIG. 5.3:  $\llbracket (95) \rrbracket^O$  – L’associé est un  $\text{SN}^e$  sujet

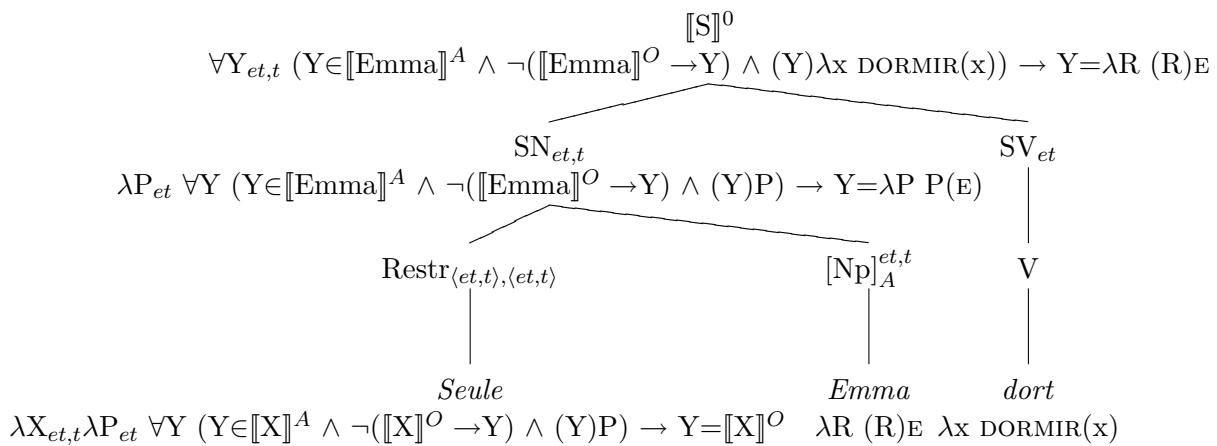


FIG. 5.4:  $\llbracket (95) \rrbracket^O$  – L’associé est un  $\text{SN}^{et,t}$  sujet

Les arbres de composition des valeurs alternative et présuppositionnelle de la phrase (95) correspondent aux deux figures sous (Fig. 5.5)<sup>25</sup>.

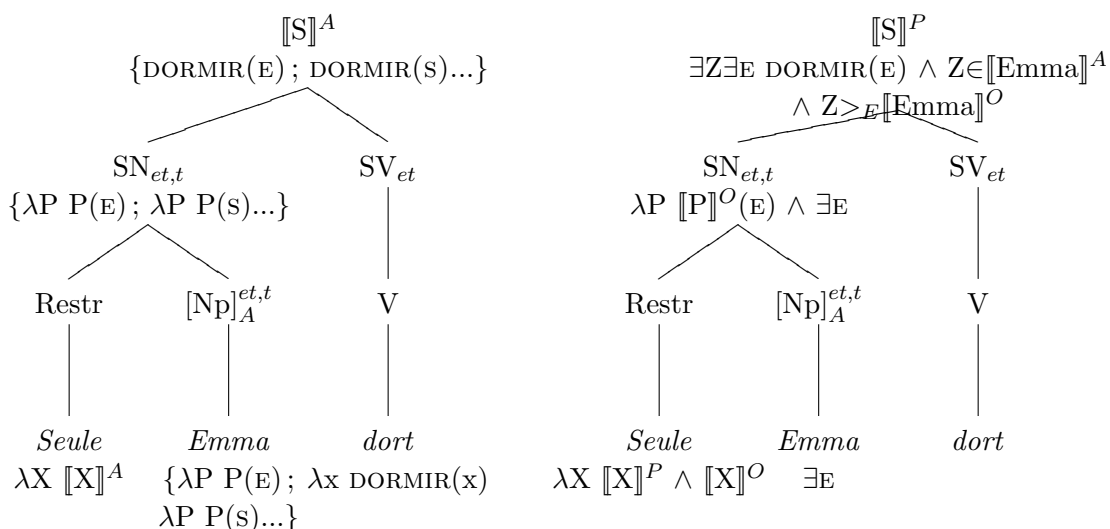


FIG. 5.5:  $\llbracket (95) \rrbracket^A$  &  $\llbracket (95) \rrbracket^P$  – L’associé est un SN $_{et,t}$  sujet

Le choix de représenter les noms propres comme des QG vaut également lorsque le SN auquel s’adjoint et s’associe un adverbe restrictif dénote une propriété. Nous avons vu au chapitre 3 que ces SN ont besoin d’une quantification existentielle et qu’ils la trouvent dans les prédicats avec lesquels ils se combinent (*les prédicats existentiels*) (Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004); le prédicat est alors le foncteur et le SN l’argument. Modifiée par la restriction, la valeur ordinaire d’un tel SN subit une montée de type et les rôles sont inversés : le SN est le foncteur et le SV son argument. En revanche, la valeur alternative et la valeur présuppositionnelle n’opèrent pas cette montée de type, le constituant [Restrictif SN] a alors des valeurs sémantiques hétérogènes. De ce fait, il faut soit modifier les valeurs alternative et présuppositionnelle afin qu’elles montent le type du SN, soit opérer une montée de type sur le SN avant qu’il ne se combine. Nous privilégions encore une fois la seconde option pour conserver les valeurs (89)–(90), et rendons compte de la construction d’une telle structure (*Seul [un enfant] $_{et}$  dort*) à l’annexe A.3.2.3.

#### 5.4.1.2 L’associé est un élément du XP modifié

Une seconde structure est représentable grâce à la première  $\lambda$ -abstraction proposée (§5.3.2.1) : l’associé de la restriction est un élément du constituant auquel l’unité restrictive s’adjoint. C’est par exemple le cas lorsque l’un des adverbes est adjoint à un SN et s’associe au déterminant, au nom ou à son modifieur (96) = (76a), ou encore lorsque l’un des adverbes est adjoint à un SV et s’associe à l’un de ses constituant-fils (10) = (76b).

<sup>25</sup>La présupposition scalaire déclenchée par les restrictifs étant toujours la même ( $\exists Z Z \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge Z >_E \llbracket X \rrbracket^O$ , où X est remplacé par le constituant auquel s’adjoint le restrictif), nous ne la notons désormais qu’au niveau de la phrase globale afin de ne pas obscurcir la représentation arborescente.



(96) Seule une voiture [rouge]<sub>A</sub> brûle.

*Une voiture rouge brûle et aucune voiture d'une autre couleur ne brûle*

(97) Emma a seulement prêté [un livre]<sub>A</sub> à Simon.

*Emma a prêté un livre à Simon et rien d'autre.*

La particularité de ce genre d'énoncés tient au fait que l'ensemble d'alternatives du XP auquel s'adjoint le restrictif n'est pas l'ensemble d'alternatives premier. Ce cas de figure fait écho à ceux présentés par Krifka (2006) qui signalent l'existence de *focus phrases* : segments qui se combinent avec *only* et contiennent l'élément focalisé sans être focalisés eux-mêmes. Le principe est le même ici, mis à part que l'élément qui donne l'ensemble d'alternatives initial n'est pas obligatoirement le focus informationnel de la phrase.

Nous détaillons le calcul compositionnel du sens de la phrase (96) dans laquelle *seul* est adjoint au SN sujet “*une voiture rouge*” et s'associe au modifieur du nom “*rouge*”<sup>26</sup>. C'est l'adjectif qui entre le premier dans un ensemble d'alternatives (98a). Chacun des éléments de cet ensemble se combine avec les autres composantes du SN jusqu'à obtenir, une fois au niveau du SN, un ensemble d'alternatives qui regroupent des SN qui ne se distinguent alors que par le modifieur. (98b)

(98) a. {rouge; bleue; jaune; verte}

b. {une voiture rouge; une voiture bleue; une voiture jaune; une voiture verte}

Les trois arbres qui suivent (Fig. 5.6 à Fig. 5.8) représentent les compositions des trois valeurs sémantiques de la phrase (96).

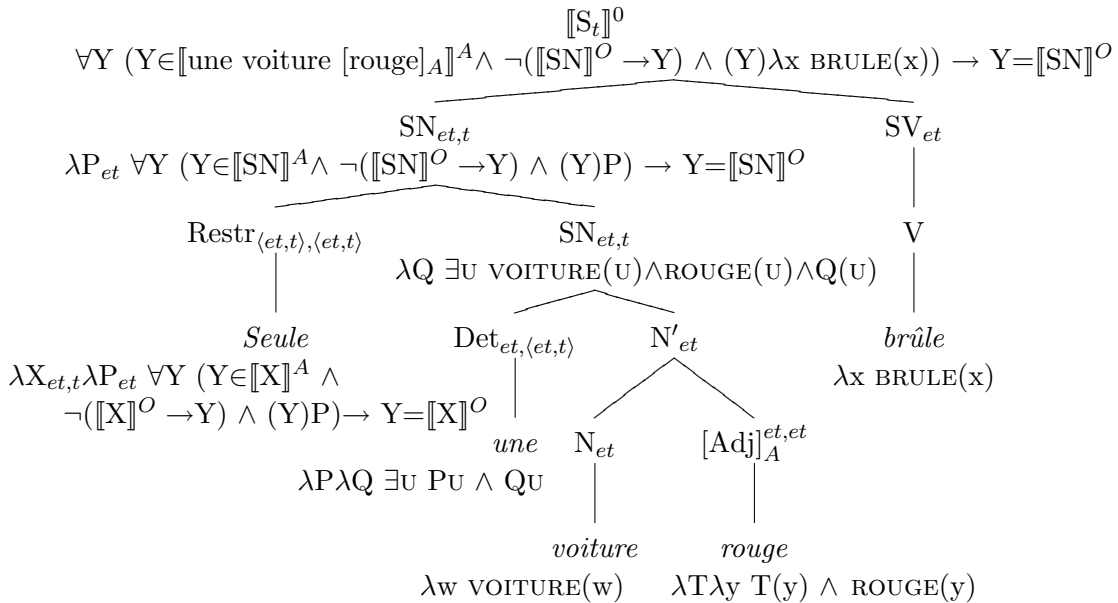


FIG. 5.6:  $\llbracket (96) \rrbracket^O$  – L'associé est l'adjectif d'un SN

Remarquons que l'adjectif dénote une propriété et est donc initialement représenté par  $\lambda y \text{ ROUGE}(y)$ . Afin que la combinaison se fasse correctement avec le N qui dénote égale-

<sup>26</sup>Le traitement de (10) est détaillé à l'annexe A.3.3.

ment une propriété ( $\lambda w \text{ VOITURE}(w)$ ) et que le  $N'$  “*voiture rouge*” est le type qui convient (lui aussi  $\langle e, t \rangle$ ), il est nécessaire de faire en sorte que l’adjectif ne change pas le type du constituant avec lequel il se combine : il attend un élément qui dénote une propriété pour renvoyer un élément du même type, l’adjectif est donc de type  $\langle \langle e, t \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$ . La représentation du sens de l’adjectif va alors contenir une variable (complexe) supplémentaire, on a  $\lambda T \lambda y T(y) \wedge \text{ROUGE}(y)$ <sup>27</sup>. Nous rendons compte des constructions compositionnelles des valeurs alternative et présuppositionnelle de la phrase (96) grâce aux arbres ci-dessous, respectivement (Fig. 5.7) et (Fig. 5.8).

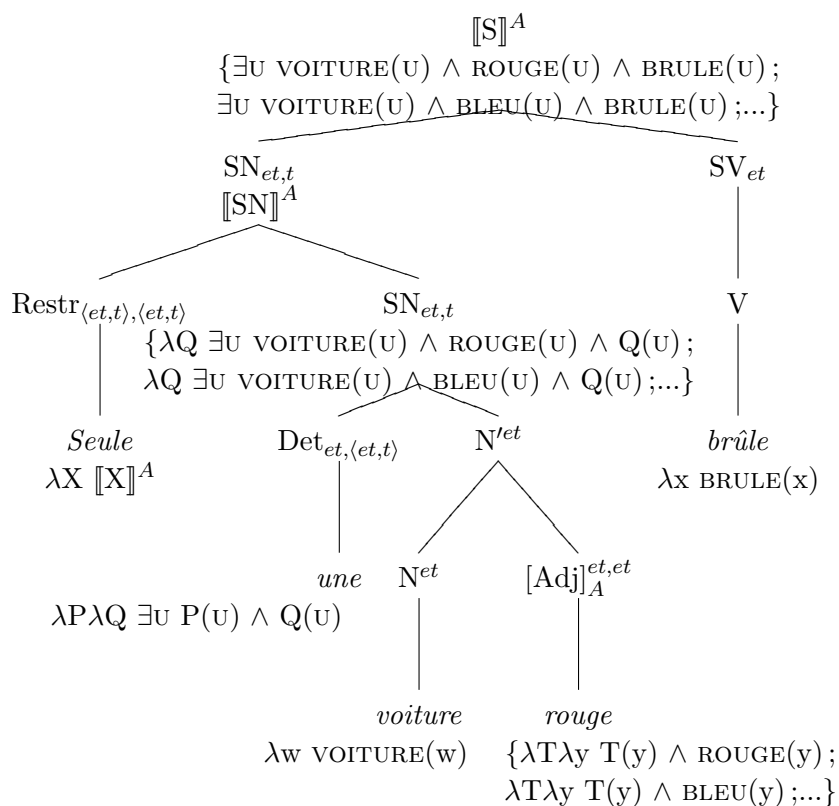
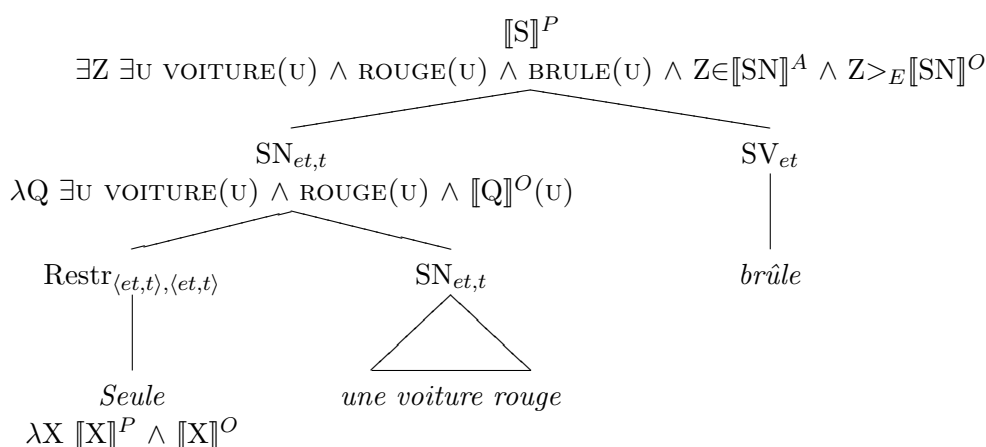


FIG. 5.7:  $\llbracket (96) \rrbracket^A$  – L’associé est l’adjectif d’un SN

<sup>27</sup>L’adjectif conserve son type  $\langle e, t \rangle$  lorsqu’il est par exemple attribut : “*Emma est belle*” est représentable par l’application fonctionnelle suivante :  $(\lambda y \text{ BELLE}(y))E$ , et aboutit à  $\text{BELLE}(E)$ .

FIG. 5.8:  $[[96]]^P$  – L’associé est l’adjectif d’un SN

### 5.4.1.3 L’associé est un non-constituant du SV

Nous détaillons ici la composition des trois valeurs sémantiques d’une phrase dans laquelle le restrictif est adjoint au SV et s’associe à un élément double : à deux constituants-fils du SV. Nous prenons en exemple la phrase (99) = (77) dans laquelle l’associé est composé de deux compléments du verbe<sup>28</sup>.

(99) Emma a seulement prêté [un livre à Simon]<sub>A</sub>.

Considéré l’auxiliaire comme la tête du SV pose problème pour faire de *seulement* un modifieur du SV étant donné sa place dans la phrase. En effet, en admettant qu’il modifie syntaxiquement le SV, son rattachement se fait à sa gauche ou à sa droite et il faut postuler un mouvement de l’adverbe entre l’auxiliaire et le participe passé. Linéairement, cela correspond à le voir apparaître avant le verbe tensé (100a) ou à la fin du SV (101a). Or dans ces positions, il n’est jamais modifieur de SV, mais respectivement de SN sujet (100b) et du dernier XP du SV (101b).

(100) a. \*Emma [seulement a prêté un livre à Simon]<sub>SV</sub>.

b. [Emma seulement]<sub>SN</sub> a prêté un livre à Simon.

(101) a. \*Emma [a prêté un livre à Simon seulement]<sub>SV</sub>.

b. Emma a prêté un livre [à Simon seulement]<sub>SP</sub>.

Pour rendre correctement compte de la composition du sens de cette phrase, et plus généralement des phrases dans lesquelles *seulement* est à droite du verbe tensé, nous adoptons le cadre syntaxique de la théorie GB (*Government and Binding Theory*, Chomsky (1981, 1982)) et admettons la présence, dans la représentation syntaxique, d’une information flexionnelle (I) qui a le SV pour complément. Le SV peut avoir un spécifieur à sa gauche et c’est précisément la place qu’occupe *seulement*, s’intercalant ainsi entre la flexion qui

<sup>28</sup>Nous rappelons que la fonction des constituants du SV qui participent au non-constituant n’a pas d’impact sur la restriction. Nous rendons compte du traitement d’un cas où le non-constituant forme le constituant “intermédiaire” V’ “prêter un livre” à l’annexe A.3.4.

appelle la réalisation du verbe tensé et le SV. Lorsque la phrase est à un temps composé, c’est l’auxiliaire qui apparaît sous la flexion et l’adverbe est intercalé entre lui et le verbe au participe passé qui reste dans le SV (Fig. 5.9) ; lorsqu’elle est à un temps simple, le verbe “sort” du SV pour prendre sa flexion et apparaître sous I, à gauche de *seulement* (cf. annexe A.3.3).

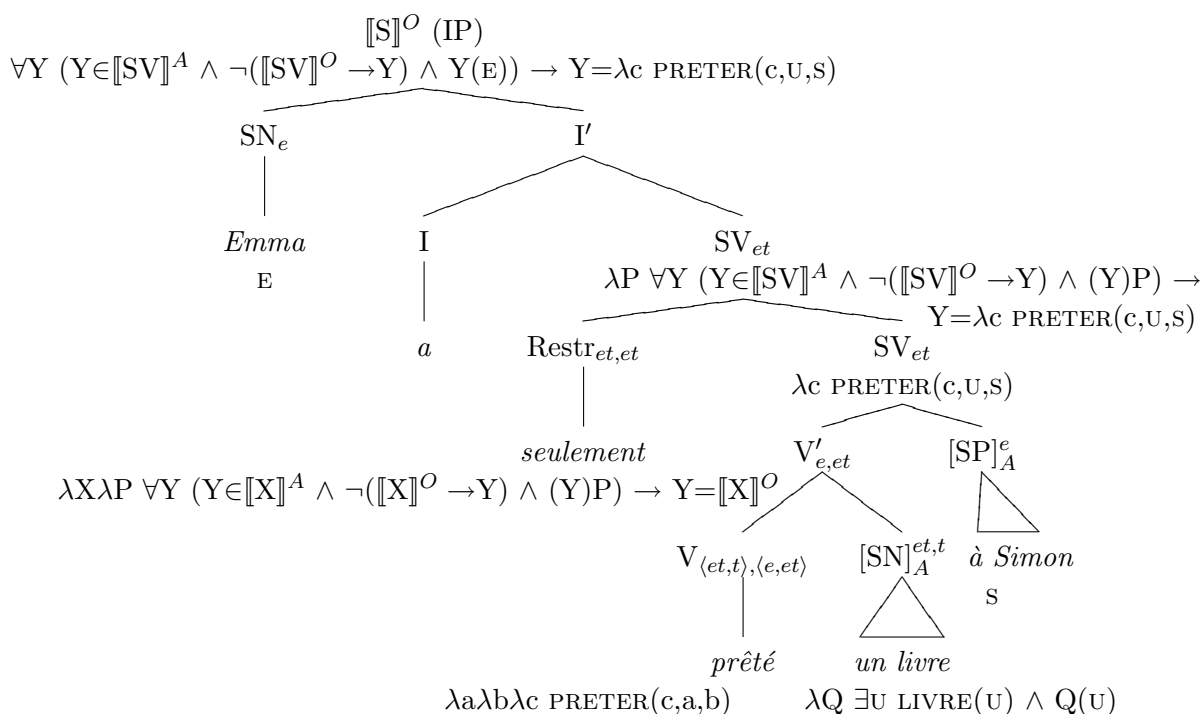


FIG. 5.9:  $\llbracket(99)\rrbracket^O$  – L’associé est un non-constituant du SV

Dans le cas traité ici, l’associé est double et les constituants qui y participent (“*un livre*” et “*à Simon*”) ne forment pas de constituant supérieur “[*un livre à Simon*]”. Chacun d’eux porte la marque de leur particularité sémantique et a un ensemble d’alternatives propre (102ab) qui va intégrer avec les autres au fur et à mesure de la combinaison des unités de la phrase (102c–e).

- (102) a.  $\llbracket\text{un livre}\rrbracket^A = \{\text{un livre} ; \text{un disque}\}$   
 b.  $\llbracket\text{Simon}\rrbracket^A = \{\text{Simon} ; \text{Zoé}\}$   
 c.  $\llbracket\text{prêter}\rrbracket^A = \llbracket\text{prêter}\rrbracket^O = \lambda a \lambda b \lambda c \text{ preter}(c, a, b)$   
 d.  $\llbracket\text{prêter un livre}\rrbracket^A = \{\text{prêter un livre} ; \text{prêter un disque}\}$   
 e.  $\llbracket\text{prêter un livre à Simon}\rrbracket^A = \{\text{prêter un livre à Simon} ; \text{prêter un disque à Simon} ; \text{prêter un livre à Zoé} ; \text{prêter un disque à Zoé}\}$

Parmi ces alternatives, nous en obtenons certaines qui sont composées d’un des deux éléments associés, par exemple : “*prêter un disque à Simon*” ou “*prêter un livre à Zoé*”. On peut faire l’objection que de tels SV ne sont pas vraiment des alternatives de l’associé car il y a du “commun” entre eux (respectivement “*à Simon*” et “*un livre*”), ce qui n’est pas le cas habituellement. Toutefois, il n’en demeure pas moins que ces alternatives sont

niées lorsque l'on énonce (99) : “Emma a prêté un livre à Zoé” est faux tout comme l’est “Emma a prêté un film à Lil”. La construction de l’ensemble d’alternatives au moyen des ensembles des deux parties du non-constituant associé “capte” ces alternatives, ce que ne ferait pas un mécanisme qui créerait l’ensemble d’alternatives nécessaire à la restriction au niveau du non-constituant (si tant est que cela soit possible). Cette construction de la valeur alternative de la phrase (99) est donnée en (Fig. 5.10) ; elle est suivie de celle de la valeur présuppositionnelle (Fig. 5.11).

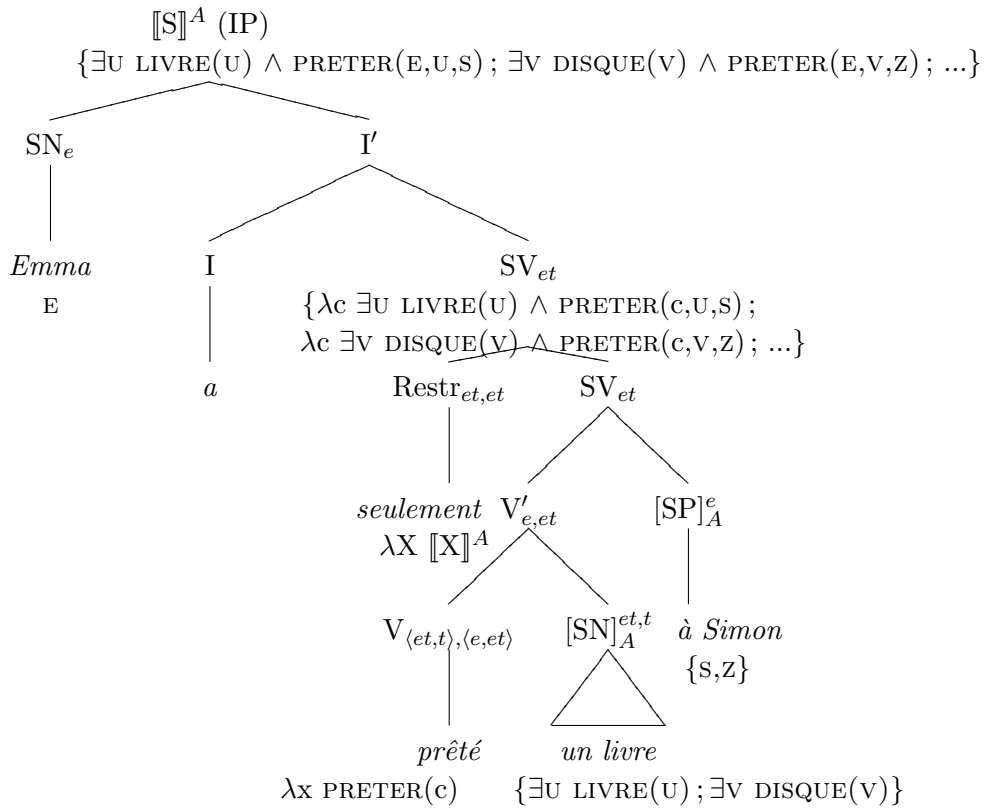
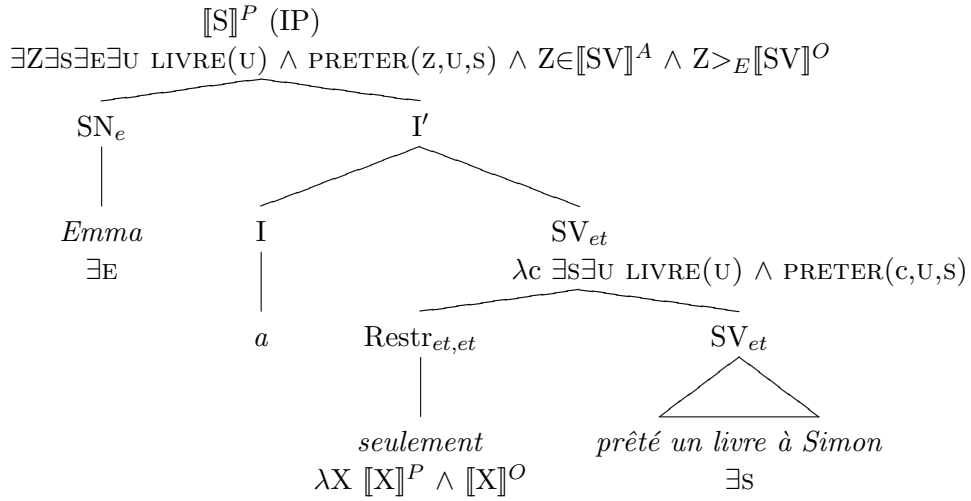


FIG. 5.10:  $[(99)]^A$  – L’associé est un non-constituant du SV

FIG. 5.11:  $\llbracket (99) \rrbracket^P$  – L’associé est un non-constituant du SV

Nous venons de détailler le calcul compositionnel du sens de phrases restrictives qui illustrent trois constructions restrictives des cinq que nous avons dégagées. La combinaison syntaxique du restrictif se fait avec son nœud-frère qui sature la première variable de sa  $\lambda$ -abstraction ( $\lambda X$ ). Dans les cas traités ici, ce constituant est soit le SN sujet soit le SV, c’est donc respectivement le SV ou le SN sujet qui sature la seconde variable ( $\lambda P$ ). Lorsque l’unité restrictive est adjoint à un constituant du SV et s’associe à lui (par exemple “Emma a vu seulement [Simon]<sub>A</sub>”), le fonctionnement est similaire. On considère le SN objet comme un quantificateur généralisé (cf. §5.4.1.1), l’ajout de *seulement* ne change pas son type sémantique et le constituant “seulement Simon” a donc le type  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ . Les combinaisons requises se font de la même façon que sans le restrictif, la variable  $P$  est saturée par le verbe qui apporte avec lui la ou les variables qui lui sont nécessaires (minimalement celle qui demande à être saturée par le sujet). Nous renvoyons à l’annexe A.3.2 pour le détail de la construction compositionnelle du sens d’une telle phrase et proposons à présent de rendre compte du traitement qui est fait des phrases dans lesquelles *seulement* est adjoint au SV et associé à la phrase entière (§5.4.2).

#### 5.4.2 *Seulement* s’associe à la phrase

Afin d’illustrer le cas où *seulement* est adjoint au SV et s’associe à la phrase, nous reprenons l’exemple (78) = (103).

- (103) – Que s’est-il passé ?  
– [Emma a seulement éternué]<sub>A</sub>.

Le scope n’étant pas donné par la phrase (puisqu’elle fournit intégralement l’associé), nous avons vu qu’il est nécessaire de proposer une abstraction de la valeur ordinaire qui ne contient qu’une variable qui demande à être saturée par l’associé :

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_t \forall Y_t (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge Y) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

Ainsi, pour toute proposition  $Y$  appartenant à  $\llbracket X \rrbracket^A$  (aux événements pertinents contextuellement), et non impliquée par  $\llbracket X \rrbracket^O$ , si  $Y$  est vrai, alors c'est  $X$  ( $\llbracket X \rrbracket^O$ ). Pour l'exemple (103) nous avons donc les trois valeurs sémantiques sous (103').

- (103') a.  $\llbracket S \rrbracket^O = \forall Y_t (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge Y) \rightarrow Y = \text{ETERNUER}(E)$
- b.  $\llbracket S \rrbracket^A = \{\text{ETERNUER}(E); \text{CRIER}(L); \dots\}$
- c.  $\llbracket S \rrbracket^P = \text{ETERNUER}(E)$

D'un point de vue syntaxique, *seulement* est adjoint au SV et non à la phrase : il ne peut pas apparaître en périphérie de la phrase et s'associer à elle (104) (= (74), §5.2.3).

- (104) A – Que s'est-il passé?
- B1 – \*[Seulement Zoé a éternué]<sub>A</sub>.
- B2 – ??[Zoé a éternué seulement]<sub>A</sub>.

Autrement dit, il paraît erroné de proposer un rattachement de l'adverbe à la phrase, même en se plaçant dans un cadre transformationnel et en postulant un mouvement de *seulement* à gauche du verbe tensé. Nous sommes ici devant un cas particulier car si habituellement, le restrictif peut s'associer à un élément plus profond que le XP auquel il est adjoint, il n'est pas possible qu'il fasse l'inverse : qu'il soit adjoint à un XP (un SP par exemple), et s'associe à un constituant qui domine le constituant qu'il forme avec ce XP (le SV) (105).

- (105) #Emma [a prêté un livre seulement à Simon]<sub>A</sub>.

Lorsque *seulement* est adjoint au SV, nous devons donc faire l'hypothèse qu'il peut "remonter" au niveau de la phrase pour qu'elle puisse faire l'objet de la restriction. Nous obtenons pour la phrase (103) les arbres de composition (Fig. 5.12) et (Fig. 5.13) qui illustrent respectivement le calcul des valeurs ordinaire, alternative et présuppositionnelle.

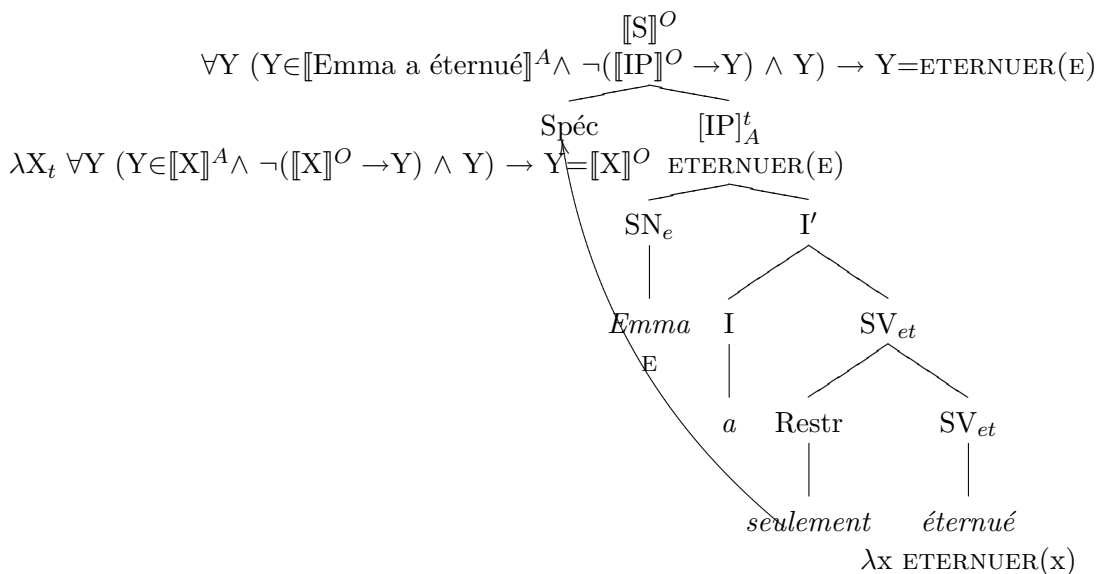


FIG. 5.12:  $\llbracket (103) \rrbracket^O$  – L'associé est la phrase

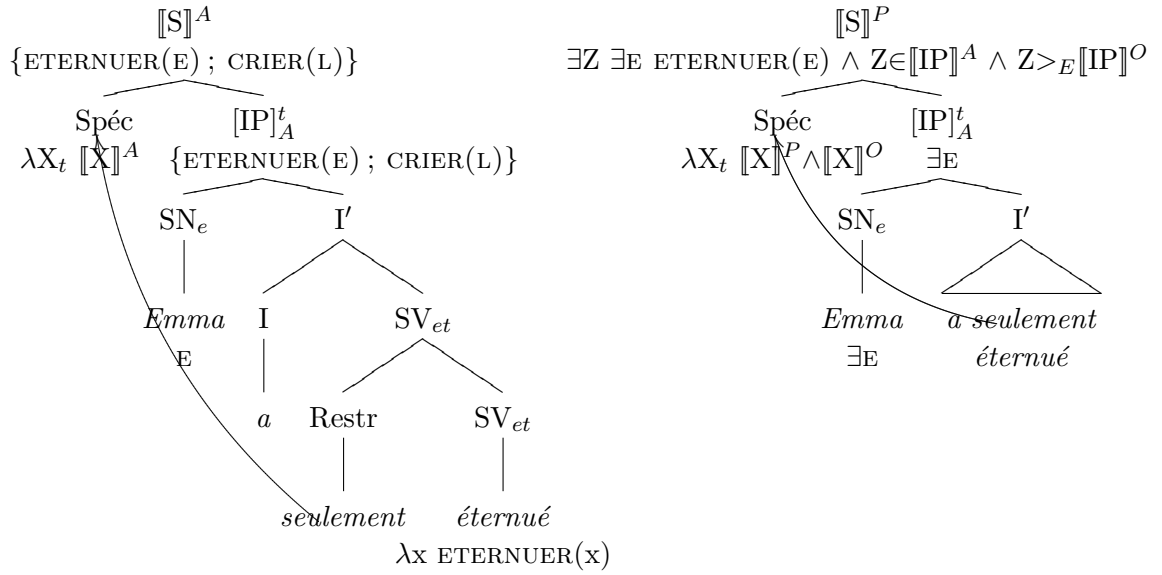


FIG. 5.13:  $[[ (103) ] ]^A$  &  $[[ (103) ] ]^P$  – L’associé est la phrase

Bien que *seulement* apparaisse dans le SV, il remonte pour n’être combiné qu’au niveau de la phrase avec laquelle il s’associe. La valeur alternative de l’associé est de ce fait composée de propositions qui n’ont que la pertinence contextuelle en commun ( $\{Emma$  a éternué; Lili a crié; ...}). La valeur présuppositionnelle correspond quant à elle à la présupposition d’existence d’Emma, la proposition non restrictive (“*Emma a éternué*”), et la présupposition scalaire.

### 5.4.3 Le restrictif est adjoint et associé à un déterminant

La structure restrictive dont nous rendons à présent compte correspond à la fois à celle dans laquelle l’adjectif *seul*, placé entre un indéfini et le nom d’un SN, s’adjoint et s’associe au déterminant (106)<sup>29</sup>, ainsi qu’à celles où *seulement* précède le déterminant d’un SN sujet ou d’un SN objet d’une préposition (107).

$$(106) \quad [Une]_A^{(et, \langle et, t \rangle)} \text{ seule fille dort.} \quad = (79)$$

$$(107) \quad \begin{aligned} \text{a.} & \text{ Seulement } [deux]_A^{(et, \langle et, t \rangle)} \text{ invités ont offert des livres à Emma.} & (26) \\ \text{b.} & \text{ Pierre a offert des livres à seulement } [un]_A^{(et, \langle et, t \rangle)} \text{ enfant.} \end{aligned}$$

Nous répétons la  $\lambda$ -abstraction proposée (§5.3.2) pour rendre compte de tels cas de figure :

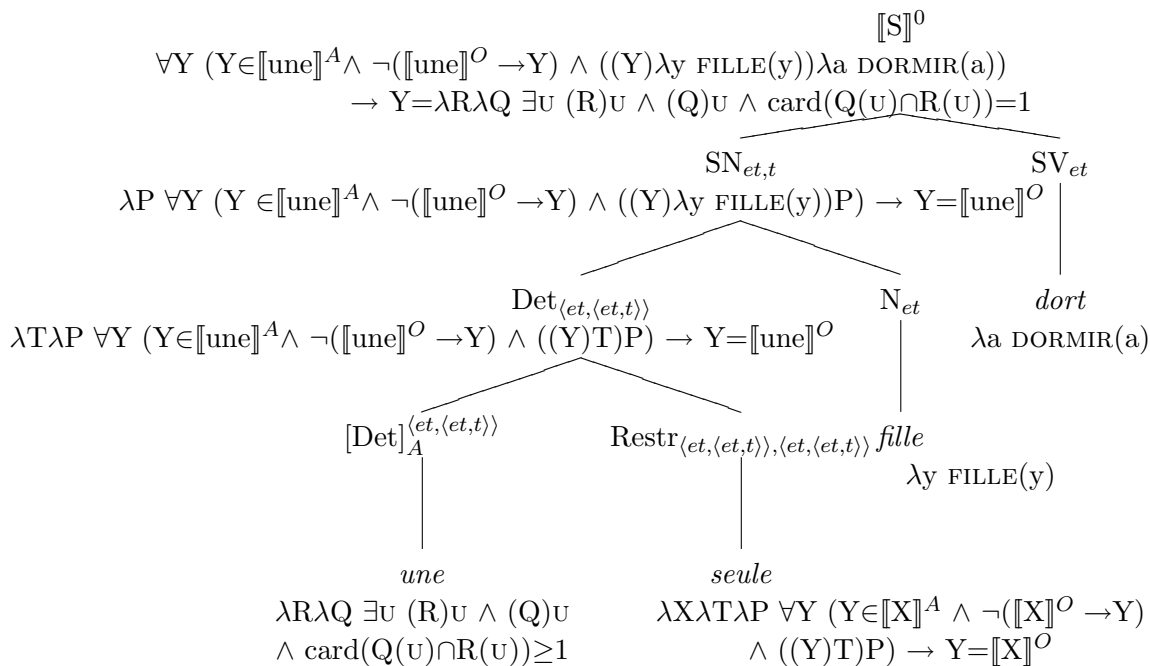
$$[[ ]^O = \lambda X_{et, \langle et, t \rangle} \lambda T_{et} \lambda P_{et} \forall Y (Y \in [[X]]^A \wedge \neg ([[X]]^O \rightarrow Y) \wedge ((Y)T)P) \rightarrow Y = [[X]]^O$$

L’unité restrictive se combine tout d’abord avec le déterminant ( $X_{et, \langle et, t \rangle}$ ), qui sature la première variable ( $\lambda X$ ), pour former un déterminant complexe qui a le même type et nécessite

<sup>29</sup>Si l’interprétation que l’on a d’une telle phrase est *in fine* la même que celle où un adjectif restrictif s’associe au déterminant (§5.2.1.3), le calcul ne peut pas se faire de la même façon car dans le cas présent, *seul* est adjoint au déterminant tandis que les adverbiaux sont adjoints au SN entier.



les mêmes combinaisons que l'article indéfini, d'où la présence d'encore deux variables ( $\lambda T$  et  $\lambda P$ ) à saturer par deux propriétés données respectivement par le N' et le SV. Le scope, qui n'apparaît pas lorsque l'associé est la phrase, ou qui apparaît sous la forme d'une variable lorsque l'associé est le XP-frère du restrictif, est ici représenté par les deux variables nécessaires à la combinaison du déterminant complexe. Nous détaillons la construction des valeurs sémantiques de l'exemple (106) grâce aux trois structures arborescentes qui suivent (de (Fig. 5.14) à (Fig. 5.16)).


 FIG. 5.14:  $\llbracket (106) \rrbracket^O$  – *Seul* interne à un SN indéfini

Nous ne représentons pas l'article indéfini de façon standard comme nous l'avons présenté à la section §5.3.2 et qui correspond à l'abstraction suivante :

$$\lambda R \lambda Q \exists U (R)U \wedge (Q)U$$

L'information quantitative qu'il véhicule (“au moins 1”) est ajoutée car c'est elle qui fait l'objet de la restriction :  $\text{card}(\llbracket Q \rrbracket^O(U) \cap \llbracket R \rrbracket^O(U)) \geq 1$ . On aboutit à :

$$\lambda R \lambda Q \exists U (R)U \wedge (Q)U \wedge \text{card}(\llbracket Q \rrbracket^O(U) \cap \llbracket R \rrbracket^O(U)) \geq 1$$

Cela signifie que l'intersection des deux ensembles d'individus, *i.e.* l'intersection de l'ensemble des filles et de celui des dormeurs ici, a la propriété d'être au moins 1. Nous faisons apparaître cette information car c'est précisément elle qui fait l'objet de la restriction nous l'avons déjà dit. L'ensemble d'alternatives pertinent est celui qui regroupe les quantités : {une exactement ; au moins une ; ... ; exactement deux ; au moins trois ; ...}. La restriction, en niant les alternatives supérieures de l'associé, permet de passer de l'interprétation “au

moins 1” ( $\geq 1$ ) à “exactement 1” ( $=1$ ). De ce fait, cette modification apparaît dans la valeur ordinaire dès la première combinaison de la restriction, *i.e.* au niveau du groupe  $[Det\ seul]$ .

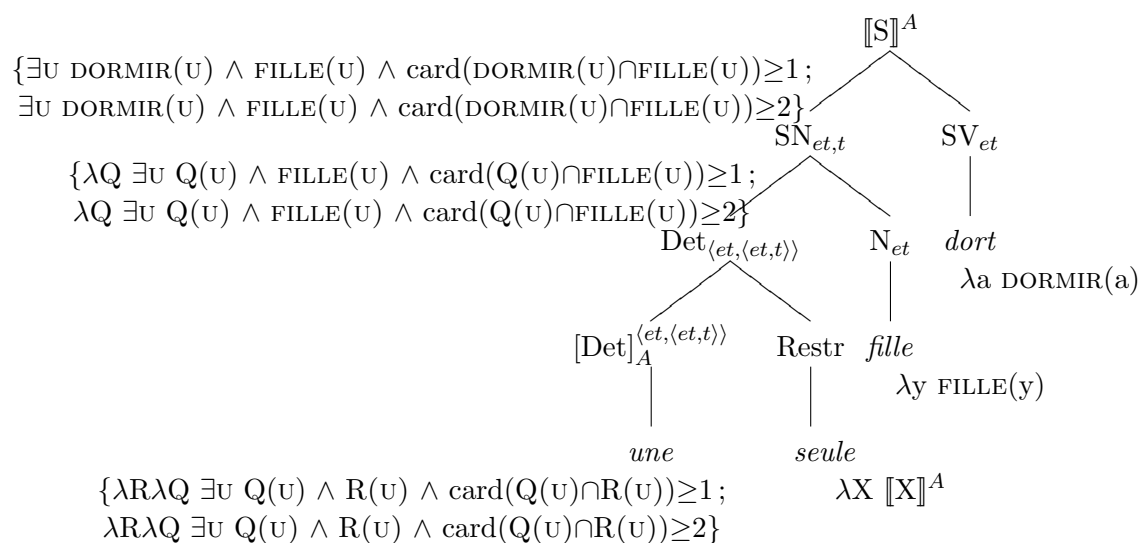


FIG. 5.15:  $[(106)]^A$  – *Seul* interne à un SN indéfini

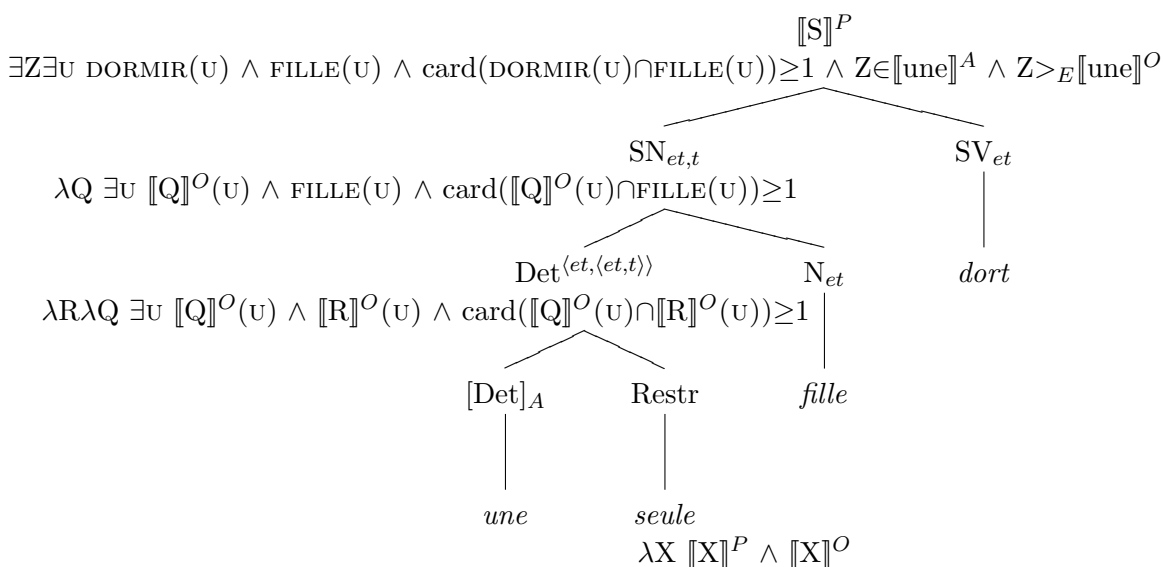


FIG. 5.16:  $[(106)]^P$  – *Seul* interne à un SN indéfini

Les exemples dont nous avons illustré le calcul compositionnel ont mis en évidence que bien qu'étant dans le cas général de la restriction, certaines précisions formelles doivent être apportées pour que la combinaison de toutes les unités des phrases se fasse correctement. Nous avons ainsi vu l'intérêt de considérer les noms propres comme des quantificateurs généralisés, ainsi que celui de faire apparaître la quantité exprimée par le déterminant indéfini au moyen d'un prédicat de cardinalité (il va de même lorsque l'indéfini est un numéral). Nous avons par ailleurs pu voir que l'interface entre la syntaxe et la sémantique n'était pas toujours triviale, en raison notamment de la place qu'occupe *seulement* lorsqu'il est adjoint au SV.

## Chapitre 6

# Conclusion

L'objectif de notre travail a été de décrire le fonctionnement général de la restriction afin de proposer un modèle permettant d'en rendre compte. Cette description a mis en évidence des comportements singuliers qui nous ont amenée à nous pencher plus particulièrement sur certains aspects de la restriction. Nous nous sommes ainsi concentrée sur trois problématiques spécifiques : l'interaction entre les syntagmes nominaux et la restriction, le principe de l'association avec le focus, et la représentation formelle de la contribution sémantique de la restriction. Au terme de cette thèse, nous voulons rappeler les quelques conclusions et propositions auxquelles nous sommes parvenue, ainsi que les questions qu'elles ont soulevées et qui sont autant de pistes pour des recherches futures.

### Contribution

Dans un premier temps, nous nous sommes attachée à décrire le fonctionnement de la restriction à partir de l'observation des phrases du français composées d'une unité restrictive, *seul*, *seulement* ou *ne... que*. À l'intérieur de ce groupe d'expressions, *seul* a un comportement singulier : morphologiquement adjectival, il peut se comporter comme un adverbe (*Seule Emma attend dans le couloir*) ou conserver son statut d'adjectif (*Une seule femme attend dans le couloir*). La description a par ailleurs mis au jour des différences syntaxiques et/ou sémantiques entre plusieurs types d'adverbes traditionnellement traités comme une classe uniforme. Nous avons distingué les *restrictifs* (*seulement*, *simplement*, *ne... que* et *juste*) des *exclusifs* (*uniquement* et *exclusivement*) et des *exceptifs* (*sauf*, *excepté*, *hormis*, etc.). Une différence sémantique importante isole le premier groupe des deux autres : les restrictifs véhiculent une information liée à la présence d'une échelle et relative à la position basse que l'associé y occupe, ce qui n'est pas le cas des exclusifs ni des exceptifs (1).

- (1) a. Marie n'a que trois enfants (et pas plus).
- b. \*Marie a exclusivement trois enfants (et pas plus).

L'ensemble des observations et des généralisations proposées nous a finalement permis de redéfinir la restriction et d'en proposer un modèle, inspiré des travaux de Klinedinst (2004,

2005) notamment. Ainsi, une phrase restrictive [*Restriction A Sc*] (où *A* est l'associé et *Sc* le scope) véhicule selon nous trois informations distinctes, que nous illustrons grâce à la phrase “*Seulement une femme attend dans le couloir*” :

1. elle présuppose que l'associé a la propriété donnée par le scope (c'est le préjacent,  $Sc(A)$ ) : “*Une femme attend dans le couloir*” ;
2. elle affirme que les alternatives de l'associé dans l'ensemble pertinent contextuellement ne valident pas le scope ( $\neg Sc(A')$  où  $A' \in Alt$ , et  $A' \neq A$ ) : “*Aucune autre femme n'attend dans le couloir*” ;
3. l'unité restrictive déclenche une présupposition scalaire selon laquelle il existe minimalement une alternative supérieure à *A* sur l'échelle *E* (qui ordonne l'ensemble *Alt*) : “*il existe au moins deux femmes susceptibles d'attendre dans le couloir*”.

Nous avons enfin montré que l'information selon laquelle l'associé est “bas sur l'échelle” (“*une*” est à une position basse sur l'échelle des quantités) est liée à un renforcement pragmatique de la présupposition scalaire.

La première étude dont nous avons ensuite rendu compte avait pour objet l'interaction entre les unités restrictives et les syntagmes nominaux qu'elles modifient. Elle a été motivée par le contraste (2) qui semblait signaler que la compatibilité d'un SN avec la restriction est fonction de son déterminant.

- (2) a. Seuls deux étudiants sont venus à la réunion.  
 b. \*Seul aucun étudiant n'est venu à la réunion.

Nous avons tenté d'expliquer la distribution observée grâce à la sémantique des SN et aux classifications proposées pour en rendre compte (Milsark, 1977 ; Kleiber, 2001 ; Dobrovie-Sorin and Beyssade, 2004). Cependant, une étude sur corpus a montré l'inefficacité de cette méthode car la distribution des SN restreints est orthogonale aux classes de SN. Nous nous sommes donc concentrée sur la sémantique des restrictifs, et il s'est avéré que la compatibilité des SN avec la restriction est fonction de l'élément du SN auquel elle s'associe. Nous avons ainsi montré que dès lors qu'un SN dénote un individu, il peut être l'associé du restrictif en présence (*Seule [Emma]<sub>A</sub> est venue à la réunion*) ; lorsque ce n'est a priori pas le cas, il est possible de forcer cette dénotation en donnant une lecture collective au SN (*Seules [toutes les forces mystiques du cosmos réunies]<sub>A</sub> peuvent avoir guidés les Nérés jusqu'ici*). Lorsqu'une unité restrictive s'associe au déterminant du SN, il doit répondre à la contrainte imposée par la présupposition scalaire : il doit avoir minimalement une alternative supérieure. Les déterminants comme *tous les*, *tout*, *chaque* ou *aucun* étant la borne supérieure de l'échelle qui ordonne *Alt*, ils ne peuvent pas faire l'objet de la restriction (*\*Seuls [tous les]<sub>A</sub> étudiants sont venus à la réunion*). Si les déterminants qui dénotent une quantité élevée peuvent jouer le rôle de l'associé (un effet de contraste avec la totalité se fait alors sentir), le renforcement pragmatique selon lequel “A est bas sur l'échelle” fait que de telles données sont rares et douteuses (*? \*Seuls [beaucoup]<sub>A</sub> d'étudiants sont venus à la réunion*). La restriction peut enfin s'associer au *N'* du SN ; le déterminant fait

alors partie du scope ou échappe totalement à la restriction (*Seuls la plupart des [émigrés] adoptaient le rite latin*).

Notre seconde étude a été motivée par l'une des observations faites initialement : hors contexte, l'associé peut être sous-déterminé, une unité restrictive adjointe à un XP pouvant s'associer à ce XP ou à l'une de ses parties. Cette sous-détermination nous a conduite à nous intéresser au principe de l'association avec le focus. Initialement proposé pour l'anglais, ce principe identifie toujours l'associé sémantique des opérateurs ( $A$ ), tel le restrictif *only*, au focus informationnel de la phrase ( $F$ , objet pragmatique), qui est distingué prosodiquement par un *nuclear pitch accent*. Pour les données du français, ces trois objets (sémantique, pragmatique et prosodique) ne sont pas toujours confondus. La relation sémantique/prosodie en jeu dans le principe de l'association avec le focus est valable : l'associé de la restriction est effectivement marqué à l'oral, et cette marque est certes la même que celle du focus informationnel. Toutefois si associé et focus informationnel peuvent se recouvrir (3), ce n'est pas toujours le cas : l'élément associé peut notamment être dans une relation d'inclusion avec celui qui est focalisé (4).

- (3) A – Qui Marie a-t-elle vu ?  
 B – Marie a seulement vu [la mère d'Emma]<sub>FA</sub>.
- (4) A – Qu'est-ce qui a gâché la fête ?  
 B – [Simon a seulement reconnu [Emma]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>

Ces deux observations (l'identité prosodique de l'associé et du focus informationnel, et la possibilité que ces objets soient deux constituants différents) plaident selon nous en faveur de l'existence d'une marque intonationnelle de la *distinction*, sémantique ou pragmatique, et non d'une marque de la focalisation.

La dernière étude menée a tout d'abord permis de rendre compte précisément du fonctionnement des trois unités restrictives *seul*, *seulement* et *ne... que*. Dans un premier temps, nous avons proposé des règles d'adjonction syntaxique propres à chacune d'elles. Ces règles se sont ensuite avérées déterminantes pour dégager une règle d'association commune, la syntaxe permettant de délimiter un "champ" dans lequel l'objet sémantique du restrictif se trouve. En effet, l'associé de la restriction est toujours le constituant auquel s'adjoint le restrictif, ou une (ou plusieurs) de ses parties. L'ensemble de ces principes nous a permis de proposer une représentation formelle de la restriction sous forme de  $\lambda$ -abstraction et de décrire le calcul compositionnel des phrases restrictives. Bien que notre objectif initial était de proposer une représentation unique rendant compte de la contribution sémantique de la restriction quel que soit son contexte d'apparition, les conclusions descriptives auxquelles nous sommes parvenue nous ont conduite à proposer trois représentations différentes. Elles sont liées par une sémantique commune (exprimée par l'implication), mais le nombre d'éléments qu'elles nécessitent lors de la combinaison varie selon la profondeur de l'élément auquel le restrictif s'adjoint. Le cas général, qui rend compte de la majorité

des phrases restrictives, est celui dans lequel les restrictifs nécessitent deux arguments : ils se combinent tout d'abord avec leur XP-frère (qui est, ou contient, l'associé), puis avec le reste des unités composant la phrase (qui sont, ou participent, au scope) (*Seule [Emma]<sub>A</sub> [attend dans le couloir]<sub>Sc</sub>*). Une autre représentation est nécessaire lorsque *seul*, en tant qu'adjectif à droite de l'article indéfini *un*, ou *seulement*, devant un SN sujet pré-verbal, est adjoint au déterminant (*[Une]<sub>A</sub> seule [femme attend dans le couloir]<sub>Sc</sub>* ; *Seulement [une]<sub>A</sub> [femme attend dans le couloir]<sub>Sc</sub>*). Il doit tout d'abord être combiné à ce déterminant, puis aux deux propriétés requises habituellement par le déterminant et dénotées respectivement par le N' et le SV si le déterminant restreint appartient au SN sujet (la  $\lambda$ -abstraction est composée de trois variables liées). Enfin, la troisième représentation proposée rend compte des cas où *seulement* est adjoint au SV et s'associe à la phrase entière (*Emma a seulement éternué*) : la restriction opérant au niveau de la proposition, l'adverbe n'a besoin de se combiner qu'avec elle.

## Perspectives

Si les recherches menées durant cette thèse ont permis de répondre à certaines questions, d'autres méritent d'être approfondies, et d'autres encore ont été soulevées. Différentes perspectives peuvent être mentionnées : elles sont sémantiques, concernent l'interface entre sémantique, pragmatique et prosodie, ou se placent dans le cadre plus appliqué du traitement automatique des langues.

Sur le plan sémantique, rappelons que l'information relative à la position basse de l'associé sur son échelle est commune aux deux emplois de *seul*, *seulement* et *ne... que*, à savoir ceux qui expriment une restriction (5), et ceux qui ne changent pas les conditions de vérité de la phrase dans laquelle ils sont introduits, les emplois rhétoriques (6).

- (5) a. Une seule femme attend dans le couloir.

*Une femme attend dans le couloir, et pas plus.*

- b. Pierre a seulement bu trois cafés.

*Pierre a bu trois cafés, et pas plus.*

- (6) a. La seule idée de partir en vacances réjouit Marie.

*L'idée de partir en vacances suffit à réjouir Marie.*

Pierre est seulement lieutenant.

*Pierre est lieutenant et pas mieux sur l'échelle des grades.*

Si certaines caractéristiques syntaxiques et/ou sémantiques des emplois rhétoriques ont été mises en évidence (constructions syntaxiques particulières ou exclusion présente avant l'introduction de l'unité), une étude plus poussée du lien entre les deux emplois, restrictifs *vs* rhétoriques, reste à mener. Elle aura notamment pour objectif d'expliquer pourquoi,

dans les SN à la structure  $[le\ seul\ N']_{SN}$ , *seul* ne change pas les conditions de vérité excepté lorsque le SN est objet d'une préposition (7).

- (7) Il a cet air d'inexprimable orgueil qu'on voit aux seuls toréadors.  
*Il a cet air d'inexprimable orgueil qu'on voit aux toréadors, et à personne d'autre.*

Sur le plan de l'interaction entre sémantique, pragmatique et prosodie, il est selon nous pertinent de poursuivre le travail expérimental commencé au cours de cette thèse. Il s'agira d'affiner les résultats obtenus concernant le marquage prosodique du constituant auquel s'associent les restrictifs ; différentes pistes pourront être exploitées. L'une d'entre elles consiste à élargir la couverture des données testées en ajoutant au corpus des phrases dont le contexte permet d'obtenir les structures sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour critiquer le principe de l'association avec le focus. Il s'agit, d'une part, des cas où le sujet est focalisé, et où le restrictif s'adjoint au SV et sélectionne un associé particulier dans celui-ci (8).

- (8) – Je sais que les étudiants avaient le droit de se faire aider par Gaël, qui lui a demandé de l'aide ?  
 – [Lili]<sub>F</sub> lui a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub>.

On se demandera notamment si le fait que la réponse ne soit pas parfaitement congruente a une influence sur la réalisation prosodique. D'autre part, il serait pertinent d'observer la réalisation prosodique des phrases dans lesquelles le restrictif s'associe à un constituant double, composé à la fois d'un élément focalisé et d'un élément appartenant au fond, comme c'est le cas en (9).

- (9) – (C'était l'anniversaire d'Emma et Zoé hier.)  
 Qu'est-ce que leur a offert Lili ?  
 – Lili a seulement offert [[un livre]<sub>F</sub> à Emma]<sub>A</sub>.

Une autre piste, inexplorée jusqu'à présent, est celle de la réalisation prosodique de l'associé lorsque celui-ci est un élément d'un SN. Nous avons travaillé sur des constituants relativement hauts dans la structure syntaxique (ceux participant au syntagme verbal). Or, lorsque l'un des restrictifs est adjoint à un syntagme nominal, nous avons vu qu'il peut s'associer à n'importe laquelle de ses parties (Det, N', etc.). On se posera donc la question de savoir si la sélection de l'une d'entre elles est marquée prosodiquement, et le cas échéant comment (10).

- (10) – Est-ce que tout le monde connaît Emma ?  
 – Non, seuls [[trois]<sub>A</sub> étudiants] connaissent Emma.

Enfin, on pourra se demander si la réalisation prosodique de l'associé est la même en première et en seconde occurrence, ou si comme en anglais (Beaver et al., 2003, 2004), on a affaire à une marque structurale ayant deux allomorphes, l'un typique de la première occurrence du couple Restrictif/Associé, l'autre marquant l'associé lorsque le couple apparaît pour la seconde fois.



Nous tenons enfin à évoquer quelques questions que soulèvent selon nous l'identification de l'associé et celle de l'ensemble d'alternatives "contextuellement pertinent" auquel il appartient. Rien n'a été dit sur la façon dont on identifie *Alt* excepté qu'il est présent contextuellement, et que l'associé permet d'y accéder puisqu'il en fait partie. De plus, les propositions avancées pour représenter la contribution sémantique des unités restrictives et des phrases dans lesquelles elles apparaissent partent du postulat que l'associé de la restriction est connu. Or, bien que la syntaxe délimite un "champ" dans lequel la restriction peut opérer et que la prosodie marque l'associé, il semble possible que ce dernier reste sous-spécifié puisque que la même marque intonatonnelle caractérise associé et focus informationnel alors qu'ils peuvent être distincts. Cela est d'autant plus vrai qu'à l'écrit, la prosodie n'intervient pas et que les lecteurs n'interprètent pas moins correctement les phrases restrictives dans lesquelles l'associé n'est pas le focus informationnel. Une étude sur les indices permettant de reconnaître un élément comme celui qui fait l'objet de la restriction est donc primordiale, notamment lorsque l'on se place dans une perspective de traitement automatique de l'écrit. Au moins deux questions se posent. La première concerne la présence d'un ensemble dans le contexte : celle-ci ne permettrait-elle pas de résoudre le problème de la sous-détermination de l'associé ? si deux éléments sont en concurrence pour jouer le rôle de l'associé, l'appartenance de l'un d'entre eux à un ensemble, présent et identifié, le sélectionnera comme l'objet de la restriction. Par conséquent, il est crucial de pouvoir répondre à une seconde question : comment accède-t-on à l'ensemble *Alt* ? Pour tenter d'y répondre, on cherchera notamment les "marqueurs d'ensemble" présents dans le contexte linguistique des phrases restrictives, comme *parmi* ou *des* (*Parmi les/Des amis de Marie, je ne connais que Pierre*). Le rôle de la structure du discours devra également être dégagé. En effet, si deux ensembles sont présents dans le contexte, mettant ainsi à disposition deux associés possibles, on peut faire l'hypothèse que le fait que l'un soit plus saillant que l'autre dans le discours joue un rôle dans l'identification de l'objet de la restriction. Il reste à le démontrer.

# Annexe A

## A.1 Expérimentation : Corpus donné aux locuteurs

### Les 8 phrases-tests

- (1) Anouck a seulement fait des bisous à Simon en partant.
- (2) Lili a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier.
- (3) Théo a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac.
- (4) Anouck a seulement rencontré des argentins en cours de maths.
- (5) Lili a seulement demandé des idées à Gaël.
- (6) Théo a seulement suggéré au directeur de l'augmenter.
- (7) Anouck a seulement pensé à Simon ce matin.
- (8) Lili a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui.

### Patrons des contextes

	Question	Réponse
C1	Sans <i>seulement</i> QU- pour chaque XP du SV	Avec <i>seulement</i> Associé = Focus = XP du SV
C2	All-focus sans <i>seulement</i>	All-focus sans <i>seulement</i> (sans Associé)
C3	All-focus sans <i>seulement</i> Restriction orientée par le contexte	All-focus avec <i>seulement</i> : associé particulier correspondant
C4	Sans <i>seulement</i> et un XP post-V QU-	Sans <i>seulement</i> et XP post-V focalisé
C5	Avec <i>seulement</i> + Sujet QU-	Focus = Sujet ; Associé = VP (SOF)
C6	Contexte assertif	Question : Sujet QU- ; A contextuel
C7	All-focus sans <i>seulement</i>	All-focus avec <i>seulement</i>

TAB. A.1: Patrons des contextes donnés aux locuteurs

Dans le cœur de la thèse, nous avons fait référence aux quatre premiers contextes présentés ici (C1–C4, Tab. A.1). Les trois suivants ont été inexploités pour différentes raisons :

– C5 présente un focus en seconde occurrence (SOF), la première occurrence ayant été produite par les instigateurs de l'étude (C. Gendrot ou moi-même) ;

– la phrase produite dans le contexte C6 est une question contrairement aux phrases produites dans tous les autres contextes qui sont des assertions ; les contours des phrases assertives et des phrases interrogatives n'étant pas les mêmes, nous avons laissé ces derniers de côté pour une étude ultérieure ;

– La phrase produite en C7, dans sa comparaison avec celle produite grâce au contexte C2, a permis de confirmer la similitude de réalisations entre un constituant focalisé ET associé de la restriction (en l'occurrence ici la phrase) et un constituant uniquement focalisé.

## Les phrases-tests en contexte

### Phrase-test 1

- (C1) a. – Qu'a fait Anouck ?  
 – Anouck a seulement [fait des bisous à Simon en partant]<sub>FA</sub>.
- b. – Qu'a fait Anouck en partant ?  
 – Anouck a seulement [fait des bisous à Simon]<sub>FA</sub> en partant.
- c. – Qu'est-ce qu'Anouck a fait à Simon en partant ?  
 – Anouck a seulement fait [des bisous]<sub>FA</sub> à Simon en partant.
- d. – À qui Anouck a-t-elle fait des bisous en partant ?  
 – Anouck a seulement fait des bisous [à Simon]<sub>FA</sub> en partant.
- e. – Quand Anouck a-t-elle fait des bisous en partant ?  
 – Anouck a seulement fait des bisous à Simon [en partant]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Qu'est-ce qu'il s'est passé ?  
 – [Anouck a fait des bisous à Simon en partant]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Alors qu'Anouck partait, Simon a voulu qu'elle lui fasse un massage, des bisous et la cuisine !  
 – Et que s'est-il passé ?  
 – [Anouck a seulement fait [des bisous]<sub>A</sub> à Simon en partant]<sub>F</sub>.
- b. – À l'anniversaire de Gaël, les enfants voulaient tous qu'Anouck leur fasse des bisous avant de partir, mais certains d'entre eux ont été particulièrement désagréables...  
 – Et que s'est-il passé ?  
 – [Anouck a seulement fait des bisous [à Simon]<sub>A</sub> en partant]<sub>F</sub>.
- c. – D'habitude, Anouck et Simon n'arrêtent pas de se faire des bisous : en arrivant, pendant la journée, en partant... Mais hier, elle était contrariée...

- Et que s’est-il passé ?  
 – [Anouck a seulement fait des bisous à Simon [en partant]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.
- (C4) a. – Qu’est-ce qu’Anouck a fait à Simon en partant ?  
 – Anouck a fait [des bisous]<sub>F</sub> à Simon en partant.  
 b. – À qui Anouck a-t-elle fait des bisous en partant ?  
 – Anouck a fait des bisous [à Simon]<sub>F</sub> en partant.  
 c. Quand Anouck a-t-elle fait des bisous en partant ?  
 – Anouck a fait des bisous à Simon [en partant]<sub>F</sub>.
- (C5) – Qui a seulement fait des bisous à Simon en partant ?  
 – [Anouck]<sub>F</sub> [a seulement fait des bisous à Simon en partant]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Il convient de faire des bisous à tous les enfants lorsqu’on s’en va.)  
 Qui a seulement fait des bisous à Simon en partant ?<sup>1</sup>  
 b. (D’ordinaire, on fait une grimace ET des bisous à Simon.)  
 Qui a seulement fait des bisous à Simon en partant ?  
 c. (Simon est un petit garçon à qui on a tout le temps envie de faire des bisous...)  
 Qui a seulement fait des bisous à Simon en partant ?
- (C7) – Qu’est-ce qu’il s’est passé ?  
 – [Anouck a seulement fait des bisous à Simon en partant]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 2

- (C1) a. – Qu’a fait Lili ?  
 – Lili a seulement [donné des exercices aux étudiants le mois dernier]<sub>FA</sub>.  
 b. – Qu’a fait Lili le mois dernier ?  
 – Lili a seulement [donné des exercices aux étudiants]<sub>FA</sub> le mois dernier.  
 c. – Qu’est-ce que Lili a donné aux étudiants le mois dernier ?  
 – Lili a seulement donné [des exercices]<sub>FA</sub> aux étudiants le mois dernier.  
 d. – À qui Lili a-t-elle donné des exercices le mois dernier ?  
 – Lili a seulement donné des exercices [aux étudiants]<sub>FA</sub> le mois dernier.  
 e. Quand Lili a-t-elle donné des exercices aux étudiants ?  
 Lili a seulement donné des exercices aux étudiants [le mois dernier]<sub>FA</sub>

<sup>1</sup>Le soulignement invite les locuteurs à accentuer le constituant.

- (C2) – Alors... comment ça s'est terminé ?  
 – [Lili a donné des exercices aux étudiants le mois dernier]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Comme les étudiants sont de plus en plus pénibles, Lili les a prévenus : ils ont un examen par mois. Il comporte une dissertation, un thème et des exercices. Mais elle a eu beaucoup de travail le mois dernier, elle est très occupée ces derniers temps...  
 – Alors... comment ça s'est passé ?  
 – [Lili a seulement donné [des exercices]<sub>A</sub> aux étudiants le mois dernier]<sub>F</sub>.
- b. – Dans ses cours du soir, Lili enseigne à des étudiants, des enfants et des adultes. Elle donne des exercices à chaque groupe tous les mois ! Mais le mois dernier, elle a été très occupée.  
 – Alors... comment ça s'est terminé ?  
 – [Lili a seulement donné des exercices [aux étudiants]<sub>A</sub> le mois dernier]<sub>F</sub>.
- c. – Lili avait prévu de donner des exercices aux étudiants le mois dernier, celui d'avant et ce mois-ci. Mais en ce moment, elle est débordée.  
 – Alors... comment ça s'est passé ?  
 – [Lili a seulement donné des exercices aux étudiants [le mois dernier]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.
- (C4) a. – Qu'est-ce que Lili a donné aux étudiants le mois dernier ?  
 – Lili a donné [des exercices]<sub>F</sub> aux étudiants le mois dernier.
- b. – À qui Lili a-t-elle donné des exercices le mois dernier ?  
 – Lili a donné des exercices [aux étudiants]<sub>F</sub> le mois dernier.
- c. – Quand Lili a-t-elle donné des exercices aux étudiants ?  
 – Lili a donné des exercices aux étudiants [le mois dernier]<sub>F</sub>.
- (C5) – Qui a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier ?  
 – [Lili]<sub>F</sub> [a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Dans cette université, les enseignants ont plusieurs modes de contrôle mensuels.)  
 Qui a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier ?
- b. (Le mois dernier on devait donner des exercices à tout le monde (profs, étudiants, administratifs).)  
 Qui a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier ?
- c. (Dans cette université, les enseignants donnent tout le temps des exercices aux étudiants.)  
 Qui a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier ?

- (C7) – Et ?  
 – [Lili a seulement donné des exercices aux étudiants le mois dernier]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 3

- (C1) a. – Qu'a fait Théo ?  
 – Théo a seulement [ramassé ces billets rue Tolbiac]<sub>FA</sub>.  
 b. – Qu'a fait Théo rue Tolbiac ?  
 – Théo a seulement [ramassé ces billets]<sub>FA</sub> rue Tolbiac.  
 c. – Qu'a ramassé Théo rue Tolbiac ?  
 Théo a seulement ramassé [ces billets]<sub>FA</sub> rue Tolbiac.  
 d. – Où Théo a-t-il ramassé ces billets ?  
 Théo a seulement ramassé ces billets [rue Tolbiac]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Que s'est-il passé ?  
 – [Théo a ramassé ces billets rue Tolbiac]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – En rentrant par la rue Tolbiac, Théo a vu un homme perdre un paquet contenant des billets, des tickets restaurant, des papiers administratifs... Il ne savait pas trop quoi faire...  
 – [Théo a seulement ramassé [ces billets]<sub>A</sub> rue Tolbiac]<sub>F</sub>.  
 b. J'ai croisé Théo hier, il avait plein de billets de loterie ! Il les avait ramassés dans la rue... Comme je sais qu'il passe par la rue Tolbiac, la rue de Patay et la place Jeanne d'Arc, je me suis demandé où il avait trouvé tout ça... !  
 – Et alors... ?  
 – [Théo a seulement ramassé ces billets [rue Tolbiac]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.
- (C4) a. – Qu'est-ce que Théo a ramassé rue Tolbiac ?  
 – Théo a ramassé [ces billets]<sub>F</sub> rue Tolbiac.  
 b. – Où Théo a-t-il ramassé ces billets ?  
 – Théo a ramassé ces billets [rue Tolbiac]<sub>F</sub>.
- (C5) – Qui a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac ?  
 – [Théo]<sub>F</sub> [a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Il y a toujours des billets qui traînent un peu partout, c'est facile d'en trouver dans Paris...)  
 Qui a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac ?

- b. (Dans cette rue, il y a toujours plein de trucs qui traînent par terre...)  
 Qui a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac ?

- (C7) – Que s’est-il passé ?  
 – [Théo a seulement ramassé ces billets rue Tolbiac]<sub>FA</sub>.

#### Phrase-test 4

- (C1) a. – Qu’a fait Anouck ?  
 – Anouck a seulement [rencontré des argentins en cours de maths]<sub>FA</sub>.  
 b. – Qu’a fait Anouck en cours de maths ?  
 – Anouck a seulement [rencontré des argentins]<sub>FA</sub> en cours de maths.  
 c. – Qui Anouck a-t-elle rencontré en cours de maths ?  
 – Anouck a seulement rencontré [des argentins]<sub>FA</sub> en cours de maths.  
 d. – Où Anouck a-t-elle rencontré des argentins ?  
 – Anouck a seulement rencontré des argentins [en cours de maths]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Qu’est-ce qu’il s’est passé ?  
 – [Anouck a rencontré des argentins en cours de maths]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Partout où elle va, Anouck rencontre des gens de nationalité étrangère : des allemands, des argentins, des grecs... On avait pris les paris lorsqu’elle nous a dit qu’elle prenait des cours de maths... !  
 – Alors ??  
 – [Anouck a seulement rencontré [des argentins]<sub>A</sub> en cours de maths.]<sub>F</sub>  
 b. – Il y a un truc dingue avec Anouck, c’est qu’elle rencontre des gens de toutes les nationalités partout où elle va : en cours de maths, dans les bars, à la piscine... Récemment, elle nous a fait deviner les endroits où elle a rencontré des argentins.  
 – Alors ??  
 – [Anouck a seulement rencontré des argentins [en cours de math]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.
- (C4) a. – Qui Anouck a-t-elle rencontré en cours de maths ?  
 – Anouck a rencontré [des argentins]<sub>F</sub> en cours de maths.  
 b. – Où Anouck a-t-elle rencontré des argentins ?  
 – Anouck a rencontré des argentins [en cours de maths]<sub>F</sub>.

- (C5) – Qui a seulement rencontré des argentins en cours de maths ?  
 – [Anouck]<sub>F</sub> [a seulement rencontré des argentins en cours de maths]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Il y a de nombreux argentins cette année, quelle que soit la discipline.)  
 Qui a seulement rencontré des argentins en cours de maths ?  
 b. Il y a beaucoup d'étudiants d'Amérique du Sud cette année...)  
 Qui a seulement rencontré des argentins en cours de maths ?
- (C7) – Qu'est-ce qu'il s'est passé ?  
 – [Anouck a seulement rencontré des argentins en cours de maths]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 5

- (C1) a. – Qu'a fait Lili ?  
 – Lili a seulement [demandé des idées à Gaël]<sub>FA</sub>.  
 b. – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a seulement demandé [des idées]<sub>FA</sub> à Gaël.  
 c. – À qui Lili a-t-elle demandé des idées ?  
 – Lili a seulement demandé des idées [à Gaël]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Alors... qu'est-ce qu'il s'est passé ?  
 – [Lili a demandé des idées à Gaël.]<sub>F</sub>
- (C3) a. – À chaque fois qu'on passe une soirée avec Lili et Gaël, c'est la même chose !  
 Lili lui demande plein de choses pour faire la cuisine : des idées, des ustensiles, des renseignements...  
 – Et hier alors que c'est-il passé ?  
 – [Lili a seulement demandé [des idées]<sub>A</sub> à Gaël.]<sub>F</sub>  
 b. – Dès que Lili est avec nous, c'est la même chose, pour savoir si elle doit faire ci ou ça, elle demande des idées à tout le groupe.  
 – Et hier ?  
 – [Lili a seulement demandé des idées [à Gaël]<sub>A</sub>.]<sub>F</sub>
- (C4) a. – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a demandé [des idées]<sub>F</sub> à Gaël.  
 b. – À qui Lili a-t-elle demandé des idées ?  
 – Lili a demandé des idées [à Gaël]<sub>F</sub>.



- (C5) – Qui a seulement demandé des idées à Gaël ?  
 – [Lili]<sub>F</sub> [a seulement demandé des idées à Gaël]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Pour un projet, il vaut mieux demander des idées à un maximum de gens.)  
 Qui a seulement demandé des idées à Gaël ?  
 b. (Gaël est quelqu'un à qui l'on peut demander n'importe quoi, un service comme du sel !)  
 Qui a seulement demandé des idées à Gaël ?
- (C7) – Alors ?  
 – [Lili a seulement demandé des idées à Gaël]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 6

- (C1) a. – Qu'a fait Théo ?  
 – Théo a seulement [suggéré au directeur de l'augmenter]<sub>FA</sub>.  
 b. À qui Théo a-t-il suggéré de l'augmenter ?  
 – Théo a seulement suggéré [au directeur]<sub>FA</sub> de l'augmenter.  
 c. – Qu'a suggéré Théo au directeur ?  
 – Théo a seulement suggéré au directeur [de l'augmenter]<sub>FA</sub>
- (C2) – Comment tout cela s'est-il terminé ?  
 – [Théo a suggéré au directeur de l'augmenter]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Théo voulait suggérer à tous ses supérieurs de l'augmenter : au doyen, au directeur, au président... mais en discutant avec Lili, il s'est rendu compte que ce n'était pas une très bonne idée...  
 – Et finalement ?  
 – [Théo a seulement suggéré [au directeur]<sub>A</sub> de l'augmenter.]<sub>F</sub>  
 b. – Pendant son entretien, Théo avait plein de choses à dire au directeur, il voulait lui suggérer de l'augmenter, de réduire ses horaires, de lui payer ses déplacements...  
 – Et finalement ?  
 – [Théo a seulement suggéré au directeur [de l'augmenter]<sub>A</sub>.]<sub>F</sub>
- (C4) a. – À qui Théo a-t-il suggéré de l'augmenter ?  
 – Théo a suggéré [au directeur]<sub>F</sub> de l'augmenter.  
 b. – Qu'est-ce que Théo a suggéré au directeur ?  
 – Théo a suggéré au directeur [de l'augmenter]<sub>F</sub>.

- (C5) – Qui a seulement suggéré au directeur de l'augmenter ?  
 – [Théo]<sub>F</sub> [a seulement suggéré au directeur de l'augmenter]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Il y a plein de choses qu'il faudrait obtenir : des vacances, des horaires plus souples, une augmentation...)  
 Qui a seulement suggéré au directeur de l'augmenter ?
- b. (Lorsque l'on demande une réévaluation de son salaire, il faut en parler au plus grand nombre : directeurs, conseil d'administration, ...)  
 Qui a seulement suggéré au directeur de l'augmenter ?
- (C7) – Comment tout cela s'est-il terminé ?  
 – [Théo a seulement suggéré au directeur de l'augmenter]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 7

- (C1) a. – Qu'a fait Anouck ?  
 – Anouck a seulement [pensé à Simon ce matin]<sub>FA</sub>.
- b. – Qu'a fait Anouck ce matin ?  
 – Anouck a seulement [pensé à Simon]<sub>FA</sub> ce matin.
- c. – À qui Anouck a-t-elle pensé ce matin ?  
 – Anouck a seulement pensé [à Simon]<sub>FA</sub> ce matin.
- d. – Quand Anouck a-t-elle pensé à Simon ?  
 – Anouck a seulement pensé à Simon [ce matin]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Et finalement ?  
 – [Anouck a seulement pensé à Simon ce matin]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Ce matin, Anouck devait penser à Simon, à Julie et à Ben dont c'est l'anniversaire...  
 – Et finalement ?  
 – [Anouck a seulement pensé [à Simon]<sub>A</sub> ce matin]<sub>F</sub>.
- b. – Simon avait trois examens aujourd'hui, un ce matin, un autre ce midi, et un dernier cet après-midi... Anouck lui avait promis de penser à lui à chaque début d'épreuve...  
 – Qu'est-ce qui s'est passé ?  
 – [Anouck a pensé à Simon [ce matin]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.

- (C4) a. – À qui Anouck a-t-elle pensé ce matin ?  
– Anouck a pensé [à Simon]<sub>F</sub> ce matin.
- b. – Quand Anouck a-t-elle pensé à Simon ?  
– Anouck a pensé à Simon [ce matin]<sub>F</sub>.
- (C5) – Qui a seulement pensé à Simon ce matin ?  
– [Anouck]<sub>F</sub> [a seulement pensé à Simon ce matin]<sub>A</sub>.
- (C6) a. (Il faut penser à Simon tous les jours car il est très malade.)  
Qui a seulement penser à Simon ce matin ?
- b. (Le matin il faut penser à aller chercher chacun des enfants pour aller à l'école.)  
Qui a seulement penser à Simon ce matin ?
- (C7) – Et ?  
– [Anouck a seulement pensé à Simon ce matin]<sub>FA</sub>.

### Phrase-test 8

- (C1) a. – De quoi Lili a-t-elle eu besoin aujourd'hui ?  
– Lili a seulement eu besoin [d'aluminium]<sub>FA</sub> aujourd'hui.
- b. – Quand Lili a-t-elle eu besoin d'aluminium ?  
– Lili a seulement eu besoin d'aluminium [aujourd'hui]<sub>FA</sub>.
- (C2) – Comment ça s'est terminé ?  
– [Lili a eu besoin d'aluminium aujourd'hui]<sub>F</sub>.
- (C3) a. – Aujourd'hui, comme tous les samedis, Lili fait de la déco. En général, elle utilise du bois, de l'étain, de l'aluminium, du verre...  
– Ah oui ! Et alors ?  
– [Lili a seulement eu besoin [d'aluminium]<sub>A</sub> aujourd'hui]<sub>F</sub>.
- b. – Lili fait un stage d'art plastique d'une semaine... Elle devait amener tout un tas de trucs, dont du papier aluminium... Elle aime beaucoup travailler ce matériaux... et elle espérait en avoir besoin un peu tous les jours...  
– Ah oui ! Et alors ?  
– [Lili a seulement eu besoin d'aluminium [aujourd'hui]<sub>A</sub>]<sub>F</sub>.
- (C4) a. – De quoi Lili a-t-elle eu besoin aujourd'hui ?  
– Lili a eu besoin [d'aluminium]<sub>F</sub> aujourd'hui.

- b. – Quand Lili a-t-elle eu besoin d'aluminium ?
  - Lili a eu besoin d'aluminium [aujourd'hui]<sub>F</sub>.
- (C5) – Qui a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui ?
  - [Lili]<sub>F</sub> [a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui]<sub>A</sub>.
  
- (C6) a. (Cette discipline demande beaucoup de matériel...)  
Qui a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui ?
- b. (Dans cet établissement, on se sert tous les jours d'aluminium pour conserver les aliments.)  
Qui a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui ?
  
- (C7) – Comment cela s'est-il terminé ?
  - [Lili a seulement eu besoin d'aluminium aujourd'hui]<sub>FA</sub>.



## A.2 Réalisations des locuteurs

La phrase-test prise ici en exemple est la même que celle qui a servi d'illustration au chapitre 4 (§4.3.2.2).

- (1) Lili a seulement demandé des idées à Gaël.

Nous nous concentrons sur le constituant “*des idées*”; les contextes donnés ci-dessous (2)–(5) (et énumérés exhaustivement à l'annexe A.1) ont permis d'obtenir des énoncés dans lesquels ce constituant a tour à tour l'un des quatre statuts suivants :

- (i) focus informationnel (noté  $[ ]_F$ ),
- (ii) associé de la restriction ( $[ ]_A$ ),
- (iii) focus informationnel associé de la restriction ( $[ ]_{FA}$ ),
- (iv) neutre (appartenant au fond).

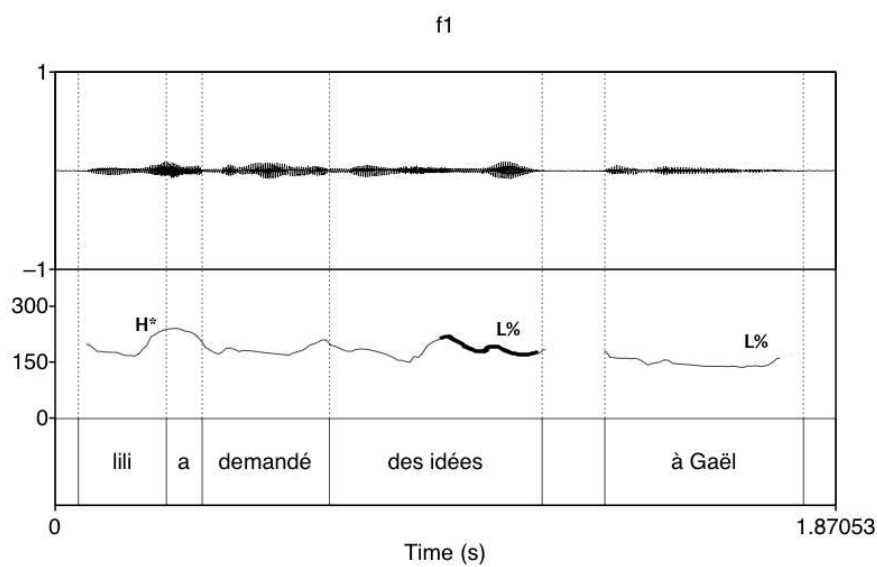
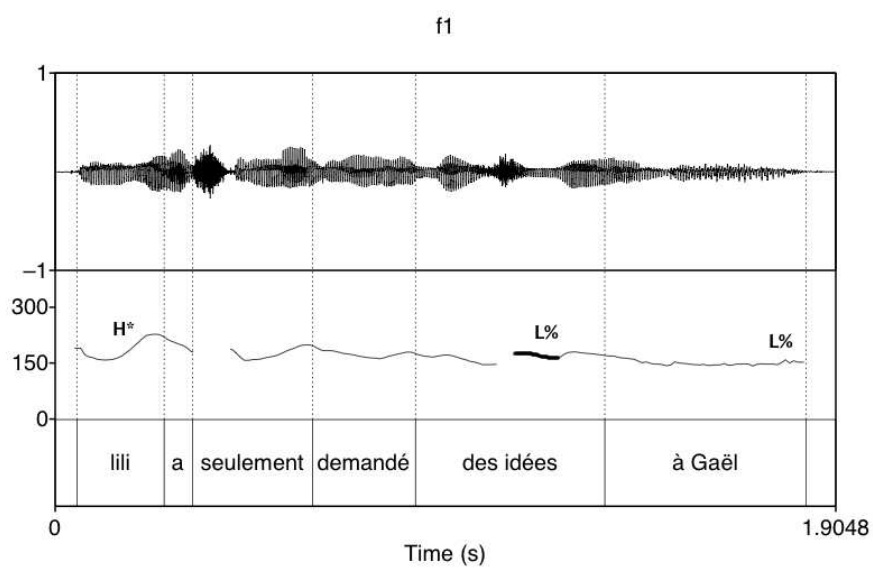
Ces contextes sont les mêmes que ceux donnés §4.3.2.2.

- (2) – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a demandé [des idées] $_F$  à Gaël. (i) :  $[\sim]_F$  (C4)
- (3) – Qu'est-ce que Lili a demandé à Gaël ?  
 – Lili a seulement demandé [des idées] $_{FA}$  à Gaël. (iii) :  $[\sim]_{FA}$  (C1)
- (4) – À chaque fois qu'on passe une soirée avec Lili et Gaël, c'est la même chose ! Lili lui demande plein de choses pour faire la cuisine : des idées, des ustensiles, des renseignements... Et hier alors que c'est-il passé ?  
 – [Lili a seulement demandé [des idées] $_A$  à Gaël.] $_F$  (ii) :  $[\sim]_A$  (C3)
- (5) – Alors... qu'est-ce qu'il s'est passé ?  
 – [Lili a demandé des idées à Gaël.] $_F$  (iv) :  $[\sim]$  (C2)

La conclusion à laquelle nous sommes parvenue dans le chapitre 4 est la suivante : qu'un constituant soit focalisé, associé de la restriction ou focalisé ET associé, sa courbe mélodique (fréquence fondamentale, Fo) est sensiblement la même, *i.e.* les différentes réalisations ne sont pas significativement différentes : elles sont descendantes (dans les phrases assertives), ce que l'on note L%. En revanche, la courbe mélodique est montante (noté H\*) lorsque le constituant n'est pas distingué sémantiquement (il n'est pas associé) et/ou pragmatiquement (il n'est pas focalisé).

Les réalisations produites par quatre des six locuteurs enregistrés sont données ci-dessous (§A.2.1)–(§A.2.4).

## A.2.1 Locuteur f1

FIG. A.1: Réalisation de l'énoncé (2) :  $[des\ idées]_F$ FIG. A.2: Réalisation de l'énoncé (3) :  $[des\ idées]_{FA}$

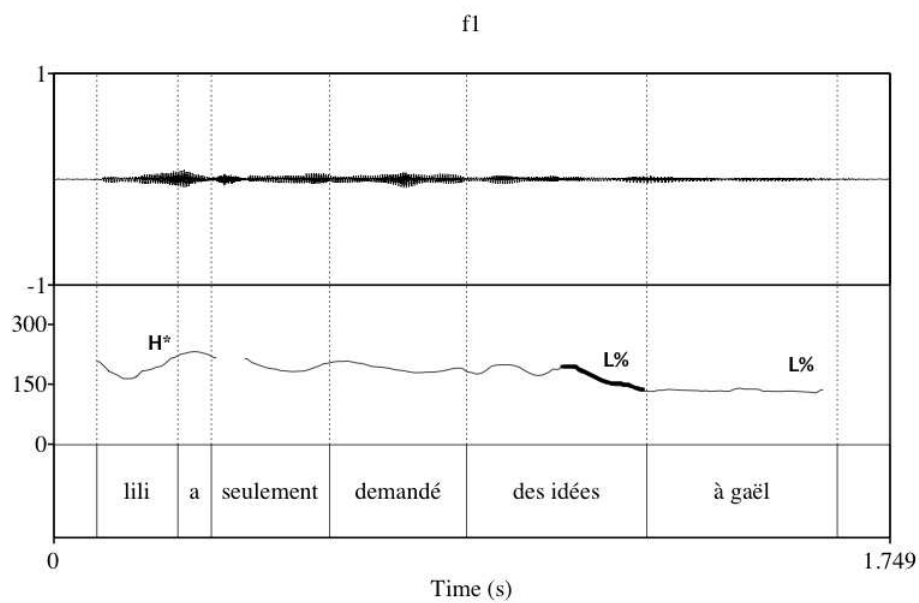


FIG. A.3: Réalisation de l'énoncé (4) : *[des idées]<sub>A</sub>*

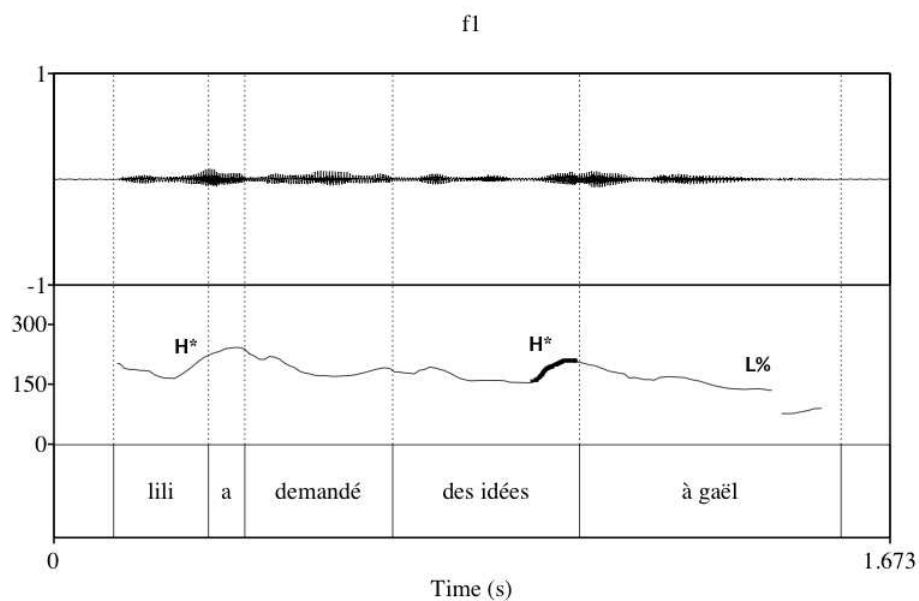
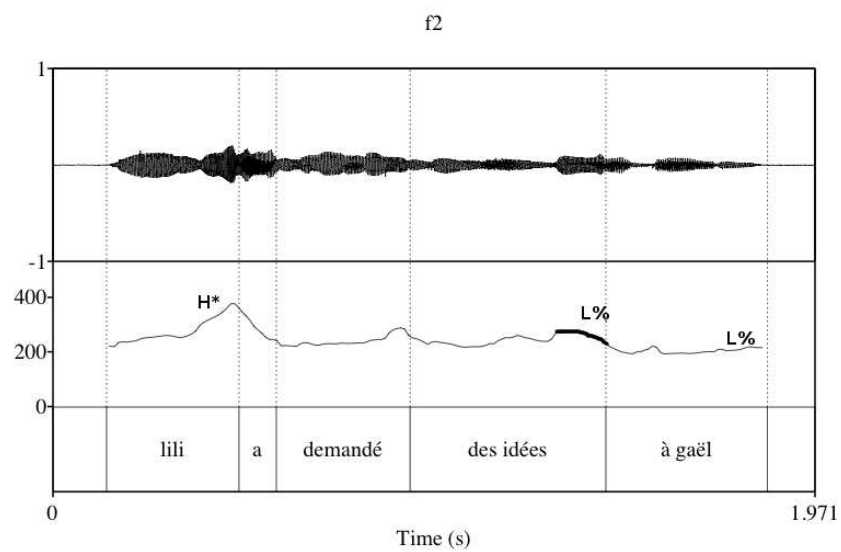
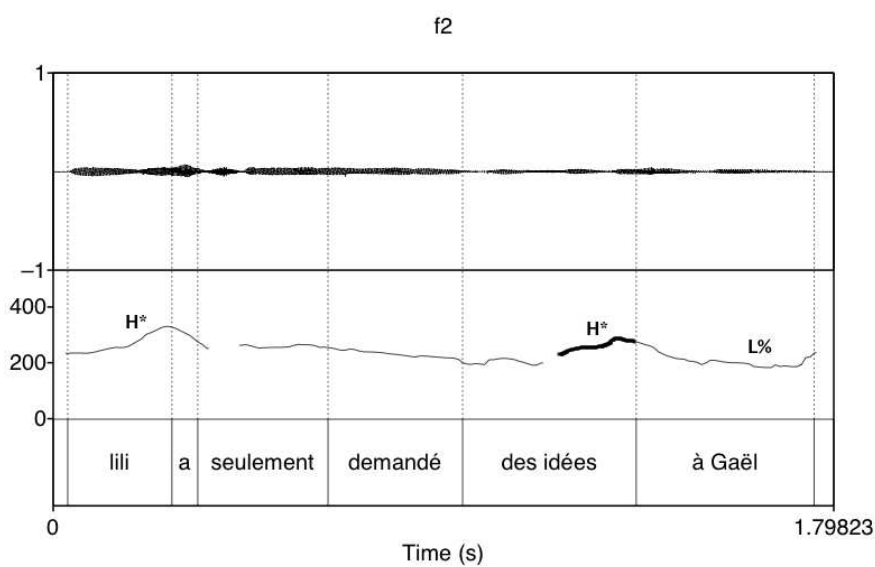
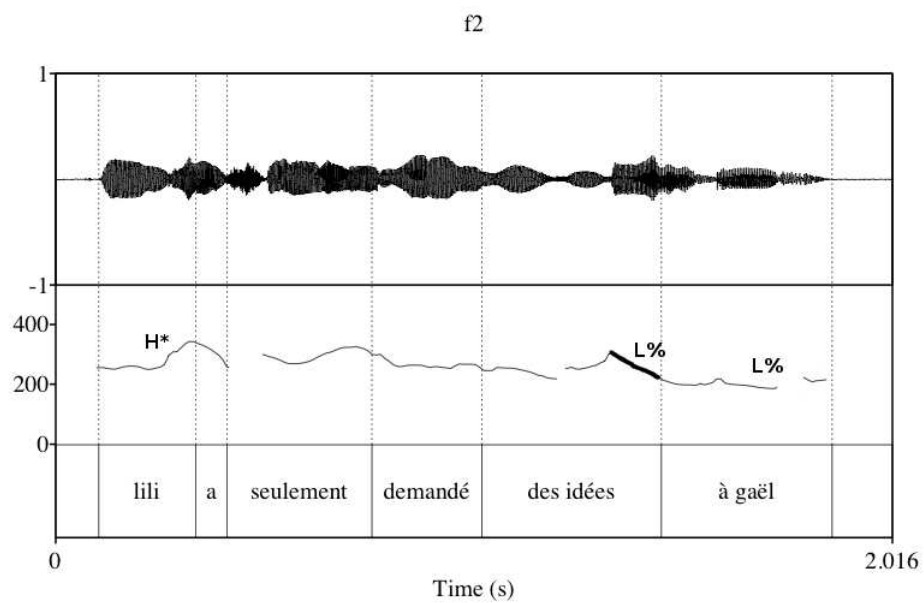
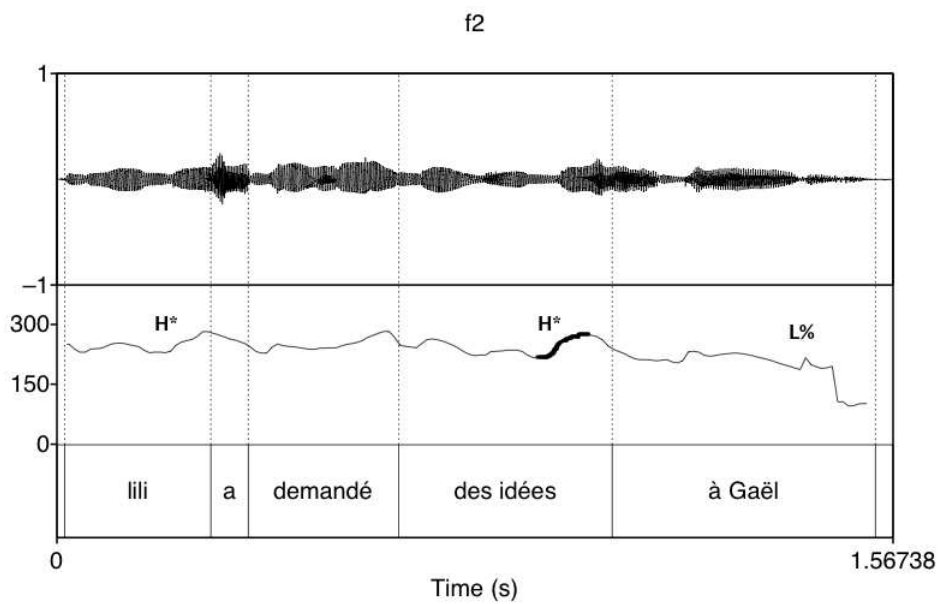


FIG. A.4: Réalisation de l'énoncé (5) : *[des idées]*

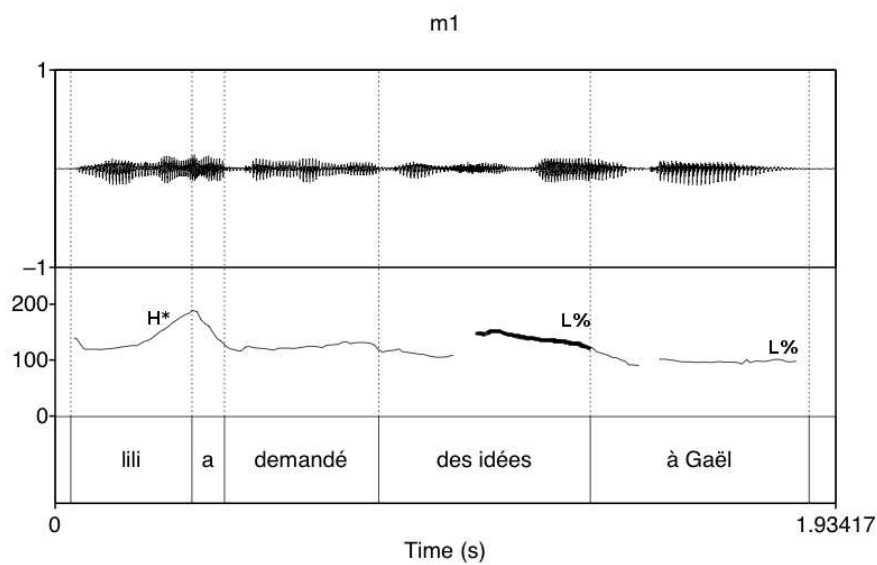
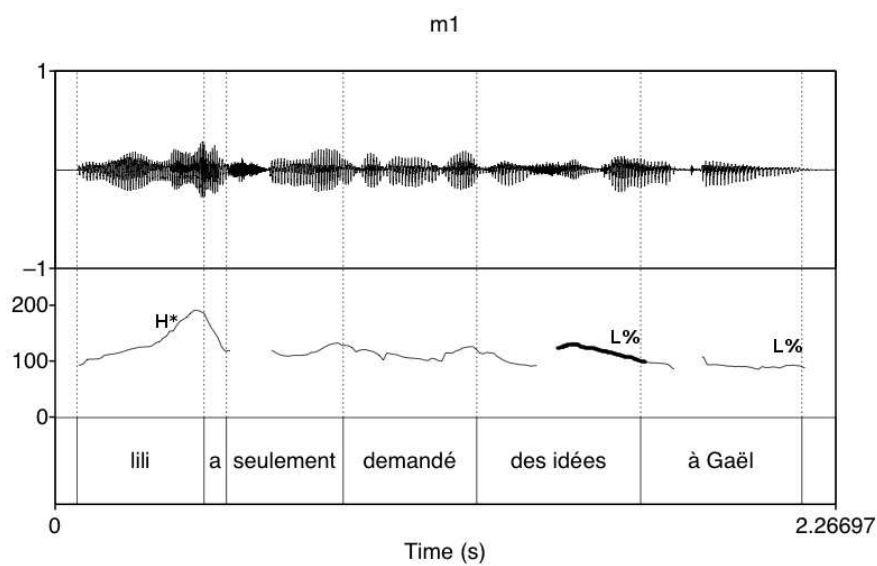


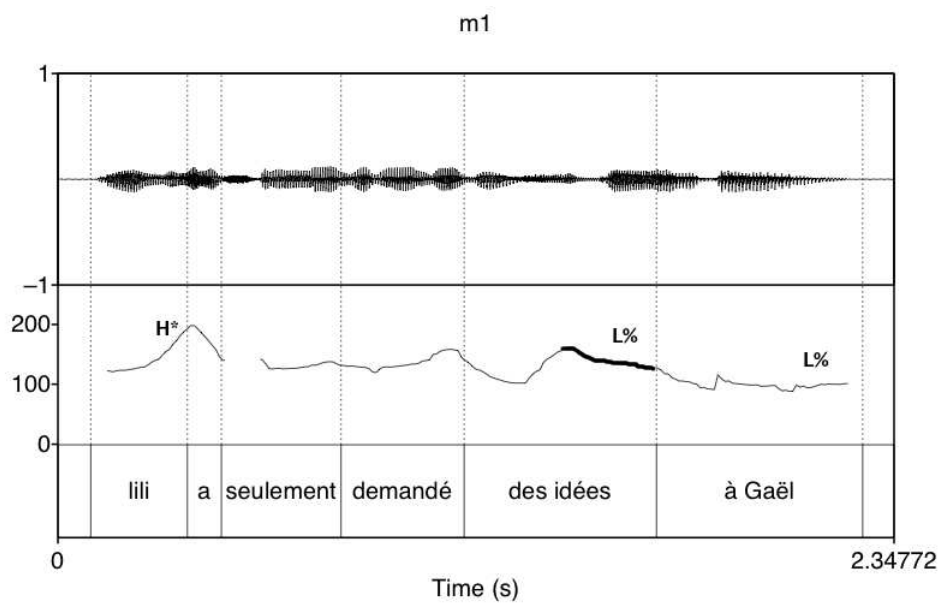
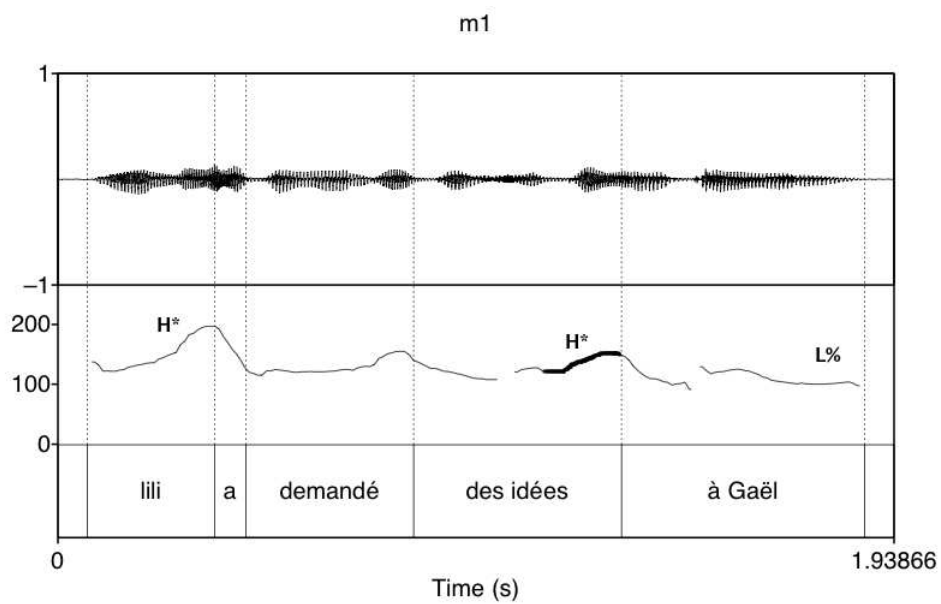
## A.2.2 Locuteur f2

FIG. A.5: Réalisation de l'énoncé (2) :  $[des\ idées]_F$ FIG. A.6: Réalisation de l'énoncé (3) :  $[des\ idées]_{FA}$

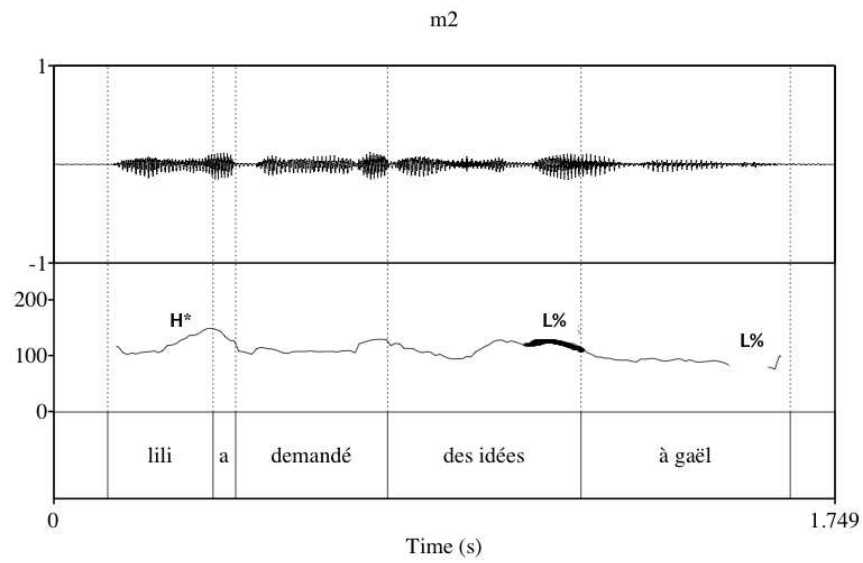
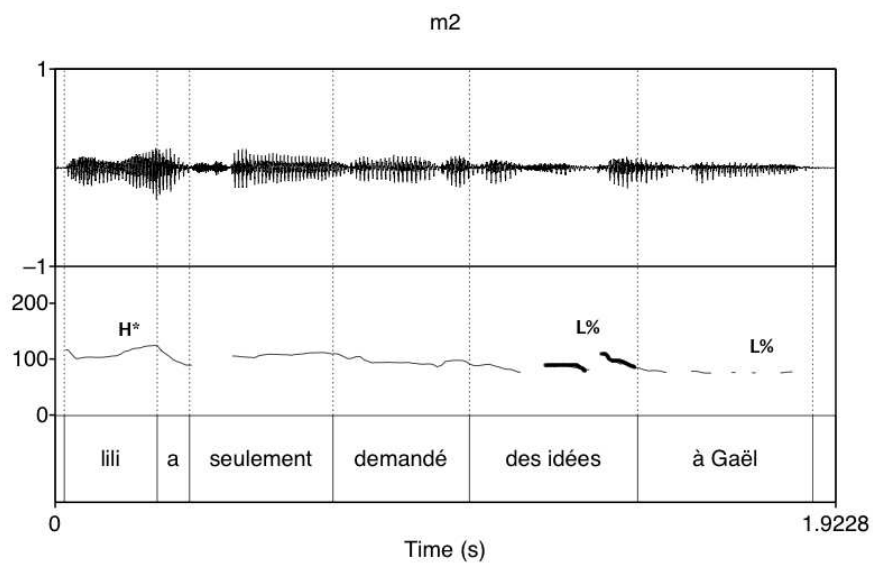
FIG. A.7: Réalisation de l'énoncé (4) : *[des idées]<sub>A</sub>*FIG. A.8: Réalisation de l'énoncé (5) : *[des idées]*

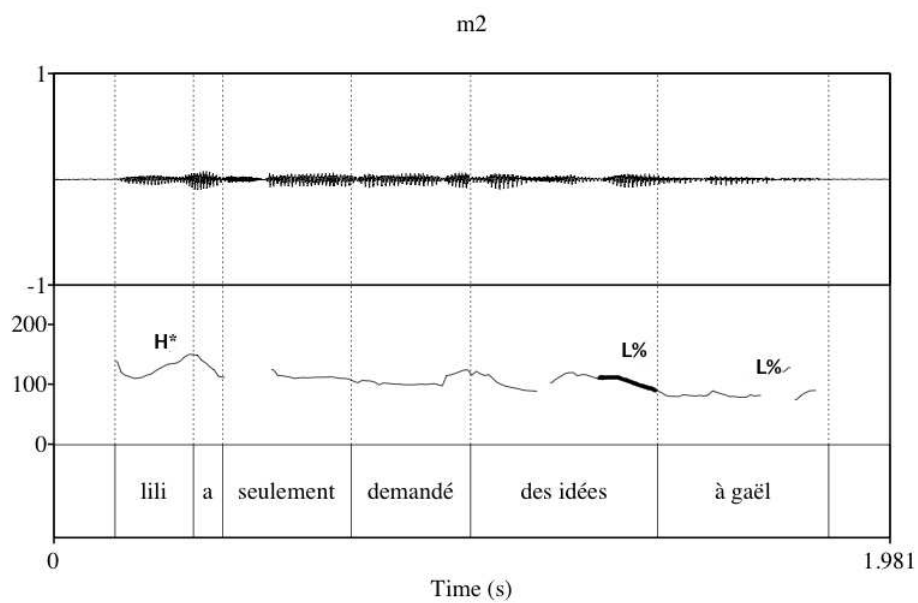
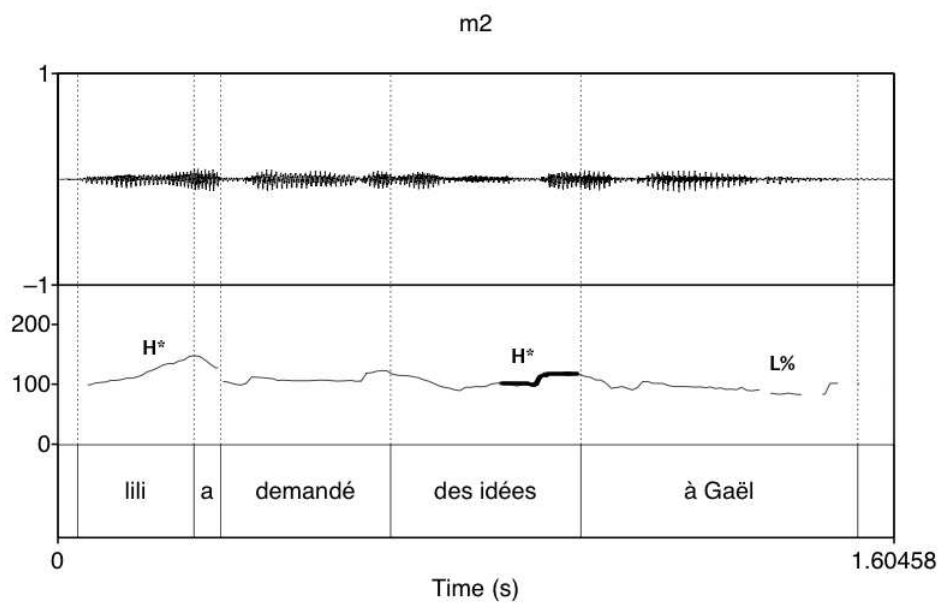
## A.2.3 Locuteur m1

FIG. A.9: Réalisation de l'énoncé (2) :  $[des\ idées]_F$ FIG. A.10: Réalisation de l'énoncé (3) :  $[des\ idées]_{FA}$

FIG. A.11: Réalisation de l'énoncé (4) :  $[des\ idées]_A$ FIG. A.12: Réalisation de l'énoncé (5) :  $[des\ idées]$

## A.2.4 Locuteur m2

FIG. A.13: Réalisation de l'énoncé (2) :  $[des\ idées]_F$ FIG. A.14: Réalisation de l'énoncé (3) :  $[des\ idées]_{FA}$

FIG. A.15: Réalisation de l'énoncé (4) :  $[des\ idées]_A$ FIG. A.16: Réalisation de l'énoncé (5) :  $[des\ idées]$

### A.3 Le $\lambda$ -calcul

Le lambda-calcul<sup>2</sup> peut être envisagé comme une extension de la logique du premier ordre dans laquelle les variables sont liées grâce à l’opérateur  $\lambda$ . Les variables ainsi liées marquent explicitement l’endroit où, lors de la construction sémantique, une substitution doit avoir lieu car il manque de l’information. Dans l’exemple (1) (qui représente la propriété de dormir), le préfixe  $\lambda x$  lie l’occurrence de  $x$  dans  $\text{DORMIR}(x)$ <sup>3</sup> et signale ainsi qu’une information va devoir venir se substituer à  $x$ .

$$(1) \lambda x \text{ DORMIR}(x)$$

On dit que le préfixe “abstrait sur la variable  $x$ ” et une expression telle que celle ci-dessus est appelée une  $\lambda$ -abstraction (ou *abstraction*).

À partir de cette abstraction, on indique que l’on veut faire une substitution particulière en concaténant l’opérateur  $@$  et l’élément qui va se substituer à  $x$ , ou en remplaçant cet opérateur par des parenthèses autour de l’abstraction à saturer. Nous conservons la première notation dans cette présentation du formalisme mais avons opté pour la notation plus largement répandue avec les parenthèses dans le cœur de la thèse.

$$(2) \lambda x \text{ DORMIR}(x)@EMMA \quad \text{ou} \quad (\lambda x \text{ DORMIR}(x))EMMA$$

La concaténation illustrée par (2) est une *application fonctionnelle* où le premier terme (l’abstraction  $\lambda x \text{ DORMIR}(x)$ ) est le foncteur, et le second terme est l’argument ( $EMMA$ ). On indique ainsi que le préfixe du foncteur ( $\lambda x$ ) doit être supprimé et que toutes les occurrences de  $x$  doivent être remplacées par l’argument. L’opération qui réalise la substitution est appelée une  $\beta$ -conversion (ou  $\beta$ -réduction); et le résultat que l’on obtient à partir de (2) est donné sous (3) et signifie “*Emma dort*” (le référent dénoté par  $EMMA$  a la propriété  $\text{DORMIR}$ ).

$$(3) \text{DORMIR}(EMMA)$$

Le rôle du lambda-calcul est d’assembler les représentations sémantiques des unités nécessitées par la construction de la représentation sémantique de la phrase à laquelle elles participent. Cela signifie qu’il faut avant tout avoir des représentations pour chacune des unités, ce qui revient à spécifier des  $\lambda$ -abstractions qui signalent l’information manquante. L’application fonctionnelle et la  $\beta$ -conversion permettent ensuite de combiner compositionnellement ces représentations sémantiques afin d’obtenir celle de la phrase. La construction du sens de la phrase *Emma dort* (3) est représentée par la structure arborescente (3’).

$$(3') \begin{array}{ccc} & \textit{Emma dort} & \\ & \text{DORMIR}(EMMA) & \\ & \diagdown \quad \diagup & \\ \textit{Emma} & & \textit{dort} \\ EMMA & & \lambda x \text{ DORMIR}(x) \end{array}$$

<sup>2</sup>Nous nous inspirons de la présentation du  $\lambda$ -calcul faite par Blackburn and Bos (2005).

<sup>3</sup>Hormis les variables liées par un  $\lambda$ , nous notons les prédicats et les variables d’individu (comme  $EMMA$  plus loin) à l’aide de petites majuscules afin de les distinguer.

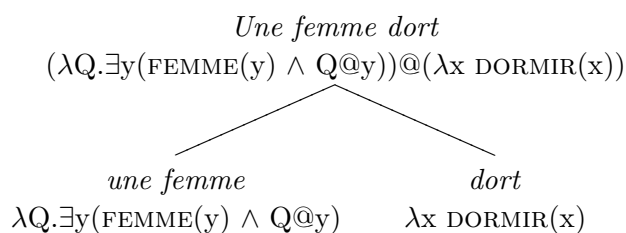
Dans l'exemple (2), le rôle de l'argument est joué par un nom propre, unité dont on rend compte par une variable d'individu car elle dénote une entité (typée  $e$ ); toutefois, tous les SN ne peuvent pas être représentés ainsi (*cf.* ch. 3). Pour traiter correctement l'ensemble des SN et rendre compte de la diversité de leur dénotation, il est nécessaire de signaler des types d'informations plus complexes. Prenons l'exemple du SN “*une femme*” dont la représentation sémantique est la  $\lambda$ -abstraction (4).

$$(4) \lambda Q. \exists Y (\text{FEMME}(Y) \wedge Q@Y)$$

On voit apparaître une variable d'un nouveau type notée  $Q$  dans l'abstraction ci-dessus. Sa particularité tient au fait que l'information qui va venir la saturer jouera ensuite le rôle de foncteur et contient donc elle-même une variable liée. De telles variables, conventionnellement notées en majuscules, sont nommées *variables complexes* car elles indiquent des places qui attendent des informations complexes. Elles se distinguent des variables présentées précédemment (et notées en minuscules) qui signalent des places qui nécessitent une information plus simple dans le sens où elles n'attendent pas elles-mêmes de combinaison (mais des variables d'individus).

Nous donnons un exemple grâce à la phrase (5) composée du SN “*une femme*” et à l'arbre de construction de sa représentation sémantique. On voit que le foncteur est à présent joué par le SN (et plus par le SV comme en (3)) qui est concaténé au SV argument. Notons que cette inversion des rôles entre foncteur et argument rend compte d'un changement de type sémantique du SN : précédemment de type  $e$ , c'est ici un ensemble de propriétés typé  $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ .

(5) Une femme dort.



Nous voyons que deux “@” sont présents dans la représentation de la phrase, deux  $\beta$ -conversions doivent donc avoir lieu. Elles sont faites l'une après l'autre en commençant par celle qui est la plus “extérieure”, à savoir ici celle qui permet de substituer la variable complexe  $Q$  par la représentation du SV, on passe donc dans un premier temps de la représentation (6a) à celle donnée en (6b).

$$(6) \text{ a. } (\lambda Q. \exists y (\text{FEMME}(y) \wedge Q@y)) @ (\lambda x \text{ DORMIR}(x))$$

$$\text{ b. } \exists y (\text{FEMME}(y) \wedge (\lambda x \text{ DORMIR}(x))@y)$$

La seconde  $\beta$ -conversion peut ensuite avoir lieu, elle consiste à substituer  $y$  à  $x$  dans l'abstraction qui représente le SV, on obtient ainsi (6c).

$$(6) \text{ c. } \exists y (\text{FEMME}(y) \wedge \text{DORMIR}(y))$$



Rappelons enfin que quel que soit initialement le type sémantique d'un SN, il équivaut à celui d'un quantificateur généralisé :  $\langle\langle e, t \rangle, t\rangle$ . On rend compte de cette montée de type (*type-raising*, cf. §3.1.1.1) par un changement dans la représentation de la contribution sémantique d'un SN. Ainsi, un nom propre représenté initialement par une variable d'individu (EMMA pour “*Emma*”) peut avoir une représentation fonctionnelle (7).

$$(7) \lambda P P@EMMA$$

L'application fonctionnelle et les  $\beta$ -conversions qui découlent d'une telle représentation du nom propre apparaissent sous (8). On observe que la représentation du sens de la phrase (8c) est la même que lorsque c'est EMMA qui représente la contribution sémantique de “*Emma*” (3). Les deux représentations sont donc parfaitement équivalentes.

$$(8) \begin{array}{l} \text{a. } (\lambda P P@EMMA)@(\lambda x \text{ DORMIR}(x)) \\ \text{b. } (\lambda x \text{ DORMIR}(x))@EMMA \\ \text{c. } \text{DORMIR}(EMMA) \end{array}$$

Le  $\lambda$ -calcul permet donc de calculer le sens d'une phrase en tenant à la fois compte de sa structure, il est compositionnel, et du type sémantique des unités de la phrase, il est typé. Ce sont ces deux dimensions de la phrase que nous avons pris en considération pour proposer une représentation du sens de la restriction qui, étant donné le formalisme qu'est le  $\lambda$ -calcul que nous choisissons, correspond à une  $\lambda$ -abstraction (§5.3.2).

## A.4 Calcul compositionnel de phrases restrictives

### Rappel des représentations

#### Valeurs ordinaires

##### Restriction à 2 arguments

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_\alpha \lambda P \forall Y_\alpha (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge (Y)P) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

##### Restriction à 1 argument

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_t \forall Y_t (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge Y) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

##### Restriction à 3 arguments

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^O = \lambda X_{\langle et, \langle et, t \rangle} \lambda T_{et} \lambda P_{et} \forall Y (Y \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket X \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge ((Y)T)P) \rightarrow Y = \llbracket X \rrbracket^O$$

#### Valeur alternative

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^A = \lambda X \llbracket X \rrbracket^A$$

#### Valeur présuppositionnelle

$$\llbracket \text{Restriction} \rrbracket^P = \lambda X \exists Z \llbracket X \rrbracket^P \wedge \llbracket X \rrbracket^O \wedge Z \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge Z >_E \llbracket X \rrbracket^O$$

---

<sup>4</sup>Nous ne faisons pas apparaître la présupposition scalaire ( $\exists Z Z \in \llbracket X \rrbracket^A \wedge Z >_E \llbracket X \rrbracket^O$ ) dans les représentations arborescentes pour ne pas les obscurcir.

**A.4.1 L'associé est une proposition enchâssée**

**A.4.1.1 Seulement est extérieur à la proposition**

(1) Lili croit seulement qu'[Emma part]<sub>A</sub>.

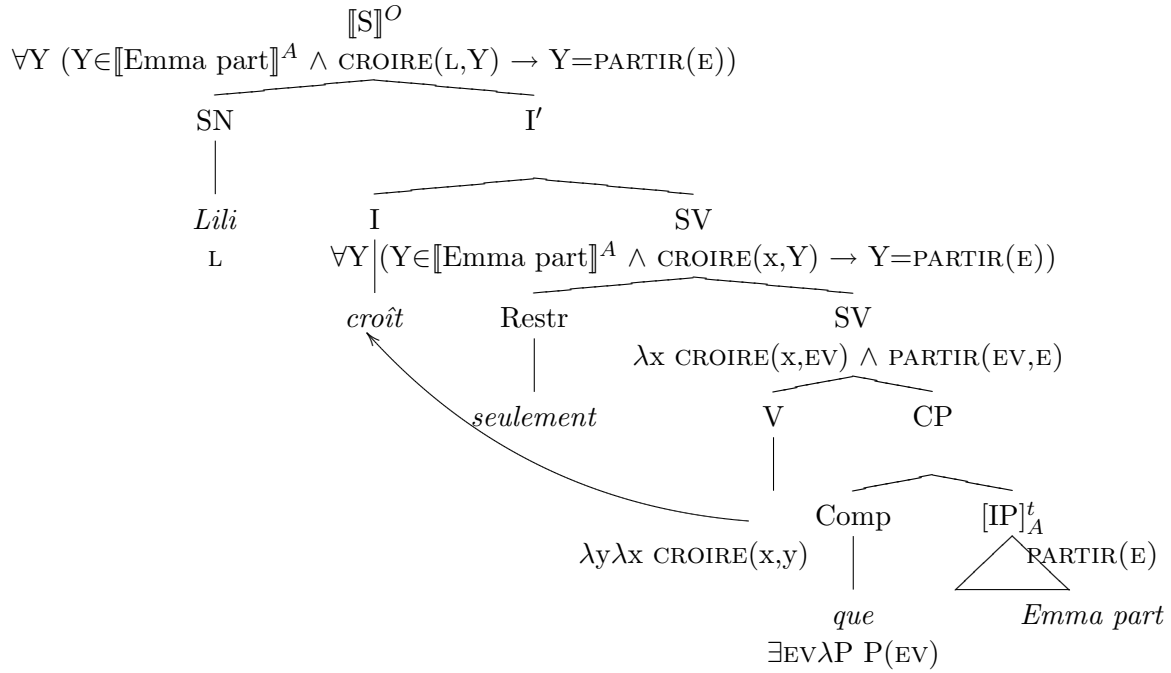


FIG. A.17:  $\llbracket (2) \rrbracket^O$  – L'associé est la phrase

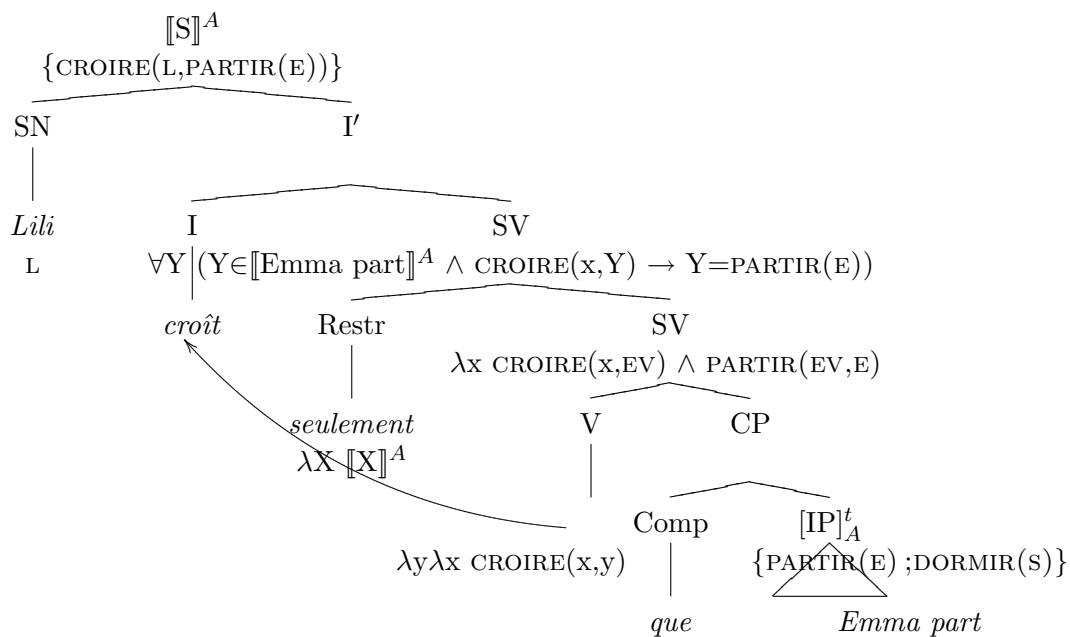


FIG. A.18:  $[(2)]^A$  – L'associé est la phrase

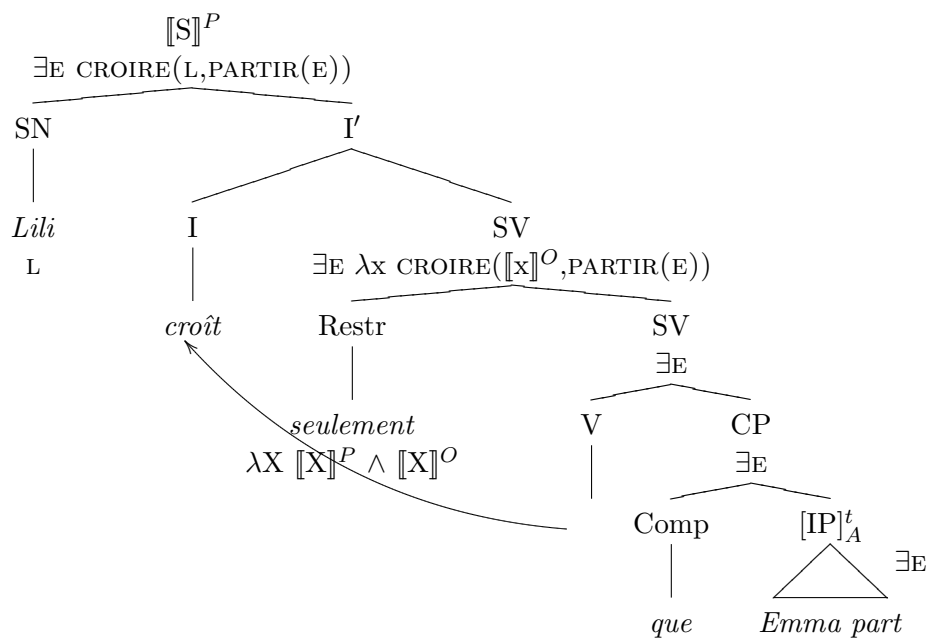


FIG. A.19:  $[(2)]^P$  – L'associé est la phrase



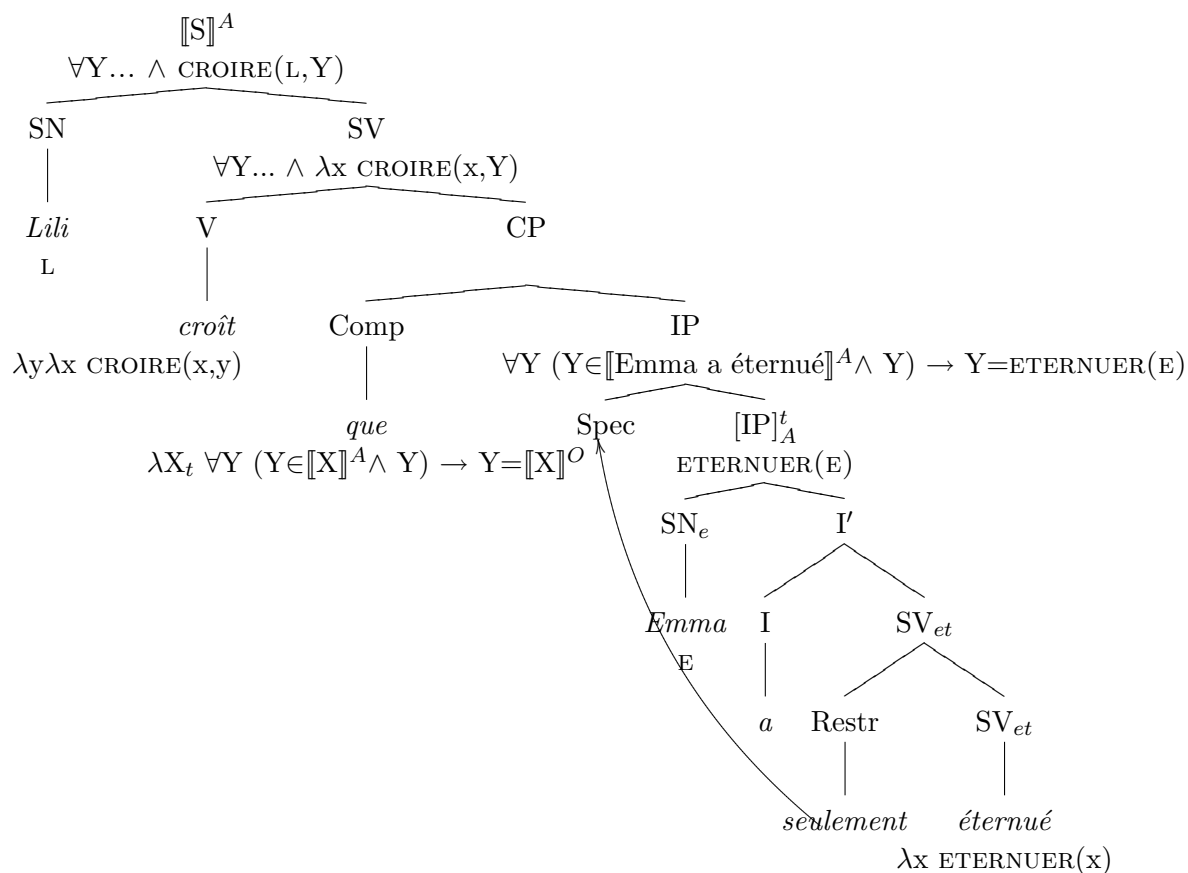


FIG. A.21:  $[(2)]^A$  – L’associé est la phrase

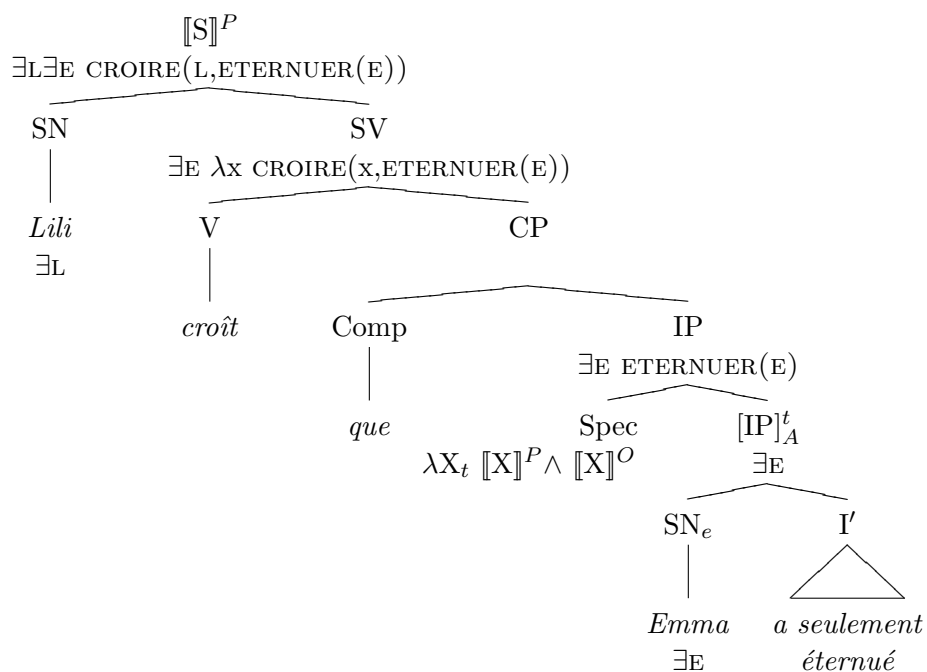


FIG. A.22:  $[(2)]^P$  – L’associé est la phrase

## A.4.2 L'associé est le XP auquel le restricteur s'adjoit

### A.4.2.1 Adjoint = Associé = $\text{SN}_{et}$

(3) Seul [un enfant]<sub>et</sub><sup>A</sup> dort.<sup>5</sup>

Le SN associé de la restriction dénote ici une propriété  $\langle\langle e, t \rangle\rangle$  représentable par (4a). Nous avons vu que ce type de SN nécessite de ce combiner avec un prédicat existentiel qui fournit la clôture existentielle nécessaire (ch. 3, Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004)); la représentation du SV correspond à la  $\lambda$ -abstraction (4b)<sup>6</sup>.

(4) a.  $\lambda x \text{ UN}(x) \wedge \text{ ENFANT}(x)$   $\langle e, t \rangle$   
 b.  $\lambda T \exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge T(u)$   $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$

Après combinaison de ces deux éléments (4'ab), on obtient la représentation (4'c) pour la phrase “*un enfant dort*” : il existe  $u$  qui a la propriété d'être un (de cardinalité un), d'être un enfant et de dormir.

(4')  $(\lambda T \exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge T(u)) \lambda x \text{ UN}(x) \wedge \text{ ENFANT}(x)$   
 $\exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge (\lambda x \text{ UN}(x) \wedge \text{ ENFANT}(x))(u)$   
 $\exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge \text{ UN}(u) \wedge \text{ ENFANT}(u)$

L'interprétation que l'on a de (3) est la suivante “pour tout  $x$ , si  $x$  dort, alors  $x$  est un enfant”, ce qui est représentable par la formule logique (5a) logiquement équivalente à (5b), ou encore, en précisant le domaine de  $Y$  (l'ensemble d'alternatives déclenché par le SN associé de la restriction), à (5c).

(5) a.  $\forall x (\text{ DORMIR}(x) \rightarrow \text{ ENFANT}(x))$   
 b.  $\forall Y (\exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge Y(u) \rightarrow Y = \lambda x \text{ ENFANT}(x))$   
 c.  $\forall Y (Y \in \llbracket \text{SN} \rrbracket^A \wedge \exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge Y(u) \rightarrow Y = \lambda x \text{ ENFANT}(x))$

On ne voit pas apparaître la quantité (d'enfants)<sup>7</sup>, or l'information quantitative doit être présente car dans le cas contraire, on aurait la même interprétation pour (3) et “*seuls deux enfants dorment*”. Ce n'est pas le cas, nous incluons donc à la manière des auteurs sus-citées l'information quantitative et aboutissons aux équivalences sous (6).

(6) a.  $\forall x (\text{ DORMIR}(x) \rightarrow \text{ ENFANT}(x) \wedge \text{ UN}(x))$   
 b.  $\forall Y (\exists u \text{ DORMIR}(u) \wedge Y(u) \rightarrow Y = \lambda x \text{ ENFANT}(x) \wedge \text{ UN}(x))$

<sup>5</sup>L'indéfini “*un*” peut être interprété en lecture spécifique et signifier alors qu'il y a un enfant particulier qui dort et que c'est le seul. Nous laissons cette lecture de côté car le SN dénote dans ce cas un quantificateur généralisé, situation déjà décrite grâce à l'exemple (95) §5.4.1.1.

<sup>6</sup>L'exemple de Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) n'est pas précisément représenté comme nous le proposons : elles représentent “*deux bicyclettes*” par  $\lambda Q \lambda y (\text{ bicyclette}(x) \wedge \text{ deux}(x) \wedge Q(x))$ . Une telle représentation signale un constituant de type  $\langle\langle e, t \rangle, \langle e, t \rangle\rangle$ , nous avons vu que c'est ainsi que sont notamment représentés les adjectifs qui attendent de se composer avec un nom. Or ici, la propriété dénotée par le SN n'attend pas une autre propriété mais un ensemble de propriétés, la variable liée  $Q$  est donc superflue, d'où notre représentation d'un SN dénotant une propriété donnée sous (4a).

<sup>7</sup>La quantité est représentée par Dobrovie-Sorin and Beyssade (2004) comme une propriété mais on peut également la représenter par un prédicat de cardinalité comme nous l'avons fait précédemment ( $\text{CARD}(\text{DORMIR}(u) \cap Y(u)) = 1$ ).

$$c. \forall Y (Y \in \llbracket \text{un enfant} \rrbracket^A \wedge \exists U \text{DORMIR}(U) \wedge Y(U) \rightarrow Y = \lambda x \text{ENFANT}(x) \wedge \text{UN}(x))$$

Notre représentation générale de la restriction rend compte de cette interprétation comme nous l'illustrons grâce à l'arbre de composition de la valeur sémantique ordinaire de la phrase (3) donné par la figure (Fig. A.23).

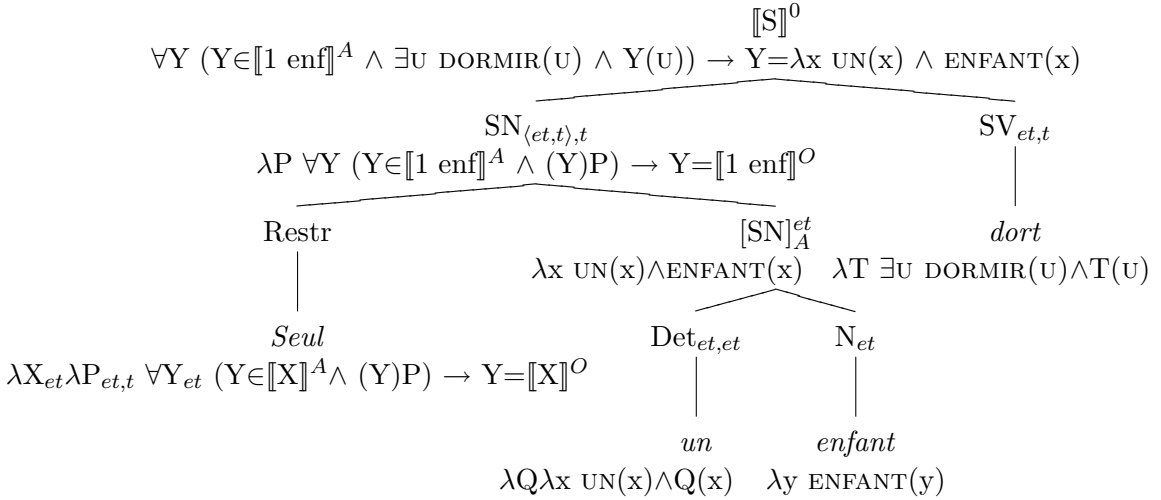


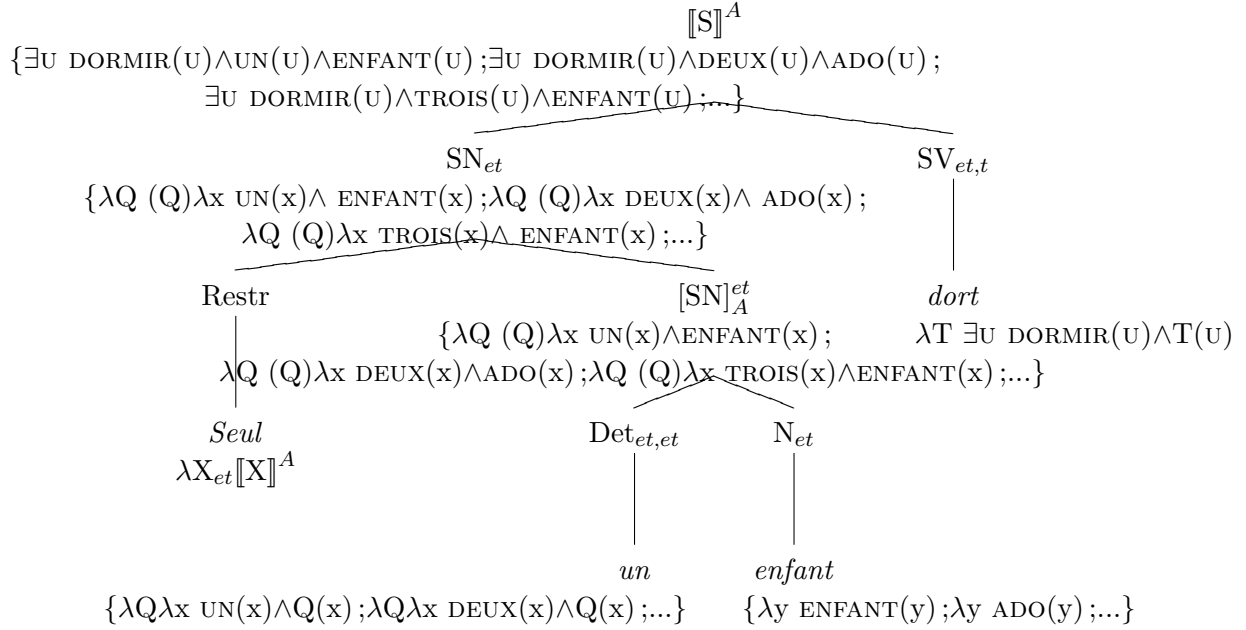
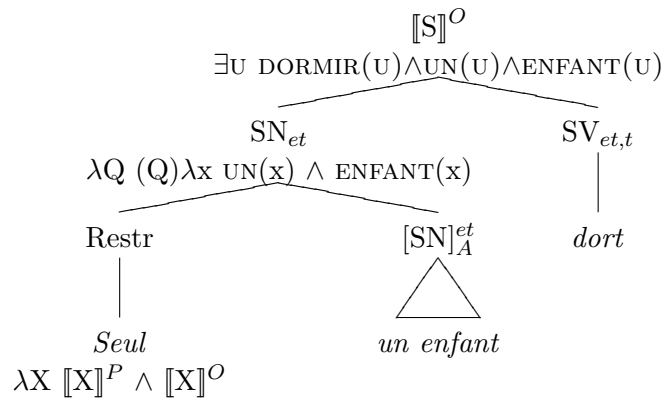
FIG. A.23:  $\llbracket (3) \rrbracket^O$  – L'associé est un SN de type  $\langle e, t \rangle$

Comme précédemment (*cf* ch. 5), l'ordre de combinaison entre  $Y$  et  $P$  change avec l'introduction du restrictif. Alors que c'est initialement le SV qui joue le rôle du foncteur et le SN celui de l'argument, l'ajout du restrictif fait monter le type du SN qui est alors le foncteur, d'où la représentation  $(Y)P$ . Afin de ne pas changer les représentations des valeurs alternative et présuppositionnelle, nous devons opérer la montée de type du SN en amont de la combinaison et le considérer comme un quantifieur généralisé (7b) (comme nous l'avons fait pour les cas où le SN modifié par un restrictif et de type  $e$ ).

- (7) a.  $\lambda x \text{UN}(x) \wedge \text{ENFANT}(x)$   $\langle e, t \rangle$   
 b.  $\lambda Q (Q) \lambda x \text{UN}(x) \wedge \text{ENFANT}(x)$   $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$

Les arbres de composition des valeurs alternative et présuppositionnelle sont donnés respectivement sous (Fig. A.24) et (Fig. A.25).



FIG. A.24:  $\llbracket (3) \rrbracket^A$  – L'associé est un SN de type  $\langle e, t \rangle$ FIG. A.25:  $\llbracket (3) \rrbracket^P$  – L'associé est un SN de type  $\langle e, t \rangle$

**A.4.2.2 Adjoint = Associé = SV**

(8) Emma [a seulement vu Simon].

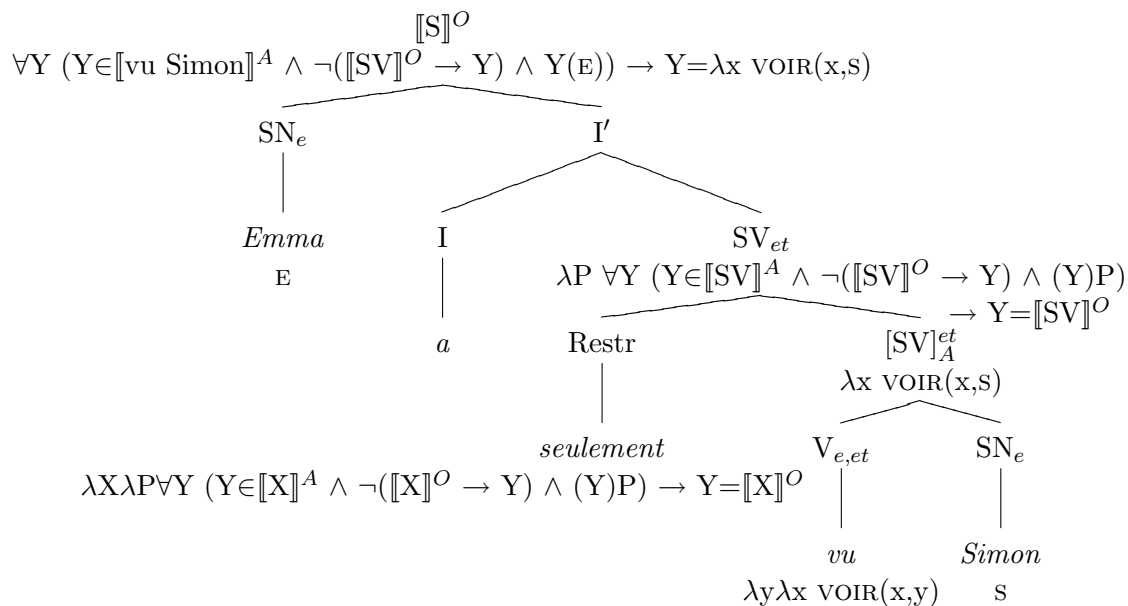


FIG. A.26:  $\llbracket (8) \rrbracket^O$  – L’associé est le SV

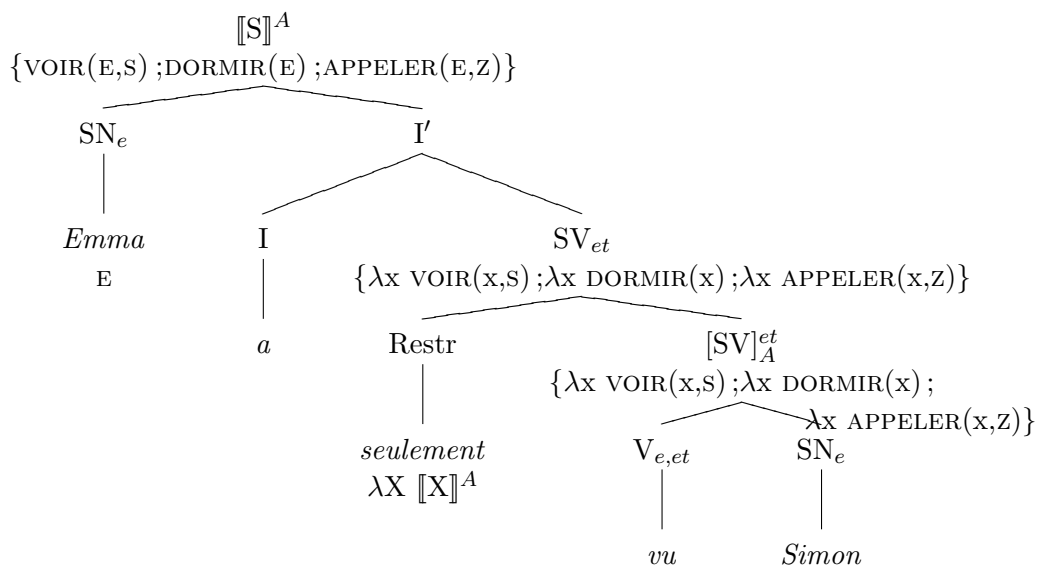
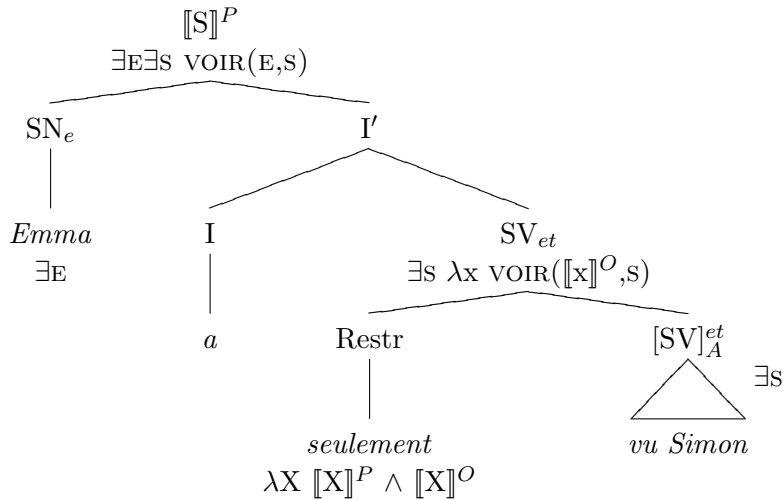
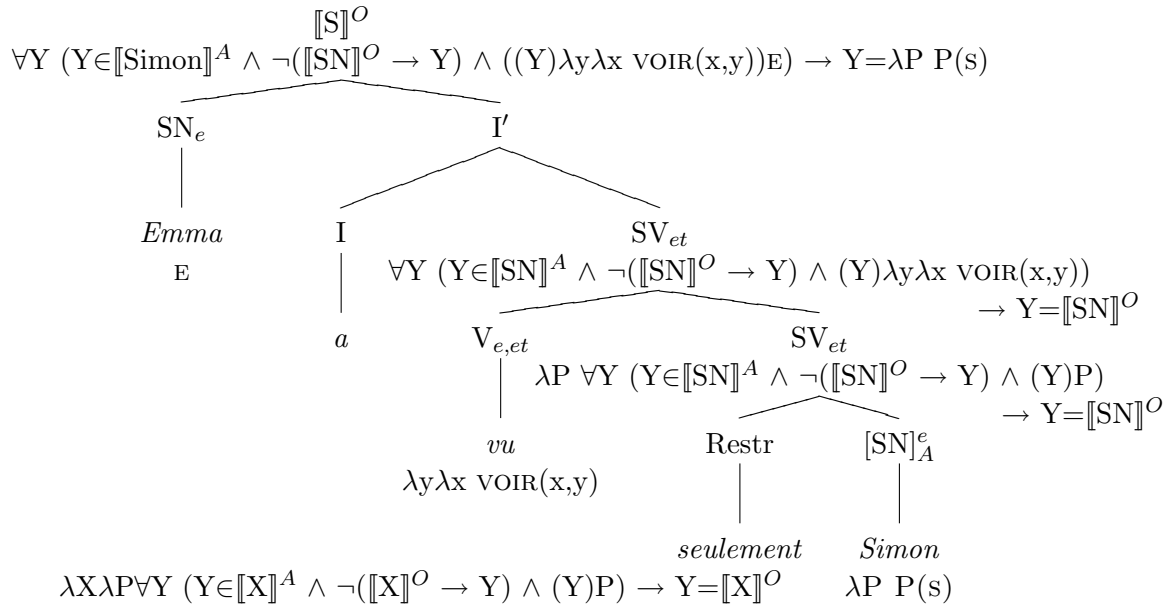


FIG. A.27:  $\llbracket (8) \rrbracket^A$  – L’associé est le SV

FIG. A.28:  $\llbracket (8) \rrbracket^P$  – L'associé est le SV

#### A.4.2.3 Adjoint = Associé = SN objet du V

(9) Emma a vu seulement  $[\text{Simon}]_e^A$ .<sup>8</sup>

FIG. A.29:  $\llbracket (9) \rrbracket^O$  – L'associé est le SV

<sup>8</sup>Le nom propre “Emma” est représenté par une variable d’individu (E) dans un souci de clarté de la représentation finale de la phrase. Il peut être représenté de la même façon que “Simon” :  $\lambda P P(E)$ ; la valeur sémantique ordinaire de la phrase (9) est alors la suivante :

$$\forall Y (Y \in \llbracket \text{Simon} \rrbracket^A \wedge \neg(\llbracket \text{Simon} \rrbracket^O \rightarrow Y) \wedge (\lambda P P(E))(Y) \lambda y \lambda x \text{ VOIR}(x, y)) \rightarrow Y = \lambda P P(s)$$

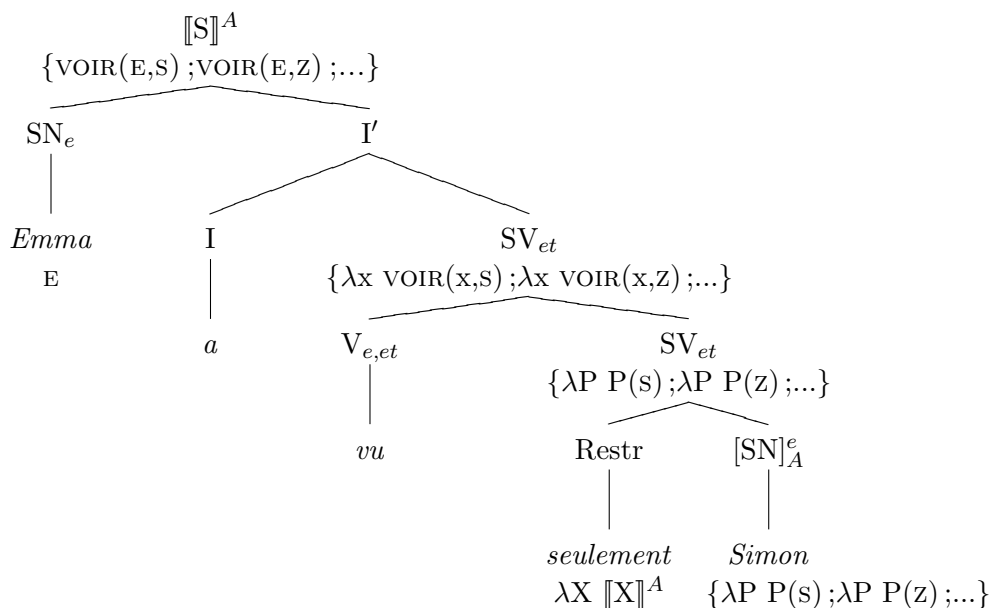


FIG. A.30:  $\llbracket (9) \rrbracket^A$  – L'associé est le SV

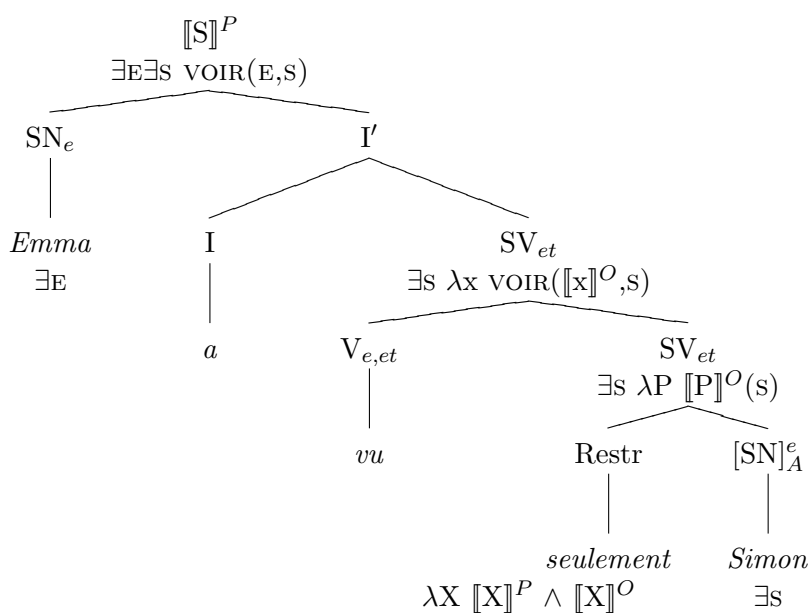


FIG. A.31:  $\llbracket (9) \rrbracket^P$  – L'associé est le SV

**A.4.3 Le restricteur s'associe à un élément du XP auquel il s'adjoint**

**A.4.3.1 Adjoint = SV ; Associé = SN objet**

(10) Emma a seulement prêté [un livre]<sub>A</sub> à Simon.

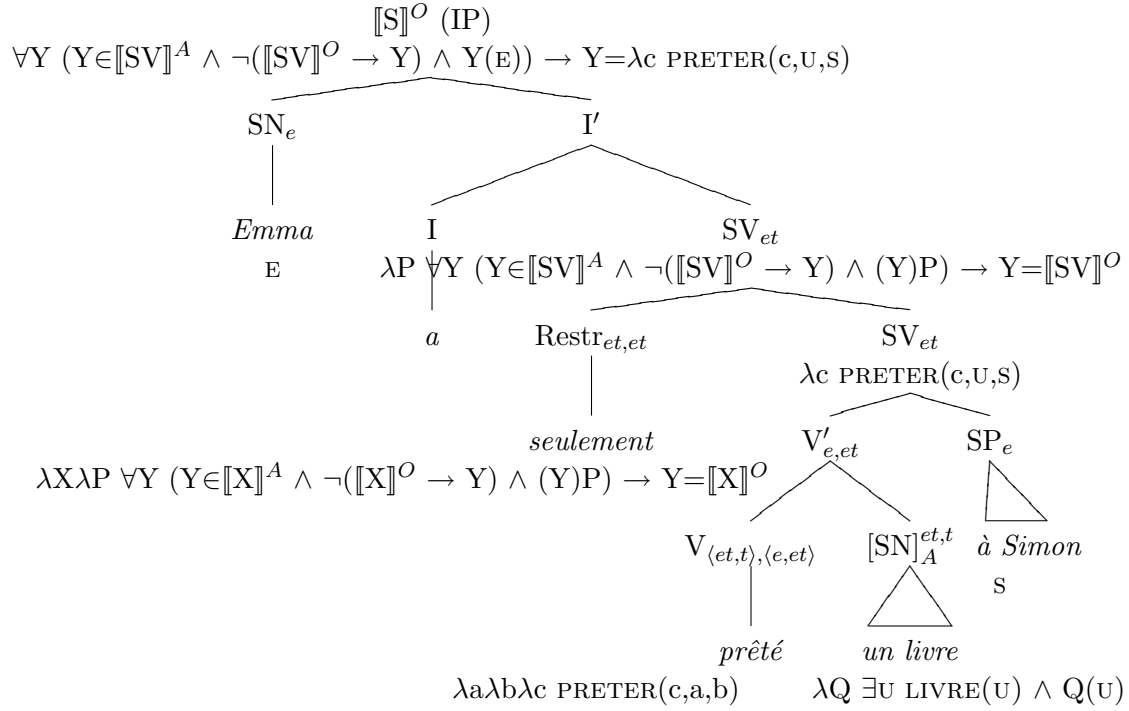


FIG. A.32:  $[(10)]^O$  – L'associé est un SN objet d'un V

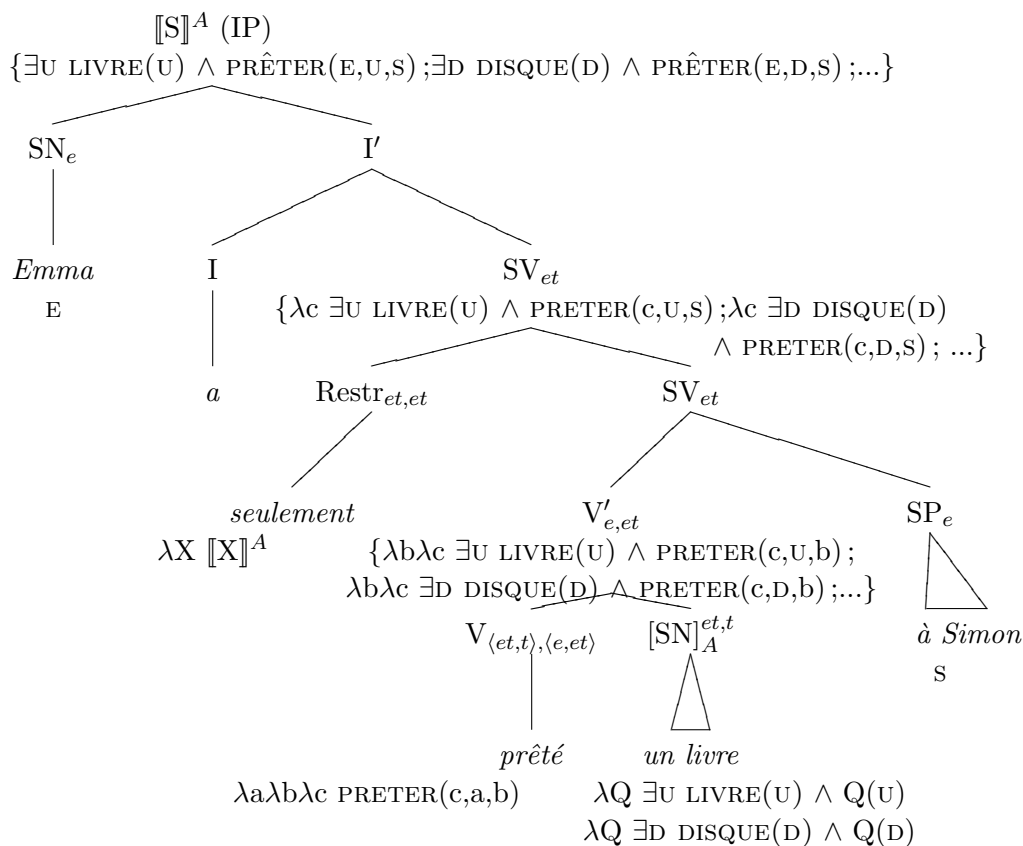


FIG. A.33:  $[[10]]^A$  – L'associé est un SN objet d'un V

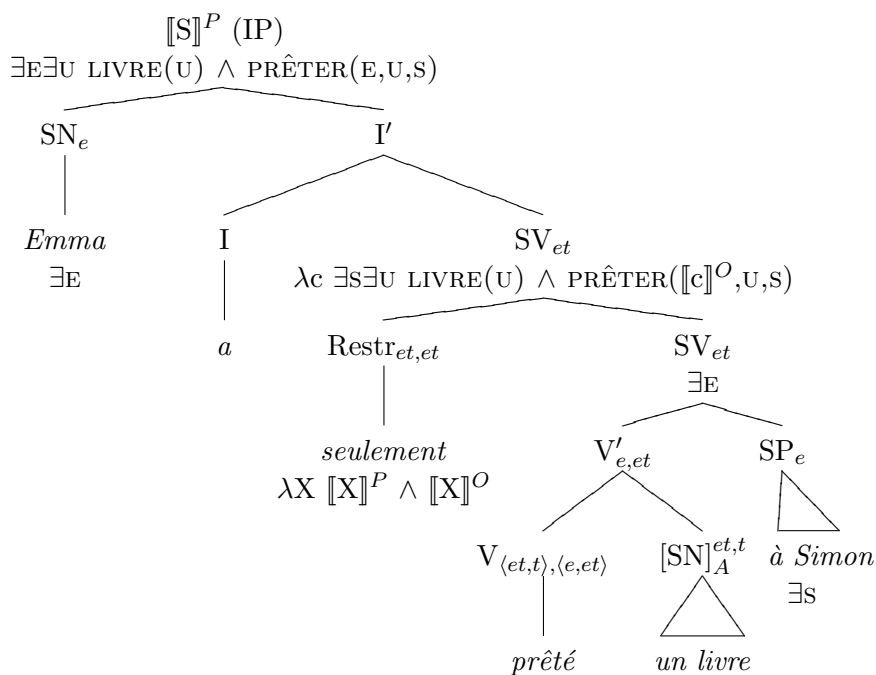


FIG. A.34:  $[[10]]^P$  – L'associé est un SN objet d'un V

**A.4.3.2 Adjoint = SV ; Associé = V**

(11) Emma [aperçoit]<sub>e,et</sub><sup>A</sup> seulement Simon.

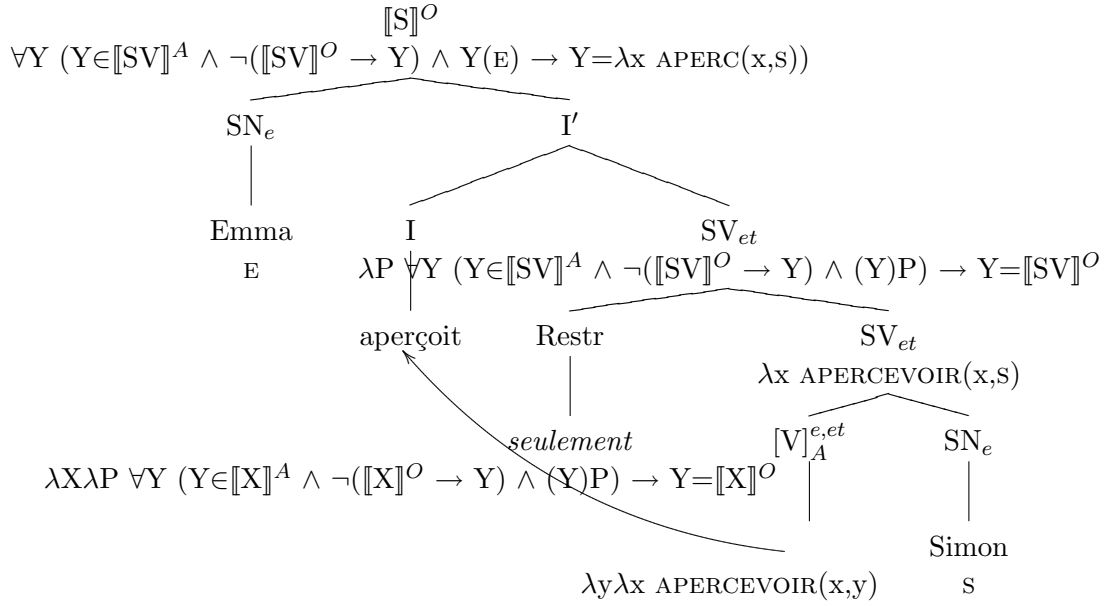


FIG. A.35:  $[(11)]^O$  – L'associé est un V dans un SV

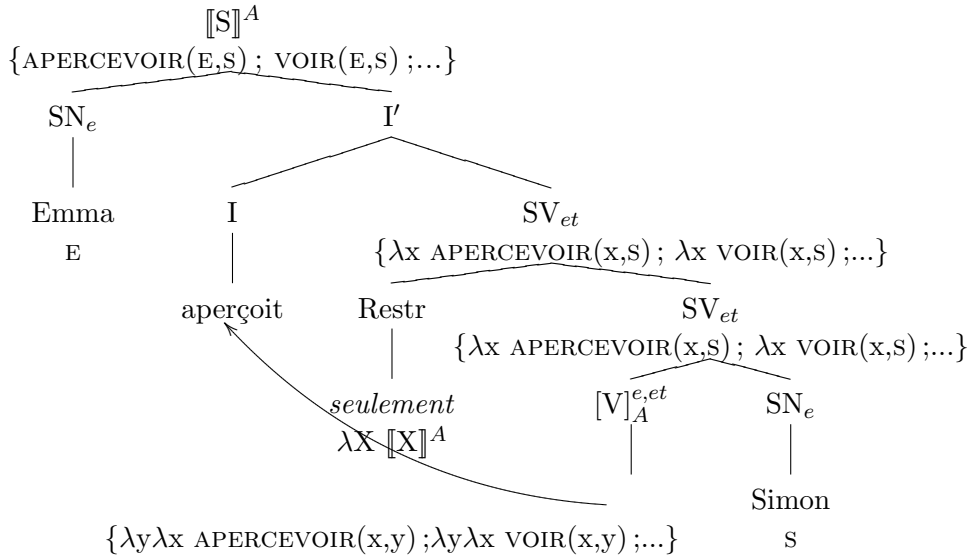


FIG. A.36:  $[(11)]^A$  – L'associé est un V dans un SV

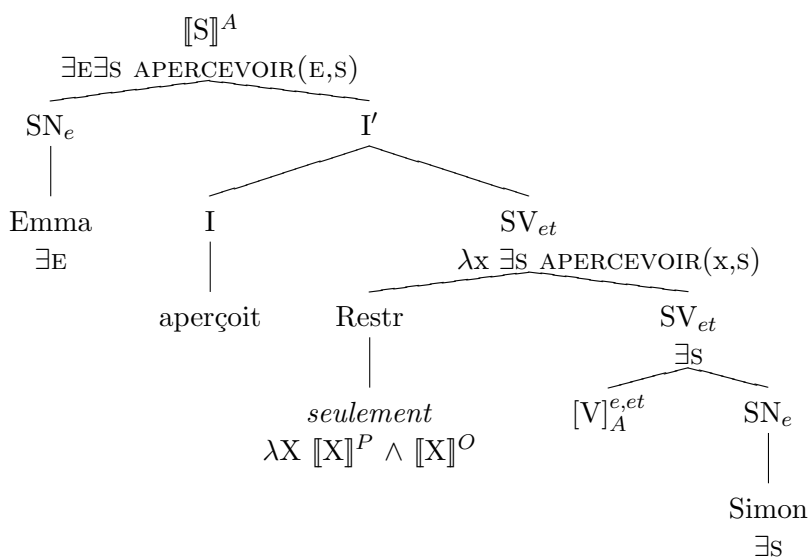


FIG. A.37:  $[(11)]^P$  – L’associé est un V dans un SV

**A.4.3.3 Adjoint = SV ; Associé = Adv**

(12) Lili a seulement vu Simon [hier]<sub>A</sub><sup>et,et</sup>.

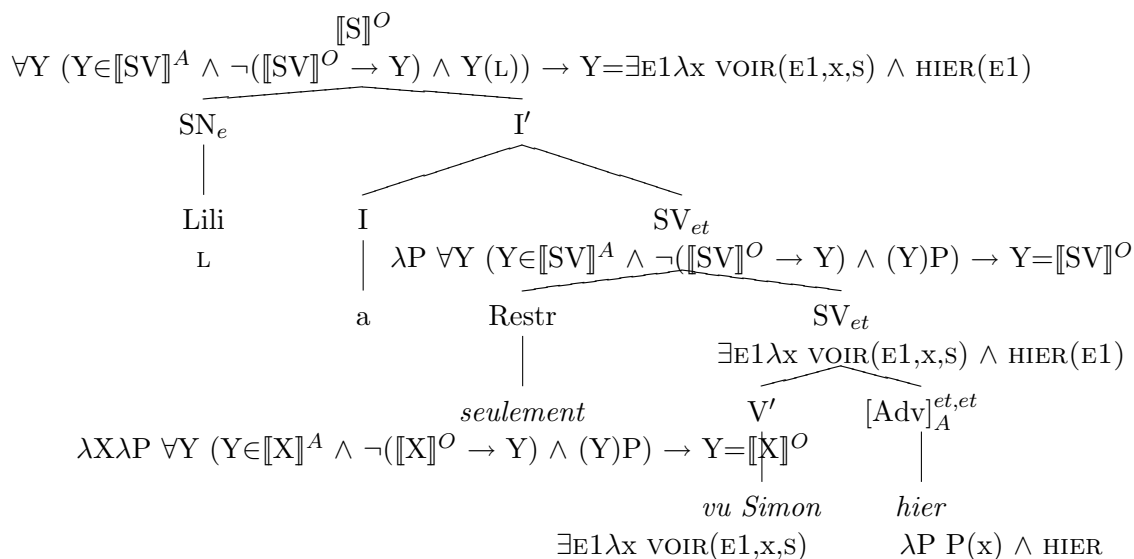
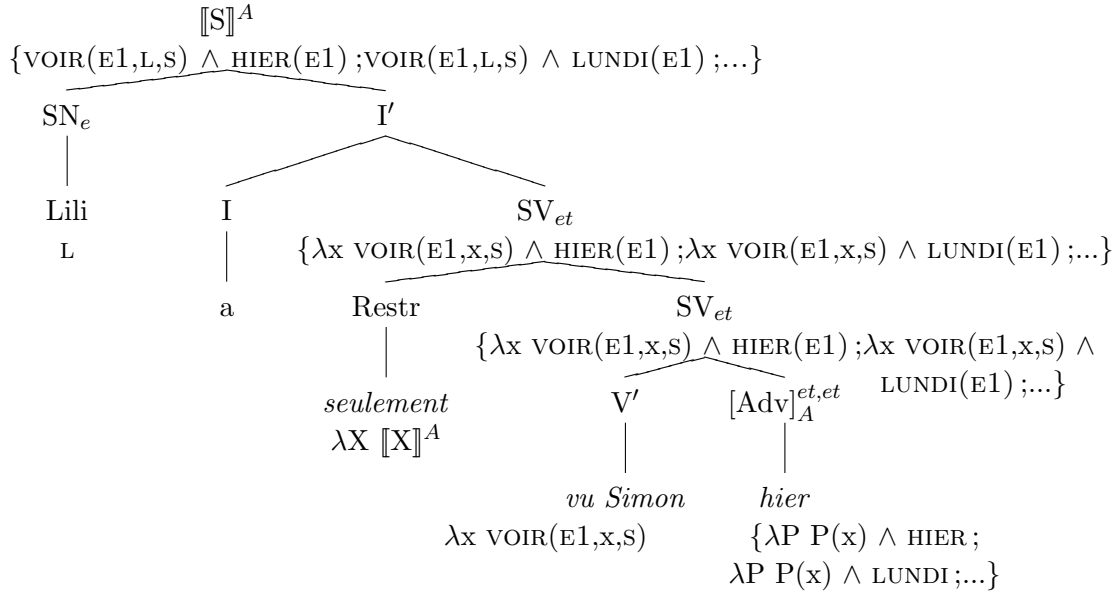
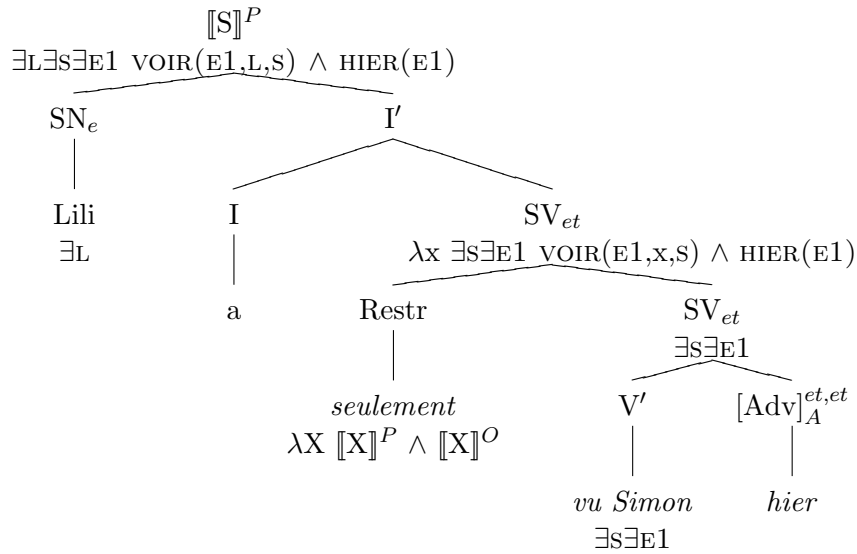


FIG. A.38:  $[(12)]^O$  – L’associé est un V dans un SV



FIG. A.39:  $\llbracket (12) \rrbracket^A$  – L'associé est un V dans un SVFIG. A.40:  $\llbracket (12) \rrbracket^P$  – L'associé est un V dans un SV

A.4.4 L'associé est un constituant double

A.4.4.1 Adjoint = SV ; Associé discontinu

(13) Emma a seulement [prêté]<sub>A</sub> un livre [à Simon]<sub>A</sub>.

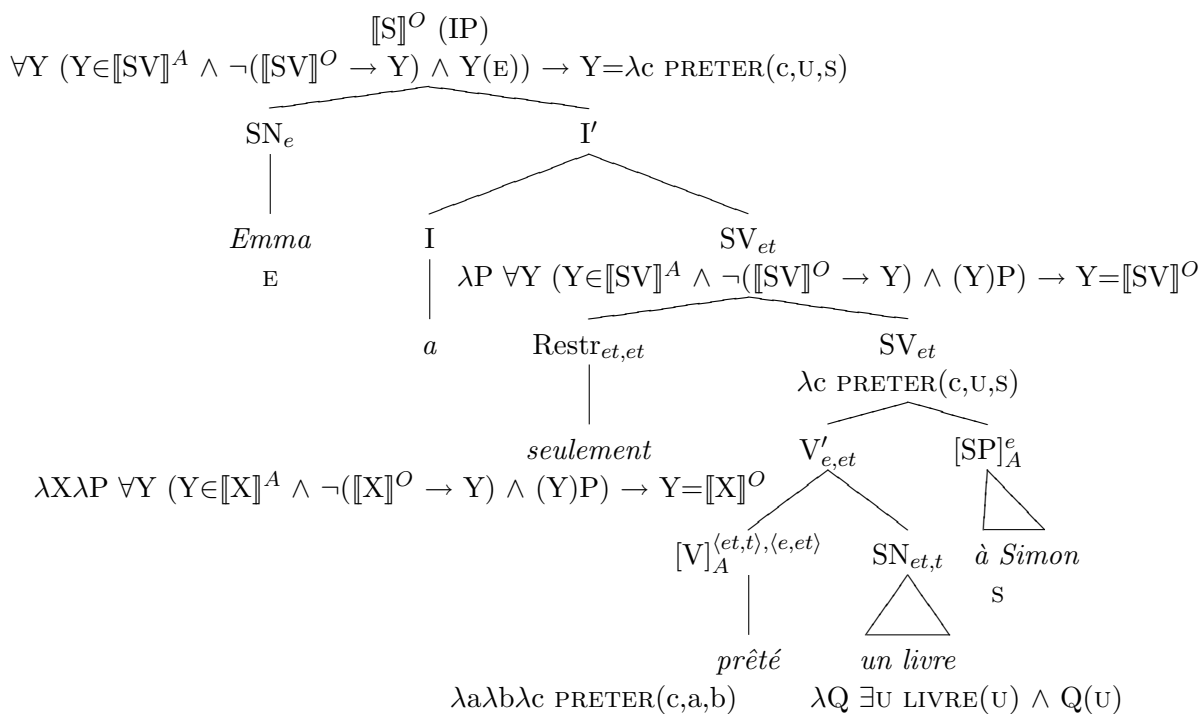
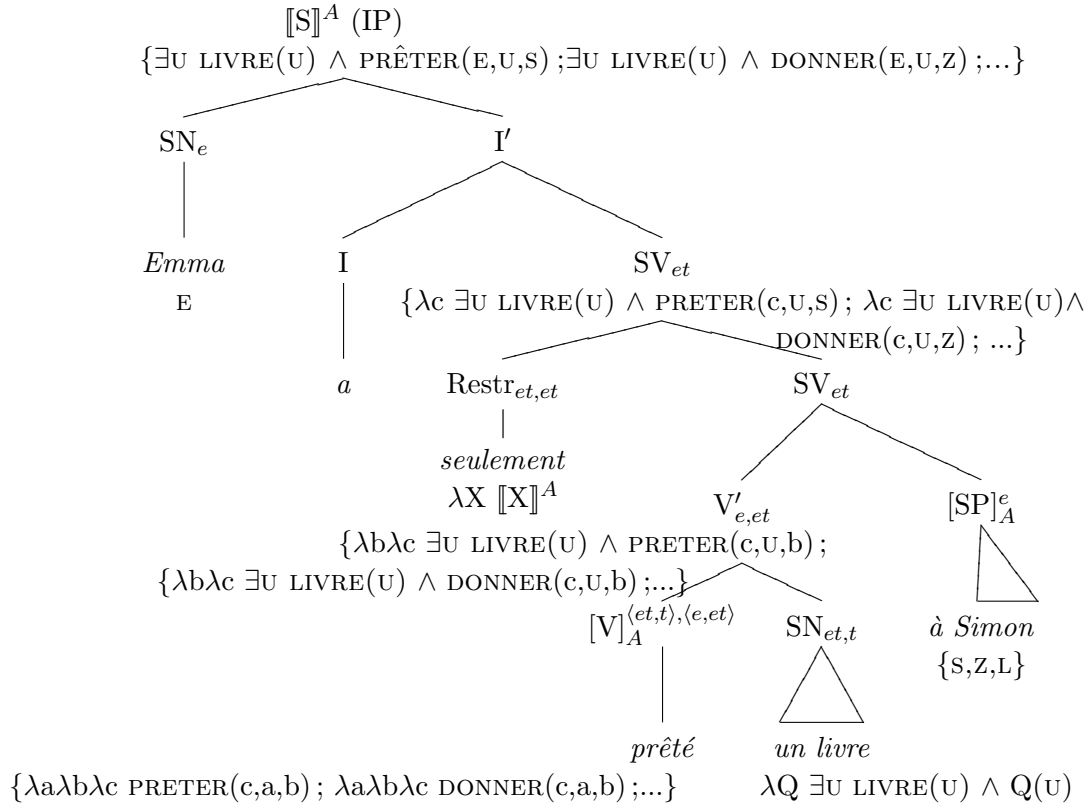
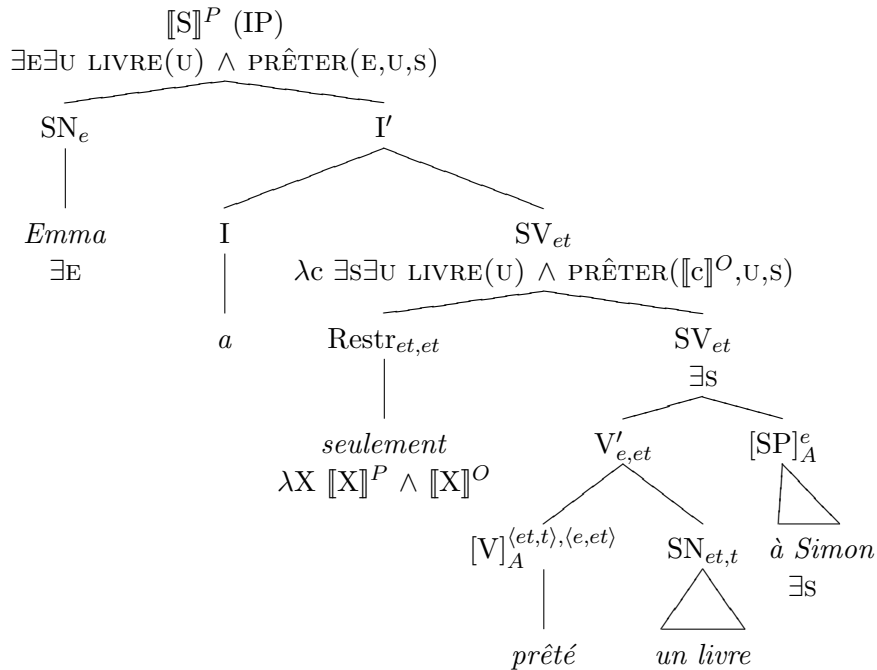


FIG. A.41:  $\llbracket (13) \rrbracket^O$  – L'associé est un non-constituant discontinu

FIG. A.42:  $\llbracket (13) \rrbracket^A$  – L'associé est un non-constituant discontinuFIG. A.43:  $\llbracket (13) \rrbracket^P$  – L'associé est un non-constituant discontinu

**A.4.4.2 Adjoint = SV ; Associé = [V SN]**

(14) Emma a seulement [prêté un livre]<sub>A</sub> à Simon.

Le calcul de la valeur sémantique ordinaire et de la valeur sémantique présuppositionnelle est le même que pour l'exemple précédemment (13) puisque *seulement* est adjoint à SV dans les deux cas. La distinction entre les deux énoncés apparaît au niveau de la valeur alternative : l'ensemble *Alt* qui sert à la restriction est un ensemble de prédicat à un argument dans les deux cas, mais les éléments qui varient ne sont pas les mêmes. Dans le cas illustré ci-avant (§A.4.4.2), les prédicats se distinguent grâce au verbe et à l'objet indirect (*cf.* Fig.A.42), tandis que dans le cas illustré à présent, seul l'objet direct "à *Simon*" est constant dans le prédicat, tout le reste est susceptible de varier.

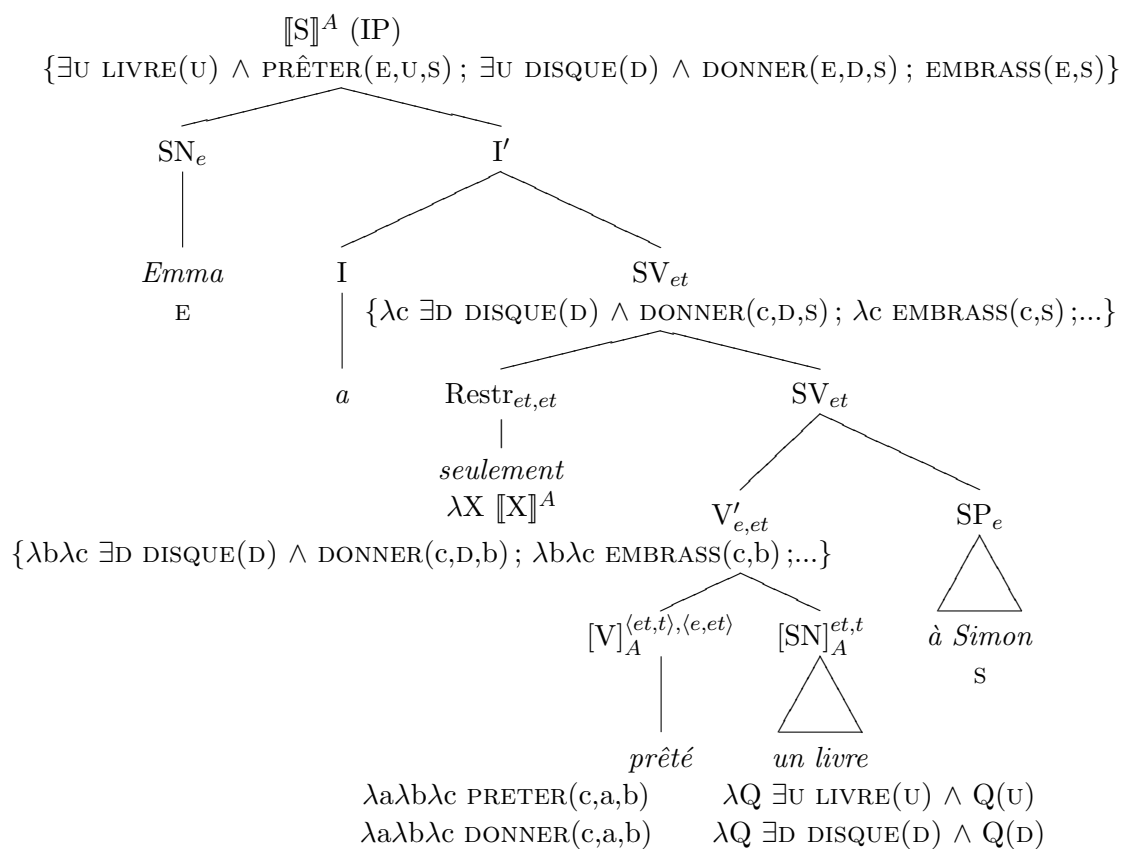


FIG. A.44:  $\llbracket (14) \rrbracket^A$  – L'associé est un non-constituant [V SN]



# Bibliographie

- Akmajian, A. (1970). On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences. Linguistic Inquiry, pages 149–168.
- Arrivé, M., Gadet, F., and Galmiche, M. (1986). La grammaire d’aujourd’hui, guide alphabétique de la linguistique française. Flammarion.
- Atlas, J. (1993). The importance of begin ‘only’. Journal of Semantics, 10 :301–318.
- Attal, P. (1976). à propos de l’indéfini *des* : Problèmes de représentation sémantique. Le français moderne, 44(2) :126–142.
- Attal, P. (1994). Indéfinis et structures sémantiques. Faits de langue, 4 :187–195.
- Bartels, C. (1997). Acoustic correlates of ‘second occurrence’ focus : Towards an experimental investigation. In Kamp, H. and Partee, B., editors, Context-dependence in the Analysis of Linguistic Meaning, pages 11–30. University of Stuttgart.
- Barwise, J. and Cooper, R. (1981). Generalized quantifiers and natural language. Linguistics and Philosophy, 4 :159–219.
- Beaver, Clark, Flemming, Jaeger, and Wolters (2004). When semantics meets phonetics : Acoustical studies of second occurrence focus. Submitted.
- Beaver, D., Clark, B., Flemming, E., Jaeger, T., and Wolters, M. (2003). Debunking the argument of second occurrence focus. In Presented at the LSA 2004 Meeting Atlanta.
- Beckman, M. E. and Pierrehumbert, J. B. (1986). Intonational structure in japanese and english. Phonology yearbook, 3 :255–309.
- Beysade, C. (2006a). Quand et pourquoi *seulement* et *même* deviennent-ils synonymes ? In Rencontres de sémantique et pragmatique, Orléans.
- Beysade, C. (2006b). *Seulement* un adverbe de quantification négatif. In Actes du Colloque La Quantification et ses domaines. Presses Universitaires de Caen. collection ”Syntaxe et Sémantique”.
- Beysade, C., Delais-Roussarie, E., Doetjes, J., Marandin, J.-M., and Rialland, A. (2005). Prosody and information in french. In Corblin, F. and de Swart, H., editors, Handbook of French semantics. CSLI.

- Beyssade, C., Delais-Roussarie, E., Marandin, J.-M., and Rialland, A. (2007). Ground-focus articulation in the grammar. Soumis à publication.
- Beyssade, C., Marandin, J.-M., and Rialland, A. (2003). Ground / focus revisited. a perspective for french. In Selected papers of LSRL 2001, pages 83–98. Benjamins.
- Blackburn, P. and Bos, J. (2005). Representation and Inference for Natural Language. A First Course in Computational Semantics. CSLI.
- Bolinger, D. (1965). Forms of English : accent, morpheme, order. Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Bolinger, D. (1972). Accent is predictable (if you are a mind reader). Language, 48 :633–644.
- Bolinger, D. (1989). Intonation and its uses : Melody in grammar and discourse. Edward Arnold, London.
- Bonami, O. and Godard, D. (2001). Inversion du sujet, constituance et ordre des mots. In Marandin, J.-M., editor, Cahier Jean-Claude Milner, pages 117–174. Verdier, Paris.
- Bonami, O. and Godard, D. (2003). Incidentals adjuncts : an overlooked type of adjunction. Présentation au colloque HPSG 2003, East Lansing. Exemplier.
- Bonami, O., Godard, D., and Kampers-Manhe, B. (2004). Adverb classification. In Corblin, F. and de Swart, H., editors, Handbook of French Semantics. CLSI Publications, Stanford.
- Carlson, G. (1977). A unified analysis of the english bare plural. Linguistics and Philosophy, 1 :413–457.
- Charolles, M. and Lamiroy, B. (2007). Du lexique à la grammaire : Seulement, simplement, uniquement. Cahiers de lexicologie, 90 :93–116.
- Cheng, C.-Y. (1973). Response to moravscik. In et al, J. H., editor, Approaches to natural language, pages 286–288. D. Reidel Publishing Company, Dordrecht.
- Chomsky, N. (1970). Deep structure, surface structure and semantic interpretation. In Jakobson, R. and Kawamoto, S., editors, Studies in General and Oriental Linguistics Presented to Shiro Hattori on the Occasion of his Sixtieth Birthday, pages 52–91. TEC, Tokyo.
- Chomsky, N. (1981). Lectures on Government and Binding. Foris, Dordrecht.
- Chomsky, N. (1982). Some concepts and consequences of the theory of Government and Binding. MIT Press, Chicago.

- Chomsky, N. and Halle, M. (1968). The sound pattern of English. Harper and Row, New York. Reprinted 1991. Boston : MIT Press.
- Corblin, F. (1997). Les indéfinis : variables et quantificateurs. Langue française, 116 :8–32.
- Corblin, F. (2002). Représentation du discours et sémantique formelle. Introduction et applications au français. P.U.F.
- Corblin, F. (2006). Les indéfinis entre quantification et référence. In Francis Corblin, S. F. e. L. K., editor, Indéfinis et Prédications, pages 39–51. Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- David, J. and Kleiber, G. (198). Termes massifs et termes comptables. Editions Klincksieck, Paris.
- Delattre, P. (1966). Studies in French and Comparative Phonetics. Mouton, La Haye.
- Delaveau, A. and Godard, D. (2008). Grande Grammaire du Français. Bayard.
- DiCristo, A. (1998). Intonation in french. In Hirst, D. and Cristo, A. D., editors, Intonation Systems. A survey of twenty languages, pages 203–227. Cambridge University Press.
- DiCristo, A. (1999a). Le cadre accentuel du français contemporain. première partie. Langues, 2(3) :184–205.
- DiCristo, A. (1999b). Vers une modélisation de l’accentuation en français. première partie : la problématique. Journal of French Language Studies, 9 :143–179.
- DiCristo, A. (2000). Vers une modélisation de l’accentuation en français. deuxième partie : le modèle. Journal of French Language Studies, 10 :27–44.
- Dobrovie-Sorin, C. (1997). Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thétiq-ue-catégorique. Le Gré des langues.
- Dobrovie-Sorin, C. and Beyssade, C. (2004). Définir les indéfinis. CNRS Edition.
- Dowty, D. (1979). Word Meaning and Montague Grammar. Reidel, Dordrecht.
- Dowty, D. R., Wall, R. E., and Peters, S. (1981). Introduction to Montague Semantics. D. Reidel, Dordrecht.
- Drubig, H. B. (1994). Island constraints and the syntactic nature of focus and association with focus. ms., Tübingen.
- Engelhardt, M. (1998). The Syntax of Nominalized Properties. PhD thesis, The Hebrew University of Jerusalem.
- Fodor, J. D. and Sag, I. A. (1982). Referential and quantificational indefinites. Linguistics and Philosophy, 5 :355–398.



- Féry, C. (2001). Focus and phrasing in french. In Féry, C. and Sternefeld, W., editors, Audiatur Vox Sapientiae. A Festschrift for Arnim von Stechow, pages 153–181. Akademie-Verlag, Berlin.
- Féry, C. and Ishihara, S. (2005). Interpreting second occurrence focus. à paraître in Lenertová, D. et al. Methods in Empirical Prosody Research. Berlin. Mouton DeGruyter.
- Gaatone, D. (1971). Etude descriptive du système de la négation en français contemporain. Droz, Genève.
- Galmiche, M. (1986). Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence. In David, J. and Kleiber, G., editors, Déterminants : syntaxe et sémantique, pages 41–71. Klincksieck, Paris.
- Galmiche, M. (1991). Sémantique linguistique et logique. Presses Universitaires de France, Paris.
- Gamut, L. (1991). Logic, Language and Meaning, volume Vol.2 : Intensional Logic and Logical Grammar. The University of Chicago Press.
- Geach, P. T. (1962). Reference and generality. Cornell University Press.
- Gendrot, C. and Raynal, C. (mai 2004). Phénomènes prosodiques autour de deux constituants distingués : le focus et la portée de l’adverbe seulement. In Journées d’Études en Linguistique, pages 205–209, Nantes.
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In Cole, P. and Morgan, J., editors, Syntax and Semantics 3 : Speech Acts. Academic Press, New York.
- Grévisse, M. (1988). Le bon usage : grammaire française. Duculot, Paris, 12e édition. refondue par Andre Goosse.
- Hanse, J. (1990). Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne. Duculot, 2e édition.
- Heim, I. (1982). The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases. PhD thesis, Linguistics Department, University of Massachusetts, Amherst, Massachusetts.
- Heim, I. and Kratzer, A. (1998). Semantics in Generative Grammar. Blackwell, Oxford.
- Horn, L. R. (1969). A presuppositional analysis of *only* and *even*. In CLS5, pages 97–108.
- Horn, L. R. (1972). On the Semantic Properties of Logical Operators in English. IULC, Bloomington.
- Horn, L. R. (1989). A Natural History of Negation. University of Chicago Press.
- Horn, L. R. (1996). Exclusive company : *Only* and the dynamics of vertical inference. Journal of Semantics, 13(1) :1–40.

- Huddleston, R. and Pullum, G. K. (2002). The Cambridge Grammar of the English Language. Cambridge University Press, Cambridge.
- Huot, H. (1981). Constructions infinitives du français. Le subordonnant *de*. Droz, Genève.
- Ippolito, M. (2005). An implicature analyse of *only*. Boston University.
- Jackendoff, R. (1972). Semantic interpretation in generative grammar. The MIT Press, Cambridge.
- Jacobs, J. (1983). Fokus une Skalen. Zur Syntax une Semantik der Gradpartikel im Deutschen. Niemeyer, Tübingen.
- Jaeger, T. F. (2004). Only always associates audibly. even if only is repeated – the prosodic properties of second occurrence focus. Manuscript.
- Jayez, J. and Rossari, C. (1998). Pragmatic connectives as predicates. In Saint-Dizier, P., editor, Predicative Forms in Natural Language and in Lexical Knowledge Bases, pages 285–319. Kluwer, Dordrecht.
- Jun, S.-A. and Fougeron, C. (2000). A phonological model of french intonation. In Botinis, A., editor, Intonation : Analysis, Modeling and Technology, pages 209–242. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Kadmon, N. (1987). On Unique and Non-Unique Reference and Asymmetric Quantification. PhD thesis, University of Massachusetts, Amherst.
- Kadmon, N. (2001). Formal Pragmatics. Blackwell Publishers, Oxford.
- Karttunen, L. and Peters, S. (1979). Conventional implicature. In Oh, C. and Dineen, D. A., editors, Syntax and Semantics II : Presupposition, pages 1–56. Academic Press, New York.
- Kayne, R. (1969). The transformational cycle in French syntax. PhD thesis, MIT.
- Keenan, E. (1987). A semantic definition of 'indefinite np'. In Reuland, E. and ter Meulen, A., editors, The representation of (in)definiteness, pages 286–317. MIT Press, Cambridge.
- Keenan, E. and Stavi, J. (1986). A semantic characterization of natural language determiners. Linguistics and Philosophy, 9(3) :253–326.
- Kiss, K. E. (1998). Identificational focus *vs.* information focus. Language, 74 :245–273.
- Kleiber, G. (1981a). Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres. Klincksieck, Paris.
- Kleiber, G. (1981b). Relatives spécifiantes et relatives non-spécifiantes. Le Français Moderne, 49 :216–233.

- Kleiber, G. (1997). Massif/comptables et partie/tout. *Verbum*, 3 :321–337.
- Kleiber, G. (2001). Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive. In Georges Kleiber, B. L. and Tasmowski, L., editors, *Typologie des Groupes Nominaux*, pages 47–97. Presses Universitaires de Rennes.
- Klinedinst, N. (2004). Only scalar 'only'. Hand-out Journées Présuppositions et Implications.
- Klinedinst, N. (2005). Scales and only. Master's thesis, UCLA.
- König, E. (1991). *The Meaning of Focus Particles. A Comparative Perspective*. Routledge, Londres.
- Krifka, M. (1992a). A compositional semantics for multiple focus constructions. In Jacobs, J., editor, *Information Struktur und Grammatik*, pages 17–53. Verlag.
- Krifka, M. (1992b). A framework for focus-sensitive quantification. In *SALT II : Proceedings of the Second Conference on Semantics and Linguistic Theory*, pages 215–236, Ohio State University, Columbus.
- Krifka, M. (2004). Focus and/or context : A second look at second occurrence expressions. In Kamp, H. and Partee, B., editors, *Context-dependence in the analysis of linguistic meaning*, pages 187–207. Elsevier, Amsterdam.
- Krifka, M. (2006). Association with focus phrases. In Molnar, V. and Winkler, S., editors, *Architecture of Focus*. Mouton de Gruyter, Berlin.
- Kuhn, J. (1996). On intonation and interpretation in context – is there a unitary explanation for focus and deaccenting.
- Ladd, R. D. (1996). *Intonational Phonology*. Cambridge University Press.
- Lamiroy, B. and Charolles, M. (2004). Des adverbes aux connecteurs : simplement, seulement, malheureusement, heureusement. *Travaux de Linguistique*, 49 :57–79.
- Lehiste, I. (1970). *Suprasegmentals*. MIT Press.
- Lewis, D. (1975). Adverbs of quantification. In Keenan, E., editor, *Formal Semantics of Natural Language*. Cambridge University Press.
- Marandin, J.-M. (1997). ?? Habilitation à Diriger des Recherches. Université Paris 7.
- Marandin, J.-M. (1999a). Grammaie de l'incidence. Manuscrit.
- Marandin, J.-M. (1999b). Unaccusative inversion in french. In Yves D'Hulst, J. R. and Schroten, J., editors, *Going Romance*. Johns Benjamin, Amsterdam.

- McCarthy, J. and Prince, A. S. (1993). Generalizes alignment. In Booij, G. and van Marle, J., editors, Yearbook of Morphology 1993, pages 79–153, Dordrecht. Kluwer.
- McCawley, J. D. (1981). Everythings that Linguists Have Always Wanted to Know about Logic But Were Ashamed to Ask. University of Chicago Press.
- Milner, J.-C. (1989). Introduction à une science du langage. Le Seuil, Paris.
- Milsark, G. (1977). Towards an explanation of certain peculiarities in the existential construction in english. Linguistic Analysis, 3 :1–30.
- Moignet, G. (1959). Les signes de l'exception dans l'histoire du français. Droz, Paris.
- Montague, R. (1974a). Pragmatics and intensional logic. In Thomason, R., editor, Formal Philosophy : Selected Papers of Richard Montague. Yale University Press, New Haven. 1<sup>st</sup> ed. in *Synthese* 22, pp.68–94.
- Montague, R. (1974b). The proper treatment of quantification in ordinary english. In Thomason, R., editor, Formal philosophy : Selected papers of Richard Montague, pages 247–270. Yale University Press, New Haven.
- Nespor, M. and Vogel, I. (1986). Prosodic Phonology. Foris, Dordrecht.
- Nevalainen, T. (1987). Adverbial focusing and intonation. Lingua, 73 :141–165.
- Nicolas, D. (2002). La catégorisation des noms communs : massifs et comptables. In François, J. and Cordier, F., editors, Catégorisation et Langage. Hermès, Paris.
- Paillard, D. (1992). Repérage : construction et spécification. In CNRS, editor, La théorie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences, pages 75–88. Ophrys, Paris – Gap.
- Partee, B. (1991). Topic, focus, and quantification. In Cornell Working Papers in Linguistics (SALT I), volume 10, pages 159–187.
- Partee, B. (1999). Focus, quantification, and semantics-pragmatics issues. In Bosch, P. and van der Sandt, R., editors, Focus : Linguistic, Cognitive, and Computational Perspectives, pages 213–231. Cambridge University Press.
- Partee, B. H. (1987). Noun phrase interpretation and type-shifting principles. In J. Groenendijk, D. d. J. and Stokhof, M., editors, Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers, GRASS 8, pages 541–601. Foris, Dordrecht .:
- Partee, B. H. and Rooth, M. (1983). Generalized conjunction and type ambiguity. In R. Bäuerle, C. S. and von Stechow, A., editors, Meaning, Use and Interpretation of Language, pages 161–383. de Gruyter, Berlin.

- Partee, B. T. (1994). Focus, quantification, and semantics-pragmatics issues (preliminary version). In Bosch, P. and van der Sandt, R., editors, Focus and Natural Language Processing, Volume 2 : Semantics, IBM Working Paper 7, pages 363–377. IBM Deutschland GmbH, Heidelberg.
- Pasdeloup, V. (1990). Modèle de règles rythmiques du français appliquées à la synthèse de la parole. PhD thesis, Université Aix-en-Provence.
- Pierrehumbert, J. B. (1980). The Phonology and Phonetics of English Intonation. PhD thesis, MIT.
- Piot, M. (1974). Quelques adverbess conjonctifs en français. In Rapport de Recherche du LADL n° 2. Université Paris 7, Paris.
- Piot, M. (2003). Conjonctions de subordination et adverbess conjonctifs "focalisateurs". Linguisticae Investigationes, 26(2).
- Potts, C. (2003). The Logic of Conventional Implicatures. PhD thesis, University of California, Santa Cruz.
- Raynal, C. (2005). Adaptation du modèle de Rooth pour le calcul de la restriction en français. Technical Report RR-1356-05, LaBRI, Bordeaux.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., and Rioul, R. (1996). Grammaire méthodique du français. Presse Universitaire de France, Paris, 2e edition corrigée edition.
- Roberts, C. (2005). *Only* and conventional presupposition. The Ohio State University.
- Roberts, C. (2006). *Only*, presupposition and implicature. Submitted to *Journal of Semantics*.
- Rooth, M. (1985). Association with focus. PhD thesis, University of Massachusetts, Amherst.
- Rooth, M. (1992). A theory of focus interpretation. Natural Language Semantics, 1(1) :75–116.
- Rooth, M. (1995). Indefinites, adverbs of quantification, and focus semantics. In Carlson, G. and Pelletier, F. J., editors, The Generic Book, pages 265–299. Chicago University Press, Chicago, IL.
- Rossi, M. (1999). L'intonation, le système français. Description et modélisation. Ophrys, Paris.
- Roussarie, L. (2004). Problèmes d'analyse sémantique compositionnelle de la restriction. le cas de *seul*. Exemplier, séminaire de l'UMR 7023, Université Paris 8.

- Roussarie, L. (2007). Sur les adverbes associatifs. Ch. 8 de la *Grande Grammaire du Français*, A. Delaveau et D. Godard (eds).
- Russell, B. (1905). On denoting. *Mind*.
- Selkirk, E. O. (1984). *Phonology and Syntax : the relation between sound and structure*. MIT Press, Cambridge.
- Selkirk, E. O. (1986). On derived domains in sentence phonology. In *Phonology Yearbook* 3, pages 371–405.
- Siloni, T. (1994). On participial relatives and complementizer  $D^\circ$  : a case study in hebrew and french. *Natural Language and Linguistic Theory*, 13(3) :445–487.
- Siloni, T. (1997). *Noun Phrases and Nominalizations. The Syntax of DPs*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Soare, E. (2002). *Le supin roumain et la théorie des catégories mixtes*. PhD thesis, Université Paris VII.
- Stalnaker, R. C. (1972). Pragmatics. In Davidson, D. and Harman, G., editors, *Semantics of Natural Language*, volume 40 of *Synthesis Library*, pages 38–397. D. Reidel Publishing Company, Dordrecht, Holland.
- Stalnaker, R. C. (1973). Presuppositions. *Journal of Philosophical Logic*, 2(4) :447–457.
- Stalnaker, R. C. (1975). Pragmatic presuppositions. In Munitz, M. K. and Unger, P., editors, *Semantics and Philosophy*. Academic Press, New York.
- Steedman, M. (1991). Structure and intonation. *Language*, 67 :260–296.
- Steedman, M. (2000). Information structure and the syntax-phonology interface. *Linguistic Inquiry*, 31(4) :649–685.
- Steedman, M. (2006). Evidence for semantics and pragmatics intonation. In *2<sup>nd</sup> Conference on Linguistic Evidence*. University of Tübingen.
- Touati, P. (1987). *Structures prosodiques du suédois et du français*. Lund : University Press.
- Vallduví, E. (1992). *The Informational Component*. Garland, New York.
- Vallduví, E. and Vilckuna, M. (1998). On rheme and kontrast. In Culicover, P. and McNally, L., editors, *The Limits of Syntax*, pages 79–106. Academic Press, New York.
- Vallduví, E. and Zacharski, R. (1994). Accenting phenomena, association with focus, and the recursiveness of focus-ground. In Dekker, P. and Stokhof, M., editors, *Proceedings of the Ninth Amsterdam Colloquium*., pages 683–702, Amsterdam. ILLC.

- van Rooij, R. (2002). Relevance *only*. In J. Bos, F. and Matheson, editors, Proceedings of EDILOG, pages 155–160, Edinburgh, UK.
- von Stechow, K. (1997). Bare plurals, bare conditionals, and only. Journal of Semantics, 14 :1–56.
- von Stechow, K. (1998). Association with Focus in Definite NPs. Linguistics Research Center, University of California, Santa Cruz.
- von Stechow, A. (1990). Focusing and backgrounding operators. In Abraham, W., editor, Discourse Particles. John Benjamins, Amsterdam.
- Welby, P. (2002). Effects of pitch accent position, type, and status on focus projection. Language and Speech, 46(1) :53–81.
- Wood, M. M. (1993). Categorial Grammars. Routledge, London.
- Zacharski, R. (1993). Discourse Pragmatics Model of English Accent. PhD thesis, University of Minnesota. unpublished.
- Zimmermann, M. (2007). Contrastive focus. In Fanselow, G., Féry, C., and Krifka, M., editors, The notions of information structure. Interdisciplinary Studies on Information Structure, Vol. 6 Working Papers of the SFB 632. Universitätsverlag Potsdam, Potsdam.

# Index

## – A –

Akmajian ..... 110  
Arrivé et al. .... 13, 22, 31  
Atlas ..... 52  
Attal ..... 68

## – B –

Bartels ..... 128  
Barwise & Cooper ..... 68, 69  
Beaver et al. .... 128, 185  
Beckman & Pierrehumbert ..... 109  
Beyssade ..... 38, 52, 54, 55, 130  
Blackburn & Bos ..... 3  
Bolinger ..... 109, 125  
Bonami & Godard ..... 10, 24, 143, 144

## – C –

Carlson ..... 71, 85  
Charolles & Lamiroy ..... 40, 43  
Chomsky ..... 109, 110, 118, 172  
Chomsky & Halle ..... 109  
compositionnalité 30, 62, 114, 142, 160, 164,  
167  
Corblin ..... 2, 67, 68, 74–76, 90, 155

## – D –

Delais-Roussarie ..... 130  
Delattre ..... 129  
Di Cristo ..... 129, 130  
Dobrovie-Sorin ..... 73  
Dobrovie-Sorin & Beyssade 2, 65–68, 70, 71,  
73, 74, 76–78, 86, 169, 182  
Dowty ..... 62  
Drubig ..... 117

## – E –

Engelhardt ..... 18  
exceptifs ..... 6, 22, 32, 41, 43–45  
exclusifs ..... 22, 42–45  
exclusion partielle ..... 32, 33, 44, 52  
exclusion totale... 29, 32, 34, 35, 41, 42, 44,  
45, 48, 50, 54  
*exclusivement*... 6, 15, 22, 23, 41–43, 45, 46

## – F –

Fery ..... 128, 130  
focus ..... 28, 29, 40, 48, 57, 159–161, 170  
focus phrases ..... 116–118, 170  
Fodor & Sag ..... 66

## – G –

Gaatone ..... 31  
Galmiche ..... 62, 68, 72  
Gamut ..... 62  
Geach ..... 66  
Grevisse ..... 10, 13, 22  
Grice ..... 10, 52, 155

## – H –

Hanse ..... 30, 31, 38, 40  
Heim ..... 71  
Heim & Kratzer ..... 3  
Horn ..... 35, 52, 54, 87, 88, 90, 97  
Huddleston & Pullum ..... 23, 31  
Huot ..... 18

## – I –

implicature scalaire ..... 86, 97  
infinitive ..... 17–19  
intersectivité ..... 65–67, 69, 78, 79  
Ippolito ..... 52



## – J –

Jackendoff . . . 2, 102, 105–110, 113, 114, 118,  
124, 139  
Jacobs . . . . . 3, 112, 127  
Jaeger . . . . . 128  
Jayez & Rossari . . . . . 24, 144  
Jun & Fougeron . . . . . 129  
*juste* 6, 15, 21–23, 25, 26, 30, 32, 33, 36, 37,  
39, 41, 45, 46

## – K –

König . . . . . 111, 117  
Kadmon . . . . . 75, 106  
Karttunen & Peters . . . . . 52  
Kayne . . . . . 18  
Kiss . . . . . 125  
Kleiber . . . . . 2, 68, 70–76, 78, 80, 85, 86, 182  
Klinedinst . . . . . 52, 54, 55, 182  
Krifka 110, 112, 115–118, 126, 127, 162, 170  
Kuhn . . . . . 110

## – L –

Ladd . . . . . 109  
lecture collective . . . . . 83–85, 90, 94  
Lehiste . . . . . 129  
Lewis . . . . . 66, 70  
localisation (pred) . . . . . 71–74  
loi de contradiction . . . . . 64, 65, 95  
loi du tiers exclu . . . . . 64, 65

## – M –

Marandin . . . . . 10, 24, 130, 143, 144, 148  
McCawley . . . . . 52  
Milner . . . . . 143  
Milsark . . . . . 2, 68, 69, 71, 74, 77, 78, 182  
Moignet . . . . . 31, 32, 44  
Montague . . . . . 62, 66, 68

## – N –

Nevalainen . . . . . 120  
Nicolas . . . . . 86

## – P –

Paillard . . . . . 26, 32  
Partee . . . . . 63, 126–128  
particule sensible au focus . 23, 28, 102, 105,  
118, 126–128, 161  
Paseloup . . . . . 129  
Pierrehumbert . . . . . 109  
Piot . . . . . 15, 31, 40  
Potts . . . . . 24, 144  
prédicat d'entité . . . . . 73, 77, 78, 80  
prédicat existentiel . . . . . 73, 78, 79, 169  
prédicat i-level . . . . . 71, 72  
prédicat non-spécifiant . . . . . 72, 73, 80  
prédicat s-level . . . . . 71  
prédicat spécifiant . . . . . 71–73, 75, 79, 80

## – Q –

quantificateur généralisé . 50, 51, 63, 66, 67,  
70, 80, 85, 165–167, 169, 175

## – R –

Rialland . . . . . 130  
Riegel et al. . . . . 13, 31, 149  
Roberts . . . . . 52, 53  
Rooth 3, 51, 52, 63, 112–115, 127, 128, 159,  
160  
Rossi . . . . . 129  
Roussarie . . . . . 22, 50  
Russell . . . . . 66

## – S –

Sémantique des alternatives . . 112, 115–117,  
159  
scalarité 34, 35, 55, 57, 86–89, 132, 156, 161,  
165, 169, 177  
Selkirk . . . . . 109, 130  
Siloni . . . . . 18  
*simplement* . 6, 15, 21, 23–25, 27, 30–32, 36,  
37, 39–41, 45–47  
Soare . . . . . 18, 19  
SOF . . . . . 124, 126–128  
Stalnaker . . . . . 106

Steedman ..... 109, 125  
 sur-ensemble ..... 75–80, 83  
 symétrie ..... 66, 67, 69, 78, 79

– **T** –

Théorie des types .... 51, 62–64, 68, 70, 73,  
 78–82, 108, 114, 159, 162–167, 169,  
 171, 175  
 Théorie du sens structuré 112, 113, 116, 117  
 Touati ..... 129

– **U** –

*uniquement* ..... 6, 15, 22, 30, 41–43, 45, 46

– **V** –

Vallduví & Vilkuna ..... 125  
 Vallduví & Zacharski ..... 3, 111, 118–121,  
 123–128, 139  
 van Rooij ..... 32, 33, 49  
 von Fintel ..... 54  
 von Heusinger ..... 115, 160, 161  
 von Stechow ..... 3, 112  
 von Stexhow ..... 127

– **W** –

Welby ..... 109

– **Z** –

Zacharski ..... 125  
 Zimmermann ..... 125